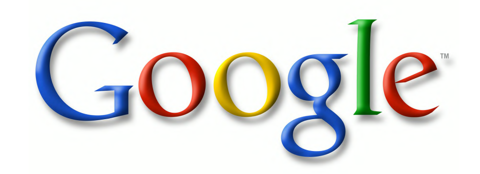
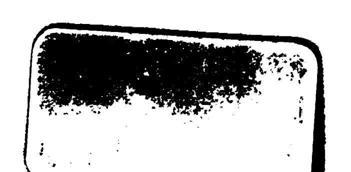






CORRESPONDANCE
ET RELATIONS
AVEC
BONAPARTE.



MURAT.

Publié par Ambse Dupont et Cie Rue Vivienne, No 16.

CORRESPONDANCE
ET RELATIONS

DE

J. FIÉVÉE

AVEC

BONAPARTE

PREMIER CONSUL ET EMPEREUR,

PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813).

PUBLIÉ PAR L'AUTEUR.

TOME DEUXIÈME.

MAI 1804 — OCTOBRE 1809.

PARIS

A. DESREZ,
ÉDITEUR DU PANTHÉON LITTÉRAIRE,
COLLECTION UNIVERSELLE
Des chefs-d'œuvre de l'esprit humain,
Rue Saint-Georges, 11.

BEAUVAIS,
ÉDITEUR DES ARCHIVES CURIEUSES
DE L'HISTOIRE DE FRANCE,
Et du Corps du droit français,
Rue St-Thomas-du-Louvre, 26.

1836

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, 4.



CORRESPONDANCE

ET RELATIONS

PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813)

AVEC

BONAPARTE,

PREMIER CONSUL ET EMPEREUR.

NOTE XXV.

Mai 1804.

Puisque tout change et meurt autour de nous, Dieu a voulu sans doute que les sentiments profonds et durables fussent très rares. Il ne faut donc pas s'étonner si l'impression d'un événement s'efface devant d'autres événements; il ne faudrait pas en conclure non plus que les hommes sont légers et qu'on peut impunément braver l'opinion publique en calculant la facilité de la

distraire. Depuis qu'on fait beaucoup de romans, de drames et de mélodrames, il semble que nous ayons perdu la connaissance du cœur humain; nous prenons l'exaltation pour un état habituel; et bientôt ceux qui gouvernent ne se croiront aimés que quand on criera sous leur nez, dans leurs palais et jusque dans leur chambre à coucher, qu'on les admire, qu'on les adore; de même ils ne se croiront haïs que lorsqu'ils rencontreront une nation tout entière pour leur faire la leçon, comme les fous la font aux tyrans de tragédie et de mélodrame. Les choses ne se sont jamais passées ainsi. Les peuples n'aiment le pouvoir que par rapport à eux; ils regrettent bien plus les rois morts qu'ils ne les aimaient vivants. Dans nos mœurs démocratiques, le pouvoir n'est pour les nations qu'un moyen à leur disposition, et sur lequel elles veulent avoir une influence constante et journalière; c'est à ce sentiment surtout qu'il faut attribuer la manie politique qui s'est emparée en Europe de toutes les classes. On se croirait déshonoré aujourd'hui si on n'annonçait pas son opinion sur tous les actes du gouvernement, et parler sur les projets de l'autorité est une chose de convenance; on a jugé. Dès qu'il est de nécessité qu'on parle sur tout, il s'ensuit nécessairement que la nouvelle du jour occupe plus que celle de la veille; mais si la nouvelle de la veille a produit une impression pro-

fonde, on peut être assuré que cette impression se reproduira tout entière si quelque occasion permet de la faire valoir pour ou contre le pouvoir; et c'est pour cela qu'il a un intérêt éternel à être juste; car, en bonne conscience, il ne peut pas espérer d'être toujours fort. Cela est étrange à dire aujourd'hui que tout le monde se précipite pour ajouter à la puissance du gouvernement; mais ce qui distingue les hommes habiles des hommes ordinaires c'est de ne point se tromper sur le fond des choses, et de ne jamais oublier que le cœur humain ne change pas.

Enfin, on avoue hautement les changements qui vont s'opérer dans la constitution républicaine de la France; il s'agit de nous donner des lois en rapport avec l'unité du pouvoir qui existe réellement. Il est bien que la situation d'un peuple ne soit pas un mensonge continuel; la réalité vaut mieux que les illusions, surtout quand les illusions ne sont plus que dans les mots et ne trompent personne. Il est très oratoire à un tribun de rappeler ce que disaient les seigneurs aragonais au couronnement de leurs rois; mais ces seigneurs étaient propriétaires et comme souverains du territoire, et c'est à ces conditions très positives qu'ils parlaient impérativement. Qu'est-ce qu'un tribun, un législateur, un sénateur pour tenir le même langage? La parité n'existe sous aucun rapport, puisqu'ils ne sont tous là qu'à cause

de l'argent qu'on leur donne et en vertu d'un ordre de choses qui va plus ou moins disparaître. Laissons de côté ceux qui prennent une place soldée pour une situation politique, et examinons le fond des choses.

Ce qu'on appelle le peuple ne prend aucun intérêt aux nouvelles destinées qu'on prépare à la France. Quand le peuple ne se croit pas tout il s'accoutume volontiers à n'être rien, et pourvu qu'en le soumettant à de bonnes lois de police on veille à sa subsistance et à lui assurer du travail, il est content et toujours disposé à laisser faire. La population de Paris montre de plus hautes prétentions, parce que Paris tend à gouverner la France, et que l'esprit démocratique domine réellement dans cette ville, où tant de gens qui n'ont rien ne sont cependant dépourvus ni d'instruction ni d'habileté. C'est un grand inconvénient. En véritable politique on ne devrait avoir action dans l'Etat qu'à proportion des intérêts qu'on y possède; nos mœurs nouvelles ont dérangé cette combinaison vraie dans tous les siècles; c'est un fait qu'il faut accepter tant qu'il existe.

La bourgeoisie a des intérêts et une opinion. Comme ses moyens de fortune sont fondés sur des calculs longs, elle sent le besoin de stabilité dans le gouvernement, et tout ce qui peut contribuer à assurer cette stabilité lui convient de

droit; je dis de droit, parce que le désir qu'elle a d'être tranquille la rend d'une facilité extrême à croire tout ce qu'on lui promet : elle a cru à l'Assemblée constituante, à la République, au Directoire, et en veut bien moins à ces diverses situations pour ce qu'elles avaient de faux que parce qu'elles n'ont pas duré. Mais enfin elles n'ont pas duré, et la promesse d'un gouvernement qui durera la séduit d'autant plus que ce gouvernement, qui n'est qu'une transmission de ce qui est, se présente sous des formes monarchiques dont elle a conservé l'habitude.

Dans les calculs ordinaires, il semblerait que la portion de la société qu'on distinguait autrefois sous le nom de noblesse devrait être mécontente et regarder la fondation d'une nouvelle monarchie comme la chute de ses espérances; il n'en est pas ainsi. Il ne faut pas être profond observateur pour s'apercevoir que les nobles ne sont pas fâchés de saisir une occasion de sortir de l'anéantissement où les a plongés la Révolution; et dès qu'on entend des hommes discuter sans cesse s'il est ou s'il n'est pas de leur honneur de faire telle ou telle démarche, on peut être assuré qu'ils sont déjà convaincus que cette démarche est dans leur intérêt. Que de révélations on fait sans s'en douter, et qu'il y a des époques où le monde présente un spectacle divertissant à l'observateur désintéressé ! On dit qu'il y a des gens qui s'ennuient; moi je

trouve que le temps manque toujours pour pouvoir s'occuper de tout ce qu'on voit. Je n'ai encore rencontré qu'un noble bien franc dans son désir d'approcher du gouvernement, et la raison qu'il m'en donnait mérite d'être conservée : « Quand « Bonaparte a rappelé les émigrés, me disait-il, « on criait sans cesse dans les sociétés de Londres « contre ceux qui rentraient, et souvent le lende- « main j'apprenais que ceux qui avaient crié le « plus fort la veille étaient partis pour la France. « Il en sera de même cette fois. Ceux qui crient « qu'il ne faut rien accepter seront les premiers à « prendre ; ils se moqueront de ceux qui vien- « dront les derniers et se présenteront à leur tour « comme protecteurs. Je suis las d'être protégé. » Si le premier consul le voulait, il verrait bientôt se former une opinion monarchique qui entraînerait la nation et lui-même plus loin qu'il ne le croit aujourd'hui, et surtout plus loin que les révolutionnaires ne le lui laissent croire. Je pense qu'il faut aller avec mesure, et si on trouve ce conseil étrange avec mes principes politiques, j'ajouterai que l'opinion dans un gouvernement doit moins se baser sur sa forme que sur ses institutions. Or, il est certain que nous allons reprendre les formes monarchiques avec l'unité de pouvoir ; mais rien ne me paraît encore décidé sur nos institutions ; il ne faut pas laisser courir les opinions quand on ignore ou quand on n'avoue

pas encore le titre qu'aura le chef du gouvernement.

On répand le bruit que la nouvelle constitution qu'on nous prépare sera une constitution à l'anglaise; cela prouve l'extrême ignorance des Français en politique; on ne formera jamais une constitution à l'anglaise avec un chef commandant trois à quatre cent mille hommes. La constitution anglaise est l'envahissement du gouvernement par l'aristocratie et de l'administration par la chambre des communes, et il me paraît impossible que l'administration ne soit pas la très humble servante d'un gouvernement qui met quatre cent mille hommes armés dans la balance. Si un roi d'Angleterre avait une telle armée, qu'il fût guerrier et qu'on lui permît de la commander, malgré les antécédents qui sont tout en politique, il est douteux que l'Angleterre gardât sa constitution. L'Angleterre a fait de grandes conquêtes dans les Indes par l'intermédiaire d'une compagnie de marchands, afin de ne pas accroître l'ascendant de son roi; l'amirauté est une institution qui ôte de même au roi un ascendant direct sur la partie principale de la gloire et de la sûreté de ce pays; en un mot, une constitution à l'anglaise a ses conditions dont aucune n'existe en France, et ceux qui la rêvent seraient bien embarrassés si on les chargeait de l'établir. C'est sans doute la dernière espérance des républicains et plus encore des

financiers, dont l'humeur sombre n'est pas un des spectacles les moins curieux de cette époque.

Il peut paraître extraordinaire que je nomme les financiers; mais cette classe n'entre réellement pas dans la bourgeoisie; c'est l'aristocratie des richesses mobiles, comme les grands vassaux de la couronne formaient autrefois l'aristocratie de la propriété foncière. Les capitalistes, les banquiers, les hommes à affaires, à argent, à spéculations, quels que soient leurs intérêts, ont en général une vanité qui se révolte contre les distinctions; aussi peut-on affirmer que le premier esprit de la Révolution est là, qu'il y restera, parce qu'il repose sur quelque chose. Comme ils sont en possession de tous les avantages de luxe, de considération, de clientelle que peut donner une grande fortune, et que ces avantages ne sont primés par rien dans les gouvernements qui s'approchent de la démocratie, ils supportent avec impatience les arrangements politiques qui doivent mettre des hommes au-dessus d'eux à des titres encore vivants dans l'opinion publique. Je n'oublierai jamais que, causant avec un de nos grands capitalistes lors de l'établissement de la Légion-d'Honneur, il me dit avec autant de bonhomie que d'humeur : « Et « nous, nous ne serons donc plus que des bour« geois. » En ce moment, on aurait pu le regarder comme l'orateur du corps; car il en exprimait naïvement la pensée.

Au fait, à quelques grands noms près dont le souvenir se conserve comme le nom des rois de France, et par la même raison, l'homme qui a une grande fortune, une belle représentation et qui vit noblement, ne peut supporter une hiérarchie sociale qui le classe au-dessous de ceux qui n'ont rien. S'il a un peu d'esprit, il se compare encore sous ce rapport; s'il avait beaucoup d'esprit il ne se comparerait sous aucun. Du jour où la philosophie a appris aux financiers à cacher sous un air de mépris pour les distinctions l'envie qu'ils portaient à la noblesse, la noblesse a beaucoup perdu de son importance; n'étant plus rien depuis longtemps dans l'Etat, elle ne se soutenait que par l'envie que lui portaient les enrichis. Leur triomphe a été sous le Directoire. Il faut se rappeler qu'il n'y avait alors de connu à Paris que les gens à argent; eux seuls avaient une maison; leurs femmes étaient citées; les étrangers n'avaient de lettres de recommandation que pour eux; et, quand on voyageait, c'était d'eux encore qu'on prenait des lettres de recommandation comme des lettres de crédit. Leur règne a faibli depuis le 18 brumaire; le consulat à vie les a comme éclipsés; ils sentent que de nouvelles formes monarchiques les réduiront à n'être que des hommes riches; et quoique ce soit beaucoup dans ce siècle, c'est peut-être à cause de cela qu'on voudrait que ce fût tout. Et moi aussi je le voudrais bien,

si je ne savais quel détestable esprit naît à la longue de cette disposition à voir des écus comme un résultat. Si on ne parvient à ouvrir une carrière honorable aux fortunes faites honorablement, si on force ainsi les hommes à argent à rester marchands d'argent faute de ne pouvoir mieux faire, jamais on ne rétablira l'esprit de la monarchie. C'est un très grand mal que, dans un Etat comme la France, l'argent ne puisse servir qu'à gagner de l'argent, et que l'ascendant de la propriété territoriale s'abaisse continuellement devant l'ascendant des capitaux; mais ce mal ne me paraît pas impossible à guérir. Quelque jour je serai conduit probablement à développer ce que je pense sur les distinctions possibles avec nos idées, et nécessaires pour nous rappeler à ce qu'il y avait de bon dans nos anciennes mœurs, sans tomber dans ce qu'on appelle bêtement la féodalité ni dans les abstractions philosophiques. Tout ce que j'accorde au siècle, c'est que noblesse et pauvreté sont incompatibles; mais je n'admets pas que la richesse seule soit une distinction; ce n'est qu'un moyen.

Si les financiers sont mécontents parce que les distinctions sociales fondées sur des souvenirs et des services les renvoient en troisième ligne, les républicains sont tristes de voir leurs doctrines recevoir un démenti, malgré les lumières du siècle. Ils ne veulent pas comprendre que ce qu'ils ap-

pellent perfectibilité n'est encore que l'effet d'une désorganisation qui permet effectivement à l'imagination de concevoir l'ordre social autrement qu'il n'est; mais parce que le monde a perdu ses habitudes et sa routine, il ne s'ensuit pas que les monarchies puissent devenir des républiques, même quand les mœurs sont républicaines. Les nôtres le sont et resteront telles, cela est commode. La vie privée est si douce qu'elle a tué la vie publique; on n'estime les hautes places que par l'argent qu'elles rapportent; si elles exigeaient une représentation continuelle, personne n'en voudrait; et les rois à cet égard sont comme les autres; ils aiment à ne paraître qu'en simples particuliers. Il y a à cela un grand fond d'amour-propre, et une grande ignorance du cœur humain. S'ils savaient combien de fois on prend à la lettre la simplicité par laquelle ils veulent se faire remarquer, je crois qu'ils y regarderaient de plus près. Il restera aux républicains un grand appui dans les mœurs, et s'ils parviennent à maintenir leurs doctrines à travers la monarchie qui s'élève, ils n'auront rien perdu. Les chefs le sentent et agiront en conséquence; mais la masse est déconcertée. Le premier consul va se trouver aux prises avec les passions des hommes, et, ce qui est plus embarrassant, avec leur vanité; il faut prendre d'avance son parti là-dessus et ne pas se fâcher. Il est impossible, surtout en France, que monarchie

et vanité ne se rencontrent pas ensemble. C'est à quoi s'est réduit tout le jeu de cette machine depuis le cardinal de Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Il y aura cependant cette différence : autrefois les vanités étaient grandes parce qu'elles tenaient à des souvenirs récents, aujourd'hui elles seront petites par la même raison.

Après avoir noté l'opinion fondamentale des classes sur le rétablissement de la monarchie, il ne serait pas sans intérêt d'examiner le sentiment des hommes qui se sont fait une habitude de la politique. En voyant le vague qui règne dans les discours des corps de l'Etat et dans les adresses des départements, il est facile de comprendre que, si la France en général appelle l'unité de pouvoir, la France en général ignore comment se fonde une monarchie nouvelle. Cela est en effet fort difficile à savoir, car il n'y en a pas d'exemple qui nous soit applicable; on ne pourrait donc juger que par analogie.

Voyons ce que nous offrent les systèmes.

Se formera-t-il un contrat entre la nation et son chef? Il faudrait d'abord admettre que le peuple est souverain et qu'il consent à déposer sa souveraineté dans les mains d'un seul, disant à Bonaparte, comme mademoiselle de La Vallière à la supérieure des Carmélites : « J'ai si mal usé de ma liberté, que je viens la remettre entre vos mains. » Mais un peuple ou une nation ne forme

une unite que sous la puissance d'un gouvernement, et dès qu'il y a un gouvernement la nation ne peut se faire entendre que par la voix du chef de ce gouvernement. Le peuple parlera-t-il par l'organe de ses représentants? mais il y a fiction de représentation; et ces messieurs penseront bien plus à leurs affaires personnelles qu'à toutes autres choses. D'ailleurs, ne fût-ce que pour la forme, ils voudraient discuter les conditions; ce serait rentrer dans la théorie du Contrat social. Le contrat entre le monarque et les sujets est dans toutes les lois, et non dans une loi. Si les lois existent, il s'engage à les maintenir, et cela est juste; si les lois n'existent pas, c'est-à-dire s'il faut créer à la fois la législation et le pouvoir, on en revient à l'idée d'un contrat primitif. Charles Ier et Louis XVI sont tombés du trône pendant la discussion des conditions. La famille régnante en Angleterre les a acceptées toutes faites, et ne s'en sauve au jour le jour qu'en maintenant le combat entre les grandes familles aristocratiques et les idées républicaines. Un bon esprit public fait illusion dans ce pays sur le fond des choses. Nous n'avons pas de familles aristocratiques; nous n'avons pas d'esprit public depuis qu'il n'y a plus de classes, d'institutions, depuis que tout a été discuté, que tout est neuf; d'ailleurs il ne peut y avoir d'esprit public chez une nation qui sort d'un long délire. Les systèmes ne pou-

vant nous être bons, il faut s'en tenir aux faits.

L'unité de pouvoir ne peut venir d'aucune constitution; cette unité n'est pas à créer, elle existe. Si, pour la régler, on lui fait des conditions, ces conditions seront un jour interprétées contre elle; si au contraire elle agit dans toute la plénitude de son existence, c'est elle qui fera des concessions; et dès lors il ne s'agit plus que d'examiner à qui et dans quel esprit elle les fera. Voici la question réduite dans toute sa simplicité, et la solution en est encore assez difficile; mais si les égards pour les partisans de la Révolution sont poussés trop loin, si ces égards sont des sacrifices imposés aux partisans de la monarchie, les choses resteront au fond ce qu'elles sont; il n'y aura que la forme qui soit changée.

La position du premier consul est excellente en ce sens qu'elle rappelle en grand ce qui s'est passé en petit dans les comités qui ont précédé le 18 brumaire; tous ceux qui ont parlé au nom de la nation se sont engagés par des discours publics de manière à ne pouvoir pas reculer, et lui personnellement n'a encore pris aucun engagement; il reste donc maître absolu des conditions. Cela prouve qu'en dépit des hommes et des systèmes il faut que l'unité de pouvoir existe d'elle-même, soit par un droit acquis, soit par la force des choses, et que les lois seules ne peuvent pas la créer. Dans un siècle où la société n'est plus

qu'une matière à expériences, nous n'aurons pas vu se réaliser le contrat social tel que les philosophes nous l'ont présenté, c'est-à-dire créant le pouvoir, parce que cela est impossible. Les constitutions ne peuvent donc que régler l'exercice de ce qui est; c'est ce qu'a fait éternellement la législation chez tous les peuples de la terre. Il n'y a donc pas de peuple sans constitution; mais il arrive des temps où les mœurs nouvelles vont si vite que la législation ne peut les suivre; et c'est faute de savoir la modifier à propos que les peuples et les rois se trouvent quelquefois si déconcertés qu'ils ne peuvent s'entendre. C'est la cause fondamentale de toutes les révolutions, même dans les républiques. On n'en sort guère que par le pouvoir absolu; cette vérité historique est encore incontestable; mais les idées et les mœurs nouvelles ne supportent pas longtemps ce genre de pouvoir, c'est une autre vérité qu'il ne faut pas oublier. Au reste, ceux qui réfléchissent sont quelquefois plus embarrassés que ceux qui agissent; car le bon sens voudrait répondre à tout, il n'en a pas la force; l'action entraîne, et souvent ne surmonte les difficultés que pour ne les avoir pas prévues.

NOTE XXVI.

Mai 1804.

Depuis qu'on s'est avisé de vouloir des constitutions écrites, voici la première fois qu'il en paraît une qui admet que la France a des intérêts connus, des mœurs formées, des habitudes prises avec lesquelles il ne s'agit que de mettre le gouvernement en rapport. Ce n'est pas ici le peuple français qu'il est question de constituer, car la prétention de constituer un peuple est une sottise; ce n'est pas même un pouvoir qu'on essaie de fonder : il existait; il ne s'agissait que de déterminer les formes extérieures sous lesquelles il se présenterait à la nation et aux nations étrangères; et c'est en vérité tout ce que les hommes peuvent faire. On conçoit fort bien qu'une ville aille chercher, même dans la solitude, le magistrat qu'elle mettra à la tête de ses affaires, puisqu'il lui en faut un et que la magistrature est vacante. On a vu aussi des monarques tirer de la solitude des hommes qui ne désiraient que le repos, pour leur donner la direction d'une grande autorité; la place était vacante. Mais jamais il ne sera possible de concevoir qu'une nation choi-

sisse un homme pour remettre entre ses mains le pouvoir souverain, car il n'est jamais assez vacant pour admettre une délibération libre. De droit ou de fait, ce poste est toujours occupé tant que les lois et les habitudes ne l'ont pas reconnu électif. Ce qui est arrivé pendant la Révolution suffirait pour prouver qu'il n'est pas un seul moment où la France eût pu choisir un chef sans déchirement, ou sans recevoir celui qui était en position de mettre le pouvoir aux voix. Nous en avons eu un bel exemple dans les derniers moments de la Convention. Le pouvoir était alors dans son sein; elle le mit en élection, et, malgré les Français, il n'y a eu d'élus que les hommes indiqués par la Convention, dans les sens et dans les formes qui convenaient à ses intérêts. Le canon et les proscriptions firent taire toutes les résistances, quoiqu'elles fussent certainement très légitimes.

Si les intérêts de la France la reportaient à l'unité de pouvoir, cette unité ne pouvait se recréer qu'autant qu'elle ne serait pas un objet de délibérations. Si la France aime réellement la liberté, il est encore dans sa destinée de commencer par reconnaître l'unité de pouvoir, afin que des intérêts épars et trop cruellement divisés se replacent doucement sous une égide qui couvre tous les intérêts. Quand le chaos sera débrouillé, il sera temps de donner à chaque chose l'importance qu'elle doit avoir. Jusque-là toute tentative pour limiter le

pouvoir serait infructueuse et par conséquent dangereuse. Par le fait que le pouvoir d'un seul a pu se rétablir de lui-même, il serait assez fort pour briser tout ce qui voudrait lui résister, et on aurait un despotisme violent au lieu d'un pouvoir général né des circonstances. J'appuie sur ces distinctions parce qu'elles sont réelles et qu'elles expliquent comment la lassitude des révolutions et des systèmes jette toute une nation dans les bras d'un homme sans qu'on puisse en conclure qu'elle aime le despotisme. Personne ne l'aime, pas même ceux qui le vantent par lâcheté ou le servent par intérêt. Mais quand on s'est trompé sur les moyens d'assurer la liberté, il n'y a plus qu'une voie de salut, c'est de se confier au pouvoir. Ce pouvoir se servira-t-il de la révolution pour enchaîner la liberté publique, ou tuera-t-il la révolution pour laisser aux doctrines à la fois favorables au pouvoir et à la liberté les moyens de renaître? telle est la seule question que le temps ait à décider. Pour moi, elle ne serait pas douteuse ; et quoique l'empereur trouve ma politique un peu bien vieille, et qu'il me permette de trouver quelquefois la sienne un peu bien vigoureuse, je persiste à croire que la mobilité de nos idées, l'exaltation de nos passions née de l'absence de toute force morale, ne peuvent se fixer et se calmer que par l'alliance du pouvoir et de la liberté. La liberté dans une monarchie est le contraire de l'esprit de la révolution.

Avant d'avoir lu le sénatus-consulte qui dit que la monarchie française ne s'appellera plus république, et que son chef s'appellera empereur, j'aurais juré que ce sénatus-consulte était plus français que son nom, c'est-à-dire qu'il était simple et clair. Voici sur quoi je me fondais. Ceux qui avaient fait de beaux discours pour se signaler à la faveur, et qui croyaient apparemment vendre la France à leur profit, ne pouvaient plus cacher leur mécontentement ; ils parlaient des conditions qu'on aurait pu faire. Mais qui donc a le droit de faire des conditions? de qui leur vient ce droit? qui leur a donné cette mission? En vérité, les hommes sont étranges de croire que, parce qu'ils n'ont pu faire une république, on doit les récompenser de ce qu'ils n'ont pas eu le courage de s'opposer à ce que l'événement prouvât qu'ils n'avaient pu faire une république; car voilà toute la question; le reste est dans l'avenir et dans le caractère d'un seul homme. Certainement, en donnant un titre, on fait quelque chose sous le rapport de l'opinion; mais personne ne peut se croire autorisé à vendre l'opinion ; les formes l'attirent, c'est le fond des choses qui la fixe. Nos prétendus restaurateurs de la monarchie, avec leurs prétendues conditions, montrent qu'ils ne savent pas ce que c'est que la monarchie, et qu'en livrant le pouvoir ils voulaient en avoir leur part. Cette prétention est si ridicule qu'on ne l'aurait pas soupçonnée s'ils

avaient eu la prudence de se taire; mais en les entendant blâmer entre eux la conduite qu'ils ont tenue publiquement, il a été impossible à l'observateur attentif de ne pas voir combien il y a eu de petites espérances trompées.

Il me semble pourtant qu'on a fait assez de sacrifices à l'esprit de la Révolution. N'est-ce pas beaucoup qu'au moment où on déclare le pouvoir héréditaire on déclare qu'il n'y aura pas de titres héréditaires? C'est une de ces contradictions que le temps éclaircira; et comme il ne s'agit dorénavant que de jouer avec l'amour-propre des hommes, il n'est pas difficile de prévoir le résultat. Il ne faut pas se laisser entraîner cependant. C'est un grand sujet de trouble pour la société que des titres qui ne sont pas des fonctions et qui ne s'attachent qu'aux personnes. Et comment attacherait-on héréditairement des titres et des fonctions à des familles sous un chef porté par caractère à toujours agir, par conséquent peu disposé à couvrir l'oisiveté et l'incapacité d'un éclat transmissible? Le jour où l'empereur aura pris la résolution de dire au monde : « Reposons-nous, » l'hérédité du trône amènera d'autres hérédités politiques. En attendant, il ne peut y avoir que des tentatives dans lesquelles on sera entraîné par la jalousie que les émigrés rentrés et admis à la cour inspireront aux vieux promoteurs de l'égalité.

Il y a en France un principe fort ridicule et

qui est vivement enraciné : c'est que l'égalité consiste à ce que chacun puisse prétendre à tout. Je demanderais à quoi on prétend ? aux places et à l'argent ? Mais si le gouvernement donne les places, ce sont les contribuables qui fournissent l'argent ; et ce beau principe d'égalité n'est au fond que la guerre de ceux qui n'ont rien déclaré philosophiquement à ceux qui possèdent. J'entendais fort bien cela sous l'ancien régime, parce qu'il y avait des fonds spéciaux pour l'éducation, pour le clergé, etc. ; on pouvait prétendre aux revenus attachés à ces biens toutes les fois qu'il y avait vacance. Mais dans un pays où il n'y a ni un arpent de terre ni un écu qui soit vacant, à quoi prétend-on ? à des places, à des traitements ? La multiplicité des prétentions peut être telle qu'elle jette sur la nation un fardeau qui l'accablerait. C'est un motif de plus pour lier les titres, et même les fonctions, à la propriété, quand on le pourra. Heureusement l'égalité est un mot aussi peu défini que le mot république qui vient d'être expliqué par la reconnaissance d'une monarchie ; si nous marchons dans ce sens nous subirons bien des modifications sans qu'il soit besoin de sénatus-consulte ; et quand les modifications auront pris racine dans nos mœurs, les lois les consacreront sans même s'en apercevoir. Dans un État stable, beaucoup de choses se règlent par les usages, et quand les usages sont établis, ils ploient

jusqu'aux expressions qui paraissent leur être contraires. C'est en cela surtout que les constitutions écrites me paraissent hasardeuses, puisqu'il serait possible, par les progrès de l'opinion, qu'en quelques années une constitution écrite dît absolument le contraire de ce qu'on aurait eu d'abord l'intention de lui faire dire. Cette vérité a paru bien étrangère à ceux qui, pour être tribuns, se croyaient quelque chose, et qui s'étaient imaginés qu'on fondrait leurs familles constitutionnellement. Il y avait sottise aux révolutionnaires à s'engager publiquement avant d'avoir fait leurs conditions; il y a faiblesse à montrer aujourd'hui du regret de n'en avoir pas fait; mais il y a certainement beaucoup d'habileté à avoir amené ces messieurs à se déclarer inconséquents et à déposer leurs brevets de républicanisme, comme les mauvais prêtres ont rendu leurs lettres de prêtrise en avouant qu'ils avaient jusque-là menti à leur conscience. Je ne sais pourquoi la Révolution, qui prête tant au ridicule, n'a jamais été tournée en ridicule. Cela prouve qu'elle a fait une profonde impression sur les esprits et qu'on juge toujours de sa force par les crimes qu'elle a engendrés.

Si on présente à l'empereur la nation comme livrée à la joie, on le trompe; si on la présente comme blâmant l'ordre des choses qui s'élève, on le trompe. Il n'y a de sensible que l'étonnement qu'inspire la franchise avec laquelle l'autorité se

prononce; et quoique, depuis trois mois, on ne s'occupât que de ce qui arrive aujourd'hui, la surprise a été aussi grande que si on ne s'y était point attendu. On parle d'amnistie, d'oubli du passé; cette disposition de l'opinion à croire que le pouvoir d'un seul a toujours intérêt à se montrer clément fait honneur aux Français et au gouvernement. Si les révolutionnaires avaient été assez forts pour renverser le premier consul, à coup sûr personne n'annoncerait une amnistie; on fuirait.

NOTE XXVII.

Juin 1804.

Il est agréable de n'avoir que des considérations générales à traiter. J'aimerais mieux être condamné à faire un volume sur ou contre la république, la monarchie, le contrat social, le peuple, le gouvernement, les constitutions, que de fixer ma pensée sur le moment présent. Jamais la vérité n'a été plus pénible à dire, et j'ai longtemps balancé à écrire, parce qu'étant libre de choisir les occasions il ne tient qu'à moi d'attendre celles qui sont favorables; mais ce calcul répugne à la probité. S'il y a des vérités que je puisse taire, il doit nécessairement se trouver des vérités insultantes, puisque je les choisis et que je les écarte. Dans ma position, tout ou rien; mon devoir n'est pas de plaire, mais d'être vrai. Au reste, si j'ai balancé dans ce moment, cela tient au genre d'esprit que la nature m'a donné. Je sais indiquer les difficultés, prévoir les événements, et quand ma prévoyance est accomplie, loin d'en être fier, il me prend pour toutes les choses de ce monde un dégoût dont je ne suis pas le maître.

Tout ce que j'avais annoncé, dans ma vingt-

unième Note, sur l'effet que devait produit les détails d'un procès de conspiration jetés à travers les fondations d'une monarchie nouvelle se trouve réalisé. Pouvait-on s'y tromper? La nation française voulait le gouvernement d'un seul et un avenir réglé dans ce sens pour oublier à jamais tout ce qui ressemble à la Révolution. Un procès public sur une conspiration n'a pu que mettre en évidence des hommes de la Révolution, rappeler mille époques de la Révolution, et même des moyens inventés par la Révolution. A cet égard, rien n'a été épargné à l'opinion publique; on lui a donné une activité sans exemple; tout ce qu'on a fait pour la diriger ressemble à l'idée de ceux qui, voulant anéantir le souvenir de la royauté, avaient fait inscrire sur la principale porte des Tuileries: *Journée du* 10 *août.* Depuis que la France s'appelle l'empire, de quoi occupe-t-on les esprits? de quoi est-il question dans les tribunaux, les brochures, les journaux? qu'entend-on crier par les colporteurs au coin des rues? La république et les Bourbons, les Bourbons et la république. Ce sont les seuls objets dont il soit permis de parler tout haut, et ce n'est qu'à voix basse qu'on s'entretient de l'empereur. Il fallait au contraire tirer une forte ligne de démarcation entre le présent et le passé; il fallait repousser tous les moyens employés depuis quatorze ans (fussent-ils bons en eux-mêmes), parce qu'ils avaient des rapports

avec la Révolution; il fallait se mettre hardiment au-dessus de la justice qui veut que les crimes d'Etat soient punis, uniquement parce que pendant la Révolution tout avait été crime d'Etat, sujet de punition et de mort; il fallait tout pardonner, parce que la Révolution n'avait rien pardonné, et parce que le pardon était le dernier moyen qui restât au gouvernement de montrer une force que n'avaient point eu les gouvernements qui l'ont précédé. La haute politique devait tout sacrifier au besoin de s'emparer de l'opinion publique; mais aussi comment va-t-on confier le soin de la diriger aux hommes de la Révolution, à ces hommes qui n'ont égorgé que parce que, ne sachant pas même répondre, ils redoutaient jusqu'à une interpellation?

Je n'ignore pas qu'on peut présenter l'opinion comme une chose très vague, très variable, et qui ne vaut pas les sacrifices qu'elle impose; mais je sais encore mieux qu'on ne dit cela que quand on est brouillé avec l'opinion. Quand on sent qu'on l'a pour soi, on tient un autre langage. Si on regardait bien sincèrement l'opinion publique comme si méprisable, pourquoi prendrait-on tant de précautions et dépenserait-on tant d'argent pour la faire? Pourquoi calculerait-on ce qu'on croit pouvoir confier à son jugement et ce qu'on essaie de dérober à sa connaissance? C'est qu'il n'y a jamais rien de réel dans le mépris qu'on

affecte pour l'opinion; et ce que pourrait faire un homme à cet égard, soit par cynisme, soit dans des idées très élevées, un gouvernement ne peut jamais le faire. En voici la raison : c'est qu'un individu peut rompre ou resserrer ses rapports avec la société, et que cela est impossible à un gouvernement; bon gré, mal gré, il faut qu'il compte avec l'opinion. L'expérience a prouvé combien se sont trouvés faibles devant elle tous ceux qui ont gouverné jusqu'au 18 brumaire, lorsque leur moment fatal est arrivé; et si le général Moreau eût été vraiment un conspirateur, qui que ce soit ne peut répondre que, de sa prison même, il n'eût remis en discussion ce qui était décidé avant son arrestation et sans que personne alors s'occupât de lui. Par la conduite qu'il a tenue, il est prouvé pour moi et pour tous les gens raisonnables qu'il n'était lié à aucun parti actif, et que tous les conseils qu'il a reçus avaient pour but de le maintenir dans une extrême modération. Dès lors il est hors de doute qu'on croit pouvoir répondre de son existence. Les projets secrets des hommes de la Révolution n'ont jamais été si à craindre que dans ce moment, et j'en ai une preuve qui ne m'a jamais trompé. Il n'y a pas de gouvernement qui n'ait ses partisans naturels, ne fût-ce que ceux qui se lient directement à lui par leurs opinions ou par le soin de leur fortune; quand ils sont abattus, quand leur silence et leur tris-

tesse dans le monde annoncent qu'ils passent condamnation devant l'opinion publique, le gouvernement est alors bien faible; car ses ennemis ne trouvent plus même cette contradiction qu'on supporte d'autant plus volontiers qu'on la regarde comme un devoir ou du moins comme une bienséance.

En faisant la part des événements, il se passe certainement aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire. Quiconque a observé depuis douze ans sait que jamais les esprits ne sont animés jusqu'à manquer de cette prudence qui naît de la peur, à moins qu'il n'y ait mécontentement avoué dans la majorité des hommes en place; et toutes les crises de la Révolution ont été précédées par cette effervescence, cette curiosité active qu'on remarque en ce moment et qui existe de même sur tous les points de la France. Si la police est de bonne foi, elle doit avouer aujourd'hui à l'empereur qu'elle ne peut plus rien contre les paroles; toute sa capacité suffirait à peine pour les recueillir. On ne parle pas en ce moment d'un homme en place sans citer de lui une protestation contre telle ou telle mesure, ou sans qu'on répande le bruit qu'il est en disgrâce; de sorte qu'on pourrait demander : Qui est dévoué? qui est content? qui est en grâce? Le gouvernement de plusieurs serait menacé par cette disposition des esprits; le gouvernement d'un seul s'en tirera;

mais n'est-il pas remarquable que l'unité de pouvoir qui, bien calculée, devait ramener le calme et même un peu de cette légèreté confiante qui est dans le caractère français, grâce au procès de la conspiration, ait remis toutes les passions en mouvement. Il semble aujourd'hui qu'il n'y ait pas de plus grand intérêt que d'être instruit de ce qui se passe et se dit de plus secret. Aussi les précautions prises pour tromper la curiosité publique n'ont servi qu'à la rendre plus active et plus crédule. On sait et on croit certainement plus de choses qu'il n'y en a; mais j'affirmerais qu'il n'y a rien que l'on ne sache, nouvelle preuve que le mécontentement domine parmi les gens en place; car ce n'est jamais que par eux que les choses secrètes se révèlent.

J'ai dit au commencement de cette Note que je savais prévoir les événements, et qu'une fois accomplis la tournure de mon esprit me portait au dégoût plus qu'à la recherche des moyens nécessaires pour sortir d'une fausse position. Cet aveu me rendra plus hardi à prononcer sur les circonstances actuelles, puisqu'on pourra regarder ce que je vais écrire comme l'opinion d'un homme qui n'y entend rien.

1° De tous les sentiments, celui qui dure le moins et fatigue le plus vite, c'est l'admiration. Prétendre à l'admiration des étrangers et de la postérité est un calcul juste; compter sur l'admi-

ration de ceux qu'on gouverne est un calcul faux. Celui-là serait trop grand pour son siècle qui ne saurait pas faire entrer dans ses moyens de gouverner une certaine condescendance pour les opinions, l'amour-propre et même les préjugés de ceux qu'il est chargé de conduire. En ne consultant que la raison ou la force dans toute son étendue, il deviendrait despote, et le despotisme d'un seul est impossible en France. S'il s'y exerçait, ce ne serait que par une conséquence de la Révolution; son origine serait la garantie de son peu de durée.

2° Le bruit qu'on fait officiellement des royalistes, l'importance qu'on donne à des brochure qu'il faudrait défendre au lieu de les autoriser, parce que l'éloge de l'empereur ne doit pas se mêler à des accusations contre les Bourbons, et qu'il n'appartient pas à des hommes assez bas pour ne pas respecter le malheur de distribuer la louange et le blâme, tout cela déplaît aux Français qui ont un fonds de raison et de loyauté que la philosophie n'a pu détruire. Ainsi, qu'on les regarde comme raisonnables ou comme royalistes, est-il certain qu'on a mis en opposition des gens qu'il suffisait de laisser tranquilles pour qu'ils crussent naturellement que les changements dans la forme du gouvernement leur étaient avantageux.

3° Les militaires ne peuvent approuver qu'on

mette en jugement un général qu'ils estiment, et les généraux, en se soumettant aux formes de la monarchie, n'aiment pas qu'on révèle ainsi au public jusqu'où on les aurait poussés s'ils avaient montré de la résistance.

4°. Il ne pourrait donc rester au gouvernement que l'opinion des républicains; mais outre qu'il est impossible de supposer qu'ils approuvent la destruction de leur ouvrage, il suffit de voir tout l'intérêt qu'ils accordent à la position du général Moreau pour être convaincu qu'ils auraient volontiers saisi une occasion de former opposition, et qu'ils ne croient pas ce général lié au parti royaliste.

Ceci convenu, l'empereur peut se demander qui il a pour lui en ce moment; la réponse sera simple : personne. S'il avait connu d'avance l'effet que produirait un procès public, y aurait-il eu procès? non, sans doute. Alors, comment est-il servi par les gens en place, par ceux qui ont sa confiance, puisqu'ils n'ont pas prévu ce que les plus simples particuliers prévoyaient, ce que le bon sens annonçait, ce que l'opinion publique a indiqué d'elle-même dès le premier moment?

Ceci convenu encore, il faut sacrifier à l'opinion publique si on met intérêt à la ramener, ce qui n'est possible que par l'*excès de clémence d'une part et une juste sévérité de l'autre*; clémence pour ceux qui sont coupables ou ont été

livrés aux tribunaux comme tels; sévérité envers ceux qui, par des mesures mal calculées, des combinaisons personnelles, ont provoqué les dispositions haineuses de l'opinion publique et fait l'incroyable tour de force de mettre un général en prison pour en faire le rival de celui auquel, vingt-quatre heures avant, l'opinion n'en reconnaissait pas. Je suis loin de penser qu'il faille sacrifier ceux qui ont cru bien faire; ce n'est pas leur faute s'ils ne savent que ce qu'ils ont pratiqué pendant la Révolution, et jamais l'injustice ne me paraîtra un moyen politique. Mais leur éloignement des affaires produirait un changement total dans les dispositions de l'opinion. Il faut que quelqu'un ait tort.

Les hommes qui ont conspiré quinze ans ensemble doivent sans cesse fixer l'attention du chef de l'Etat; ils ne font rien sans motif. Lorsqu'on trouve, dans le mémoire du général Moreau, que des *hommes, célèbres dans la Révolution par leur patriotisme et dans les assemblées nationales par leurs talents*, lui ont offert, avant le 18 brumaire, de le mettre à la tête d'une journée pareille; lorsqu'on ne peut ignorer qu'ils faisaient au général Joubert une grande réputation pour s'en servir dans ce dessein, et qu'ils auraient décidé du sort de la France d'une manière semblable sans le retour d'Égypte, on reste dans la stupeur que des hommes en possession de disposer

de la France, qui calculent froidement les révolutions, qui ont l'art d'être de tous les mouvements sans être jamais hors du pouvoir ou de la faveur, qui peuvent toujours changer de langage sans être accusés de versatilité, ne soient pas les premiers sur lesquels le chef de l'État ait tourné toute son attention pour les réduire doucement au repos de la vie domestique. On leur croit du talent; ils en ont pour les révolutions, nul doute à *cela*; pour le mensonge, cela est encore hors de doute; mais pour administrer une monarchie, ils ont trop de passions, de souvenirs. Ils ont perdu tant de gouvernements en gagnant toujours personnellement quelque chose qu'ils n'appartiendront jamais qu'à leurs intérêts, et ne seront mus de bonne foi que par leurs vieilles opinions. Jamais, on peut le prédire, on ne verra sous leur influence l'esprit monarchique bercer mollement les esprits; ils ont une activité brouillonne qu'ils communiquent à toute la nation, un amour de nouveauté, un enthousiasme de petites choses et de grands coups d'Etat, un besoin de faire et d'agir, une niaiserie scientifique et des préjugés qui ne sont pas dans l'ordre du gouvernement d'un seul. Ce qu'ils emploieront de petits moyens pour arriver à un résultat qui se préparait par la seule force des choses gâtera toujours les meilleures combinaisons.

La preuve en est suffisamment acquise aujour-

d'hui. J'annonce l'opinion détestable au-delà de ce qu'elle a jamais été, parce qu'elle était autrefois à la merci des raisonnements sur lesquels on obtient de l'influence quand on veut et quand on sait, au lieu qu'elle est dans ce moment, comme dans tous les gouvernements monarchiques, une sensation contre laquelle on ne peut rien si on ne sait la détourner. Il faut que quelqu'un ait tort[1].

(1) M. Fouché fut choisi pour avoir tort. On supprima le ministère de la police; mais comme on ne supprima rien de ce qui rendait la police nécessaire, il fallut conserver le ministère et rappeler le ministre, pour avoir du moins l'unité. Mais, de la part de l'empereur, c'était peu connaître les hommes que de rappeler Fouché après l'avoir offensé; c'est cependant ce qu'il fit deux fois. Fouché finit par le livrer aux Anglais, au prix d'un ministère sous Louis XVIII.

NOTE XXVIII.

Août 1804.

Depuis quelque temps les dispositions de l'esprit public offrent si peu d'observations importantes à noter que je n'écrirais pas si je ne craignais de paraître négligent. On avait vu détruire le ministère de la police générale avec plaisir, parce que l'instinct suffit pour apprendre, même à ceux qui ne pourraient pas remonter jusqu'aux causes, qu'un ministère de la police générale est dangereux pour la liberté publique, pour le repos de celui qui gouverne, et que, n'ayant que très peu de fonctions déterminées, il doit tracasser dans tous les autres ministères pour se rendre redoutable et nécessaire. On a vu recréer avec plaisir le ministère de la police générale, parce que chacun a senti que, dès qu'on restait dans les voies où ce ministère était entré avant sa suppression, l'unité dans cette partie valait beaucoup mieux que deux ou trois polices divisées, redoublant d'activité pour se faire valoir et faisant ressentir à tout le monde les effets de leur rivalité et de leur agitation. Il n'y a point de question simple en politique; on ne peut pas

dire : Faut-il ou ne faut-il pas un ministère de la police générale? Lorsqu'il y en a eu un, s'il a été quelque temps entre les mains d'un homme habile, il aura si bien arrangé les choses qu'on sera persuadé qu'on ne peut se passer de lui. Or, M. Fouché est certainement un homme habile, comme le sont tous les hommes de pouvoir qui ne pensent qu'à eux; et s'il lui était possible de se séparer du passé, d'entrer de bonne foi dans des doctrines qui ne sont pas les siennes, de croire qu'il n'a pas besoin d'être assez fort pour se défendre contre les vues ultérieures du gouvernement qui l'emploie, il est incontestable qu'il rendrait de grands services, parce qu'il voit les choses d'assez haut et qu'il n'a point de niaiserie dans l'esprit. Mais il a deux prétentions qui me paraissent extrêmement dangereuses : la première, d'être *l'œil* du gouvernement, ce qui mettrait à sa disposition le *bras* du gouvernement, c'est-à-dire du chef de l'Etat; la seconde, de tenir entre ses mains l'étendard du parti jacobin, afin de répondre, dit-il, de toutes les démarches de ce parti. Il me semble que lorsqu'on tient l'étendard des jacobins, ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de le briser; mais ce n'est pas ainsi que doit l'entendre un ministre de la police. Il lui faut nécessairement des partis; s'il n'y en avait pas, il faudrait qu'il en inventât ou qu'il convînt de son inutilité. M. Fouché est complétement revenu

de tout ce qui peut s'exécuter par le peuple; il a trop d'esprit pour n'avoir pas senti le danger de le faire ou de le laisser intervenir, pour quelque cause que ce soit; ainsi l'empereur peut avoir toute tranquillité à cet égard; mais en même temps M. Fouché ne veut pas livrer et ne livrera jamais la Révolution. Tous les hommes de ce bord le sentent si bien qu'ils ne comptent que sur lui pour les protéger et pallier leurs fautes aux dépens des royalistes, ce qui est toujours possible à celui qui exerce ce ministère; car *l'œil* se ferme ou s'ouvre selon qu'il veut voir ou ne pas voir. Il ne faut donc pas s'étonner que son retour à la police ait mis du calme dans le vieux parti dont il se vante de tenir l'étendard. M. Fouché continue d'ailleurs de jouer avec succès le rôle qu'il avait adopté pendant son éloignement, en se présentant comme conciliateur; et les royalistes sont si faciles aux moindres séductions que je ne serais pas étonné de les voir se ranger parmi les clients de l'homme qu'ils ont regardé longtemps comme leur plus cruel ennemi. En résultat, sa rentrée au ministère n'a jusqu'à ce moment produit que du bien; on lui doit l'amélioration qu'on remarque dans l'opinion publique, amélioration qui serait même plus sensible si le *Moniteur* n'avait pris depuis quelque temps à tâche d'accuser l'esprit de Paris. Il est certainement étrange qu'un journal officiel se mette à

batailler contre l'esprit d'une ville, car on ne voit pas à quoi cela peut aboutir, si ce n'est à montrer que le chef de l'État n'est pas content; et quand cela est, il ne faut pas l'avouer publiquement, puisque c'est donner triomphe sur soi à ceux qui veulent vous tourmenter, et entourer d'une importance réelle des bruits qui sans cela n'auraient pas de consistance. Voyons après tout ce que c'est que l'esprit de Paris.

Dans tous les pays où on veut du crédit public, du commerce, des sciences et des arts, c'est-à-dire dans presque toute l'Europe, l'esprit des capitales est républicain, non par principe ou par calcul, mais par la force même des choses. Paris était républicain bien avant la Révolution; l'égalité la plus entière y régnait entre toutes les classes; la noblesse, la finance, les hommes de mérite ou censés tels ne formaient qu'une société; le luxe, l'esprit, le scandale étaient les seuls moyens de s'y faire remarquer; on y rougissait de toute autre distinction; et l'opposition à la cour était généralement regardée comme une preuve d'indépendance et de grand caractère. Paris est encore de même aujourd'hui; à cet égard il ressemble à Londres, à Berlin, à toutes les capitales; et ce n'est jamais dans l'entassement de sept à huit cent mille hommes agités de projets, d'espérances, tourmentés par les plaisirs, l'ennui, la misère et le luxe, qu'il faut espérer

de trouver un esprit favorable à la stabilité et aux institutions dont la monarchie a besoin pour se soutenir.

L'ancien gouvernement est tombé devant une fausse opinion publique, et cette fausse opinion s'était formée, fortifiée dans Paris bien avant de se répandre sur toute la France. En bonne politique, je crois que c'est un grand tort de voir toute une nation dans la capitale; et puisque les progrès de la civilisation et les faux systèmes d'admiration ont formé ces grands entassements, on doit les surveiller, tendre à diminuer le nombre de ceux qui y résident sans aucun moyen d'existence, parce qu'ils sont seuls véritablement dangereux; et du reste ne jamais laisser croire qu'on regarde l'opinion d'une ville comme l'opinion d'une nation. Je le repète, l'esprit de Paris est de sa nature contraire à toutes les institutions monarchiques; il est républicain avec des mœurs qui exigeraient la verge du despotisme, mélange bizarre dont la Révolution nous a montré les dangers et les résultats.

Tout ce qu'il y avait de déréglé dans l'opinion en 1789 existe encore aujourd'hui, excepté dans quelques têtes sérieuses qui n'auront de longtemps une grande influence. C'est en vain que la police surveillera les livres nouveaux; les livres du dix-huitième siècle suffisent et suffiront encore longtemps au mouvement des passions, c'est-à-

dire jusqu'à ce qu'une nouvelle philosophie sociale s'empare d'une nouvelle génération. Il est peu de réimpressions d'anciens livres qui ne me soient adressées; en les parcourant, je suis toujours émerveillé de voir que tous ces écrits sont en réalité des libelles contre le système actuel du gouvernement : les uns attaquent la religion, les autres le pouvoir; ceux-ci les distinctions, ceux-là les motifs d'obéissance; partout l'autorité est présentée comme une tyrannie et la soumission comme un esclavage. L'administration n'y est pas plus ménagée; c'est toujours le grand système de laisser faire et de laisser passer, retourné dans tous les sens; point de douanes, point d'impôts indirects : en un mot, en politique, en morale, en finances, tous les livres du dix-huitième siècle sont une satire de ce qui existe, car ce qui existe est le possible, et les écrivains philosophes n'ont prêché que l'impossible. C'est cependant au milieu de ces idées d'opposition, de ces idées qui ont séduit jusqu'à des rois, que tous les Français sont et seront élevés; c'est au milieu de ces principes incohérents qu'il faut recréer l'esprit de la monarchie. Cela n'ira point aussi aisément qu'on le croit, parce qu'on ne pense à surmonter chaque résistance qu'à mesure qu'on la sent, sans s'occuper de chercher d'où vient qu'il y a un fonds général de résistance qui se reproduit sans cesse et sous toutes les formes.

Je vais faire un aveu qui peut donner une juste idée de l'effet singulier que produisent les livres philosophiques : il m'arrive quelquefois, comme à tout le monde, de ne pas approuver toutes les mesures du gouvernement ou de l'administration; eh bien! quand je suis mécontent, malgré mon aversion innée pour les folies du dix-huitième siècle, je ne trouve pas les livres philosophiques de cette époque aussi fous qu'à l'ordinaire; ces brillantes déclamations en faveur de la liberté, cet esprit d'opposition qui fait leur unique mérite, ne me paraissent plus aussi ridicules ; et j'ai pour ainsi dire besoin d'un effort pour sentir tout ce qu'elles renferment de faux et de dangereux.

Qu'on juge d'après cela de l'impression que ces livres font sur les jeunes gens et de l'esprit général qu'ils entretiennent en France. On objectera que de vieux philosophes sont sincèrement attachés au gouvernement; oui, par leurs intérêts; mais le gouvernement peut-il donner à tous des intérêts personnels qui balancent l'effet des fausses opinions? Et pour en revenir à l'esprit de Paris, quel homme froid et observateur n'a pas remarqué que, lorsqu'il y a beaucoup de places à donner et que toutes les espérances sont actives, on n'entend partout que l'éloge du gouvernement; les places sont-elles données, dix mille espérances trompées chantent la palinodie et l'on n'entend

plus que des murmures appuyés sur de faux raisonnements.

En rendant justice à l'esprit de conciliation avec lequel M. Fouché est rentré à la police, je suis loin d'approuver sa commission pour la liberté de la presse; c'est voir trop en petit ce qui aurait besoin d'être vu en grand. Il y a longtemps que, dans mes Notes, j'avais parlé du rétablissement d'*une Intendance de librairie* comme utile à ce commerce et comme bien plus utile encore à une bonne direction de l'esprit public. C'est surtout le moyen de surveiller les livres déjà anciens, les plus dangereux de tous, puisqu'ils font la satire la plus forte et la plus séduisante de ce qui existe, et qu'ils engagent jusqu'à l'amour-propre à se moquer de l'autorité. Par cette intendance, sans effort et sans bruit, on arriverait peu à peu à dominer la librairie, à diminuer le nombre des anciens mauvais livres, en accordant des priviléges aux réimpressions coûteuses de ces mêmes livres, priviléges en vertu desquels on s'opposerait, sous prétexte de l'intérêt du commerce, aux réimpressions à bas prix qui mettent tous ces dangereux ouvrages à la portée de la multitude. Des encouragements accordés à propos à d'utiles entreprises, quelques sacrifices d'argent avec lesquels on culbuterait aisément des entreprises dangereuses, l'imprimerie et la librairie reformées en corporation, et le gouvernement

pourrait recréer une morale publique sans qu'il fût question de censure, censure qu'on ne peut d'ailleurs exercer sur les livres déjà anciens; mais il est facile de les rendre rares, de les perdre de réputation, de dégoûter les libraires d'en tenter la réimpression, et cela toujours au nom de l'intérêt du commerce, prestige avec lequel on est aujourd'hui certain d'amener les esprits à tout approuver.

Cette intendance de la librairie, comme je la comprends, doit même présenter au chef de l'Etat un avantage qu'il n'est plus permis de négliger, et que la manie générale du bel-esprit a rendu nécessaire. Je regarderais comme très utile que chaque mois l'empereur reçût un rapport particulier sur les ouvrages qui s'imprimeraient en France, rapport qui contiendrait une analyse rapide et bien faite de tout livre qui mériterait d'être connu, et un jugement sur son mérite, son danger ou son utilité. Tous les ans l'empereur recevrait également une récapitulation de ces mêmes rapports, avec des observations sur l'accueil fait par le public aux différents ouvrages, ce qui mettrait sans cesse le chef de l'Etat à même de connaître les véritables progrès de l'esprit public et lui offrirait la possibilité de donner à propos de ces récompenses qui flattent d'autant plus les hommes de lettres qu'elles sont d'accord avec l'opinion du moment et semblent préjuger celle de la postérité.

Voici, je crois, les seules conditions possibles aujourd'hui pour dominer ceux qui font des livres, pour les bien connaître, établir sur eux une surveillance qui n'ait rien d'inquisitorial, être plus que personne dans son royaume instruit des progrès ou de la décadence de la littérature morale et politique, et faire compter son jugement pour tout aux hommes qui, à l'abri des places importantes qu'ils occupent dans l'Etat, impriment des folies, trop certains que la critique ordinaire n'ira point s'attaquer à eux. Mes idées vont plus loin que ce qu'on appelle la commission de la liberté de la presse; il est vrai qu'on peut créer une commission de ce genre à volonté, rien n'étant plus facile que de proclamer l'arbitraire; la difficulté est d'en savoir faire usage; une difficulté plus grande est de savoir à qui le confier; car cet arbitraire que tous les gouvernements regardent comme une ressource tourne aussi souvent contre eux que pour eux. On s'en passe en Angleterre; c'est ce qui fait qu'on ne peut s'y passer d'habileté; et lorsque j'entends parler pour la France d'un gouvernement à l'instar de l'Angleterre, je me demande toujours si, en l'adoptant, on renoncera en France à l'arbitraire; si on n'y renonce pas, on n'aura pas le gouvernement anglais, c'est-à-dire l'habileté de tout conduire légalement, du moins en apparence.

Ces considérations générales m'ont écarté de

l'esprit public du moment qui n'est pas bon, mais qui est bien moins agité qu'il ne l'était il y a un mois. Les mouvements de la Bourse pourraient faire croire que les dispositions peu amicales du continent produisent beaucoup d'effet à Paris; on se tromperait en jugeant la capitale par les agioteurs, comme on se trompe en jugeant la France par Paris. On ne croit pas dans ce moment qu'il soit question d'une guerre continentale; mais on est bien persuadé que, si elle pouvait se rallumer, la France en aurait décidé les résultats avant même que les puissances étrangères fussent d'accord sur le but qu'elles se proposent. Si les puissances continentales sont quelque jour dangereuses pour nous, c'est lorsqu'elles connaîtront la politique qu'elles doivent adopter, sans que l'Angleterre soit obligée de la leur apprendre; et à la manière dont les choses sont conduites en Europe, il me paraît devoir se passer bien du temps avant que cette instruction se propage. Quelle étrange chose que le monde quand il a perdu sa routine!

NOTE XXIX.

Octobre 1804.

Il y a certainement trop de bonté de la part de l'empereur à s'informer si j'ai quelque sujet de mécontentement[1]. Si j'en avais, ce ne pourrait être que par les vieux révolutionnaires; alors je n'oublierais pas que si j'ai promis vérité, parce que c'est tout ce qui est en moi, on m'a promis garantie contre eux, parce que c'est tout ce dont j'ai

(1) J'avais été près de deux mois sans écrire. On trouvera par la suite des Notes à plus de deux mois de distance; on ne doit pas en conclure que ce temps se soit écoulé sans communications, mais qu'il y a eu des communications verbales, des lettres pour des affaires particulières, et même des Notes se rattachant à des faits, des projets ou des circonstances qui ne se rapportaient à aucun intérêt général et ne méritaient pas d'être conservées. J'ajouterai que, ne pensant pas, en 1817, qu'un jour je ferais imprimer cette correspondance, je ne pus refuser au docteur Stoddart quelques Notes qu'il fit insérer dans un journal anglais. Je ne regrette que celle relative à un article sur Tibère, de M. de Chateaubriand, imprimé dans le *Mercure de France,* et dont l'application faite à Bonaparte excita en lui une colère que je fus assez heureux par calmer, en m'appuyant sur des considérations qu'on présente rarement aux pouvoirs qui se croient offensés, et qu'il comprit.

besoin. A cet égard je ne fléchirai jamais, je ne serai même jamais prudent, parce que je les méprise par habitude et que je ne les crains personnellement que par occasion. Il m'est égal d'appeler monseigneur un homme à qui l'usage accorde ce titre; je suis même content que l'usage ait prononcé, car les flatteurs l'appelleraient Dieu et les honnêtes gens ne sauraient comment l'appeler; aussi ne m'arrive-t-il jamais de manquer aux formes. Mais si je réfléchis, si j'écris, si je cause, les formes n'empêchent pas le fond des choses, et c'est le fond des choses qui déplaît à ces messieurs. J'en donnerai un exemple dans cette Note, après avoir rappelé, avec tout le respect possible, que si je suis quelquefois longtemps sans écrire, ce n'est pas ma faute; je ne pourrais dire moi-même comment cela arrive. Ou l'esprit n'est pas toujours porté à observer, ou les rapports entre l'opinion publique et le gouvernement n'offrent pas périodiquement des modifications assez sensibles pour qu'il y ait intérêt et instruction à les saisir.

Les dispositions de l'opinion publique ont toujours été en s'améliorant depuis ma dernière Note. L'ascendant de l'empereur sur l'Europe, ascendant qui s'accroît par les efforts tentés pour le détruire, est vivement senti par les Français. Il y a dans le mot gloire, comme dans tous les mots qui ont traversé les siècles avec honneur, quelque

chose de vrai et quelque chose d'idéal, par conséquent de quoi satisfaire les hommes raisonnables et de quoi séduire les imaginations vives. En faut-il davantage pour entraîner les esprits? On s'accoutume avec moins de peine à obéir à celui qui voit des souverains à sa cour, et dont la politique remue les princes les plus élevés en puissance. Dès que le titre d'empereur, donné au chef du gouvernement français, est reconnu par des rois, de simples particuliers sentent qu'il y aurait de l'enfantillage à le repousser. « Je n'ai point deux « cent mille soldats à ma disposition, » est une objection vraie; et combien de gens les auraient qui ne sauraient qu'en faire? Chaque jour voit donc diminuer les petites oppositions qui suivent nécessairement les choses nouvelles et cessent naturellement quand ces choses nouvelles, à force d'être reproduites, ont pour elles l'autorité de l'usage. Aux idées qui règnent aujourd'hui, il est facile de prévoir que la présence du Pape à Paris aura une grande influence sur l'effet du couronnement. Si on ne tourmente pas l'opinion publique en mettant plus de zèle que d'adresse dans le soin de la former, on la verra d'elle-même se livrer à toutes les espérances. Règle générale, on ne lutte que contre les choses qui peuvent se détruire; on cède à celles dont la durée paraît éternelle ou on s'en éloigne; personne ne va de sang-froid se briser contre. Si on se sert du Pape comme

d'un moyen, ce sera beaucoup, et pourtant ce ne sera qu'un moyen; si on s'en sert comme d'une solution, ce sera une grande tentative. L'empereur va donc prendre ici une résolution fort importante. Le Pape est une solution si la France est catholique; si la France est philosophique, ce n'est qu'un moyen; même en ne s'attachant qu'à l'effet du moment, il est hors de doute qu'il sera prodigieux.

Les révolutionnaires et les philosophes redoublent d'activité, ils jouent leur jeu; mais le hasard veut que je me trouve pour quelque chose dans cette partie; et je dois en parler parce qu'il est bon que l'empereur sache qu'on est inquiet de savoir si je joue en son nom ou au mien, et qu'on s'obstine à douter, quoique je dise partout parce que cela est vrai, que je ne joue que pour moi.

J'ai toujours eu pour règle qu'il faut séparer le gouvernement de la Révolution, c'est-à-dire accepter ce qu'il y a d'accompli dans les événements et condamner les principes. Tous mes écrits ont été dirigés dans ce sens et on s'y était comme accoutumé. Cependant la police vient de faire semblant d'arrêter à la poste *le Mercure* du 6 octobre, pour un article fait par moi; et, ce qui est assez singulier, publié la veille du jour où l'empereur a bien voulu me faire donner la certitude de la place que je lui avais demandée pour mon ami, ce qui prouve du moins que l'article ne m'a pas

brouillé de ce côté. Je dis que la police a fait semblant de faire arrêter *le Mercure* à la poste, parce qu'elle savait bien qu'il était parti lorsqu'elle a donné l'ordre. C'était une tentative[1].

Est-il permis de faire imprimer de mauvais livres et n'est-il pas permis de les réfuter? telle est la question. On dit qu'il ne faut pas de querelle, soit; mais un mauvais livre est une attaque contre la société; la querelle commence le jour de sa publication; et si les révolutionnaires prétendent au bénéfice du repos, pourquoi attaquent-ils? C'était un mauvais livre que l'*Esprit de Mirabeau*, et il ne m'a pas été difficile de le prouver. C'est

(1) En acceptant les rapports que l'empereur a voulu établir entre lui et moi, j'ai continué à travailler dans les journaux comme une garantie pour ma réputation d'honnête homme; il devenait ainsi impossible de faire admettre par qui que ce fût que j'écrivisse dans un sens pour le public et dans un sens opposé pour l'empereur; il aurait été le premier frappé de ce contraste, et un mépris bien mérité aurait mis un terme à cette correspondance. Je ne voulais pas rompre à ce prix. Une guerre venait de s'ouvrir entre M. Fouché et moi, par suite de la disgrâce qu'il avait éprouvée, et dont il ne pouvait ignorer que je fusse l'auteur, le cabinet particulier de celui qui règne échappant rarement aux investigations du ministre de la police. En faisant tardivement arrêter le *Mercure de France* pour un article de moi, M. Fouché tâtait ma position et me décochait son manifeste. Cette guerre fut poussée de sa part jusqu'à la fureur; les conséquences en retombèrent une seconde fois sur lui, sans qu'il y eût la moindre animosité de ma part, ainsi qu'on le verra.

de même un bien mauvais livre que les *Mémoires de M. Bailly*, dont le compte-rendu par moi a attiré l'attention de la police. Dans mon article, j'établissais comme vérités incontestables : 1° qu'il y a anarchie toutes les fois que l'opinion ignore où est véritablement l'autorité, et que par conséquent il y a eu anarchie en France depuis 1789 ; 2° qu'une grande erreur des patriotes de 89 a été de croire que, dans une monarchie, un magistrat quelconque pût être quelque chose quand le monarque n'était rien, puisque le respect de forme qui environne les gens en place tient toujours au respect accordé au chef de l'Etat ; 3° qu'il est ridicule, dans une monarchie, de discuter qui est le premier du pouvoir civil ou du pouvoir militaire, puisqu'il n'y a pas des pouvoirs civils et des pouvoirs militaires, mais des autorités civiles et des autorités militaires, et que le monarque, roi ou empereur, étant chef suprême, peut régler à volonté leur subordination selon les circonstances. Enfin, en réfutant un ouvrage plein d'assertions fausses, j'ai développé quelques-uns des principes sans lesquels le gouvernement monarchique n'existerait que comme une fiction. J'avouerai, avec ma bonhomie ordinaire, que je savais bien que les *Mémoires de M. Bailly* étaient publiés dans un motif général d'opposition, parce que c'est l'usage ; mais j'ignorais alors les motifs particuliers.

Il y a en a deux : 1° Dans la cérémonie du cou-

ronnement, la préséance sera-t-elle pour les fonctions militaires ou pour les fonctions civiles ? Il est clair que messieurs de la Révolution, qui sont fonctionnaires civils, craignent d'être mis en seconde ligne, et qu'ils ont voulu savoir si mon opinion venait de plus haut. Les pauvres sires ! ils seront trop heureux d'accepter la place qu'on leur donnera ; et cela m'est fort égal à moi, qui ne leur donnerais pas plus la seconde que la première. Où la vanité va-t-elle se nicher ? Que j'avais raison de prédire à l'empereur qu'il aurait à cet égard de beaux combats à soutenir !

2° Quand l'empereur viendra à Paris, il faudra lui présenter les clefs de la ville ; et M. Bailly, dans ses mémoires, se vante d'être le premier qui ait refusé de fléchir le genou en présentant au roi les clefs de la ville de Paris. Je n'avais pas non plus deviné cette analogie ; je n'y avais pas même pensé, tant je suis persuadé que l'empereur trouvera, quand il le voudra, quelqu'un pour les lui présenter à plat ventre. Les fiertés de ce temps-ci ne sont pas fières ; c'est pourquoi elles se mettent en commun, et font toujours une affaire de parti des choses particulières. J'avais blâmé M. Bailly de s'être mis en insurrection contre un usage établi, parce qu'il n'en avait pas le droit ; qu'en voyant son magistrat manquer au respect dû au souverain, le peuple s'était cru le droit de garder son chapeau devant Louis XVI ; et j'en avais con-

clu avec raison ce que j'ai dit plus haut, savoir : qu'il y a folie de la part d'un magistrat à croire être quelque chose quand il réduit le monarque à n'être plus rien. Tout se tient en politique ; les usages en apparence les plus indifférents cachent une utilité réelle; ils sont les seules règles de bienséance du peuple. Sans doute on l'a senti en Angleterre, puisque le cérémonial à l'égard du roi est resté ce qu'il était autrefois, quoique le pouvoir royal y ait subi de grandes modifications. Je présume qu'on n'était pas fâché non plus d'exciter quelques hommes du peuple à rester la tête couverte devant le Pape, accoutumé à voir à Rome tous les genoux fléchir lorsqu'il passe. Qu'on se persuade bien que les révolutionnaires ne font rien sans motifs, et que toute leur habileté consiste à savoir intéresser le gouvernement dans les choses même qu'ils font contre lui.

Que disait-on en effet contre mon article? Que les partisans de la Révolution se réunissent franchement au gouvernement impérial, qu'il ne faut pas exciter leurs regrets et leurs craintes, et que je les ai trop peu ménagés. On a tort; je n'ai attaqué que les principes révolutionnaires, et cela à l'occasion d'un mauvais livre qui sera beaucoup lu à cause des diverses célébrités attachées au nom de l'auteur. Pourquoi troublent-ils la cendre des morts? S'il est permis de corrompre l'opinion, de prêcher la révolte par volume, et s'il n'y a de mal

qu'à opposer la raison aux extravagances jugées par l'événement, il faudra répéter ce qu'on disait avant la Révolution, qu'en France on en veut bien plus à ceux qui sonnent le tocsin qu'aux incendiaires. Nous sommes un certain nombre d'écrivains qui faisons un drôle de métier. Il ne nous revient que des inimitiés personnelles de notre amour pour la vérité, et cependant nous ne pouvons y renoncer. Nous sommes toujours en opposition, et cependant nous ne nous opposons à rien ; seulement nous jugeons les situations politiques comme on juge les coups d'un jeu qui a ses règles convenues, et c'est en cela que nous sommes l'opposé des révolutionnaires; car ces messieurs veulent toujours juger par des règles qui ne sont pas applicables.

Ils ont eu constamment la prétention de limiter le pouvoir. En 1789, ils l'ont tué au lieu de le limiter, et il en est résulté l'effroyable tyrannie de la Convention. Ils voulaient limiter le pouvoir par l'établissement de trois consuls; puis encore lors du consulat à vie ; et cependant, eux toujours en place, toujours limitant, nous voici arrivés au pouvoir absolu. A quoi cela tient-il, si ce n'est à l'ignorance où ils sont d'une grande vérité politique que nos aïeux n'ignoraient pas? On limite le pouvoir par des institutions; quand on ne lui oppose que des doctrines incompatibles avec son existence, on le tue s'il est faible, on le force à

exagérer ses moyens s'il est fort. Toutes les chances de la Révolution se retrouvent dans l'un ou l'autre de ces résultats, et certainement nous sommes à une époque où on n'enchaînera pas le pouvoir avec des maximes tirées de la Révolution. Si ceux qui l'ont faite étaient de bonne foi, ils n'exigeraient pas qu'on sacrifiât à leur amour-propre les seules doctrines compatibles avec le gouvernement d'un seul, et au lieu de lutter d'avance contre l'arrivée du Pape, ils diraient à l'empereur :

« Ceux qui veulent tout comme autrefois sont « fous ; ceux qui ne veulent rien comme autrefois « sont fous ; ceux qui veulent assembler des cho« ses contradictoires sont plus fous encore. Il faut « savoir flatter l'opinion dans les choses qui la ré« veillent, ou ne pas la réveiller sur les choses « qu'on ne veut pas lui accorder. Garderons-nous « un calendrier républicain qui n'est plus bon « aujourd'hui qu'à prouver qu'il y en a deux, « lorsque le Pape est attendu à Paris pour une cé« rémonie qui n'est pas du tout républicaine ? « Quelques faveurs accordées à la religion seraient « convenablement placées dans une circonstance « où les philosophes même en saisiraient le motif, « et des grâces distribuées sans considération de « parti n'annonceraient-elles pas une séparation « entre le passé et l'avenir ? C'est parce que vous « êtes plus fort que la Révolution qu'il faut l'a-

« néantir dans ses principes, autrement elle se ré-« veillerait à la première occasion favorable. Il est « juste que nous puissions défendre nos person-« nes; dès que nous nous sommes trouvés plus « puissants que les lois, une autre destinée s'est « ouverte pour nous; mais défendre nos person-« nes ou défendre nos doctrines sont deux choses « différentes; et tout ce que nous demandons, « c'est de ne pas permettre qu'on nous attaque « sans nécessité. »

L'empereur répondrait : « Ne provoquez donc « pas, » et la paix serait faite entre les partis autant qu'il est possible de la faire; mais tant qu'on imprimera de mauvais livres, on s'attirera de fâcheuses réponses. Il est vrai qu'il restera à ces messieurs la ressource des calomnies et l'accusation banale, renouvelée en ce moment contre moi, de demander le rétablissement des jésuites. Il me semble que je ne suis pas assez bête pour demander à l'opinion publique le rétablissement d'une institution dans un pays qui a un gouvernement; et si je croyais possible et nécessaire le rétablissement de cet ordre, je sais bien à qui je m'adresserais. J'avoue mon ignorance sur ce point : les jésuites ne sont pas de mon temps; toute théocratie ne me paraît plus du nôtre; la liberté des cultes ne peut plus être contestée; un conquérant doit en faire profession. Voici toutes mes idées à l'improviste sur cet ordre; car je n'ai jamais été

conduit par aucune étude à m'en occuper, pas plus que des jansénistes.

Je reviens aux dispositions de l'opinion publique, et je vais expliquer de la manière la plus positive pourquoi elle a été en opposition violente, pourquoi elle revient. J'avoue qu'il m'en coûtera.

Il y a une morale pour les particuliers, et cette morale ne transige pas; il peut y avoir pour les gouvernements une haute politique. Si ce qu'on appelle un coup d'état est nécessaire, le gouvernement seul le sait et l'ose; c'est à ses risques et périls; mais l'éclat d'un coup d'état frappe les particuliers d'épouvante, leur morale s'alarme, la frayeur les éloigne; ce résultat est inévitable; il en a été de même dans tous les temps. Aucun homme gouvernant dans des circonstances difficiles n'y a échappé, et on ne doit pas s'en plaindre. Malheur à la nation où tous les individus seraient capables de calculer s'il est des circonstances et dans quelles circonstances la force ou l'adresse peut s'élever au-dessus de la justice; cette nation ne serait pas gouvernable. L'Italie a été dans cette position, et la naïveté de Machiavel est peut-être plus étonnante encore que son génie. Quel siècle que celui où on pouvait prétendre à l'estime générale en faisant un tel ouvrage! Il faut aux individus la probité de leur situation, et le gouvernement ne doit jamais en exiger le sacrifice, même

quand elle est momentanément contre lui. Je dis momentanément, parce que la division entre l'opinion et le gouvernement a été la conséquence d'un fait, et ce qui me ferait croire à moi ce fait sans nécessité, c'est qu'il n'a rien ôté, rien ajouté à ce qui était positivement. Or, il était incontestable que la France ne voulait plus du pouvoir de plusieurs, ni de pouvoirs mis en élection et en délibérations; que tout père de famille veut finir ses jours tranquillement et jouir de ses propriétés à l'abri de lois plus stables que celles de la Révolution; que les jeunes gens au contraire veulent de l'activité; que les royalistes ne conspiraient pas, et la preuve en est acquise incontestablement; en un mot, que tout le monde sent que nous avons assez offensé l'Europe pour qu'il soit indispensable de ne rien perdre de nos moyens afin de conserver notre ascendant; par conséquent tout ce qui a produit le gouvernement impérial survit. Dès lors l'effet du temps a dû ramener les esprits; la politesse des souverains qui viennent nous visiter et l'arrivée annoncée du Pape ont fait penser que tout se conciliait; peu à peu la France a repris cette sécurité étonnante qui la porte toujours à croire que ce qui est passé est passé, et qu'il ne faut plus songer qu'à l'avenir. A vrai dire, c'est aussi l'esprit de l'Europe; j'entends de regarder le passé comme passé; car, pour l'avenir, personne n'y songe.

NOTE XXX.

Décembre 1804.

Depuis un mois il aurait été difficile de saisir l'esprit public; il variait du jour au lendemain, quelquefois du matin au soir, ou, pour mieux dire, il n'y avait pas d'opinion dominante. L'époque du couronnement avait agité les esprits. Pour démêler l'impression qu'avait pu faire un acte aussi imprévu dans nos mœurs, il fallait un moment de calme. Nous en jouissons maintenant; aussi peut-on risquer quelques réflexions sur le passé et quelques conjectures sur l'avenir.

A l'exception de quelques hommes qui ont assez de sens et d'études pour ne pas mépriser l'expérience des siècles, et qui se tiennent assez loin des événements pour n'en être pas entraînés, on peut dire que les Français roulent sans cesse entre deux systèmes contradictoires également nés dans le dix-huitième siècle, et qui ont pour auteurs J.-J. Rousseau et Voltaire. Autant ces deux écrivains se détestaient, autant leurs élèves respectifs, tout en les réunissant dans leur admiration, sont opposés entre eux dans leurs désirs, dans leurs espérances et dans la manière d'exprimer leurs

sentiments. Les têtes ardentes, les âmes vives et désintéressées, les partisans du beau idéal en politique sont rangés sous les enseignes de J.-J. Rousseau, et prennent le haut bout toutes les fois qu'il est question de république, d'égalité, de souveraineté du peuple. C'est leur idée dominante; ils la retournent dans tous les sens, essaient de la rattacher à tous les événements. Une révolution populaire à la Chine ne leur serait pas indifférente. Comme tous les hommes qui ne sont sûrs ni de leurs doctrines ni de leur morale, ils sentent le besoin de se rassurer par le nombre des complices. Ils ont employé jusqu'à l'illusion dont ils se berçaient eux-mêmes pour persuader aux autres que les concessions qu'ils faisaient à Bonaparte ne seraient que passagères. S'ils consentaient à l'exalter, c'était à condition qu'il serait le fléau des rois, et que la monarchie ne prendrait racine ni dans les idées, ni dans les sentiments. Le couronnement les a déconcertés; la présence du Pape leur est suspecte; les formes anciennes leur inspirent de l'horreur; les expressions *mon peuple, mon trône*, les irritent d'autant plus qu'ils croyaient avoir trouvé dans leur égalité un moyen de perfectibilité pour l'espèce humaine. Il y a de la bonne foi dans quelques-uns de ces hommes. Placés trop bas pour avoir pu juger le monde, ils ne connaissent la politique que par les livres, et, comme ils ne l'auraient jamais connue sans les livres, ils

ont une conviction que rien ne peut ébranler. Ces hommes ont dans le cœur un mécontentement d'autant plus vif qu'ils cherchent à le dissimuler; ils sont à la fois irrités et silencieux.

Les élèves de Voltaire, au contraire, c'est-à-dire toute la France sans mœurs, depuis le noble jusqu'au laquais, ne sont pas intérieurement mécontents et sont très bavards. Accoutumés à ne rien respecter; à tourner en dérision la religion, l'expérience et le pouvoir; à ne voir dans les événements les plus importants que le côté qui prête à la moquerie, ils rient de tout, non par gaîté, mais pour faire preuve d'esprit; ils se mettent en opposition avec le retour de l'ordre, non par haine, mais pour faire preuve d'indépendance. Certainement s'il est quelque chose de sérieux au monde, et par les souvenirs du passé et par les conséquences qui peuvent en résulter pour l'Europe, c'est le spectacle auquel nous assistons. Les rois n'ont pas deviné ce qu'était la Révolution française; ils ont reculé devant elle et se trouvent aujourd'hui trop heureux d'admettre dans leurs rangs celui qui se charge de la dominer. Quelles suites cela ne peut-il pas avoir! Il ne faut pas se le dissimuler, la force qu'il a fallu pour arriver là est peut-être plus menaçante que rassurante pour les rois; mais quand le danger presse de toutes parts chacun court au plus prochain moyen de salut. Les élèves de Voltaire ne jettent pas tant de pen-

sées dans l'avenir; ils s'arrêtent aux apparences; de là ce déluge de calembourgs répétés, commentés, augmentés dans les rues comme dans les salons. Cela me rappelle toujours les plaisanteries des *Actes des Apôtres*, opposées au torrent de la Révolution, sous le prétexte qu'en France personne ne résiste au ridicule. Est-ce qu'il y a du ridicule quand il n'y a plus de mœurs fixées? Le ridicule serait aujourd'hui un moyen de succès s'il aidait un homme à sortir de la foule. On se tromperait beaucoup en voyant un mécontentement réel dans ce bavardage; il n'annonce qu'une nation légère, si corrompue par une fausse philosophie et par des spectacles ignobles qu'elle a pu seule donner au monde l'exemple de tous les plaisirs succédant sans transition à tous les massacres; une nation débarrassée de Robespierre faisant chanter sa délivrance par des cabotins, au lieu de se précipiter dans les temples pour en remercier le ciel. Ce moment a été décisif pour l'observateur. Il a révélé tout ce qu'on pouvait faire des Français et jusqu'où peut tomber une nation qui n'a plus de doctrines, plus d'institutions, qui brise la tyrannie pour se livrer au plaisir, et ne veut du pouvoir que ce qui peut l'amuser. Il en résulte certainement que cette nation est facile à conduire au jour le jour; mais que pour lui rendre des mœurs et de la raison il faudrait un gouvernement qui osât l'entreprendre; et ici je m'explique.

Pour donner aux Français quelque chose de sérieux, il faudrait leur rendre une action sur leurs propres destinées, car il est remarquable que la légèreté qu'on nous reproche s'est développée depuis le ministère du cardinal de Richelieu, et surtout depuis que le cardinal de Mazarin a introduit dans l'administration le même absolu que son prédécesseur avait introduit dans le gouvernement. Les Français ont été tenus trop loin de leurs intérêts; et c'est à ce motif plus qu'à tout autre qu'il faut attribuer la facilité qu'ils ont de se laisser séduire par toutes les chimères, et la facilité tout aussi grande de se moquer eux-mêmes de ce qui les a séduits.

Mais si le moment n'est pas encore venu de rappeler les Français à la discussion de leurs intérêts, parce qu'on ne les rappellerait probablement qu'à des discussions dangereuses, on leur devrait, et le pouvoir se devrait à lui-même de guider les opinions sur un plan suivi. Malheureusement ceux qui se croient par leur place en droit de diriger l'esprit public n'y entendent rien. La preuve la plus convaincante qu'on en puisse donner, c'est qu'ils n'ont nulle part plus de moyens d'influence qu'à Paris, et que nulle part l'esprit public n'est plus variable. Je suis loin de soupçonner de mauvaise volonté ceux qui ont cette grande entreprise; ils ne se trompent constamment que parce qu'ils veulent faire ce qu'ils ne

savent pas. En effet, comment espérer que ceux qui, lorsqu'ils étaient les maîtres, tuaient par impuissance d'amener les esprits à croire à la réalité de la république, devinent comment il faut s'y prendre pour faire croire à la possibilité de la monarchie. La manie marquante des Français est une grande affectation d'indépendance dans les idées; c'est l'unique résultat qu'ils ont tiré des livres philosophiques. D'après cette observation vraie, toutes les fois qu'ils aperçoivent l'intention de les faire penser, ils se cabrent; plus les journaux sont remplis d'articles écrits dans le dessein visible de diriger l'opinion, plus il est facile de prévoir que l'opinion ira en sens contraire du but qu'on lui indique. L'habileté consisterait à lier l'idée qu'on veut propager à une idée déjà dominante; encore faudrait-il présenter cette idée sous des formes séduisantes et naturelles. C'est le naturel qui nous manque essentiellement aujourd'hui; on met de la déclamation partout et pour tout; on veut absolument pousser à l'admiration un peuple qui ne croit à rien; on le suppose continuellement dans une crise d'enthousiasme qui tuerait en une heure quiconque en serait atteint. Tout cela est faux et d'autant plus faux, qu'on s'adresse à un peuple bien plus disposé à chercher dans les choses le côté plaisant que le côté sérieux. Il est temps de renoncer à cette mauvaise marche; et s'il fallait une preuve de l'ascendant

qu'obtiennent le naturel et la simplicité, je la trouverais dans un fait récent. Il est permis de dire la vérité qui plaît, quand on ne déguise pas celle qui n'a que le mérite si incertain de pouvoir être utile.

Il est incontestable que les articles mis par ordre dans les journaux, les chansons, les pièces de théâtre, loin d'avoir séduit, avaient irrité les esprits, et qu'on s'obstinait dans les calembourgs de manière à ôter la possibilité de prévoir quand cela finirait. Les choses ont commencé à changer à cet égard, dans Paris, le soir même du jour où les présidents de Canton ont été présentés à l'empereur. Ces gens-là ont quelque chose de sérieux dans l'esprit; car ils sont propriétaires et ne demandent rien qu'à n'être ni vexés ni dépouillés; par conséquent ils ont la conscience de l'utilité d'un gouvernement. Les philosophes et les beaux-esprits n'en sont pas encore là. Les présidents de Canton se présentaient à la cour avec une certaine crainte; l'insolence des courtisans les avait déconcertés, et ils s'étaient bien aperçu que des messieurs, tout brodés aux dépens de qui de droit, se moquaient de la gothicité de leur costume. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que leurs bas chinés, objets de la raillerie des antichambres, leur appartiennent. La simplicité avec laquelle l'empereur leur a parlé les a d'autant plus frappés qu'ils ne s'y attendaient pas; ils sont sortis pleins

d'admiration, parce qu'il les a entretenus des intérêts de leurs provinces. En racontant naturellement à leur tour l'effet que cette audience a produit sur eux, ils l'ont communiqué. Qu'on mette à la place de cela de la déclamation, il n'y restera que ce qu'on y aura mis, des phrases.

La présence de l'empereur à l'Hôtel-de-Ville a eu le même résultat. Il a pu s'apercevoir que les honnêtes gens ne poussent pas des cris de joie comme la populace, et que la haute bourgeoisie a assez l'idée de sa dignité pour ne pas manquer aux convenances. Je guettais ce moment avec intérêt, parce que je ne trouve rien de plus indécent que de crier les louanges d'un homme sous son nez, et d'oublier que, dès qu'on est admis dans les mêmes appartements que lui, on fait réellement partie de sa société. On crie à la porte; on parle dans une chambre. En parlant à la plupart des femmes, en montrant de l'affabilité, par conséquent le désir de plaire, l'empereur a fait pour lui-même ce que tous les entrepreneurs de la direction d'esprit public n'avaient pu faire; et comme chacun est intéressé à raconter à son avantage l'attention qu'il s'est attirée, les paroles qu'il a obtenues, il en est résulté naturellement que les Parisiens ont eu autre chose à dire que des calembourgs; tant il est vrai que l'opinion ne se gagne pas par des efforts, encore moins par des leçons. Que l'on compare maintenant l'effet ob-

tenu au ton des articles mi-officiels insérés dans les journaux : ce sont des cris de joie *élancés* de toutes les bouches, etc., etc.; que sais-je ? mille détails comme on les fait ordinairement, quelquefois d'avance[1], et qui exciteraient de nouveau l'esprit caustique si tant de témoins oculaires ne propageaient dans la société la vérité des choses, c'est-à-dire beaucoup de décence et de réserve d'une part, de l'autre beaucoup de simplicité dans les paroles et assez de facilité à accorder les grâces particulières qui ont été demandées. Cependant, grâce aux journaux, la première fois que l'empereur s'arrêtera dans une ville de province, ceux qui seront admis auprès de lui croiront qu'ils ne doivent pas attendre qu'il leur parle, et ils *élanceront* des cris de joie.

Les Français, ainsi que je l'ai remarqué, vivant sur deux opinions également dangereuses, l'une formée par un éloquent écrivain qui a grandi toutes les petites choses, l'autre formée par un écrivain railleur qui s'est plu à dégrader tout ce qui était grand, il faut s'écarter avec soin de l'une

(1) Très souvent les articles des journaux qui rendent compte de la joie qu'a montrée le peuple dans une cérémonie, dans une fête publique, sont faits d'avance; et peut-être, pour nous corriger de la manie du faux enthousiasme, manie à laquelle il serait d'autant plus raisonnable de renoncer qu'elle ne trompe personne, suffirait-il d'imprimer un recueil des articles de ce genre faits à des époques différentes.

et de l'autre route, pour refaire l'opinion publique et en revenir comme au vieux temps à la simplicité et au sérieux. Pour croire à l'avenir, la France n'attend peut-être que le moment où tout lui prouvera que le gouvernement et ceux qui l'entourent n'ont plus eux-mêmes de doute à cet égard. Mais comment croira-t-elle qu'on soit sans inquiétude quand elle verra, trois jours après le couronnement, un journal s'amuser à prouver la légitimité de la famille impériale, et les autres journaux obligés de copier cet article dont le moindre défaut était l'inutilité? Quand on est couronné, il me semble qu'il n'y a plus rien à prouver et qu'il faut s'en tenir au fait; car si on va discuter le droit, le moins qu'on puisse attendre c'est de trouver quelqu'un qui réponde: « Il est bien tard. » Les Français diraient volontiers: « Croyez et nous croirons; ne discutez plus afin que nous cessions de discuter. » Si on comprenait bien tout ce qui est renfermé dans ces mots, le calme entrerait bientôt dans les esprits.

C'est ce calme qu'il faut nous rendre. On a trop conservé de la Révolution le désir de faire intervenir l'opinion publique dans tout; aussi les esprits restent-ils dans cette disposition où il semble qu'on puisse chaque matin apprendre quelque nouvelle; où on croit, quand il n'y a pas de nouvelles, qu'on cache quelque chose. Cette disposition est détestable après de longs troubles civils;

elle est fausse dans le genre de gouvernement que nous avons; car puisque les corps délibérants ne délibèrent que pour la forme, sur quels errements la France se formerait-elle un jugement? Tout Etat a des intérêts intérieurs et des intérêts extérieurs; pour les intérieurs il suffit d'être citoyen de son pays pour s'en occuper à raison de ce qu'on en espère et de ce qu'on en craint relativement à l'Etat et à soi; pour les intérêts extérieurs, tels que les projets d'agrandissement, les dispositions des puissances étrangères, en vain on essaiera de donner à une monarchie la même activité qu'à une république. Si on l'obtient, on n'aura obtenu qu'une contradiction, puisque, même dans les monarchies où le peuple participe à son gouvernement par des corps délibérants, la paix et la guerre ont toujours été remis à ce que depuis l'Assemblée constituante on appelle le pouvoir exécutif. La grandeur du territoire, la complication des vues, la nécessité même de ne pas rendre les guerres trop nationales pour qu'elles ne soient pas des guerres de destruction, ont porté les nations les plus jalouses de leurs libertés à s'en rapporter à cet égard au chef de l'Etat; et lorsque sur de pareils sujets il croit devoir s'adresser à l'opinion publique, il ne lui doit qu'un exposé des faits. C'est donc aller contre la nature du gouvernement qu'on a rétabli que de tenir toujours les esprits en irritation contre telle ou telle puis-

sance étrangère, et de vouloir leur assentiment sur des objets qui ne sont pas soumis à leurs délibérations. On n'excitera que des passions, et, en vérité, ce n'est pas là le devoir des gouvernements. Autant vaudrait rester en république.

Revenons au vrai et laissons l'opinion se former par les faits ; qu'importe qu'elle erre sur quelques détails ! Si on s'amuse à réfuter certains bruits, ne sera-t-on pas disposé à croire que tous ceux qu'on ne réfute pas sont fondés ? Si on prétend répondre à toutes les niaiseries qui passent par la tête des désœuvrés, à quelle besogne ne se condamne-t-on pas ? Et qui peut garantir à celui qui gouverne qu'on ne l'occupera pas sans cesse de bruits plus ou moins répandus, parce qu'ils intéressent un parti, tandis qu'on lui cachera ceux qu'il serait de son intérêt personnel de connaître ? Otez les temps de troubles civils où l'agitation générale empêche la vérité de prendre l'empire qui lui appartient, et soyez persuadé qu'il y a dans les peuples un instinct qui ne les trompe pas ; on ne leur fera pas croire à la grandeur de celui qui n'a pas de force, à la bonté de celui qui sacrifie tout à lui-même, à la sincérité de celui qui n'est pas franc ; et c'est toujours par la conduite de celui qui gouverne que se forme la véritable opinion sur son compte. Qu'on étudie avec soin les louanges qu'on peut regarder comme officielles ; on verra qu'elles ne portent jamais que sur la pré-

tention dominante du prince qu'on loue. Et de quoi loue-t-on officiellement l'empereur? de ce qu'il est fort, de ce qu'il est actif, de ce qu'il est habile en politique et hardi aux combats. Il me semble qu'il ne faut pas de grands mots pour dire cela, et qu'il n'en serait pas autre chose quand on ne le dirait pas. Avec des déclamations on gâte même la vérite, on la rend insupportable aux gens sensés. Plus d'exagération ; c'est un moyen démocratique.

J'appuie sur ces réflexions parce que, si je sais pressentir l'opinion, elle fera plus en faveur des habitudes favorables au gouvernement d'un seul, si on l'abandonne à ses propres mouvements, que si on se charge de la diriger en détail. En voici une preuve. Dans une société composée de gens qui approchent *le gouvernement,* et qui ne vivent que de places données par *le gouvernement*, il n'est pas rare qu'on fasse le procès à un livre en disant que celui qui l'a écrit a été payé par *le gouvernement.* Les hommes en place eux-mêmes trouvent donc mauvais qu'on vende son talent, ses opinions ; et dès lors que doit penser la France de ce trafic? Sans doute il ne faut pas que le pouvoir s'abandonne ; mais tant qu'il ne trouvera pas des hommes de mérite, ayant une réputation et signant leurs ouvrages, tout l'argent qu'il dépensera sera de l'argent perdu. Or, les hommes de mérite ne se livrent jamais sans réserve, parce

qu'ils ne veulent répondre que de ce qu'ils approuvent. C'est ainsi qu'en Angleterre un écrivain ministériel reste aussi libre qu'un écrivain de l'opposition, et c'est faute de comprendre cette marche qu'on veut en France s'emparer de l'opinion publique sans avoir jamais aucune garantie de l'opinion personnelle de ceux qu'on emploie à la former. On fait faire des chansons et des pièces de théâtre, on met des articles dans les journaux; il y a dans tout cela si peu de fond et de conviction que personne ne s'étonnerait de voir les mêmes écrivains faire des chansons, des pièces de théâtre et des articles dans un sens contraire, si la mode y était, tant il est vrai que le public qui juge ne voit que des manouvriers dans tous ces faiseurs d'esprit public[1] !

Il faut aller au fond des choses, lutter contre les préjugés philosophiques, préjugés qui ont fini par effrayer le roi de Prusse Frédéric, malgré ses préventions en faveur des philosophes; c'est là l'affaire réelle d'une direction de l'opinion publique. Jamais il n'y aura d'esprit de famille, d'esprit national, de conviction religieuse, tant qu'on ne parviendra pas à déconcerter une philosophie qui a rompu tous les liens, prêché l'indépendance dans tous les genres, et tourné toutes les

(1) Cela s'est vu plusieurs fois sous des gouvernements différents, et personne ne s'en est étonné.

têtes vers un beau idéal politique dont le résultat ne peut être que révolution, despotisme, et en définitif barbarie. Si l'empereur connaissait le régime de la plupart des maisons d'éducation il frémirait. Nous sommes faibles dans tout ce qui constitue une nation, excepté en gloire militaire. Si on consulte l'histoire, on voit qu'il n'en faut pas davantage pour créer un Etat ou pour perdre un Etat; cette force n'est donc qu'un moyen, et l'avenir tient à l'application qu'on en fera. Il y a longtemps, en France, qu'on prend le moyen pour la fin et les mots pour les choses. Je vais peut-être proférer un grand blasphème, mais je soutiens qu'il ne peut y avoir de gouvernement fort chez une nation moralement faible, et que par conséquent il est toujours de l'intérêt de celui qui gouverne d'employer son pouvoir à rétablir la force morale. Tout ce qui n'est pas cela n'est que provisoire.

Après nos malheurs, c'est quelque chose que ce provisoire, et nous l'avons aujourd'hui dans un degré à faire concevoir quelques espérances. C'est parce qu'on le sent généralement que l'esprit public revient au gouvernement. Cet esprit est meilleur qu'il n'avait été depuis longtemps et tend à s'améliorer.

NOTE XXXI.

Février 1805.

Depuis ma dernière Note, nous avons fait des progrès sensibles sous les rapports du calme qui convient à l'esprit de la monarchie, calme qui ne peut naître que de la confiance qu'inspire le gouvernement dans un pays où rien ne repose plus sur des habitudes. On cesse de discuter les premiers intérêts de l'Etat; on attend et on espère. Pour peu que cela continue, on renoncera aux tracasseries politiques et aux conjectures aventurées. Tout le monde y gagnerait. Rien n'est plus nuisible que les petites oppositions; elles n'arrêtent pas le pouvoir, même lorsqu'il a tort, et le seul effet qu'elles produisent est d'établir entre le chef du gouvernement et les gouvernés des dispositions haineuses qui augmentent le mal qui les a provoquées. On a cru un moment que la guerre allait éclater; on a paru le craindre; je ne sais pas pourquoi. Excepté les gens qui font avec les événements publics des calculs d'argent, personne ne pouvait avoir d'intérêt à montrer de pareilles appréhensions. Aujourd'hui on semble compter davantage sur la durée de la paix.

Dans l'un ou l'autre cas, il est bon d'abandonner l'opinion à elle-même; il faut que les Francais s'accoutument à croire la guerre toujours probable, à spéculer indépendamment de cette croyance, parce que, dix années encore, la guerre sera toujours menaçante, indépendamment même du caractère des souverains. L'Europe est dans une situation fausse; les petits Etats touchent à leur fin; la France est poussée comme malgré elle à s'étendre au dehors pour rendre les dissensions intérieures moins dangereuses, et la sûreté de l'Angleterre tient plus que jamais à entretenir les guerres continentales. De ces dispositions naîtront nécessairement des changements qui ne s'accompliront pas sans l'appareil de la force, quand même plusieurs pourraient s'effectuer sans combat. Les rois de l'Europe sont si faibles, si divisés pour de petits intérêts, et surtout si peu prévoyants que, depuis notre révolution, on les a toujours vus de dix années en arrière de l'esprit qui convenait à leur salut. Comme ils n'ont pas changé et que tout aujourd'hui est conduit dans notre patrie par la volonté d'un seul, la force de la diplomatie française pourrait suffire pour accomplir des projets qui ne seraient que raisonnables; et, si on s'en tient là, les hostilités pourraient longtemps paraître imminentes sans cependant éclater. Il faut donc que la France s'accoutume à ne pas s'effrayer des bruits de guerre;

le silence officiel du gouvernement sera toujours le plus sûr moyen de la maintenir dans cette disposition où elle est entrée d'elle-même. Ce qui me paraît le plus remarquable en ce moment c'est de voir que les révolutionnaires ont pris la place de nous autres pauvres royalistes en 1790; ils parlent de puissances étrangères avec une emphase ridicule et affectent des craintes plus ridicules encore. Malgré tout ce qu'on dit du patriotisme, serait-il donc dans la nature des partis que le plus faible se fît toujours fort des combinaisons et des armées du dehors? A ne considérer les partis que sous ce rapport, les révolutionnaires composent incontestablement le parti battu, car ils sont les seuls qui fondent sur des hostilités possibles l'espoir de changements qu'ils ne cesseront de désirer.

Dix années d'expérience ont corrigé de cette manie les royalistes d'opinion; d'ailleurs ils sont dans une position si bonne, comparée aux époques précédentes, qu'ils n'ont à demander à l'avenir que la consolidation de ce qui est.

Une grande affaire qui n'occupe pas le peuple, mais qui agite beaucoup la société gouvernementale, militaire et administrative, est la création d'une noblesse. On en parle comme d'un projet fort avancé. Pour moi, dans tout ce que j'ai entendu dire jusqu'à présent, j'ai entrevu des distinctions et une mesure fiscale qui serait appli-

quée aux titres accordés, mais je n'ai rien vu qui ressemblât à ce qu'on pourrait appeler une noblesse. Voici mes idées à cet égard :

« On est noble dans son pays toutes les fois « qu'on peut consacrer sa personne et ses soins à « l'Etat sans en exiger de salaire. »

Cette idée ne paraîtra pas neuve à l'empereur; je m'en suis servi dans un article sur la Suisse, fait pour le *Mercure*, et que, par ses ordres, on a depuis inséré dans le *Moniteur*. Plus on réfléchit sur ce principe, plus on sent qu'il renferme le fond de toute noblesse dans les républiques comme dans les monarchies, dans tous les siècles et dans tous les pays. Il y a dans la noblesse une grande utilité politique et un beau idéal; le beau idéal tient à l'antiquité et frappe l'imagination; mais quand il reste seul, comme dans la décadence de la monarchie française, la noblesse ne paraît plus qu'une vanité qui excite autant de clameurs qu'il y a d'autres vanités en état de se produire. L'utilité de la noblesse dans une monarchie consiste à assurer la liberté compatible avec cette forme de gouvernement, liberté qui repose sur l'indépendance de fortune sans laquelle il n'y a d'indépendance dans les caractères, d'élévation durable dans les sentiments que par exception.

Mais quand une ancienne noblesse est morte parce que tous les services publics ont fini par être soldés; lorsqu'elle a succombé devant le sys-

tème fiscal, promoteur inflexible de l'égalité; lorsque la société est arrivée au point où une législation générale suffit au maintien de tous les intérêts, peut-on recréer une noblesse sans briser l'unité de la législation? S'il faut des lois particulières pour les nobles, n'en faudra-t-il pas bientôt pour le clergé? et que deviendra alors l'unité des codes qui sont une des gloires de l'empereur? Un Ordre ou des Ordres ne demanderont-ils pas des tribunaux à part pour prononcer sur des intérêts en dehors de l'intérêt général?

S'il ne s'agissait que de titres, de distinctions, et non de droits personnels et héréditaires, le gouvernement pourrait en créer autant qu'il le voudrait; mais des titres, des distinctions ne sont que des faveurs. Quant à la noblesse, l'opinion du peuple ne la donne pas, elle la vend; c'est-à-dire que le public ne reconnaît l'utilité des priviléges qu'autant qu'on y attache des devoirs dont le premier est de servir l'État sans mettre ses services à prix d'argent.

Une autre difficulté se présenterait à mesure qu'on aborderait sérieusement l'idée de former des classifications. Si on peut obtenir la noblesse par des services rendus à l'État, il doit y avoir des situations, des fautes qui la fassent perdre. Qui serait juge dans cette circonstance? et si les titres de noblesse étaient fondés sur la propriété territoriale, pourrait-on vendre le gage et conserver le

titre, ainsi que cela se faisait sous l'ancien régime? Dans le cas contraire, la propriété se trouverait soustraite aux créanciers, ce qui pourrait devenir un grave inconvénient à une époque où la propriété territoriale tend de jour en jour à devenir industrielle, par conséquent mobile, afin d'amortir les conséquences des guerres que nous pouvons avoir longtemps avec l'Angleterre.

Comme la noblesse s'est créée partout à la suite de circonstances dominantes et non par des combinaisons législatives, on éprouve de grandes difficultés à en faire autrement que par souvenirs, et les souvenirs l'interpréteront bientôt même contre la législation la plus formelle. Qu'il faudrait de temps, de soins consacrés à l'intérieur, pour arriver à une solution à cet égard! Et pourtant, il faut guérir la France d'une maladie ruineuse qui ne cédera que devant des institutions habilement calculées. Tout le monde aujourd'hui veut vivre du trésor public. La bureaumanie est poussée si loin qu'on ne se tromperait pas en affirmant qu'une préfecture de premier ordre compte autant de commis qu'en avait M. de Louvois, ministre de la guerre sous un roi qui fit trop longtemps la guerre. On a multiplié sans fin les formalités et les paperasses de l'administration depuis qu'on n'est plus autorisé à compter sur la probité; et toutes ces formalités, tous ces registres forment une confusion dans laquelle les habiles

ne trouvent que mieux à faire leur compte. Personne ne livre son indépendance sans en exiger la compensation, et quand le gouvernement est chargé de cette compensation, il se ruine. Remarque vraie. Le nombre des places soldées a augmenté en France à mesure que les institutions favorables à la liberté s'éteignaient au profit du pouvoir royal, et le pouvoir royal est tombé sous le poids des places soldées, cause permanente de la ruine des finances. Maintenant on paie des sénateurs, des législateurs, des tribuns; on solde tout; les plus nobles fonctions ne sont plus que des métiers; on ne s'inquiète d'une place que par son produit; et cependant (on l'a dit bien avant moi) il y a des métiers qu'on ne peut faire pour de l'argent. Quelle différence pourrait-on trouver entre un bourreau et un juge au criminel soldé? Pour de l'argent, ils tuent également au nom de la loi; et le bourreau est des deux celui dont la conscience doit être le plus en repos, car du moins il est sûr de ne pas se tromper. L'institution du jury semble devoir parer à ce grand inconvénient; mais elle est si mal combinée jusqu'à présent qu'il est encore douteux qu'elle s'unisse à nos mœurs. Dans le cas contraire, il n'y aurait donc que des juges votant la mort à tant par an. Cela répugne à toutes les idées morales et généreuses.

Je vais plus loin. La destruction de toute noblesse, c'est-à-dire de tout service consacré gra-

tuitement à l'État, a tellement renversé l'ordre naturel des choses que c'est le pauvre aujourd'hui qui sert pour rien et le riche qui se fait payer. Depuis l'établissement de la conscription, ce n'est plus par le prix d'un engagement qu'on devient soldat; tous les Français le sont en naissant; le pauvre seul l'est inévitablement. Son prêt peut-il être regardé comme la solde de ses combats et le prix de son sang? non, sans doute. Le soldat est donc véritablement noble aujourd'hui; il sert pour rien. S'il y a nécessité à ce que les choses soient ainsi, puisque ce n'est plus qu'à ces conditions qu'on forme des armées, n'y a-t-il pas nécessité de même à diminuer les frais énormes de l'administration en y appelant les hommes qui ont de la fortune, et qui auront acquis à leurs dépens les connaissances suffisantes? Il n'y aurait pas de pays où les sentiments deviendraient irrésistiblement plus vils que celui où l'on ne voudrait s'enrichir que pour être riche, puisqu'alors on le voudrait indépendamment des conditions.

Tout se lie en politique; les places ont été amovibles quand le Directoire se renouvelait annuellement par cinquième; plusieurs sont devenues stables quand le gouvernement a été reconnu à vie. Aujourd'hui que le principe de l'hérédité du trône se relève dans les esprits, on sent le besoin d'offrir aux familles les moyens de se perpétuer, et l'opinion publique se prononce sans réfléchir

sur les difficultés; les difficultés ne la regardent pas; c'est l'affaire du gouvernement qui a amené les choses où elles sont. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les priviléges ne se justifieront dans l'avenir qu'autant qu'ils reposeront sur des obligations dont l'accomplissement tournera au profit de tous. Avec des classifications liées à des devoirs, il sera plus facile de refaire des mœurs et de les maintenir meilleures, tout se conduisant en France par imitation. La corruption ne s'est glissée dans la bourgeoisie qu'après avoir miné la noblesse.

D'après la manière passionnée dont les intéressés parlent sur cet objet, il est facile de deviner qu'une cour composée de militaires et de fonctionnaires publics ne suffit pas, et que, dans les rapports qui s'établissent avec les puissances de l'Europe par les ambassadeurs et les étrangers féodalement titrés, on veut se mettre de niveau; ce peut être une nécessité d'étiquette, nécessité aussi impérieuse que bien d'autres une fois qu'on est entré dans le système des préséances; aussi n'insisterai-je que sur trois points: 1° ne pas confondre les distinctions avec la noblesse; la noblesse doit être dans l'État, ou elle n'est rien; les distinctions dépendent du caprice de celui qui gouverne, et de l'opinion qui a bien aussi ses caprices; 2° ne reconnaître noble que celui qui peut se consacrer au service public sans demander un salaire; ce qui n'exclut pas les dédommagements,

mais les restreint sans imposer des privations; 3° ne voir de liberté possible dans la monarchie qu'autant que ceux qui font partie de la haute administration possèdent une fortune assez grande pour oser avoir une opinion, sans qu'on puisse les accuser d'être factieux. Ainsi noblesse, fortune et liberté sont des conséquences qui s'unissent dans le système monarchique. Et, dans tout cela encore, il n'y aurait pas d'aristocratie dans la véritable acception du mot, l'aristocratie étant la noblesse constituée pour avoir action dans le gouvernement. C'est un pouvoir qui règne seul dans certaines républiques, qui règne avec ou contre le monarque dans certaines monarchies. Mais comme cela se fait par le temps et non par la volonté d'un homme, il est absolument inutile de traiter ce chapitre.

Dans l'impossibilité de trouver une conclusion à cette Note, je la terminerai en rappelant un souvenir. Dans un entretien avec le premier consul sur le même objet, il me dit : « Ne pourrait-on pas porter sur des corps politiques la noblesse qui n'était autrefois que dans les individus? » Nous avions d'abord parlé d'idéologie, et je lui répondis que, quoiqu'il n'en fît aucun cas, il me semblait que l'idée qu'il venait d'émettre en approchait beaucoup. Après un moment de silence, l'empereur répliqua : « Lorsqu'un gouvernement est faible, il ne doit pas faire d'essais; quelque-

fois le moindre essai pouvant le perdre ; lorsqu'un gouvernement est fort, il peut essayer; cela ne l'empêche pas de marcher. » Le gouvernement de l'empereur étant incontestablement plus fort que le gouvernement du premier consul, l'empereur peut essayer à volonté.

NOTE XXXII.

Mars 1805.

Il n'y a rien à dire sur l'esprit public dans ses rapports avec le gouvernement. Les Français paraissent consentir à ignorer ce que la politique ne permet pas de leur confier, et le voyage en Italie, dont les conséquences dans l'avenir peuvent avoir une si haute portée, est à peine regardé comme un événement. Cela ne doit point étonner. Plus une démarche politique est grande, et moins elle peut être comprise par la multitude. Dans les républiques même, rien n'est mystérieux comme la politique extérieure.

Des propositions faites par l'empereur au roi d'Angleterre avant de fixer le sort de l'Italie et de la Hollande, on a voulu engager les esprits à croire que le gouvernement français aurait modifié ses projets sur ces deux pays, si le cabinet de Saint-James avait consenti à modérer son système de domination sur les mers. Cette idée, qui a réussi, présentant l'empereur comme disposé à soumettre ses intérêts de gloire aux intérêts généraux de l'Europe, et l'Angleterre comme ne voulant rien céder des droits qu'elle a usurpés, prouvera

qu'elle ne veut faire aucun sacrifice au repos du continent. Cela n'est pas hors de vérité, et par conséquent ne s'éloigne en rien de ce que la politique autorise à mettre en avant pour gagner l'opinion des peuples. Ce n'est ni de la force de notre état militaire, ni de l'habileté de notre diplomatie qu'on doute en ce moment; à cet égard, la confiance est sans bornes, et c'est s'exposer au ridicule dans la société que de se hasarder à faire des conjectures sur les combinaisons extérieures. On n'a de doute que sur le terme où il sera possible à l'Europe de se reposer.

Cette Note ne contiendrait rien qui fût digne d'attention si je pouvais ignorer que les plus petits détails d'administration et de police ne paraissent pas indifférents à l'empereur. J'appellerai donc ses regards sur trois objets importants, quoiqu'à des degrés inégaux : 1° les livres classiques; 2° le peu de sûreté des rues de Paris; 3° les vols nombreux et même les assassinats en plein jour qui se commettent dans cette ville : la progression en devient effrayante.

Sur les livres classiques.

L'unité dans l'instruction, et par suite dans les idées générales, avait fait sentir la nécessité de livres classiques rédigés dans de bons principes. Cette mesure a été ordonnée parce qu'elle était dans les intentions de l'empereur; mais elle a été

si mal exécutée qu'autant vaudrait qu'on ne s'en fût pas occupé. Au lieu de faire des éditions dans un intérêt général, on n'a vu qu'une faveur à accorder à ceux qu'on chargerait du travail plus ou moins littéraire de ces éditions; et cela a été conduit si mesquinement qu'il n'y aura pas même, pour les coopérateurs, la plus légère partie du bénéfice dont on espérait les gratifier. C'est une affaire si bien manquée que le public en oubliera jusqu'à l'intention, en supposant qu'il s'en soit aperçu. Aussi n'y aurait-il aucun avantage à recommencer en ce moment, même avec la certitude de faire mieux. Le temps viendra où il sera indispensable de recréer un système général d'éducation publique; il faut pour cela de la tranquillité, de la réflexion; il faut surtout que la France en exprime le besoin, en jugeant à cet égard le passé pour ne pas se tromper sur ce qui est vrai, nécessaire et possible aujourd'hui.

L'éducation ne peut être maintenant ni tout-à-fait dans la famille, ni tout-à-fait dans des institutions publiques; elle est en très grande partie dans la société entière. C'est une preuve sans réplique du bien général fait par les corps enseignants qui se sont succédés et combattus depuis la première création d'une Université en France. On ne conçoit plus aujourd'hui comment l'Université de Paris, dès les premiers temps de sa création, est devenue une puissance qui souvent

troublait l'État, et devant laquelle se courbait quelquefois le pouvoir royal. La raison en est cependant facile à saisir. C'est qu'alors toute science, en prenant ce mot dans sa plus large acception, se trouvait *coalisée* dans ce vaste et unique établissement, et que rien n'est plus puissant que ce qui élève et séduit les esprits en apportant des lumières nouvelles. Les rois eux-mêmes n'échappent pas à cette séduction. Qui aurait combattu les prétentions de l'Université, dont elle s'était fait des priviléges, quand il n'y avait aucun talent, aucune passion de savoir hors de l'Université? En disséminant dans toutes les situations sociales la science (le mot toujours pris dans sa plus large acception), l'Université a perdu sa force de coaction, et la société y a gagné ce que chacun a acquis d'instruction individuellement. On peut dire des Universités qu'elles se sont amoindries de tout le bien qu'elles ont fait.

Sur le peu de sûreté dans les rues de Paris.

L'événement arrivé à l'abbé Sicard, et le même quelques jours après à M. Thibeaudeau, ont révélé ce que la police chercherait vainement à cacher : la multiplicité des accidents de ce genre. Je ne crierai ni contre le luxe, ni contre les voitures qui vont dans Paris du pas dont on disputait aux jeux olympiques le prix de la course; je sais ce que valent les déclamations. Mais je vais à

pied par goût, et j'ai le coup dœil assez prompt. Vingt fois j'ai sauvé des femmes, des enfants, des vieillards de la vélocité des chevaux, et cela m'a conduit à remarquer que la police de voirie a entièrement oublié son métier. On avait mis le long des maisons, dans Paris, des bornes dont la destination était d'offrir un refuge aux piétons; depuis dix ans, pour avoir plus d'élégance, les boutiques s'avancent dans les rues; et, de rivalité en rivalité, le devant des boutiques prend tant de terrain qu'il y a des rues entières (et ce sont les plus fréquentées) où les bornes sont entièrement cachées sous les vitraux des boutiques. Il n'y a pas longtemps que, dans la rue de Richelieu, j'ai remarqué un homme qui, pendant une minute, vit une voiture venir sur lui; il reculait toujours et ne put éviter d'être froissé. Point de bornes pour se mettre à l'abri; sans l'adresse du cocher, il était tué en toute connaissance de cause.

L'empereur paraît moins pressé d'élever des monuments que de débrouiller Paris, qui n'est plus en rapport avec sa population et ses habitudes; on le remarque, et on lui en sait gré. Lorsqu'il fait ouvrir de nouvelles communications, élargir les voies qui n'en restent pas moins bien étroites, il ne doit pas souffrir qu'on permette aux marchands de les rétrécir à leur profit; et, en attendant qu'on trouve mieux, il est indis-

pensable de protéger *l'institution des bornes*. Londres a eu le bonheur d'être brûlée, ce qui a permis d'en faire, non la plus belle des capitales, mais la plus largement percée, la plus commode pour la circulation des voitures et des piétons. Nous ne souhaitons pas le même bonheur à Paris; nous ne demandons qu'une police de voirie qui fasse son devoir.

Sur les vols nombreux qui se commettent à Paris.

Je puis affirmer le mal; il surpasse tout ce qu'on pourrait dire; mais je manque des connaissances qui seraient indispensables pour indiquer le remède; aussi me bornerai-je à appeler l'attention de l'empereur. Lorsqu'il a remplacé, ou, pour mieux dire, renvoyé le Directoire, les diligences, les malle-postes ne marchaient encore dans plusieurs provinces qu'avec une escorte; il a voulu que les grandes routes fussent sûres, elles le sont devenues; je suis persuadé que s'il voulait que l'intérieur des maisons de Paris retrouvât son ancienne sécurité, cette sécurité renaîtrait bientôt. Il me semble qu'il y a quelque chose de faux dans le système de la police; et, si j'étais plus tranchant, je dirais que les grandes routes sont devenues sûres parce qu'aucun employé de la police ne gagnait aux vols sur les grandes routes, tandis qu'ils augmentent à Paris par la raison contraire. Pour diminuer la hardiesse de cette

assertion, je citerai un passage de La Bruyère, passage curieux, et qui prouve que le mal date de loin.

« Si on me racontait qu'il s'est trouvé autrefois « un de ces magistrats créés pour poursuivre les « voleurs et les exterminer (M. Grandmaison, « grand-prévôt), qui les connaissait tous depuis « longtemps de nom et de visage, savait leurs « vols, j'entends l'espèce, le nombre et la qualité, « pénétrait si avant dans toutes ces profondeurs, « et était si initié dans tous ces affreux mystères, « qu'il sut rendre à un homme en crédit un bijou « qu'on lui avait pris dans la foule au sortir d'une « assemblée, et dont il était sur le point de faire « de l'éclat; que le parlement intervint dans cette « affaire et fit le procès à cet officier, je regar- « derais cet événement comme l'une des choses « dont l'histoire se charge, et à qui le temps ôte « toute croyance. Comment donc pourrais-je « croire qu'on doive présumer, par des faits ré- « cents, connus et circonstanciés, qu'une conni- « vence si pernicieuse dure encore, *qu'elle ait* « *même tourné en jeu et passé en coutume?* »

Depuis La Bruyère, le jeu a terriblement augmenté, et la coutume a jeté des racines si profondes qu'elles minent la société et le pouvoir. Il paraîtra toujours extraordinaire que la police sache les détails les plus secrets d'un vol et que cette science n'aille pas plus loin. Depuis M. de

Sartines, la grande prétention de la police a été de paraître tout savoir; il est bon que la canaille ait cette croyance, quoique l'expérience prouve que la police ne sait jamais rien d'important que par hasard; mais si cette croyance ne sert pas à arrêter les crimes, je n'en vois pas l'utilité, et il serait facile d'en indiquer le danger. On tolère les escrocs pour qu'ils dénoncent les voleurs, et les voleurs pour qu'ils dénoncent les assassins; il y a dans cette organisation des grades et plus de classifications que je n'en connais. Cela me paraît admirable, si l'escroc a assez de probité pour ne pas s'associer au voleur quand il y voit plus de bénéfice qu'à le dénoncer; si le voleur est assez consciencieux pour ne pas agir de même avec l'assassin quand il a reçu la confidence de ses projets et que les chances lui paraissent favorables. Autrement où est la garantie de la police? Au commencement de nos troubles civils où a-t-on trouvé tant d'assassins, d'incendiaires, d'hommes se livrant à tous les crimes à tant par jour, si ce n'est dans l'armée de la police? Je l'ai dit; je n'ai pas assez de connaissances positives pour avoir un avis sur ce sujet, mais j'affirme que l'effroi est dans Paris. Le gouvernement, à qui nous devons la sûreté des routes, doit vouloir nous donner aussi la sûreté de nos maisons. La citation du passage de La Bruyère prouve que j'attaque un mal trop ancien pour avoir l'intention d'en faire un repro-

che nouveau; mais s'il est des abus qu'on ne puisse justifier par leur antiquité, ce sont assurément ceux dont les inconvénients s'accroissent avec le temps. Les voleurs vivent réellement dans une trop grande sécurité; il faut la troubler pour le repos des honnêtes gens.

J'ai peut-être eu tort de rassembler trois choses qui n'ont point de rapport pour les élever jusqu'à la hauteur d'une Note. Il faut pourtant trouver quelquefois place pour les détails dans un temps où celui qui gouverne multiplie ses partisans en se montrant occupé de tout. Lorsque nous lisons les contes orientaux, rien ne nous plaît comme de voir les califes courant les aventures sous un déguisement, et apparaissant à volonté dans toute leur puissance pour rendre la justice sur des faits dont ils ont personnellement acquis la connaissance. Pourquoi cela nous plaît-il? Parce que la justice est le premier besoin de la société, et que dans les pays qui n'ont pas de liberté, où un seul est tout et peut tout, le moment où l'injustice puissante est accablée par la seule présence du maître a quelque chose de touchant et de dramatique. Par suite de la Révolution, la France est sans institution et sans habitude; elle n'a plus de garantie que dans le pouvoir. Il faut donc que le pouvoir soit présent à tous les esprits jusqu'à ce qu'il ait recréé des institutions, et que ces institutions aient force de lois. Malheu-

reusement, cela demande plus de temps que Dieu n'en a accordé à chaque homme; ce n'est pas un motif pour se décourager. La postérité, fort équitable, juge les chefs des nations non pas seulement sur ce qu'ils ont fait, mais aussi sur les obstacles qu'ils ont rencontrés dans les circonstances où ils se trouvaient placés.

NOTE XXXIII.

Juin 1805.

Plus la puissance du gouvernement s'affermit, plus l'esprit favorable à la monarchie se consolide; car si les hommes sont faciles à se laisser entraîner par des nouveautés, ils sont encore plus enclins au repos, et pour leur faire trouver bon le sort dont ils jouissent il suffit souvent d'éloigner d'eux la possibilité d'en changer; alors chacun s'arrange de sa position, et l'on voit disparaître cette inquiétude, ces espérances vagues si dangereuses pour les nations et plus terribles souvent pour l'individu que le malheur même. Un malaise sans cause, un dégoût sans motif ont autant contribué à la Révolution que des mécontentements fondés. Aujourd'hui la France jouit avec fierté de sa gloire; tout le secret de l'avenir consiste donc à lui faire aimer le gouvernement qui lui a rendu le sentiment de sa force.

J'ai déjà eu occasion de le dire : on n'aime la monarchie que par raison, par la conviction de son utilité, car elle s'élève contre toutes les ambitions; ce qu'on appelle république, au contraire, ouvre la carrière à toutes les prétentions et con-

viendra toujours sous ce rapport aux hommes passionnés. Il ne faut pas d'efforts pour nous faire chérir l'indépendance, il en faut pour nous accoutumer à la subordination. D'après cette vérité d'expérience il semblerait que le système monarchique dût sans cesse être en danger ; mais il porte en lui un moyen de conservation qu'on n'a point assez remarqué; c'est qu'il n'est jamais attaqué spontanément par le peuple, et qu'il ne peut tomber que sous les coups d'hommes marquants dans la société[1].

La république ne s'est pas établie à Rome par le peuple, mais par le sénat qui la méditait depuis Romulus, et qui employa jusqu'à la violence pour y accoutumer les plébéiens. Les républiques de la Grèce ont également été fondées par des hommes hors de la classe commune. Les révolutions si nombreuses de l'Angleterre sont toutes nées dans le parti aristocratique, même celle qui a commencé par conduire Charles Ier à l'échafaud, et s'est terminée, sous Jacques II, par un changement de dynastie. La même application peut être

(1) Dans les petites républiques anciennes il n'était ni rare ni difficile que le gouvernement fût renversé et chassé du territoire avec son parti. La monarchie de la Restauration est la première qui ait été renversée en trois jours et mise hors du royaume par un mouvement populaire qui n'a trouvé des chefs qu'après avoir vaincu. Beau sujet d'étude et de réflexions sur les conséquences de ce qu'on appelle la centralisation !

faite à la Révolution française; les hommes les plus éminents par leurs connaissances et par leur esprit avaient brisé le trône avant que le peuple intervînt dans ce grand drame, et il a fallu l'accoutumer à la révolte pour lui faire comprendre qu'il voulait une révolution. En général on peut dire du peuple qu'il s'agite, mais qu'il ne fait pas de changements dans l'État; c'est pour cela qu'il est si important de distinguer l'*esprit de révolte* de l'*esprit révolutionnaire*. A mesure que le peuple a été éloigné des délibérations, qu'il a été rendu à ses anciennes habitudes, nous avons perdu l'esprit de révolte; mais le gouvernement doit travailler sans cesse à corriger l'esprit révolutionnaire. Nous sommes encore pleins de cet esprit-là; il fait la fortune des livres; il est défendu avec chaleur par un parti nombreux; il domine chez la plupart des hommes en place; et on ne serait pas embarrassé de citer nombre de personnages marquants chez qui l'attachement sincère pour l'empereur n'a pu aller jusqu'à l'intime conviction de la bonté du gouvernement monarchique, considéré dans les conditions qui lui sont inhérentes.

De là naissent les deux partis qu'on remarque aujourd'hui en France, et parmi lesquels on peut classer tous ceux qui ont ou qui se croient capables d'avoir une opinion. Les uns, ayant marqué dans la Révolution, veulent concilier les opinions qui ont renversé la monarchie avec le rétablisse-

ment du gouvernement d'un seul; ils sont poussés à cette contradiction par leur conduite passée, par leurs idées spéculatives et par les avantages personnels dont ils jouissent sous l'autorité de l'empereur, avantages auxquels ils tiennent avec raison. On peut dire de ces gens-là qu'ils ont un esprit révolutionnaire auquel ils ne veulent pas renoncer, quoiqu'ils ne sachent qu'en faire; et, pour s'arranger avec leur conscience, ils adressent à celui qui gouverne des éloges qu'ils refusent au genre de gouvernement qu'il a rétabli. Par un vieux reste de leur penchant pour la Révolution, ils sont plus disposés à soutenir le despotisme qu'à voir la liberté dans le gouvernement d'un seul; car ils n'ont jamais conçu et ne concevront jamais la liberté que dans la république. Les hommes de cette opinion, qui n'occupent aucune place, sont plus tranchants; ils n'admettent pas de conciliation entre la liberté et l'autorité, entre la religion et la philosophie, entre le mieux idéal et le mieux possible; ils restent tout entiers tels qu'ils se sont toujours montrés, et n'osent faire un parti séparé de leurs anciens collègues pour ne pas se donner à eux-mêmes la mesure de leur faiblesse. C'est à cette raison qu'il faut attribuer l'union d'opinion qui subsiste entre des hommes dont la position est absolument différente. Ils s'accordent également pour regarder le parti royaliste comme très dangereux, afin d'avoir un prétexte plausible pour

le haïr, et cette haine est encore un motif pour eux de ne pas se diviser. Ces hommes-là, et le nombre en est grand, entretiennent l'esprit révolutionnaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit de révolte; et, ce qui ne peut étonner quiconque a la moindre connaissance du cœur humain, ils ont des partisans parmi ces royalistes qui ont fui dans les dangers de la monarchie et qui sont rentrés après dix années de malheurs avec le plus violent amour pour les mêmes doctrines auxquelles ils ont dû et leur avilissement et la perte de leur fortune.

L'autre parti a l'esprit de la monarchie, y tient par la conviction de sa bonté, de sa supériorité, et semble abandonner au fondateur de l'empire le soin de faire aimer l'homme, parce que l'amour pour celui qui règne n'est qu'un accident dans le système monarchique, et que ce sentiment dépend entièrement de la conduite du monarque. Les hommes qui forment ce parti (si l'on peut donner le nom de parti à l'accord d'opinions qui existe entre des individus qui ne se voient pas) sont convaincus que l'esprit de la monarchie est un esprit de raison, et que par conséquent il s'éteint à mesure qu'on laisse introduire dans l'État de fausses doctrines, une fausse littérature, une fausse philosophie, et qu'ainsi la durée de ce système politique repose essentiellement, non sur un homme, mais sur des principes et des institu-

tions. Combattre les mauvaises doctrines, mettre à la portée de tous les motifs de préférence et les conséquences de l'unité de gouvernement, accoutumer de nouveau au joug salutaire de l'autorité, réveiller dans le peuple ce respect du pouvoir sans lequel il ne peut y avoir qu'anarchie et despotisme, tel est leur but. On pourrait dire qu'ils y marchent sans intérêt personnel, si le désir de faire triompher ses opinions n'était pas pour tout homme, et pour les écrivains spécialement, le premier de tous les intérêts.

Quand on gouverne, on sait combien peu il y a d'individus qui pensent par eux-mêmes, et alors combien il serait facile de mettre l'opinion du côté du gouvernement. La Révolution nous a prouvé que l'on détrônait les rois sans les haïr; car à coup sûr ceux qui ont causé le plus de mal à Louis XVI ne le haïssaient pas; mais ils n'avaient plus la conviction de la bonté du gouvernement d'un seul, des institutions et de l'esprit qui le soutiennent. C'est sous ce rapport que je considère jusqu'à quel point est petit le nombre des gens qui pensent par eux-mêmes et influent sur l'opinion publique. Parmi tous les hommes imbus aujourd'hui de la philosophie du dix-huitième siècle, il n'y en a pas un capable d'inventer une sottise nouvelle et de la mettre en crédit; on ne fait que rabâcher ce que les philosophes de cette époque avaient présenté de mille façons et répété

jusqu'à satiété. Dans le parti opposé, je doute qu'on trouvât dix hommes en état de donner de nouvelles raisons d'aimer la monarchie ou de faire valoir les anciens motifs de préférence pour ce gouvernement de manière à produire une sensation profonde; les autres répètent ou commentent plus ou moins heureusement. On l'avait remarqué bien avant moi, la littérature traîne à sa suite une foule d'écrivains pressés du besoin d'enseigner au public ce qu'ils ont appris la veille. C'est ainsi que les plus grands intérêts de la société, bien ou mal entendus, bien ou mal expliqués, deviennent le patrimoine des romanciers qui travaillent pour les laquais et les cuisinières; et l'opinion publique, formée ou gâtée originairement par un petit nombre d'individus, finit par tomber à la merci des gens qui ne se doutent seulement pas des conséquences attachées aux idées qu'ils propagent.

La littérature française est à peu près renfermée maintenant dans les journaux; c'est là que les deux partis dont j'ai parlé ont établi leur lutte. Quand l'empereur est à Paris, ces deux partis jouissent d'une égale liberté; quand l'empereur est absent, l'équilibre est rompu; la crainte est mise dans le parti qui a le plus de succès auprès de l'opinion par le parti qui compte le plus d'hommes en place. On dit hautement qu'il se prépare des changements dans le régime des jour-

naux : je crois donc devoir traiter ce qui les concerne, tant pour les choses accomplies que pour les choses à faire. A cet égard, j'ai les connaissances suffisantes, et je ne dirai rien dont je n'aie la certitude.

Le premier des journaux pour le succès et le talent est le *Journal des Débats*. Jusqu'à la Révolution, les feuilles éphémères se bornaient à rendre compte du prix du foin et de la paille, du lever et du coucher du soleil et autres choses de cette importance; à quelques articles de spectacles près, rien ne méritait d'être lu. La haute littérature et la philosophie s'étaient cantonnées dans les livres et n'étaient pas tombées plus bas que les journaux de quinzaine ou de mois. La Révolution nous ayant donné le besoin d'une sensation quotidienne, et ses excès contre la civilisation ayant mis à découvert les fondements de la société, il s'est trouvé à la fois des hommes en état d'écrire tous les jours quelque chose de profond ou de piquant, et toute une nation disposée à les lire avec curiosité; de là la supériorité que les journaux quotidiens ont prise sur les journaux par quinzaine ou par mois, et conséquemment le grand succès du *Journal des Débats*. Ce succès a effrayé les partisans de la philosophie. Ne voulant pas s'avouer que l'opinion était contre eux, ils ont mis la vogue d'un journal anti-philosophique sur le compte du royalisme, et ils ont poussé le délire jusqu'à vouloir placer Geoffroi

dans la conspiration de Georges. Sous un gouvernement révolutionnaire il eût succombé ; sous le règne de l'empereur l'accusation est tombée par sa seule absurdité. Geoffroi est l'homme du monde le plus craintif ; un vieux professeur n'est pas obligé d'avoir du courage ; ainsi la peur aurait suffi pour le rendre prudent. Il aime la tranquillité dont il y jouit et l'existence pécuniaire qu'il a su se créer.

Le *Journal des Débats*, bien ou mal protégé par ceux qui se faisaient un produit de cette protection, s'est soutenu malgré les accusations du parti révolutionnaire et philosophique ; on pourrait douter aujourd'hui s'il se soutiendra contre le parti des hommes en place mus par la cupidité. Un journal qui rapporte plus de deux cent mille francs a fait ouvrir de grands yeux à quelques personnes ; aussi avons-nous vu assez nouvellement un journal philosophique changer de principes dans l'espérance de partager la vogue du *Journal des Débats ;* le succès n'a pas été heureux. Toute différence de talent à part, la priorité est beaucoup dans ce genre ; on tient à son journal par habitude, et les provinces en changent encore moins que Paris, parce qu'elles ignorent s'il paraît des feuilles nouvelles ou si les anciennes changent de ton pour s'attirer des chalands. A mon avis, des hommes en place ne devraient jamais être intéressés dans les journaux ; le contraire

n'existe en France que depuis la Révolution. Autrefois les grands seigneurs protégeaient les gens de lettres; pourquoi les seigneurs nouveaux veulent-ils et rivaliser avec eux et envahir leurs possessions? Cela n'est ni noble, ni juste, ni conséquent. L'intérêt est dans ce moment le motif secret de toutes les agitations, et c'est parce qu'il est honteux qu'on le déguise.

Depuis un mois le *Journal des Débats* a un censeur. Je ne m'élèverai pas contre la censure, objet qui ne peut être considéré d'une manière isolée; mais il faudrait que cette censure fût générale, légale, hautement avouée, pour avoir du moins une apparence de justice.

Un article sur le duc de Brunswick au sujet de la croix d'honneur a, dit-on, provoqué cette mesure. Non-seulement cet article avait été mis la veille dans le *Publiciste*; mais le *Journal des Débats*, avant de l'insérer, avait été consulter la police, et c'est dans les bureaux de la police que l'article a été arrangé tel qu'il a été mis dans les *Débats*: je l'ai chez moi, *écrit de la main même de celui qui est aujourd'hui censeur contre ce journal.* Le fait est positif. Or, je demande s'il est juste de ne soumettre à la censure que le *Journal des Débats*, et de lui donner pour régulateur l'autorité même qui l'a mis en faute? J'aime ce journal pour ses principes, son bon esprit, le talent et les mœurs de ses rédacteurs. Les propriétaires se sont

toujours montrés généreux envers les hommes de lettres, et disposés à seconder les jeunes gens qui annoncent d'heureuses dispositions. J'en suis fâché pour les grands seigneurs qui continuent à être propriétaires de journaux; mais si on mettait en comparaison leur économie envers les gens de lettres qu'ils emploient, et la prodigalité des propriétaires du *Journal des Débats* pour le même objet, à coup sûr les propriétaires du *Journal des Débats* seraient les grands seigneurs, et les grands seigneurs ne paraîtraient que des marchands de papier imprimé.

Revenons à des considérations générales, et supposons qu'on puisse aujourd'hui rétablir les choses comme elles étaient dans l'ancienne monarchie, ce que je suis loin d'admettre parce que la France a d'autres besoins et que le gouvernement lui-même peut bien essayer de diriger l'opinion publique, mais qu'il perdrait tout à en prendre la responsabilité au jour le jour. J'ai déjà eu l'occasion de le dire: si le bavardage des journaux a ses inconvéniens, il a aussi ses avantages. N'importe, je vais raisonner maintenant indépendamment de mes idées personnelles.

Selon l'ancien système monarchique, il ne peut exister de journaux que par privilége: ce privilége, c'est le gouvernement qui le donne; il a donc droit d'en fixer les conditions.

Le gouvernement consulaire était entré dans ce

système. Il avait déterminé le nombre des journaux; c'était établir le droit positif qu'il avait sur leur existence. La police a laissé augmenter ce nombre; première et singulière preuve de la difficulté d'enchaîner la presse, comme par le passé. Si la police avait bien saisi l'esprit du gouvernement à cet égard, elle aurait senti qu'on avait laissé autant de journaux qu'il en fallait; qu'en augmenter le nombre, c'était provoquer la concurrence, exciter les journalistes à des efforts pour se surpasser, et par conséquent rendre la surveillance plus difficile.

Depuis qu'on laisse les bons journaux dépenser de l'argent pour se faire des protecteurs, quoiqu'ils dussent être suffisamment protégés par cela seul que leur existence est reconnue par le gouvernement, si on avait demandé une part à ces journaux comme le prix du privilége qui leur est accordé, et que cette part eût été mise en réserve, soit pour des pensions que le gouvernement aurait accordées comme autrefois à des hommes de lettres, soit pour opérer des réunions, on aurait diminué le nombre des journaux de quatre, puisqu'il y en a quatre qui ont été vendus depuis trois ans, et les quatre ensemble n'ont pas été d'un prix considérable. Les journaux qui restent auraient regagné en abonnés ce qu'ils auraient fourni pour cet amortissement; il y aurait moins de journaux sans que personne eût été lésé. Cette ma-

nière d'opérer après une révolution, de ramener sans effort toute chose comme on le veut, n'aurait pas dû être négligée. Par les tracasseries dont on entoure les journaux, par les menaces continuelles qu'on leur fait, on peut dire qu'on en détruit la propriété, puisque le *Journal des Débats*, s'il était à vendre, ne trouverait peut-être pas un prix capital égal à deux fois son revenu, tandis que si la police à son égard était ce qu'elle doit être, le prix capital serait au moins de six fois le revenu. N'imitons pas l'Angleterre dans son gouvernement, parce qu'aucune imitation ne nous a réussi et que celle-ci ne nous mènerait pas plus loin que les autres; mais imitons de ce pays ce qui convient à tous les pays : une stabilité dans les mesures d'administration telle que la propriété industrielle s'élève à la solidité des propriétés territoriales. Sans blesser aucun intérêt, on pourrait donc prendre une mesure générale sur les journaux. Dès qu'on pose en principe qu'ils n'existent que par privilége, l'autorité doit décider d'une manière immuable à quelles conditions le privilége doit être accordé et conservé. Si les hommes admettent l'arbitraire pour régler une fois, ils ne peuvent l'admettre dans les choses réglées; ce serait le mouvement perpétuel. Quel fonds sera mis en réserve et quel en sera l'emploi? Sera-t-il consacré à des pensions, ou servira-t-il à diminuer le nombre des journaux? Quand un journal sera

à vendre, par quelle multiplication de son revenu le prix en sera-t-il estimé si c'est le gouvernement qui l'achète ? Quand un actionnaire voudra vendre sa part, pourra-t-il la céder indistinctement à tout individu, ou le nouveau propriétaire aura-t-il besoin de l'agrément de l'autorité ?

Si ces détails étaient arrêtés pour toujours, comme ils doivent l'être en bonne administration, j'ose affirmer qu'on n'entendrait plus de plaintes contre les journaux ; car, je le répète, l'origine de ces plaintes tient plus encore à un vil intérêt d'argent qu'à la chaleur des opinions. On se remue pour obtenir quand tout paraît encore à donner. Les propriétés sont-elles établies ; chacun se contente de la sienne. Aujourd'hui telle personne qui achète une part dans un journal pauvre, parce que sa position lui donne l'espoir de culbuter un jour les journaux riches, oublierait jusqu'à l'existence des journaux s'ils étaient tous aux mêmes conditions sous la protection du gouvernement. Pour la censure, elle ne pourrait être partielle ; autrement les journaux non censurés finiraient par obtenir la vogue ; quand ils l'auraient, leur importance appellerait contre eux la censure, et ces variations sans fin ne feraient que tourmenter l'opinion. On se plaint qu'un seul journal l'emporte en abonnés sur tous les autres ensemble ; et tant mieux, au contraire ; c'est autant de fait pour se rapprocher de l'unité à laquelle on doit tendre

dans ce genre autant que possible et sans moyens violents. Le parti révolutionnaire et philosophique a le premier provoqué et exercé la censure; la police n'emploie à cette fonction encore honteuse, puisqu'elle est secrète, que des philosophes; ce à quoi ces messieurs se prêtent de bon cœur pour l'argent qu'ils en tirent, et parce que cela les met en position d'écraser leurs antagonistes sans avoir besoin de talent. Pauvres philosophes! Je ne serais pas étonné cependant de voir ces messieurs gémir d'une censure générale; car, ainsi que je l'ai observé au commencement de cette Note, ils tombent dans les mesures arbitraires pour ne pas renoncer à leur folie, et prendraient volontiers cent arrêtés de restriction tout en déclamant en faveur de la liberté illimitée. Dire que chaque journal doit faire les frais de son censeur, que ce censeur doit être dans les opinions du journal, qu'il n'a pas besoin pour cela d'avoir place dans les bureaux de la police, ce n'est que rappeler ce qui existait autrefois. Fontenelle, Lamothe, l'abbé Trublet, les deux Crébillon et tant d'autres, ont été censeurs sans être attachés à aucun bureau et sans que la censure fût pour eux un métier.

Lorsque je dis qu'un censeur doit être dans l'esprit du journal à lui soumis, j'entends l'esprit littéraire, moral et philosophique; car sur la politique et l'administration, on discute peu dans un pays où il n'y a qu'un pouvoir; il faudrait même

exiger beaucoup de réserve si nous étions dans un bon système; mais, au milieu du désordre des idées produit par les mauvais livres dont la France est et sera longtemps accablée, il faut laisser une certaine latitude aux discussions, latitude qui existe en effet quand l'empereur est présent. Mais, comme le prétend la police, si on ne devait attaquer cette philosophie que sous le nom de philosophisme, il en résulterait que tout le monde croirait en effet que le philosophisme ne vaut rien, tandis que cette philosophie est une bonne chose. Or, comme tous les sophistes du dix-huitième siècle se sont dits philosophes, qu'ils ont appelé philosophie la haine de l'autorité, le fanatisme de l'indépendance, le mépris de tout établissement religieux, et que leurs livres dominent, nous finirions par avoir une police qui protégerait l'esprit de la Révolution tandis que le chef de l'Etat la combattrait de fait. De pareilles contradictions sont dangereuses et ne se termineraient que par le triomphe ou la chute du pouvoir, c'est-à-dire par le despotisme ou de nouveaux désordres.

En résumé : 1° l'opinion publique a dans tous les temps été formée par un petit nombre d'hommes marquants par leur esprit ; 2° aujourd'hui l'opinion est à la merci des journaux, non pour la personne de l'empereur, mais pour le fond des idées monarchiques ou révolutionnaires ; 3° il faut

toujours tendre à diminuer le nombre des journaux pour qu'il soit plus facile au gouvernement de diriger l'opinion; 4° le premier moyen de réduire les journaux est d'assurer leur stabilité par une mesure générale, de laquelle sorte naturellement la facilité de les réunir; 5° cette mesure générale est provoquée par des rivalités sourdes et de vils motifs d'argent; 6° les rivaux sont également éloignés de tout esprit direct de révolte ou d'opposition; mais les uns sont encore imbus de l'esprit révolutionnaire, les autres n'en ont jamais été atteints. Les premiers doivent-ils être censeurs des seconds? Tel est le fond de la question.

P. S. Je crois inutile de dire que je suis sans aucun intérêt d'argent dans la cause des journaux; ma protection est trop petite pour qu'on soit tenté de la mettre à prix; et, si elle était grande, il me semble que personne ne pourrait la payer.

EXPLICATION NÉCESSAIRE.

On ne comprendrait pas les Notes qui suivent celle qu'on vient de lire si je ne donnais ici la réponse qu'y fit l'empereur, réponse dans la forme d'une Note comme celles que j'écrivais moi-même, qui devait m'être communiquée, et rester dans les mains de celui à qui elle était directement confiée [1].

(1) M. de Lavalette.

J'exigeai qu'il m'en fût donné copie cette fois, parce que les paroles ne s'adressaient pas à moi seul. L'affaire du *Journal des Débats* étant entamée de manière à amener une solution, j'avais besoin de présenter aux propriétaires ce que disait celui qui devait décider de leur sort, comme il le disait lui-même, ni plus, ni moins, ni autrement. Ma correspondance, comme on voit, n'était pas très mystérieuse, puisque je ne pouvais intervenir dans cette affaire que par suite de ma correspondance; l'empereur n'y mettait pas plus de mystère que moi, et il avait raison. Le secret n'était nécessaire ni d'un côté ni de l'autre; il aurait été peu honorable pour moi, en laissant soupçonner ce qu'on appelle une *police secrète*, de toutes les occupations la plus honteuse pour ceux qui s'y livrent et la plus inutile à ceux pour qui on la fait. Mais quoique le fait de cette correspondance ne fût pas un mystère, aucune Note n'était communiquée : de ma part, parce que cela eût été sans motif et non sans danger; de la sienne, parce que l'extrême liberté qui y règne en aurait rendu souvent la communication inconvenante.

Ce qui est guillemeté dans la Note qu'on va lire l'était dans l'original, qui est remarquable sous deux rapports : le premier, par l'impossibilité où se trouve l'empereur de parler du journal sans passer aux hommes avec si peu de transition que le prenom *ils* arrive sans qu'on puisse savoir à

quoi il se rapporte; le second, que, après avoir mis de l'affectation à ne se montrer que sous la particule *on*, le prenom *je* se produit tout naturellement.

NOTE DE L'EMPEREUR.

M. de Lavalette verra M. Fiévée, et lui dira qu'*on* a lu sa Note trente-troisième; que les plaintes qu'il porte relativement aux journaux ne doivent point être attribuées à la police ni à ses entours, comme il se l'imagine; mais qu'en lisant le *Journal des Débats* avec plus d'attention que les autres, parce qu'il a dix fois plus d'abonnés, *on* y remarque des articles dirigés dans un esprit tout favorable aux Bourbons, et constamment dans une grande indifférence sur les choses avantageuses à l'Etat; que l'*on* a voulu réprimer ce qu'il y a de trop malveillant dans ce journal; que le système est d'attendre beaucoup du temps; qu'il n'est pas suffisant qu'*ils* se bornent aujourd'hui à n'être pas contraires; que l'*on* a droit d'exiger qu'*ils* soient entièrement dévoués à la dynastie régnante, et qu'*ils* ne tolèrent pas, mais combattent tout ce qui tendrait à donner de l'éclat ou à ramener des souvenirs favorables aux Bourbons; que l'*on* est prévenu contre le *Journal des Débats*, parce qu'il a pour propriétaire Bertin-Devaux, homme vendu aux émigrés de Lon-

dres[1]; que cependant « l'*on* n'a encore pris aucun « parti ; que l'*on* est disposé à conserver le *Journal* « *des Débats*, si l'on ME présente pour mettre à la « tête de ce journal des hommes en qui JE puisse « avoir confiance, et pour rédacteurs des hommes « sûrs qui soient prévenus contre les manœuvres « des Anglais et qui n'accréditent aucun des bruits « qu'ils font répandre. »

Un censeur a été donné au *Journal des Débats* par forme de punition ; le feuilleton de Geoffroi a été soustrait à la censure, ainsi que la partie littéraire ; mais l'intention n'est point de le conserver, car alors il serait officiel, et il est vrai de dire que si *le bavardage des journaux a des inconvénients*, *il a aussi des avantages*. La nouvelle relative au duc de Brunswick était certainement donnée avec malveillance, et l'on peut citer mille autres articles du *Journal des Débats* faits dans un mauvais esprit. « Il n'y a pas d'autre moyen « de donner de la valeur à la propriété du *Journal* « *des Débats* que de le mettre entre les mains « d'hommes d'esprit attachés au gouvernement. » Toutes les fois qu'il parviendra une nouvelle désagréable au gouvernement, elle ne doit point être publiée jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne doive plus la dire, parce

(1) La réponse à cette accusation suggérée par la police se trouvera dans la Note suivante.

qu'elle est connue de tout le monde [1]. Il n'y a point d'autre moyen d'empêcher qu'un journal ne soit point arrêté. Le titre du *Journal des Débats* est aussi un inconvénient; il rappelle des souvenirs de la Révolution; il faudrait lui donner celui de *Journal de l'Empire*, ou tout autre analogue.

« Il faut que les propriétaires de ce journal pré-« sentent quatre rédacteurs sûrs, et des proposi-« tions pour acheter la réduction de quelques jour-« naux. Il sera possible avec cette garantie de « consolider leur propriété et de la rendre aussi « solide qu'un fonds de terre [2]. »

(1) Cette phrase serait plus claire si elle disait : « Toutes les « fois qu'il parviendra une nouvelle désagréable au gouverne-« ment, il faut la taire; » car on ne conçoit pas qu'il faille éviter de la publier jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne doive plus la dire.

(2) On verra, par la suite, comment fut tenue la promesse de rendre la propriété du *Journal des Débats aussi solide qu'un fonds de terre*. L'empereur avait raison cependant au commencement de sa Note, lorsqu'il disait que j'avais tort de m'en prendre à la police et à ses alentours; il ne devinait pas que j'avais usé l'ascendant de la police sur ce point, qu'elle n'en doutait pas, et qu'alors elle s'était substitué d'autres personnages puissants pour suivre les mêmes projets, avec les mêmes intentions; de sorte qu'en entendant toujours les mêmes accusations lui revenir par des voies nouvelles, c'était moi qu'il déclarait prévenu lorsque je combattais les préventions dont on l'entourait. Je me rappelle que dans une conversation que nous eûmes sur ce sujet, l'affaire étant arrangée, il repoussa plusieurs observations que je

lui faisais en me disant avec humeur que, lorsqu'il avait des préventions, il n'en revenait jamais. Pour chasser cette humeur qui n'était pas contre moi, mais qui me rendait l'entretien pénible, j'eus recours à la flatterie la plus hardie qu'il fût possible de risquer, en lui répondant « que je concevais un bon bourgeois « affirmant que, lorsqu'il avait des préventions, il n'en revenait « pas, puisqu'il les avait probablement prises lui-même; mais « que, quand on était né sur le trône, on ne pouvait guère avoir « contre de simples particuliers de préventions que celles qu'on « avait reçues. » *Né sur le trône*, passa aussi naturellement qu'il avait été dit, et ses expressions devinrent plus douces.

NOTE XXXIV.

Juin 1805.

Si, par la Note de l'empereur qui m'a été communiquée et qui est relative au *Journal des Débats*, ce journal n'a reçu un censeur que pour les nouvelles étrangères, l'intention est plus que remplie, car ce censeur étend son pouvoir sur tout. Est-il possible que cela soit autrement, lorsque la censure est clandestine et qu'on la présente comme une punition? S'il ne s'agit en effet que des nouvelles étrangères, comment un commis de la police en saura-t-il à cet égard plus que le rédacteur d'un journal? Il faudrait alors prendre pour censeur un chef de bureau des relations extérieures; encore serait-il souvent fort embarrassé, parce qu'il est probable que la politique du chef de l'Etat à l'égard des puissances étrangères ne circule pas dans les bureaux. L'empereur oublie quelquefois que plus il fait de choses par lui-même, plus il est difficile de le servir. Certainement, rien ne serait plus simple que de créer un journal ayant seul le privilége de publier directement les nouvelles extérieures, comme autrefois *la Gazette de France* bornée à cet objet, et à ce

qui concernait les présentations et les autres cérémonies de la cour, puis d'ordonner aux autres journaux de ne rien imprimer concernant le dehors qui n'ait avant paru dans ce journal, et d'en donner la direction au ministre des affaires étrangères. L'ordre serait alors établi dans cette partie au grand contentement des autres journaux, et surtout du *Journal des Débats* qui ne met des nouvelles du dehors que parce que le public en veut; car il n'ignore pas que son succès repose entièrement sur les articles littéraires. Mais alors on n'imprimerait rien sur nos relations extérieures qui ne fût officiel; *et il est vrai de dire que si le bavardage des journaux a des inconvénients, il a aussi des avantages.* Il est clair que l'empereur veut que la France jouisse du privilége que s'est attribué l'Angleterre d'attaquer les puissances étrangères dans les journaux, sans que le gouvernement en soit responsable; mais ce singulier privilége que l'Europe a reconnu sans contestation tient à des idées générales de liberté qui règnent dans ce pays et qui imposent aux cabinets européens. Il n'en peut être de même en France. Que la censure soit avouée ou qu'elle ne le soit pas, qui peut ignorer qu'elle existe? Je comprends si peu l'union de la ruse et de la force que je suis toujours fort embarrassé de m'expliquer pour moi-même ce qui n'est pas d'une extrême franchise; et lorsque, pour aller droit où l'on veut, il

ne faut que dire ce qu'on veut, cela me paraît si simple que je ne vois pas de raisons pour s'y prendre à deux fois. Au reste, il y a longtemps que j'ai fait mon aveu à cet égard; il y a une politique que je n'entends pas et une politique que j'entends; cela tient plus au caractère qu'à l'esprit, et comme je crois que chaque homme n'est fort que de son caractère, je ne lutterai pas contre mes dispositions naturelles.

C'est par suite de ce caractère que je dirai à l'empereur que, si on lui a donné des préventions contre les propriétaires du *Journal des Débats*, c'est qu'il est tout simple de prévenir celui qui gouverne contre ceux qu'on veut dépouiller. Autrement, comment l'exciterait-on à commettre une injustice? De ces propriétaires, celui que la Note de l'empereur accuse est positivement un de mes amis; et comme je n'en ai pas un grand nombre, que je ne suis pas né très enthousiaste, il est probable que je connais ceux que j'aime. M. Bertin-Devaux n'écrit plus depuis longtemps et ne se mêle de son journal que sous les rapports de l'administration. Entièrement livré aux affaires de finances, je puis assurer qu'il n'est pas une partie de sa fortune qui ne souffrît par un changement de gouvernement. Les habitudes de sa vie ne l'ont jamais lié aux émigrés de Londres; son âge ne le lui aurait pas permis; il était trop jeune avant l'émigration. Son existence person-

nelle le met au-dessus de toute intrigue; et comme il est marié, père de famille, il lui suffirait d'avoir de la probité, et il en a, pour ne pas risquer le présent et l'avenir de tout ce qui l'intéresse. D'ailleurs, ce n'est point ce qu'on appelle un homme à opinions; il a d'autres affaires, par conséquent d'autres pensées. Quand je me rappelle les préventions qu'on avait données à l'empereur contre moi, dont aucune ne répond à ce qu'il aurait fallu mettre en avant pour approcher du moins de la vérité, je suis toujours disposé à défendre les prévenus, même ceux que je ne connais pas, à plus forte raison quand je les connais. M. Bertin-Devaux et moi nous avons les mêmes ennemis et à peu près pour la même cause; il est tranchant en conversation, ce que personne n'aime; moi je suis fort tranchant quand j'écris, ce que personne ne supporte. Mais de ce qu'on a ou de ce qu'on se fait des ennemis dans le monde, il ne faut pas que cela remonte jusqu'à l'autorité; et, je le répète, cela n'y aurait jamais remonté pour M. Bertin-Devaux s'il n'y avait pas eu désir secret de s'emparer de sa propriété.

Il me sera impossible de continuer à intervenir dans l'affaire du *Journal des Débats* avant d'avoir la certitude que la première de toutes les conditions conservera les propriétaires. Après avoir demandé, par une première Note, des rédacteurs sûrs, des réunions de journaux, on me

demande, par une seconde Note, des hommes d'esprit pour remplacer les propriétaires. Comme on presse une décision! comme on a peur de la vérité! Hélas! les hommes d'esprit n'ont pas toujours de l'argent à leur disposition, et je ne pense pas qu'il soit ici question d'une spoliation. Dans ce cas, ce serait l'affaire de la police. Pour moi, il ne me resterait qu'à gémir; il est toujours triste de savoir mieux que qui que ce soit de quel côté est le droit, de quel côté est l'injustice; cela trouble l'esprit et nuit à la confiance sans laquelle on ne peut plus dire la vérité, parce qu'on la croit inutile.

NOTE XXXV.

Juin 1805.

M. de La Valette m'a communiqué hier une nouvelle Note, et je ne puis trop en remercier l'empereur. Puisque les propriétaires sont tous conservés, rien n'est si facile que d'arranger le reste. On a pu voir que, sur la première communication qui leur a été faite, ils se sont empressés de changer le titre de leur journal, titre qui n'était pas révolutionnaire comme on l'a dit, mais fort insignifiant par lui même jusqu'au moment où l'esprit du journal lui a donné une valeur. Quant au titre de *Journal de l'Empire*, on peut le recevoir, on ne pouvait pas le prendre [1]. Si les propriétaires l'avaient fait d'eux-mêmes, c'est alors qu'on les aurait accusés. On leur avait bien parlé jusqu'ici d'un changement de titre, mais par insinuation, comme on a la malheureuse habitude de faire à la police, de manière à pouvoir dire qu'on a exé-

(1) Le résultat du titre de *Journal de l'Empire* devait être et a été tel que l'empereur ne pouvait plus agrandir l'empire sans augmenter le nombre des abonnés de ce journal, et malheureusement aussi le nombre de ceux qui voulaient se l'approprier.

cuté un ordre, mais qu'on a trouvé de la résistance. Le titre de *Journal de l'Empire* déplaît à coup sûr beaucoup plus aux commis de ce ministère qu'à ceux auxquels on croit faire une condition en le leur imposant.

Dans quelques jours je donnerai un travail complet sur les autres articles contenus dans la Note qui vient de m'être communiquée; je demande quelques jours, parce que les actionnaires du *Journal de l'Empire* ne sont pas tous à Paris en ce moment; qu'on ne pourra les réunir tout de suite; qu'ils ne sont pas tous propriétaires aux mêmes conditions quoique tous aient droit; et que n'ayant ici aucune autorité positive, je ne puis intervenir que pour une conciliation de tous les intérêts.

Je n'ignore pas que, dans mes Notes, je me livre quelquefois à une franchise qui pourrait me faire soupçonner de prendre des préventions; et cela n'est jamais plus sensible que lorsque je suis mu par un intérêt de justice ou d'amitié; mais l'empereur m'a accoutumé à dire ce que je crois vrai; et dès l'instant que toute idée de spoliation cesse, si j'ai eu tort envers le ministère de la police, je me rétracte. Je suis persuadé même que cette idée ne venait pas de lui, mais de ses bureaux[1].

(1) Je ne me trompais pas; cette spoliation a eu lieu plus tard par les insinuations de la police, et elle n'était plus alors entre les mains de M. Fouché. Les bonnes traditions se conservent.

Personnellement, je n'ai point à me plaindre de M. Fouché; car une arrestation ne compte pas, surtout quand c'est la dernière; et s'il avait mis de la légèreté à m'envoyer au Temple, il a mis de la grâce à m'en faire sortir. Ceci n'est point une plaisanterie. J'aime à reconnaître qu'il m'a toujours accordé avec une facilité qu'on n'oublie pas les services que j'ai eu occasion de réclamer auprès de lui pour des malheureux proscrits. Mes réflexions générales sur l'esprit public peuvent aller jusqu'aux hommes quand les hommes s'y rencontrent, mais elles ne vont jamais jusqu'aux intentions. Je trouve qu'il y aurait de la bassesse à accuser auprès de l'autorité, même ses ennemis déclarés, s'ils ne le savaient pas, et par conséquent s'ils ne pouvaient se défendre; et quand mon caractère ne me porterait pas à tenir cette conduite, il me suffirait d'avoir quelques idées des convenances pour ne pas me permettre le contraire. Auprès d'un homme habile, ceux qui accusent en secret ne font souvent qu'offrir l'occasion de les juger.

C'est donc de très bonne foi que je remarquerai ici que la décision définitive de tout ce qui concerne le *Journal de l'Empire* ne devra point paraître l'ouvrage direct de l'empereur; que tout doit être censé avoir été fait par le ministre de la police, puisque les journaux sont une de ses attributions; que le contraire nuirait à son autorité,

et serait une humiliation. Or, tout pouvoir dans un ministre étant un pouvoir délégué, celui qui délègue ne peut jamais humilier ses ministres sans que le contre-coup ne remonte jusqu'à lui.

Voici bien des écritures pour une affaire particulière. Dans les réflexions générales on est maître de son sujet; mais quand les intérêts sont en jeu, c'est comme un procès; le plus petit peut produire des volumes.

NOTE XXXVI.

Juin 1805.

C'est une position fort étrange que celle d'un homme qui, sans aucun titre et sans aucune autre preuve de sa mission que sa propre parole, vient discuter avec des propriétaires l'intérêt de leur propriété, surtout lorsqu'il pense lui-même que tout est pour le mieux, et que, sauf les préventions et la nécessité où sont tous ceux qui possèdent de se mettre en garde contre leurs ennemis, il n'y avait rien à faire qu'à laisser les choses telles qu'elles étaient. Mais enfin elles seront mieux, si l'empereur n'oublie pas qu'il a promis de *rendre la propriété du Journal de l'Empire aussi solide qu'un fonds de terre.* En bonne et forte administration cela devrait être de toute propriété. On croit que le gouvernement impérial met du calcul à multiplier le nombre des places soldées pour augmenter le nombre de ceux qui lui sont étroitement attachés par leur existence et l'existence de leur famille : cela serait vrai si le déplacement des fortunes causé par la Révolution, et l'instabilité qui s'en est suivie dans toutes les entreprises, n'avaient multiplié les demandeurs de places bien

au-delà de ce que le gouvernement peut en accorder. Pour accoutumer de nouveau les Français à chercher des ressources dans leur propre activité, il faut prouver que les produits de l'industrie sont sacrés pour le gouvernement et ménagés par le fisc; autrement, chacun s'arrangera pour vivre du trésor; et loin d'avoir même le viager en politique, en attachement et en fortune, tout restera dans le provisoire.

En faisant passer à l'empereur les propositions des propriétaires du *Journal des Débats*, je dois y joindre quelques observations essentielles.

Il ne leur a pas convenu de se charger de racheter les journaux qu'on supprimerait, parce qu'ils auraient l'air d'avoir sollicité ces suppressions, et cela leur irait d'autant moins qu'il a été public qu'eux-mêmes ont été menacés. Leur propriété a été jusqu'ici divisée par quart; ils offrent de la diviser par douzièmes, dont l'application serait faite de manière que deux douzièmes appartiendraient à perpétuité au gouvernement, sauf à la *police* à en employer le produit à des dédommagements pour les journaux qu'on supprimera, ou au *gouvernement* à l'employer en pensions pour des hommes de lettres. Ces deux douzièmes peuvent être estimés aujourd'hui à 36,000 francs, le Journal ayant quinze mille abonnés. Je suis persuadé que le nombre s'élèvera beaucoup plus, que le titre de *Journal de l'Empire* y contribuera puis-

samment si on persiste à lui laisser son esprit littéraire et anti-philosophique [1].

En annonçant que le *Journal de l'Empire* augmentera, j'en conclus qu'il finira par être à peu près le seul journal en France, car il ne faut pas se dissimuler que le nombre général des abonnés aux journaux tend à diminuer. Lors de la première réduction des feuilles publiques opérée sous le gouvernement consulaire, on comptait soixante mille abonnés; on n'en compte plus que trente-deux mille aujourd'hui. En ajoutant un feuilleton à son journal, et en augmentant le prix d'abonnement à proportion, le *Journal des Débats* a tendu un piége aux autres journaux; ils ont voulu l'imiter, et on les a trouvés d'un prix trop haut pour leur talent. Les journaux sont ainsi réservés pour la classe aisée de la société; et toute police qui ne sera pas révolutionnaire tiendra les choses dans cet état où elles se sont mises naturellement. L'espoir d'avoir une influence sur le peuple par des feuilles publiques à bon marché ne pourrait séduire que des hommes incapables de comprendre qu'un moyen qui a donné tant d'activité à la Révolution, et qui appartient spécialement au sys-

(1) C'est en effet ce qui arriva; le journal s'étendit avec l'Empire; son succès et ses bénéfices redoublèrent l'humeur des philosophes, la cupidité des révolutionnaires; le premier coup tomba sur moi, le second sur la propriété, ainsi que je l'avais prévu, malgré les belles promesses de consolidation.

tème démocratique, ne doit jamais être encouragé par le pouvoir dans une monarchie.

Dans l'arrangement proposé par les propriétaires, ils ne peuvent plus avoir qu'une crainte, et je la partage: c'est que la police, chargée de percevoir les deux douzièmes réservés au gouvernement, ne veuille se mêler de l'administration ; alors tout serait perdu. L'empereur doit s'expliquer à cet égard de manière à rendre les interprétations impossibles.

J'ai déjà eu occasion de le dire; les propriétaires du *Journal de l'Empire* sont très nobles dans leurs procédés envers les littérateurs, et ils ont raison, puisque cela a lié à leurs intérêts des hommes de mérite, dont plusieurs ne se regardent pas comme soldés, qui ne le sont pas dans la force du terme, pnisqu'on peut dire qu'ils fixent eux-mêmes les conditions de leurs engagements et qu'ils les remplissent comme ils le veulent. Ce procédé est certainement sans exemple, et mieux que toute accusation d'esprit de parti explique le succès du *Journal de l'Empire*. Sa rédaction aujourd'hui coûte plus de soixante mille francs. Si la police va demander le pourquoi, entrer dans des calculs d'économie, les rédacteurs s'éclipseront et les abonnés ensuite. La police doit laisser les choses ce qu'elles sont, les prendre comme on les lui donne, puisque tout est bénéfice. Elle n'aurait réellement droit d'intervenir que si les produits

baissaient; et je me charge de ne jamais lui en offrir l'occasion.

Mais si le prix de rédaction du journal monte à un prix élevé, en récompense l'administration financière ne coûte rien; et je crois qu'avec deux mille écus de dépense on suit un mouvement d'argent de plus de huit cent mille francs, sans qu'il y ait jamais d'erreurs à reprocher aux comptables ni de discussions entre les actionnaires. Certes, c'est là un de ces secrets perdus aujourd'hui pour l'administration générale; et si la police allait d'une part prêcher l'économie à l'égard des rédacteurs, de l'autre introduire les formes de comptabilité en usage dans l'administration française, les pertes s'accumuleraient et la décadence s'ensuivrait bientôt. Jamais les hommes de la police et les hommes payés à cet effet par le gouvernement n'ont pu faire réussir un journal; c'est un motif pour ne pas leur permettre d'administrer à leur manière un journal dont le succès est assuré. S'ils parvenaient à y introduire leur bureaucratie, ils arrêteraient le mouvement. L'administration intérieure d'un journal est pour beaucoup dans sa réussite. Le *Moniteur* coûte au gouvernement; il rapporterait des sommes considérables entre les mains de particuliers. Sous l'ancien régime le *Mercure* était toujours en déficit; on en remit l'administration au libraire Pankouke et il prospéra. Le *Journal des Débats* a commencé avec

huit cents abonnés, et il inspire de l'envie même à ceux qui ont bien d'autres moyens de fortune. Toute propriété a besoin qu'on sache la faire valoir; toute industrie a ses conditions.

Sans doute, plus un journal a d'abonnés, plus il doit attirer l'attention du gouvernement, puisqu'il présente un moyen d'influence sur l'opinion; mais il ne faut jamais oublier que ce n'est point par la grâce de Dieu qu'il a beaucoup d'abonnés; qu'on peut les lui faire perdre en essayant de le conduire dans un sens opposé à celui qui lui a mérité la confiance publique; et qu'au moment où le gouvernement promet d'en rendre le fonds aussi solide qu'un fonds de terre, la police pourrait en diminuer tellement le revenu par de faux errements que personne n'aurait plus d'intérêt à calculer la stabilité du fonds. Cet inconvénient est difficile à parer; les bureaux du ministère voudront avoir de l'influence; s'ils en obtiennent, ils bouleverseront tout; s'ils n'en obtiennent pas, ils continueront à accuser le journal; il est probable que je vais me trouver dans une situation assez étrange. A la grâce de Dieu! Ne jamais chercher une position, ne jamais la refuser quand elle donne de l'influence sur l'esprit public, telle a été la base de ma conduite depuis la Révolution, et je n'en suis pas mort. Cette vérité me conduit à une réflexion sérieuse qui mériterait d'être approfondie la plume à la main : «Dans un siècle où il

« est convenu qu'on peut mettre son ambition et « le soin de sa fortune en première ligne, ses « principes en seconde ou en troisième ligne, com- « ment se trouve-t-il des esprits tout d'une pièce « qui ne fléchissent pas? » Est-ce de la probité? Mais la probité suppose des efforts et un contentement d'avoir resisté aux tentations; je puis affirmer, pour mon compte, qu'il n'y a ni tentations ni contentement. Sur ce sujet je suis un peu matérialiste, et j'irais à croire qu'il y a des esprits qui s'arrangent de ce qui est faux, d'autres qui en sont repoussés, comme il y a des oreilles délicates qui trouvent dans la mélodie un charme qui les subjugue, tandis que d'autres oreilles prennent naturellement du bruit pour de la musique. Tout ce qui a fait bruit pendant la Révolution m'a toujours paru contraire à l'harmonie; tous les cris poussés aujourd'hui dans le sens de la Révolution me paraissent encore des cris de mort; et lorsque je vois des hommes en place, sous le gouvernement d'un seul, défendre les principes révolutionnaires et proscrire les principes monarchiques, il m'est impossible de ne pas les regarder comme des fous s'ils sont de bonne foi, ou, dans le cas contraire, comme des êtres qui recommenceraient à la première occasion. Il est donc probable, pour me servir des expressions de l'empereur, que je resterai longtemps avec la prétention de faire un parti à moi tout seul, et que si je suis

chargé du *Journal des Débats* j'aurai de terribles luttes à soutenir. Je crois devoir en prévenir, afin que l'empereur ne prenne pas de décision à mon égard sans en avoir prévu les conséquences[1].

(1) Si les lecteurs n'ont pas oublié la Note de l'empereur dans laquelle il défendait la police contre moi, et avec humeur, ils comprendront difficilement qu'il m'ait accepté comme garant du *Journal de l'Empire*, par la conviction où il était que seul je saurais l'empêcher de tomber sous le joug de la police. Pour faire comprendre cette contradiction, il faudrait entrer dans beaucoup de détails, et peut-être n'y parviendrais-je pas. Qu'il me suffise de remarquer qu'il y avait nécessairement une grande différence entre la portée de mes Notes et les entretiens que j'avais avec lui. Mes Notes pouvaient être connues et combattues; les entretiens restaient dans la conviction personnelle que chaque interlocuteur en avait reçue, et alors nous nous entendions. La vraie volonté de l'empereur était que je n'eusse de rapport avec le ministre de la police qu'autant que je le voudrais, afin qu'il ne pût pas même savoir quand il me viendrait des communications de plus haut que lui.

NOTE XXXVII.

Septembre 1805.

Si ce n'est pour l'empereur, ce sera pour moi que je commencerai cette Note en citant une conversation que j'ai eue avec lui, et de laquelle je prendrai texte pour expliquer ce que je pense de la manière dont on conduit aujourd'hui l'esprit public.

Je disais, parce que cela est vrai, que je n'ai point d'ambition, et personne ne peut le savoir mieux que moi; l'empereur prétendait que j'en avais tout autant qu'un autre, et il ajouta:

« — Savez-vous ce que c'est que l'ambition?

« — Il me semble qu'en ce moment, si je ne « pouvais définir le mot, les faits ne me manque-« raient pas.

« — C'est de l'esprit que vous faites là. L'am-« bition est l'essai de ses forces contre quelque « chose qui résiste; je fais l'essai de mes forces « contre l'Europe; vous essayez les vôtres contre « l'esprit de la Révolution; votre ambition est « plus grande que la mienne et j'ai plus de chances « de succès que vous. »

Cela est fort ingénieux, et même exactement

vrai, en ce sens qu'il est plus facile de conquérir l'Europe avec des armées que de tuer l'esprit de la Révolution avec des phrases; mais cela ne prouve pas que l'esprit de la Révolution soit par lui-même aussi fort qu'on se l'imagine, si on ne considère sa force que dans les peuples et dans les factieux qui veulent en faire les instruments de leurs projets. Si les chefs des gouvernements n'étaient eux-mêmes pris des idées du siècle, rien ne serait plus facile que de rendre assez de calme aux esprits pour examiner enfin l'état de la société et le régler dans les mœurs du temps et les intérêts nouveaux, selon l'éternelle vérité des choses. L'empereur obtiendra cette certitude lorsqu'il recréera des institutions monarchiques; il verra jusqu'aux républicains se précipiter pour se classer selon une hiérarchie contraire à ce qu'ils appellent l'égalité. Il y a déjà assez de preuves de cette disposition pour qu'on puisse à cet égard répondre de l'avenir. Ce qui entretient l'esprit de la Révolution, c'est que les gouvernements eux-mêmes ont découvert dans ses procédés des forces nouvelles, et qu'ils veulent les employer sans réfléchir combien elles sont dangereuses.

Dès que la guerre était déclarée avec l'Angleterre, tout le monde s'attendait que quelques puissances du continent interviendraient. Ainsi que je l'ai remarqué, la France et l'Angleterre ne pouvant se prendre directement corps à corps, il faut

bien qu'elles jettent entre elles quelques Etats quand elles ont une querelle ouverte. La possibilité d'une guerre avec l'Autriche n'a donc étonné personne; on peut même affirmer que les Français ne l'ont pas regardée comme une affaire, et la confiance est aujourd'hui si grande dans nos armées qu'on imprimerait officiellement qu'elles ont été battues qu'on ne le croirait pas. Cette disposition est si bonne que je ne conçois pas pourquoi le gouvernement s'est imaginé qu'il fallait animer *l'enthousiasme national* et *développer l'origine de la guerre qui nous menace*. Pendant la Révolution, c'est-à-dire pendant la République, j'aurais fort bien conçu qu'on expliquât au peuple souverain pourquoi il se battait, car il aurait été possible qu'il ne le sût pas de lui-même; j'aurais également conçu qu'on excitât l'enthousiasme national, puisque la Révolution avait fait de toute hostilité un combat à mort contre les gouvernements; aujourd'hui si nous sommes en monarchie, il ne s'agit plus de faire combattre nation contre nation, mais armée contre armée. Lorsque Louis XIV faisait la guerre, lorsqu'il était insulté dans les journaux hollandais, je ne vois pas qu'il ait employé la ressource des journaux pour faire entrer la population dans des passions politiques, ni pour lui expliquer les causes de la guerre. Les honnêtes gens de tous les pays, dans la bourgeoisie comme dans les autres classes, savent tou-

jours à cet égard tout ce qu'il faut savoir pour donner une direction juste au peuple; au lieu que l'autorité souveraine, en s'adressant au peuple même, entretient les prétentions de la démocratie et détruit ainsi l'ascendant naturel des classes élevées. Certes, tout le talent du monde ne parviendrait pas à affaiblir l'esprit de la Révolution, quand les gouvernements l'appellent sans cesse à leurs secours; ils en craignent les effets et en adoptent les moyens. Les anciens gouvernements, traduits devant les peuples, sont réduits à leur tour à s'expliquer devant leurs sujets; les habitudes de l'Europe entière sont dérangées. Que les rois tombent ou qu'ils se soutiennent, il est prouvé pour moi, aujourd'hui, que l'Europe changera de face. Il est impossible que les peuples, toujours mis en jeu, ne finissent pas par vouloir intervenir même lorsqu'on croira ne devoir plus faire un appel à leurs sentiments. La Révolution marche donc toujours à son but, mais bien moins par la force de ses principes que par l'emploi constant de ses moyens. Que l'on présente un décret de levée de conscription, et que le même jour on annonce le passage de trente mille hommes de l'armée des côtes aux bords du Rhin; si on s'aperçoit que l'esprit public en est alarmé, il faut le soutenir sans doute, mais non avec des articles de journaux faits ostensiblement dans ce dessein; car à moins que les Français ne soient

devenus plus bêtes qu'il n'est permis de le croire, ils doivent prendre en pitié cette manière si naïve de les diriger. Mais si une levée de conscription et un mouvement de troupes n'ont en rien altéré la confiance publique, pourquoi vouloir exciter l'enthousiasme? L'enthousiasme vaut-il la confiance? et que peut désirer de plus un gouvernement qui voit une nation se serrer davantage autour de lui quand la guerre devient imminente? Les faiseurs d'esprit public n'entendent pas ces distinctions; il faut qu'ils fassent des phrases, parce que leur métier est d'en faire sur tous les événements; on pourrait les comparer à ces bavards qui parlent toujours et n'écoutent jamais; cependant il suffirait souvent d'écouter l'opinion pour savoir qu'il n'y a rien à lui dire.

Il n'est pas de nation forte qui ne devienne aussitôt une nation fière. Par cela seul que la France se montre faisant tête à chaque puissance de l'Europe, ne réclamant pas d'alliés et ne demandant que neutralité à quiconque ne s'est pas encore déclaré ennemi, elle juge sévèrement toute nation qui n'agit qu'à l'instigation d'une autre puissance. L'Autriche paraît ne marcher en ce moment qu'excitée par l'Angleterre; la France le sent et ne s'en alarme pas. Si on croyait au contraire que l'Autriche agît de son propre mouvement, sur un plan déterminé et longtemps arrêté d'avance, son attitude hostile produirait un autre

effet sur les esprits. Pourquoi donc développer l'*origine* de la guerre, quand il y a une sensation nationale qui en prévoit les résultats et qui ne prévoit que des résultats heureux? S'il n'avait pas été bien convenu que je ne recevrais aucune direction du ministère de la police, il m'aurait été impossible de me charger du *Journal de l'Empire*; car je n'aime pas que mon nom serve de passeport à des choses que je regarde au moins comme inutiles. Et cependant tel est l'ascendant de la police que, lorsqu'elle met tous les journaux en *enthousiasme*, si le journal qui domine par le nombre de ses abonnés restait tout-à-fait raisonnable, il paraîtrait froid, en opposition, et son attitude jetterait dans les esprits des inquiétudes qui n'y sont pas.

Cette possibilité, à laquelle je n'avais pas pensé, m'a fait découvrir dans ma position plus d'embarras que je n'en avais soupçonné, et, usant de mes droits dans toute leur rigueur, j'ai déclaré que je refuserais tout article qui ne serait pas avoué par le ministre lui-même, me le faisant passer directement; à cet égard, je ne céderai jamais. Il n'y a pas de ministre avec lequel on ne puisse s'entendre sur un fait particulier, fût-il votre ennemi personnel et toujours occupé de vous tendre des piéges; il n'en est pas de même des intermédiaires, et cela est tout simple. Ces messieurs ne peuvent jamais vous dire que : *Le ministre le veut*,

c'est l'ordre du ministre; et comme il n'est pas de bonne société d'expliquer devant des valets l'ordre de leur maître, on ne sait que répondre; au lieu que je n'ai point encore rencontré de ministre qui m'ait parlé d'autorité. N'étant rien, ne voulant rien pour moi, et n'ayant rien à discuter que dans un intérêt général, il n'y a pas de motifs pour qu'on me commande. D'ailleurs il y a des choses qu'on dit à un ministre et qu'on ne dirait pas à un commis. En voici une preuve. Je pouvais dire au ministre, et il m'a bien entendu, que l'empereur ayant la bonté de s'adresser à moi quand il voulait quelque chose, on ne pouvait pas être humilié d'agir comme lui. Je ne l'aurais pas dit à ses intermédiaires. Ils en auraient fait leur rapport; le rapport aurait passé du ministre à l'empereur; on m'aurait présenté comme un homme avantageux, ce qui est au moins un ridicule; au lieu que si le ministre se plaignait directement, la partie serait égale. Il vaut mieux passer pour insolent que pour vain, et il m'est d'autant plus permis de choisir que je ne suis ni l'un ni l'autre; la preuve, c'est que j'ai la conviction que je ne me soutiendrai pas dans la position où je suis.

Voici la situation présente des journaux. Le *Journal de l'Empire* est consolidé comme l'a voulu l'empereur; mais les détails ne sont pas réglés; il est probable qu'ils ne le seront jamais en-

tièrement ; c'est ce qu'on appelle en politique se réserver l'arrière-pensée. Où déposera-t-on le produit des trois douzièmes mis à la disposition du gouvernement [1] ? Qui examinera la comptabilité dans les intérêts qui appartiennent au gouvernement ? Le ministre voulait, disait-il, que ce fût moi. Comme je ne puis être à la fois partie intéressée et agent comptable, j'ai refusé ; et comme le ministre n'avait pas envie que j'acceptasse, mon refus ne l'a pas blessé. Le *Journal de l'Empire* reste avec ses seules forces, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de réunions en sa faveur. On arrange ou on dérange les autres journaux pour trouver sur eux le dédommagement de la spoliation manquée du *Journal des Débats*, et tout cela se conduit sur des intérêts si privés qu'il ne me surprendrait pas beaucoup de voir, dans un an, le nombre des journaux plus considérable qu'il n'était, quoique le but apparent du bruit qu'on a fait ait été la nécessité d'en réduire le nombre. Si Dieu me donne des forces, le plus grand obstacle à cette progression sera dans le succès de celui qui m'est confié.

Il serait difficile de résumer cette Note, dont l'unique intention était de demander grâce pour l'esprit public qui est excellent, contre ceux qui

(1) On avait offert deux douzièmes au gouvernement ; il en a pris trois.

veulent le faire meilleur. Si on a besoin d'enthousiasme, il suffit d'attendre les événements de la guerre; ce sont les victoires qui le font et non les phrases avant le combat. De l'enthousiasme mal placé n'aurait d'autre résultat qu'un découragement honteux en cas de revers.

NOTE XXXVIII.

Octobre 1805.

Depuis la séance du sénat conservateur, le calme et la confiance qui régnaient dans les esprits ont beaucoup diminué. La France se croyait si forte de ses armées qu'elle ne peut concevoir pourquoi les mesures qui ont été prises se trouvent tout à coup poussées si vite. Eh quoi! nous en sommes déjà à la garde nationale, et les hostilités ne sont pas encore commencées. Je suis loin de blâmer les mesures dont l'empereur seul a pu apprécier la nécessité, et je ne les considère ici que dans l'effet qu'elles ont produit sur l'esprit public.

Que veut dire le rétablissement de la garde nationale? J'oserai plus, je demanderai ce que c'est que la garde nationale, et je prouverai, sans beaucoup d'efforts, que l'on confond sous le même nom deux choses fort distinctes, et que, de cette confusion faite par l'autorité, résulte nécessairement désordre et inquiétude dans les esprits.

Il peut y avoir, dans un Etat, une classe de citoyens qui, sans faire partie de la troupe de ligne, entre cependant dans la composition de la force militaire et doit être appelée à la défense géné-

rale du territoire. Lorsque ces citoyens soldats sont mis en route, ils reçoivent une solde, et cela seul suffirait pour indiquer dans quel rang on doit les prendre. Il faudrait trouver un nom autre que celui de garde nationale pour désigner cette milice.

La garde nationale, telle que nos habitudes nous ont fait comprendre ce mot, est au contraire composée d'hommes ayant un intérêt à la tranquillité de la ville où ils ont leur domicile, s'armant pour maintenir la propriété et la sûreté locales lorsque la guerre appelle les soldats loin des frontières; c'est une force toute sédentaire qui maintient la police dans la véritable signification du terme, et qui ne peut jamais être appelée à entrer en campagne. Elle ne devient force militaire que dans le cas où la ville est attaquée et où la garnison ne suffit pas. Alors les bourgeois armés se défendent s'ils y sont portés d'inclination, comme mille fois l'histoire nous les présente défendant leurs foyers avant qu'on eût inventé le mot garde nationale. Dans aucun cas ils ne sont soldés.

Le rétablissement de la garde nationale a donc été mal annoncé, le décret mal rédigé, puisqu'il semble remettre en question si les propriétaires ou si les prolétaires seront armés, différence incalculable dans l'avenir. L'article qui porte que les gardes nationales seront soldées lorsqu'elles seront déplacées semble avoir écarté les proprié-

taires, puisqu'on ne peut supposer qu'une solde quelconque soit capable de dédommager un notaire, un marchand, un avocat, un banquier, etc., de ce que lui coûterait l'abandon de ses affaires et de sa famille. D'autres articles disent le contraire et semblent armer de préférence ceux qui n'ont rien, et qui sont par conséquent plus aisément disponibles; c'est cette confusion qui déroute les esprits, parce qu'il y a véritablement confusion dans les choses[1]. Si on a cru qu'on manquerait à l'égalité en distinguant ce qui est distinct de sa nature, on a montré trop de respect pour l'égalité; car dès que les positions ne sont pas semblables, il faut que le gouvernement reconnaisse les différences, non dans l'intérêt des individus, ce qui ne serait pas mal cependant, mais dans son propre intérêt. Or, il serait certainement contre l'intérêt du gouvernement que tous ceux qui ont

(1) Plus tard, j'ai entendu discuter au conseil d'état un autre projet de loi sur la garde nationale. Dans ce projet on avait encore confondu la garde nationale *militaire* avec la garde nationale *civile ;* de sorte qu'à une objection qui s'appliquait à la garde nationale *militaire* on répondait, sans s'en apercevoir, par des raisons applicables seulement à la garde nationale *civile;* et à des objections qui s'adressaient à des articles sur la garde nationale *civile,* on répondait par des considérations sur la garde nationale *militaire.* Après plusieurs jours de discussion, le projet fut mis de côté par l'empereur, sur l'observation enfin faite que l'impossibilité d'arriver à un résultat tenait à la confusion de deux systèmes opposés.

une profession lucrative cessassent de produire, par conséquent de payer les impôts, pour aller faire la guerre, tandis qu'il n'est pas contre son intérêt que ceux qui vivent au jour le jour vivent en portant un sac et un fusil et en allant où on les envoie. La société n'est pas autrement organisée, soit qu'on appelle les hommes enrégimentés gardes nationaux ou soldats.

Si on ne voulait pas distinguer des choses distinctes, il fallait rétablir les gardes nationales en annonçant qu'elles étaient toutes sédentaires; rien n'aurait été ensuite plus facile au gouvernement que de former des corps disponibles en choisissant selon la position des hommes. Il ne faut pas de grands efforts pour exciter l'esprit militaire en France; il n'en faut pas beaucoup non plus pour exciter les bourgeois sédentaires à s'armer. Le mot *garde nationale* chatouillera toujours les cœurs; c'est le beau idéal de 1789; mais si les gouvernements étrangers, à l'imitation de la France, arment aussi tous leurs sujets à un titre quelconque, les guerres deviendront réellement nationales, c'est-à-dire que les peuples, y entrant pour toute leur existence, finiront par y entrer aussi de toute leur influence. Ainsi que je le disais dans ma dernière Note, pour que j'eusse l'ambition de combattre avec succès l'esprit de la Révolution il faudrait que je ne fusse pas sans cesse rappelé à cette triste vérité, savoir : que les gouvernements en re-

doutent les effets et en adoptent les moyens; ce qui conduit les peuples à sentir leur force, leur importance et la faiblesse de ceux qui les gouvernent. Dès que l'existence des nations peut être compromise dans la guerre, le plus petit peut en discuter l'utilité. Le temps nous avait amenés à ne voir dans les débats de rois qu'un jeu où les peuples n'avaient qu'un intérêt secondaire. Nous revenons au positif, cela n'est pas de bon augure pour la civilisation.

La bourgeoisie de Paris est mécontente, parce qu'il n'y a pas de bourgeois de Paris qui veuille être soldat et soldé, et que c'est ainsi que tout le monde entend le décret, ce qui prouvera du moins qu'il faudrait se donner la peine de rédiger les décrets. Il faut pour cette fois renoncer à l'enthousiasme de la capitale; la loi fléchira devant les préventions : c'est une affaire manquée. Les hommes de la Révolution triomphent. Comme ils voient une opposition, ils deviennent partisans de la guerre beaucoup plus qu'ils ne l'avaient été quand la confiance était sensiblement générale. Ils se trompent en prenant pour un mécontentement de la guerre ce qui n'est que l'effet d'une méprise provoquée par l'autorité. J'en appelle sur la vérité de cette observation à la première victoire, en supposant qu'il ne sorte rien des négociations qui, dit-on, se continuent encore. Pour moi, je crois les choses trop avancées pour que

les négociations aient un résultat; il ne me paraît probable, ni que l'empereur de France s'arrange d'explications sur l'armement des Autrichiens, ni que l'empereur d'Autriche consente, sans combat, aux conditions qu'on exigerait avant de revenir des bords du Rhin aux côtes de la Manche.

Un manque d'argent à la Banque pouvait avoir des suites dangereuses dans un moment où les esprits étaient mal disposés. Je rendrai avec plaisir justice aux banquiers de Paris; ils se sont fort bien conduits dans cette circonstance. Les capitalistes n'ont pas envoyé échanger de billets; leurs discours ont ramené la confiance; les fonds publics et les actions de la Banque ont remonté. Il est un homme auquel je rendrai aussi justice, bien convaincu qu'il ne le saura pas; s'il le savait, il écrirait de suite du bien de moi à l'empereur, afin de lui donner des préventions, c'est-à-dire de lui faire entendre qu'un ministre peut me gagner. Il est singulier que je ne puisse dire du bien de M. Fouché qu'avec la certitude qu'il ne le croirait pas quand on lui en donnerait la preuve; mais il est certain que la police a été faite d'une manière d'autant plus efficace qu'elle était insensible. Le ministre a senti que les hommes qui vont faire *queue* à la porte de la Banque ne troubleraient pas la tranquillité publique; car tout homme qui tient dans sa main un billet de mille francs ou de cinq cents francs pour le chan-

ger en argent n'a pas envie de se battre, puisqu'il ne le pourrait sans risquer ce qu'il tient. Le peuple n'avait aucun intérêt dans cette affaire; il n'a ni billets de mille francs, ni billets de cinq cents francs. Il suffisait donc d'une surveillance sans éclat, et c'est ainsi qu'elle a été dirigée. J'en fais un sujet d'éloges, parce qu'il ne fallait qu'entendre les courtisans pour savoir où un sot aurait poussé les choses. On montrait déjà de la frayeur comme si l'empereur était compromis, parce qu'on ne payait pas des billets aussi vite que le désiraient les porteurs de ces effets.

Le nombre des changeurs est trop grand dans Paris; on peut en dire autant de tous les Etats. Les changeurs ont demandé et obtenu des particuliers jusqu'à un pour cent pour convertir les billets de banque en argent; le bénéfice est trop considérable pour qu'ils ne fassent pas tout ce qui sera en leur pouvoir pour le prolonger; cela cependant ne sera pas de longue durée et le change baissera de lui-même. Dès l'instant que les capitalistes n'ont pas peur, il est si facile de faire porter à la Banque le numéraire des recettes faites à Paris pour le Trésor, qu'il est probable que le ministre des finances ne négligera pas ce moyen. Il faut d'abord apaiser cette crise, et quand elle sera passée il sera sage sans doute d'examiner s'il est d'une bonne police de laisser augmenter sans fin le nombre des changeurs. La

liberté illimitée dans tous les genres est une sottise sans mesure.

S'il était vrai, comme on le dit peut-être pour détourner les esprits, que depuis cinq semaines on avait tiré beaucoup d'argent de la Banque, et que cette opération était faite pour le compte des étrangers, ce serait un motif pour examiner à fonds ces établissements de crédit public qui attirent en effet les capitaux, mais qui mettent aussi la tranquillité publique à la merci des ennemis. Il y a une anecdote sur M. de Choiseuil, qui avait fait le projet de renverser la Banque de Londres, et qui fut dupe de cette opération, parce qu'en effet il n'avait pas les moyens de lutter contre la confiance des Anglais dans un établissement vraiment national chez eux, et contre un ministère pour qui le crédit public est un moyen indispensable; mais serait-il impossible à l'Angleterre d'agir sur une Banque aussi resserrée que la nôtre, et même sur nos fonds publics, si elle y avait intérêt? Cet intérêt n'existe pas, parce que l'empereur ne comprend pas, comme les capitalistes, ce qu'on appelle le crédit; mais qui peut répondre qu'on ne s'y laissera pas entraîner, quand on sait que c'est la folie du siècle?

En résumé, la confiance n'est pas au même point où elle était il y a un mois; mais ce n'est pas la faute des Français; l'alarme est venue des mesures et des discours de l'autorité. La publication

des pièces officielles a produit son effet ordinaire, c'est-à-dire qu'on y a vu le gouvernement se justifiant fort bien d'avoir provoqué la guerre; et comme il n'y a pas de gouvernement assez hardi pour donner la preuve du contraire, ou assez maladroit pour publier ce qui l'accuserait, toutes ces pièces imprimées ne signifient rien, sinon qu'on se soumet en apparence au jugement des peuples, quoique dans le fait on ne s'en rapporte qu'à la force des armées. Bien que personne ne sache au juste ce qu'on espérait de l'armée des côtes, tout le monde est du moins convaincu que l'empereur, ayant porté toutes ses troupes sur les bords de la mer, ne s'attendait pas à être provoqué sur le Rhin.

Il est clair que les murmures sur le décret de la garde nationale et l'encombrement des billets de banque s'accorderaient fort mal avec la prétention d'exciter l'*enthousiasme*. Au premier coup de canon tout sera dit à cet égard, et la joie naîtra tout naturellement d'une victoire. Si je voulais d'un mot expliquer pourquoi la France a été alarmée, je dirais que trop de personnes se sont chargées de parler en son nom, et surtout de la faire penser.

NOTE XXXIX.

Octobre 1805.

Avant que la nouvelle du combat de Wertingen fût arrivée à Paris, les esprits revenaient assez doucement d'eux-mêmes à la vérité des choses, qui n'était certainement pas effrayante; mais comment empêcher que la moindre cause d'alarme ne grandisse prodigieusement les premiers jours dans un pays où la plupart des hommes en place ont une telle frayeur de celui qui gouverne qu'au plus petit embarras ils s'en iraient volontiers courir les rues en criant : *l'empereur! l'empereur!* pour prouver qu'ils sont innocents de ce qui se passe et qu'ils ont montré un zèle méritoire?

Des espérances de paix encore possibles, puisqu'il y avait négociations, on est passé brusquement à la guerre sans qu'il y ait eu la moindre commotion dans l'opinion publique. Entre ces deux états le passage est toujours facile quand il est préparé par une victoire. Jamais la France n'a été plus unie d'intention; jamais la conduite du gouvernement n'a été plus généralement approuvée; il est victorieux. Cette réflexion aurait l'air d'une épigramme, en présentant toujours les hommes

disposés à se ranger du côté du plus fort; cela même prouverait combien ils sentent tous qu'ils ont besoin de protection, et par conséquent combien un gouvernement puissant est nécessaire à la société; mais j'ai voulu ici aborder de plus hautes considérations.

Il y a certainement une science militaire et des combats qui annoncent de profondes combinaisons; mais cette science ne fait rien au public; c'est par ses résultats que toute victoire est jugée et qu'elle acquiert plus ou moins d'importance. Si, la première fois que le Grand Condé livra bataille, le salut de la cour et la sûreté de la France n'eussent pas été attachés à son succès, la victoire qu'il remporta n'aurait pas acquis tant de célébrité. Lorsque l'amiral Rodney battit la flotte française commandée par M. de Grasse, l'Angleterre était en décadence et si agitée par les factions que le roi Georges III avait plus d'une fois parlé sérieusement de se retirer en Hanovre. La victoire remportée par l'amiral Rodney produisit donc sur les Anglais une sensation extraordinaire. Si l'on remontait jusqu'aux républiques anciennes, on trouverait également que la célébrité des batailles ne dépend pas de la science déployée par les généraux, mais des intérêts nationaux mis en jeu et fixés par l'événement du combat.

Par suite de la Révolution les esprits, les opinions, les intérêts, les hommes et les choses sont

dans un état d'hostilité tel qu'il faut un miracle pour les rapprocher et les faire concourir au même but, c'est-à-dire pour faire une nation des Français.

Depuis la chute des institutions de l'ancienne monarchie, depuis la mort de Louis XVI, conséquence du renversement des anciennes doctrines, quelques imbéciles ont bien pu croire que la Révolution était finie chaque fois que l'autorité en place ou le parti dominant avait intérêt à le proclamer; mais les hommes éclairés ne le croyaient pas; on peut dire même que les imbéciles n'en n'avaient pas la sensation; ils le répétaient, et parce qu'ils répètent tout, et parce qu'en le répétant sans cesse ils espèrent qu'ils finiront par n'en plus douter. On a pu dire de la Révolution qu'elle était finie, comme on dit d'un incendie qu'il est terminé, c'est-à-dire qu'il a consumé entièrement le bâtiment où il s'est allumé. La grande question qui reste à décider est de savoir comment on réédifiera. Si on met le plan aux voix, il est hors de doute que les matériaux échappés au feu périront pendant la discussion, et qu'on remuera si souvent les cendres qu'il deviendra impossible de reconnaître les anciennes fondations.

L'empereur a dit : « Je rétablirai l'édifice. » Il a commencé par gagner plus ou moins ceux qui auraient pu discuter son plan, et il s'est entouré d'une force armée suffisante pour empêcher les

démolisseurs de venir fouiller les décombres afin d'y chercher une nouvelle proie. Le bâtiment qu'il veut construire, à la place de celui qui a été détruit, paraît devoir être d'une dimension telle qu'il gênera les voisins; les voisins plaident ou les rois prennent les armes : c'est absolument la même chose. S'ils plaidaient tous ensemble, il y aurait chance de succès pour eux; et si un seul gagnait son procès, il est hors de doute que tous viendraient faire valoir leurs réclamations, encouragés par cet exemple. C'est l'histoire du monde. Les Français sont donc réduits à s'unir à celui qui a déjà fait sortir quelque chose des décombres de la Révolution, ou à se battre entre eux, ou à ne réédifier que sous le bon plaisir des voisins. Quoique tout le monde soit à peu près mécontent, les uns parce qu'ils ne voulaient pas qu'on rebâtît un palais, les autres parce qu'ils voulaient qu'on le rétablît absolument tel qu'il était, ceux-là par un motif, ceux-ci par un autre, comme chacun sent cependant qu'il ne serait pas le maître si le procès contre les voisins était perdu, on se réunit au grand réédificateur à chaque victoire qu'il obtient. Il y a des choses qui ne peuvent être justifiées que par le succès; et comme toute entreprise extraordinaire exige de la force, comme la force que personne ne conteste se prouve par les victoires, on peut toujours préjuger l'effet d'une victoire par le

nombre des intérêts qu'elle fixe. Si la manie des conquêtes succède à la manie des révolutions, nous aurons peut-être des combats plus savamment glorieux que le combat de Wertingen, sans que pour cela ils produisent une sensation égale, à moins que nous ne nous mettions à ressembler à la république romaine, dont l'histoire pendant longtemps n'est si dramatique que parce qu'il y allait souvent du sort de la nation. Mais comment croire qu'un homme aura les passions d'un sénat, lorsqu'il ne peut avoir les mêmes motifs[1]? Le premier effet de la guerre présente doit être au contraire de purger notre gloire militaire de tout ce qu'elle semblait avoir emprunté à l'effervescence de la Révolution.

Ces réflexions semblent annoncer qu'à la première nouvelle d'une victoire il y a des gens qui craignent déjà qu'on ne veuille aller trop loin; je n'ai pas envie de le nier, et j'avoue que je suis du nombre de ces gens-là. J'en dirais bien la raison si je ne l'avais pas déjà dite deux fois; mais à quoi servirait-il de répéter qu'il ne suffit pas aujourd'hui, pour ceux qui gouvernent, de craindre les effets de la Révolution; qu'aussitôt qu'ils en

(1) C'est cependant ce que nous avons vu et ce qui prouve plus que toute autre chose que l'esprit de Bonaparte avait reçu plus d'impressions de la Révolution qu'il n'avait d'idées fixes sur la monarchie.



adoptent les moyens, il est moralement impossible de répondre de l'avenir ?

L'affaire de la Banque va toujours sans avancer, sans reculer, et comment en serait-il autrement ? Quand l'empereur est absent, qui oserait arranger cette affaire si simple ? Ce n'est pas que bien des gens ne sachent peut-être ce qu'il faudrait faire ; mais à une époque où il n'y a que le succès qui justifie, et où tant d'hommes considérables ne se soutiennent qu'en accusant, personne n'ose. Intrigue à part, je ne connais qui que ce soit ayant aujourd'hui une force réelle ; ce qui tient au manque de conviction. Cela me rappelle l'effusion avec laquelle un de mes amis me témoignait sa joie de ce que son frère venait d'être nommé préfet, parce que, disait-il, il *pourra apprendre l'administration.* Comme il ne fallait rien savoir, et qu'au contraire il fallait être très ignorant pour se jeter à corps perdu dans la Révolution, et comme la plupart de nos hommes en place y ont fait leurs études, il est probable que pour chaque circonstance qui se présente il faut aussi qu'ils apprennent l'administration. En attendant, les choses vont de travers pour peu qu'une cause accidentelle les mette hors de ligne. Le ministre de la police a fait faire des articles dans les journaux ; c'est la ressource banale aujourd'hui. Les hommes à argent ne se paient pas de phrases, et les raisonnements n'ont jamais eu d'empire sur

la peur. Au reste, je crois que tous les torts ne sont pas du côté des poltrons, et dès qu'on n'a pas su terminer cette crise promptement, il est tout naturel que ses effets augmentent avec le nombre des intéressés.

Par exemple, j'avais dit dans ma dernière Note que le peuple était indifférent à ceci, parce qu'il n'a ni billets de mille francs, ni billets de cinq cents francs; cette assertion n'est déjà plus vraie. Les chefs d'atelier qui ont de l'aisance ont fait les sacrifices nécessaires pour se procurer de l'argent et mettre à jour la paie des ouvriers qu'ils emploient; mais les chefs d'atelier qui sont gênés, profitant de l'occasion, ont différé la paie de leurs ouvriers en rejetant sur la Banque ce défaut de paiement. C'est ainsi qu'on a animé, par un intérêt personnel, une classe qui semblait étrangère à des billets d'une certaine valeur. Il aurait été si facile de prévoir et d'ouvrir un bureau particulier où les chefs d'atelier eussent été seuls admis!

L'administration publique a péché de son côté par des excès de précautions. En voici une preuve sans réplique. Trouvant dans la caisse du journal 12,000 francs en argent, dont nous n'avions pas besoin en détail, nous les avons fait porter à la Banque en échange de 12,000 francs en billets. Dans la même semaine on nous a refusé des billets en somme ronde, c'est-à-dire sans appoint à rendre, à l'administration du timbre. Il a fallu par-

ler d'autorité pour les faire recevoir. Dans les recettes publiques il y a des précautions poussées jusqu'à la minutie et qui tendent nécessairement à discréditer les billets. Il fallait au contraire que toutes les caisses du gouvernement se rendissent faciles et que leur facilité reportât la confiance dans toutes les classes. C'est toujours ainsi que le gouvernement a agi en Angleterre dans les moments difficiles, et comme c'est ce que le bon sens indique, je ne cite ici l'Angleterre qu'à défaut d'exemple pareil en France. La surveillance des chefs devait se borner à ce que les préposés aux recettes ne fissent point trafic d'argent à leur profit; il est vrai qu'il resterait à savoir qui aurait surveillé les chefs dans un siècle où les idées libérales ne vont pas jusqu'à repousser même les petits bénéfices.

Beaucoup de fautes renouvelées ont prolongé les inquiétudes. Les Parisiens sont très mauvais calculateurs, peut être uniquement parce que tout le monde spécule à Paris. La Banque reste donc livrée aux appréhensions de tous ceux qui veulent tirer parti de leur argent et ne sont pas financiers. Elle se relèvera, parce qu'elle a pour elle sa position qui est bonne; mais on regrettera toujours que cette crise n'ait été ni prévue ni arrêtée, ce qui certainement n'était pas impossible. L'annonce d'une première victoire a été de faire tomber les louis au quart de la prime qu'on donnait

la veille pour s'en procurer. Il serait curieux de rechercher quels rapports il y a entre une victoire et la valeur des pièces d'or. Les agioteurs font à leur tour ce qu'ils ont reproché à nos rois d'avoir fait : ils changent à volonté la valeur de la monnaie.

NOTE XL.

Janvier 1806.

Quoique je sois resté longtemps sans écrire, il s'est passé bien peu de jours sans que je fisse des réflexions sur l'état présent de la France; mais comme mes réflexions sont presque toujours générales, j'aurais trouvé ridicule de les consigner, et de les envoyer sur le champ de bataille où on a, je le présume, bien autre besogne à faire qu'à lire des pensées purement spéculatives. Il me semble qu'il doit y avoir dans les mouvements de la guerre quelque chose de l'agitation qui anime un joueur; et que les considérations qui ont rapport à l'avenir s'y présentent sous des formes si gigantesques que tout doit paraître froid et insipide en comparaison.

Depuis deux mois, ce qui a contribué à la stabilité de la France, à l'amélioration de l'esprit public, est venu du dehors, c'est-à-dire des mémorables victoires remportées sur nos ennemis. Ce qui a produit du mal et affaibli la joie de nos triomphes tient si essentiellement aux vices de l'administration que j'ai cru devoir remettre à des temps plus tranquilles les observations que je

puis faire. Il fallait vaincre d'abord, et cela ne me regardait pas. A la paix il sera curieux d'examiner: 1° pourquoi trois semaines de guerre ont suffi pour anéantir le crédit de la Banque; 2° pourquoi il n'a fallu que cinq semaines pour faire éclore des banqueroutes aussi effrayantes que scandaleuses, et déranger tous les calculs au point que la certitude même de la paix ne peut rendre aux effets publics leur première valeur; 3° pourquoi, enfin, deux mois de guerre étaient à peine écoulés qu'on désirait la paix avec une impatience que la France autrefois aurait eu honte de manifester aussi hautement après une guerre longue et malheureuse. Le système de notre administration intérieure doit porter sur des bases bien fragiles, puisque trois mois de succès constants n'ont pu empêcher plus de bouleversements de fortune, plus de plaintes particulières, plus de regrets commerciaux, qu'il n'y en avait autrefois après des guerres sans fin et sans résultat. Si les hommes en place ont commis des fautes, s'ils ont montré de la timidité, il n'en faudra pas moins faire la part des institutions; les hommes d'ailleurs ne sont faibles et timides que quand rien ne marche sur un plan fixe, et pour ainsi dire de soi-même. De s'imaginer que des ministres seront toujours prêts à porter la main partout où le besoin l'exige quand il n'y a pas de véritable système administratif, ce serait folie.

Le développement de ces considérations demandait plus de temps que l'empereur ne m'en aurait accordé. Je le répète, il fallait vaincre, c'était alors l'unique affaire. Cette affaire est terminée, du moins pour ce qui concerne l'Autriche; car la neutralité gardée par la cour de Prusse a tellement mécontenté tous les partis en France, qu'on ne serait pas étonné de voir la guerre contre ce royaume succéder immédiatement à la fin des hostilités avec la maison d'Autriche. En expliquant dans ma dernière Note toute l'importance que des victoires tirent de la situation intérieure dans laquelle se trouve un pays, j'ai assez fait connaître qu'il y a encore chez nous des espérances vagues de voir tomber, par la chance des combats, un gouvernement fondé sur des victoires. Les républicains n'auraient pas été fâchés de voir la Prusse saisir une occasion vraiment favorable de nous mettre dans une position embarrassante; je crois que les royalistes n'en auraient pas non plus éprouvé un chagrin bien vif; la masse des impassibles se serait consolée des disgrâces de la France en répétant dans cette circonstance, comme elle l'a fait à toutes les époques : « Il ne fallait pas aller si vite. » C'est une étrange chose que le cœur de l'homme lorsqu'il n'est réglé ni par la législation ni par les habitudes; mais il est certain qu'il paraît quelquefois avoir plus besoin d'agitation que de bonheur, et qu'il provoque des

désastres comme un moyen de plus d'éprouver des sensations. Quoi qu'il en soit, tous les partis en veulent à la Prusse, et comme il est incontestable que sa neutralité nous a prodigieusement servis, il faut bien qu'il y ait une autre raison pour lui en vouloir. Je méprise les partis qui portent leurs espérances sur une force qui n'est pas en eux, et toutes les pages de l'histoire prouveraient que les vœux qu'ils ont faits ont toujours tourné contre leurs désirs, même quand le ciel les avait exaucés. Chacun sait où il en est depuis les victoires remportées par les armées françaises; qui sait où en seraient la France et les partis si nous avions été battus? Ces velléités de mécontentement se dissipent toujours devant les victoires, et peut-être produisent-elles un effet d'autant plus profond qu'en ramenant les esprits au positif elles rendent à tous le sentiment de la gloire nationale. Fidèle à mon système de n'écrire qu'avec l'espérance d'être utile, je remets donc au retour de l'empereur les observations qui m'ont frappé pendant son absence; c'est uniquement sur ce retour que je vais présenter quelques réflexions.

On a trop conservé de la Révolution l'habitude de paraître croire à l'enthousiasme du *peuple*, de s'inquiéter de l'opinion du *peuple;* et je prends ce mot dans l'acception qu'il avait autrefois. Dans cette guerre, j'affirme que le peuple n'a rien vu, qu'il ignore et ignorera toujours les dangers

qui menaçaient la France. Ces dangers n'étaient pas assez immédiats pour qu'il en fût frappé, et ils ont été si promptement dissipés qu'à peine s'ils ont laissé des souvenirs dans son esprit. J'affirme encore que le peuple ne devine pas les conséquences de nos victoires, conséquences d'une si haute politique, dans les circonstances où se trouve la France, qu'il est permis de croire que peu d'hommes seraient capables de les calculer. Il faut bien se persuader que tout peuple qui n'a pas tremblé pour son existence ne peut pas se réjouir bien vivement, et qu'il n'est frappé du résultat de nos victoires que par le bruit qu'on en fait. Si du peuple on passe à la bourgeoisie, c'est-à-dire à tout ce qui pêle-mêle compose aujourd'hui la nation française, on trouvera de l'admiration, plus de confiance dans l'avenir du gouvernement, mais point de joie soutenue; cela tient à un grand malaise intérieur, et que je vais essayer de faire comprendre par des faits. Le jour où on annonce une victoire Paris est dans l'ivresse, la conquête du monde ne paraît pas une entreprise; le lendemain, chacun parle de ses affaires personnelles et peu brillantes, de la rareté de l'argent, de l'excessif intérêt où il est monté, de la nullité des opérations commerciales; et, dans cet égoïsme forcé, s'éteint tout sentiment public; on n'y revient que par réflexion. A la fin du mois dernier plus des deux tiers des billets présentés ont été

protestés faute de paiement; on peut en acquérir la preuve au bureau de l'enregistrement. Si je me suis bien fait comprendre, il me sera facile d'expliquer comment l'enthousiasme *du peuple qu'on met en avant* ne paraît souvent qu'une mauvaise parade qui, à part toute autre cause, suffirait pour arrêter l'expression de la joie publique; en voici un exemple.

Dans le transport, à travers les rues, des drapeaux envoyés au tribunat et du tribunat au sénat, il y avait une portion si évidente du peuple qu'on paie, qu'on peut dire que la pudeur publique en était consternée. Il est possible que cette fête ait été celle du tribunat, du sénat, de ceux qui ont fait des discours pour rien et de ceux qui suivaient la procession en criant pour quelque chose; mais ce n'était point une fête publique. Aussi lorsqu'on a porté, quatre jours après, des drapeaux du tribunat à l'Hôtel-de-Ville, on ne s'arrêtait pas même en les voyant passer. Cela m'a fait naître une singulière idée; c'est que le peuple ne se réjouit de certaines choses qu'il ne comprend pas qu'autant qu'il a entendu dire qu'on s'en réjouissait autrefois; or, il n'a jamais entendu dire qu'on ait porté des drapeaux au tribunat et au sénat. Malgré le peu d'idées religieuses qui existent aujourd'hui, je suis persuadé que le peuple aurait été plus frappé si l'empereur avait envoyé les mêmes drapeaux au chapitre de Notre-

Dame, parce que les habitants de Paris auraient retrouvé dans leurs souvenirs quelque chose qui leur aurait dit que c'était autrefois un grand sujet de réjouissance, et qu'il fallait aussi se réjouir aujourd'hui. Tous ces corps nouveaux n'ont point de racine dans nos mœurs; les mots par lesquels on les désigne ne sont pas liés à la langue française; il y a dans tout cela une sorte d'étrangeté qui glace, et quand on met pardessus les aboyeurs payés par la police, c'est à repousser l'opinion.

J'ajouterai, parce que cela est vrai, que l'importance qu'on a voulu donner au tribunat dans tout ceci a blessé; on y a vu une affaire de parti. Bien des gens croient que notre gouvernement est militaire, sur l'idée incontestable que nous faisons souvent la guerre et que nous la faisons bien. De tous les gouvernements de l'Europe c'est cependant celui où il y a le plus de corps politiques délibérants. Dans les pays les plus libres on en compterait deux; en France, il y en trois: le sénat, le corps législatif et le tribunat. C'est trop si ce n'est qu'une fiction; ce serait beaucoup trop si on en faisait une réalité. On s'attend à une réduction. Le sénat restera, étant organisé de manière à ce que le pouvoir le plus ombrageux n'en ait aucune inquiétude. C'est une habitude prise en France d'employer ce qu'on élève ou ce qui est élevé contre la liberté publique; je ne doute pas que cette habitude n'ait beaucoup contribué

à exciter la haine contre la noblesse et à jeter la nation dans la démocratie. Le corps législatif restera; son existence se lie à des idées devenues nationales, quoiqu'elles soient encore sans application. Le tribunat est d'institution consulaire, par conséquent trop nouveau pour que la France ait pu attacher le moindre intérêt à sa conservation. C'est parce que sa chute est dans l'ordre naturel des choses qu'un parti se remue pour lui rendre de l'existence. L'opération des drapeaux ne l'a pas ressuscité, et peut-être son intervention a-t-elle contribué à éloigner les sentiments qui s'attachent dans tous les pays aux signes visibles de la victoire. Au fait, voici le véritable motif de cette affaire. Les maires de Paris, ayant été en Allemagne féliciter l'empereur, en ont été fort bien reçus; les tribuns ayant fait le même voyage et n'ayant pas été reçus, il s'est élevé contre la capitale, de la part des hommes en place, une jalousie dont l'intention marquée était de venger le tribunat. Je suis toujours étonné que l'empereur n'aperçoive pas tout de suite le but caché des démarches dans lesquelles on l'entraîne; il est vrai que cela m'étonne parce que la singulière tournure de mon esprit me porte à vouloir qu'on prévoie afin d'être conséquent; mais lorsque je pense ensuite qu'on prendrait les mêmes drapeaux dont on vient de faire hommage au tribunat pour le chasser à force ouverte, s'il faisait la

moindre résistance lorsque son moment sera venu, c'est moi que je trouve inconséquent.

Quand l'empereur prenait intérêt au *Journal des Débats*, j'aurais cru devoir lui annoncer que le succès que j'avais prédit se réalise, et que ceux qui croyaient le perdre en lui donnant le titre de *Journal de l'Empire* ne sentaient pas qu'un titre pareil ne pouvait qu'ajouter à son importance. Mais qu'importe à l'empereur tout ce qu'il semble avoir réglé lui-même, dès l'instant qu'il laisse les fonds à la police! Toute opération, même équitable, tournera donc sans cesse au profit de ce ministère, et le voici souverain dispensateur des grâces accordées aux hommes de lettres? C'est une nouveauté en France, mais ce n'est point une perfection. J'aime mieux Colbert écrivant lui-même aux hommes de mérite de son siècle, pour leur annoncer les bienfaits directs de Louis XIV, et terminant ses lettres par cette formule de *très humble et très obéissant serviteur*, à laquelle nos ci-devant partisans de l'égalité ont substitué une confusion de *considération distinguée* qu'il m'est impossible de débrouiller. Quand quelqu'un m'assure de sa parfaite considération, je crois toujours qu'il m'avertit qu'il jouit d'une considération quelconque. On pourra dire maintenant, sans blesser aucune convenance, que tel écrivain a une pension de la police; cela est honorable, et la manière dont la police les distribuera dispen-

sera de toute explication. Il serait temps que les ministres qui veulent enrichir les gens de lettres qui leur sont dévoués le fissent de leurs propres moyens. C'était l'usage autrefois. Les gouvernements ne donnent plus rien maintenant que sous forme administrative; ils laissent donner ce qu'ils devraient sans cesse offrir eux-mêmes; tout le monde le sait, et cela leur nuit. Si la guerre n'avait entraîné l'empereur au loin, j'aurais traité ce sujet dans tous les détails avant que l'usage ne s'établît. Peut-être l'occasion se représentera-t-elle.

J'avais promis de parler du retour de l'empereur; il me semble que ce que j'ai dit de l'effet des drapeaux promenés dans Paris suffit pour faire entendre que, si ce retour doit avoir quelque chose de solennel, il faut décider si la solennité sera pour les gens du gouvernement ou pour la ville de Paris. Cela dépend de la manière dont on s'y prendra.

NOTE XLI.

Janvier 1806.

Je croyais consacrer cette Note et la suivante à des réflexions sérieuses sur différents objets d'administration; une querelle particulière que me fait le *Moniteur*, dans un article évidemment écrit sous la dictée de l'empereur, puisque le ministre de la police y est également réprimandé, me force à parler de moi. J'essaierai du moins de m'entourer de considérations assez importantes pour me faire pardonner de placer ce qui me regarde avant des objets d'un intérêt public.

Et d'abord il est nécessaire que l'empereur soit bien persuadé que ce n'est point par une fausse prétention à l'indépendance que j'ai refusé d'insérer dans le *Journal de l'Empire* la partie de l'article du *Moniteur* qui m'attaquait; mais par des idées de convenance qui me paraissent si impérieuses que je recommencerais vingt fois, si vingt fois la même circonstance se représentait.

De quoi s'agit-il? Après une victoire, l'empereur fait une proclamation à son armée; cette proclamation est dans des termes tout-à-fait ossianiques. A peine s'est-elle répandue qu'on trouve

que la pompe des expressions, jugée de sang-froid par une partie du public, choquera les règles du goût; on fait une autre proclamation incontestablement plus convenable; je suis loin de le nier. Mais la première avait déjà été insérée dans les journaux allemands; le *Journal de Francfort* nous l'apporte. Ma première idée avait été qu'on ne la mît pas dans le *Journal de l'Empire;* et j'ai changé d'avis. Je ne vois pas que ce soit un inconvénient si grave. Comme tout le monde est bien convaincu qu'il n'y a en Europe personne assez hardi pour se servir du nom de l'empereur et faire le lendemain d'une victoire une proclamation comme venant de lui, tout le monde croit ce qui est, savoir : que les deux proclamations sont de la même main, et que des motifs quelconques ont fait nier la première pour n'avouer que la seconde. J'accorde que j'ai eu tort de laisser insérer la première; tout ce qu'on peut en conclure c'est que je ne la trouvais pas mauvaise; et je donne à ceux qui la blâment à en faire autant, après avoir laissé Vienne armée derrière eux pour aller combattre et vaincre les armées réunies de l'Autriche et de la Russie. A la suite de la bataille d'Austerlitz, toute proclamation me paraissait excellente; je ressemble en cela au général qui l'a fait mettre à l'ordre du jour de l'armée de Mayence.

Le ministre de la police, enchanté de ce que j'ai manqué de tact, cherche à en tirer parti. N'o-

sant blâmer une proclamation dont il a bien reconnu l'auteur, il jette à travers des accusations contre mon correspondant de Francfort qu'il représente comme un intrigant vendu aux Anglais. C'est le plus honnête homme du monde. J'y reviendrai tout à l'heure; car puisqu'on occupe l'empereur de mon correspondant à Francfort, il faut bien qu'il sache ce que c'est et combien il y a d'innocence dans tout ceci. Si les commis du ministre avaient gardé le silence, je n'aurais rien su des rapports envoyés contre moi; mais ils ont bavardé, tant ils se croyaient sûrs que j'étais perdu. Ils ne savent pas et ne sauront jamais qu'être perdu, selon eux, c'est, selon moi, retrouver toute mon indépendance. Instruit du manége du ministre de la police, je le guette à mon tour, et le bonheur veut qu'on m'apporte une édition des œuvres de Colin d'Harleville dans laquelle je trouve à la dernière page du dernier volume une approbation de censure absolument dans les formes et les termes en usage sous l'ancien régime. Je l'imprime dans le *Journal de l'Empire* comme un fait, sans réflexion; il n'en fallait pas. Le scandale opère.

L'empereur, fatigué des attaques secrètes du ministre contre moi, de mes attaques publiques contre le ministre, nous tance tous deux dans un article du *Moniteur*. C'est certes beaucoup d'honneur pour moi que d'être mis sur la même ligne

que le premier ministre; mais en conscience pouvais-je répéter ce qui me concernait dans un journal dont tout le monde sait que j'ai la direction? Il aurait fallu y joindre des explications, ce qui n'eût pas été convenable, ou mettre deux lignes au-dessus, que j'avais cessé la veille de rédiger le journal, ce qui ne m'est pas permis sans le consentement préalable de l'empereur de qui seul j'ai reçu cette direction. Lorsque le ministre m'objectais que je montrais trop de scrupule, et qu'il n'était pas blessé de ce que j'avais imprimé ce qui le concernait, je n'ai pu que lui répondre: « Moi, je n'ai pas d'ambition pour me consoler; il me faut toute ma réputation. » En effet, dans les républiques et les gouvernements représentatifs, rien ne blesse l'amour-propre, parce que tout homme politique a un but au-dessus de la crainte du scandale, et qu'il y a toujours un parti qui lui tient compte des humiliations qu'il éprouve, dans l'espoir de tirer parti de ses ressentiments. Sous ce rapport, l'Angleterre est une république; l'opinion du roi sur un particulier est absolument nulle; il a même fallu du temps pour amener les partis à ne pas compromettre le roi dans leurs débats. Mais dans une monarchie réelle il n'y a pas de compensation puisqu'il n'y a pas de partis; le ressentiment serait un crime; et celui qui louerait après avoir reçu une humiliation ne paraîtrait qu'un lâche. Or, je ne veux ni avoir de ressenti-

ments, ni renoncer à louer, si l'occasion s'en présente.

Il est temps d'entrer dans des considérations générales.

M. de Montesquieu a dit que la *Vertu* était le principe des républiques, et *l'Honneur* le principe des monarchies. Je ne veux pas disputer contre M. de Montesquieu, mais je crois que le mouvement des républiques en général est donné par les *ambitions*, et le mouvement de la monarchie française par les *vanités*. Pour tirer parti des vanités, pour les rendre utiles et en obtenir beaucoup, il faut les ménager. Louis XIV a poussé cet art aussi loin que possible. Racine est mort, non pour lui avoir déplu, mais de la crainte de lui avoir déplu. Et quel homme pouvait être davantage au-dessus de la vanité qu'inspire l'opinion d'un souverain que celui qui jouissait déjà d'une gloire personnelle si assurée qu'il ne peut la perdre sans que la langue française ne soit anéantie? Les philosophes modernes ont conclu du chagrin de Racine qu'il avait la tête faible, quoiqu'il soit évident par ses ouvrages qu'il avait la tête fortement organisée. Mais les philosophes, qui étaient parvenus à se rendre maîtres de l'opinion et à en faire trembler les rois, ne savaient plus que, sous Louis XIV, toutes les vanités se rattachant à lui, son jugement était d'un poids immense. Pour que le jugement d'un souverain soit

sans appel, il faut qu'il prononce rarement et qu'il n'humilie jamais. Les vanités blessées dégénèrent en bassesses ou en ressentiments. Dans le premier cas, elles détruisent un des ressorts de la monarchie et le confondent avec le despotisme; dans le second cas, elles ramènent l'homme à lui, lui font chercher une gloire indépendante du souverain, et préparent quelquefois ces ambitions personnelles si dangereuses, et dont on trouve des traces dans toutes les révolutions. On ne connaît pas assez Louis XIV; c'est la faute de son prétendu historien, M. de Voltaire. On croit que ce roi était absolu; la vérité est qu'il mettait beaucoup de soin à éviter au pouvoir les contestations; et son opinion personnelle n'était si puissante que parce qu'il la donnait rarement, et qu'il n'humiliait jamais. Un jour on lui annonçait la mort d'une femme de sa cour: «Puisqu'elle est morte, je puis dire à présent qu'elle était bien laide.» En effet, nous ne laissons personne pour soutenir nos prétentions à la beauté, ainsi il n'y avait plus d'inconvénient à s'expliquer à cet égard. Comment croire que les hommes livreraient le jugement de leur esprit, de leurs qualités et de leurs défauts au pouvoir? C'est bien assez qu'il juge leurs actions dans tout ce qui a rapport aux intérêts de l'Etat; et si Louis XIV avait usé souvent de la faculté de prononcer sur les hommes, ils auraient cherché un refuge hors de lui. On aurait

vu dès son règne ce qu'on a déjà vu depuis, les peuples hardis et les princes timides.

Je me rappelle que dans une conversation l'empereur mettait au nombre des moyens nécessaires pour gouverner l'art de rattacher le plus grand nombre possible d'intérêts au trône, et la précaution de ne jamais prononcer de disgrâces sans espoir de retour [1]. Il faut y joindre le soin de ménager les vanités.

Si un ministre a eu des torts, pourquoi l'imprimer officiellement ? Le ministre est-il une puissance si indépendante qu'on ne puisse communiquer avec lui que par des pièces officielles? Sa place est-elle inamovible? Si les torts sont si petits qu'ils ne méritent qu'un article de journal, à coup sûr ils ne méritent pas même la peine qu'on a prise pour le faire. Mais enfin, ou le ministre s'en moquera, ou il en sera humilié. S'il s'en moque, tous les rapports du pouvoir au sujet sont dérangés ; s'il en est humilié il s'en vengera. Et quelle facilité n'a pas un ministre de la police pour agiter son maître ! car c'est à cela que je borne toute sa vengeance. Il me semble qu'il faut au contraire procurer de bonnes nuits à son ministre de la police pour qu'il ne soit jamais tenté de vous en

(1) Généralement il a été fidèle à cette condition qu'il s'était imposée lui-même ; sous ce rapport il doit servir de modèle à quiconque s'empare du pouvoir à la suite d'une révolution.

donner de mauvaises. Quant aux querelles particulières, elles cesseront quand l'empereur le voudra sérieusement. Aucun de ceux qui l'entourent ne peut supporter l'idée de ma Correspondance, parce que chacun la fait selon son caractère; il faut ou la rompre, ou que l'empereur prenne la résolution de ne jamais souffrir qu'on l'occupe de moi; autrement ce sera à ne jamais finir; et en vérité il me serait impossible de répondre à tout. En voici un exemple si singulier que je crois devoir le noter. Pendant plus d'un mois, j'ai reçu le *Moniteur* à mon adresse, avec le titre de *Conseiller d'Etat* à la suite de mon nom. J'ouvre les journaux comme tout le monde, sans lire l'adresse; je ne me suis aperçu de cette mauvaise plaisanterie que parce qu'un jour on l'a répétée deux fois, en m'envoyant par la poste un second exemplaire du même journal qui le matin avait été remis à ma porte par le porteur ordinaire. C'est alors que j'ai pris des informations, et que j'ai appris depuis combien de temps cela durait. On croyait apparemment me donner un ridicule dont le bruit remonterait jusqu'à l'empereur; et plus la chose est bête, plus elle aurait réussi. J'ai gardé l'adresse imprimée comme preuve et comme curiosité.

Cette étrange sottise n'est cependant pas plus étrange que l'importance donnée à mon correspondant de Francfort.

Toute ville considérable d'Allemagne a un jour-

nal, quelquefois même plusieurs journaux. En les faisant venir tous, on se donnerait chaque jour un volume à lire, et sans utilité puisqu'on trouverait les mêmes faits répétés dans tous. On choisit au dehors un propriétaire de journal, ou un homme attaché à la rédaction d'un journal; on prend avec lui des arrangements pour qu'il envoie manuscrit le relevé des journaux de son pays et des pays voisins. La traduction arrive ainsi toute faite sans double emploi; on choisit dans ce résumé et voilà tout. Le correspondant peut d'autant moins essayer de mettre quelque chose du sien, quand il en aurait l'intention et qu'on lui en supposerait l'intérêt, qu'il désigne à la fin de chaque nouvelle de quelle gazette elle est tirée; ce qui rend la vérification facile et toute supposition impossible. Qui croirait que c'est d'un correspondant de ce genre qu'on fait un homme vendu aux Anglais et presque un conspirateur? En vérité on serait tenté de se demander quel est le plus sage d'un souverain qui se mêle de tout ou d'un souverain qui ne se mêle de rien. Et quand je pense où et dans quelle circonstance cette Note parviendra à l'empereur, il me semble que, si elle était à faire, je n'aurais pas le courage de la commencer.

NOTE XLII.

Février 1806.

J'ai pris un grand engagement en promettant d'examiner pourquoi la Banque a perdu son crédit trois semaines après la déclaration de guerre, pourquoi on a vu depuis banqueroutes sur banqueroutes, et pourquoi la France n'a pu supporter, sans un désir effréné de la paix, trois mois d'une campagne aussi heureuse qu'extraordinaire. Tant de causes se sont unies pour amener ce résultat qu'il faudrait des volumes pour les développer. J'indiquerai les plus frappantes.

D'abord j'écarterai le désir de la paix, qui ne peut être qu'une combinaison de quelques hommes ayant de l'influence sur le gouvernement par les places qu'ils occupent; car on a été jusqu'à témoigner le désir de la paix dans des *couplets chantés sur nos théâtres;* et certes nous ne jouissons pas d'une liberté d'opinions assez grande pour qu'on se soit permis une pareille inconvenance sans y être autorisé. La police était hautement pour la paix. Quelles étaient ses intentions? Craignait-elle que par des victoires l'empereur ne sortît brusquement de la tutelle où le parti révolutionnaire

prétend le tenir? Sur cela, je ne prononcerai pas. L'empereur connaît la méfiance où je suis contre un ministère qui peut faire et défaire l'opinion du jour, qui a le département des conjurations et des conspirations, de l'argent dont il ne rend pas compte, et qui se vante de répondre du parti révolutionnaire, ce qui est avouer qu'il en dispose. Les rois sont d'une confiance que j'admire, mais que je suis loin d'approuver, parce qu'elle me paraît d'un danger extrême; et plus j'étudie ce qu'on appelle le ministère de la police, mieux je comprends pourquoi les Anglais n'en veulent pas, et combien ont longtemps été sages à cet égard les combinaisons de notre ancienne monarchie[1]. En prenant parti pour la paix aussitôt la campagne ouverte, la police secondait l'opinion des gens à argent, et comme le ministre actuel passe pour avoir de grands capitaux et pour ne pas les laisser dormir, on peut penser que son influence sur les

(1) Si on veut réfléchir que M. Fouché a fini par livrer Bonaparte, et le conduire à l'île Sainte-Hélène sans même être obligé d'employer la violence, on sera convaincu qu'il y a eu toujours lutte entre deux hommes dont les positions étaient cependant bien différentes. Ceci ne veut pas dire que Bonaparte n'ait pas provoqué sa déplorable fin, mais que le ministère de la police a une force dangereuse pour les gouvernements. Il y en a des exemples autre part qu'en France; et ces exemples se multiplieront, la police devenant partout comme la dernière ressource des monarchies.

capitalistes est aussi étendue que sur les jacobins. Que la niaiserie des royalistes lui livre ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, il sera impossible de nier que, l'armée exceptée, tout ce qui remue ou bavarde en France ne soit entre les mains de cet homme. Alors on prendrait souvent un bruit fait à dessein pour un éclat d'opinion publique, si on n'écartait tous les accessoires pour s'arrêter au fond des choses. Le fond des choses est que, l'embarras de la Banque s'étant lié aux hostilités, on en a conclu généralement que la paix seule pouvait ramener ce que messieurs de la finance appellent le crédit public, et ce que j'appelle, moi, l'agiotage et l'usure autorisés.

Je l'ai déjà remarqué, il y a antipathie entre les négociants, les fabricants pour qui l'argent n'est qu'un moyen, et les banquiers pour qui l'argent est une marchandise. Dès l'instant qu'on formait une banque en France, il fallait penser aux moyens de la faire tourner au profit de ceux qui regardent l'argent comme un moyen, ou s'attendre qu'elle ne ferait qu'augmenter l'ascendant et la cupidité de ceux qui regardent l'argent comme une marchandise. Ne considérer une banque que dans les services qu'elle peut rendre au Trésor est une autre combinaison fausse; en croyant imiter l'Angleterre, on s'en éloigne par tous les résultats; aussi ne serait-il pas difficile de justifier par des raisonnements sans réplique les événements

déjà accomplis. L'état du commerce de Paris est affreux, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'indifférence de la capitale pour nos victoires, indifférence telle qu'elle forcera le gouvernement à faire promptement la paix, quelles que soient d'ailleurs ses combinaisons.

Dans tout établissement de banque, deux inconvénients sont à éviter : le premier, que les banquiers deviennent marchands; le second, que les marchands deviennent banquiers.

Les banquiers deviennent marchands lorsque, ayant seuls crédit à la Banque, ils trouvent dans l'étendue de ce crédit les moyens de faire des spéculations hors de leur état; alors ils entreprennent tout, envahissent tout et finissent par s'écraser sous la multiplicité de leurs spéculations. Qui croirait que les grandes opérations de librairie sont aujourd'hui entre les mains des banquiers? La banqueroute de M. R....... est sans contredit la chose la plus scandaleuse qu'on ait vue depuis longtemps, et quoique la police ait *forcé tous les journaux de la présenter d'une manière intéressante et sentimentale*, jamais on ne persuadera au public qu'un marchand d'argent, qui ne ferait que son métier, pût manquer de dix-neuf millions. Il y a en Allemagne des souverains à qui cela serait impossible ; observation que je ne fais pas contre ces pauvres souverains, mais pour indiquer les changements qui se sont

introduits dans les mœurs de l'Europe, et qui ont déplacé plus de prépondérance qu'on ne le croit généralement. Pour moi, je suis convaincu que les rois ne se doutent pas qu'on bat monnaie dans leurs Etats sans avoir besoin de les consulter; et quand j'ai appelé les capitalistes les aristocrates des richesses mobiles, en les comparant aux anciens aristocrates de la propriété foncière, il ne m'aurait pas été difficile de montrer que ceux-là aussi s'étaient arrogés le droit de battre monnaie.

Qu'était une lettre de change dans son origine? *la représentation d'une affaire consommée;* et alors c'était bien véritablement une lettre de change, car elle n'était tirée que pour une valeur encaissée. Qu'est-ce aujourd'hui qu'une lettre de change? *la première valeur d'une opération qu'on va faire.* Si l'affaire réussit, tout va bien; la lettre de change se paie; les spéculateurs montent la dépense de leurs maisons à proportion des bénéfices qu'ils ont obtenus. Pour de nouvelles opérations, ils font de nouvelles lettres de change, jusqu'à ce qu'une fausse spéculation les mène d'embarras en embarras à une banqueroute complète; alors le bilan déposé représente toujours des dettes énormes et rien pour y répondre. Cependant, tant que dure le crédit de ces maisons, leur papier a cours forcé, puisque le banquier sage qui le refuserait s'exposerait à se voir lui-même discrédité par ces maisons brillantes; et comme au-

jourd'hui on est assez futile pour estimer un banquier à proportion de la dépense qu'il fait, tandis qu'autrefois on ne lui accordait de confiance qu'à raison de son économie, il en résulte que le papier d'un banquier connu, c'est-à-dire qui fait du bruit, est un papier forcé la veille même du jour où il manque. Les lois les plus rigoureuses devraient s'armer contre ces déhontés spéculateurs qui, au mal de ruiner des milliers de familles, ajoutent le mal plus grand encore d'exciter une cupidité générale et de mettre en vogue un luxe dont les résultats sont effroyables. Nous avons vu sous l'ancien régime des hommes de nom traduits devant les tribunaux pour des lettres de change; c'était la dernière dégradation de la noblesse; tout homme qui aliène sciemment sa liberté personnelle cesse d'être noble. La législation à cet égard est encore à faire, et restera à faire tant qu'on n'ira pas au fond des choses et qu'on sera ébloui par de fausses idées commerciales. On devrait être pendu en France par cela seul qu'on fait banqueroute de dix-neuf millions, parce qu'il n'y a pas, dans l'état commercial de la France, de quoi faire des spéculations licites qui laissent un homme raisonnable en déficit de dix-neuf millions, à moins que ce ne soit par la faute du gouvernement et pour avoir traité avec lui. En attendant, l'art de l'administration serait de diriger son action sur la Banque de manière à ne pas laisser aux

banquiers cette étendue de crédit qui les rend aptes à toutes les spéculations. Ils ne doivent être que banquiers, c'est-à-dire marchands et commissionnaires d'argent, ce qui n'est pas impossible.

Par la même raison, le négociant ne doit pas faire la banque, et c'est ce qui arrivait du temps de la caisse du commerce. Voici ce qui en est résulté, et ce que j'avais noté d'avance. Le marchand, après avoir trouvé à cette caisse le crédit dont il avait besoin pour ses affaires, augmentait d'abord ses affaires de tout le crédit qu'il pouvait obtenir, et bientôt il se faisait lui-même banquier envers les marchands qui n'étaient pas actionnaires de cette caisse; il prêtait à douze ce qu'il avait à six comme actionnaire, et vendait ainsi sa signature à demi pour cent par mois. On voit que banquiers et marchands arrivaient ainsi au même but en partant d'un point différent; que la cupidité, qui fait que les banquiers se livrent à des opérations de commerce, fait que les marchands se livrent à des opérations de banque, et que les mêmes mœurs et le même désordre s'introduisent dans toute la population spéculante. Tant que la caisse de commerce conservait son crédit, tout allait; les engagemens se multipliaient; les entreprises s'entassaient sur des entreprises, et les billets faits et échus se payaient avec les billets qu'on faisait. La caisse de commerce supprimée, l'en-

gorgement fut terrible; tous les négociants, fabricants, marchands, obligés d'examiner leur situation réelle, en furent effrayés. Si la Banque ne les eût pas écartés avec mépris, si l'antipathie de ceux qui ne voient l'argent que comme une marchandise avait pu s'adoucir devant les besoins de ceux pour qui l'argent est un moyen, la crise n'aurait pas été sensible. La plupart des marchands mirent de l'honneur à s'élever au-dessus de leur position; plusieurs y parvinrent par des sacrifices si grands qu'on ne le croirait pas si je le disais. Tout considéré, le commerce souffrit beaucoup sans avoir fait perdre à ses créanciers une somme qu'on puisse comparer à celle dont un seul banquier vient de manquer. Les causes de cette différence méritent d'être examinées.

Que donne un banquier pour garantir le papier qu'il met en circulation? sa signature. Ce papier représente-t-il une affaire consommée ou une affaire à commencer? Personne ne le sait. Quand il manque, son papier n'est plus que du papier; il distrait, dénature, emporte, transporte, et n'offre à ses créanciers que sa maison, ses meubles, en un mot que les valeurs positives qui servaient à son luxe personnel, et que souvent encore sa femme conteste.

Il n'en est pas de même du marchand. Pour garantie du crédit qu'on lui ouvre il donne aussi du papier, il est vrai, mais ce papier est représenté

par les marchandises qui sont dans son magasin ou dans les magasins des endosseurs de ses billets. Rien n'est fictif dans ce genre d'opérations. Si le marchand éprouve des embarras, il y a toujours un fonds de ressources dont il est possible de tirer parti. En général, le marchand embarrassé s'arrange, le banquier embarrassé manque. Dans un pays où le crédit d'une banque est livré aux banquiers exclusivement, il y a donc un vice d'administration, puisque tout va contre la nature des choses; le crédit repose sur le crédit au lieu d'être fondé sur des valeurs positives. Que l'on compare maintenant le système du crédit anglais au système du crédit français, on en connaîtra toute la différence.

Le banquier, dont le crédit repose entièrement sur sa réputation, est intéressé à faire sans cesse illusion sur ses affaires; il n'avoue jamais ses embarras, parce qu'un aveu de sa part ne peut que répandre l'alarme parmi tous ceux qui ont de son papier; l'assurance, le ton tranchant font partie du rôle qu'il doit jouer. Le marchand au contraire avoue ses embarras, parce que, pouvant toujours montrer ses ressources, cette confiance de sa part appelle les secours; mais il ne sera confiant qu'envers des hommes de commerce dont il est sûr d'être entendu, et qui ne le traiteront pas de pauvre diable, terme d'usage des marchands d'argent envers ceux qui en cherchent. Il obtiendra

de l'assistance sans danger pour ceux qui lui en accorderont, et les banqueroutes ne seront que le résultat réel de l'inconduite, de l'incapacité ou du malheur.

Mais, dira-t-on, faut-il recréer une caisse de commerce? Ce n'est pas mon avis. Je sais qu'on s'agite beaucoup pour y parvenir; il serait difficile de former contre une seule objection valable; et les anciens actionnaires de cette caisse sont aujourd'hui bien convaincus qu'ils sont tombés dans un piége qu'on leur avait préparé avec art, en refusant un commissaire du gouvernement. Ce qui doit l'emporter avant tout, c'est que le gouvernement l'a supprimée, qu'il a accordé un privilége à la Banque, et que l'autorité ne doit jamais se dédire sans une nécessité si absolue qu'il n'y ait pas de terme moyen. Or, ce terme moyen existe en France comme il existe en Angleterre; il tient à la nature des choses.

Il faut garder la Banque comme association des marchands d'argent, autrement dits capitalistes, et laisser le commerce se former en associations particulières. Il ne s'établira dans aucune ville de France de véritables banques de commerce qui ne se rattachent à la grande Banque établie à Paris; et cependant il n'y aura confusion ni dans les intérêts, ni dans la manière de mener des choses absolument différentes. Il reste à examiner si cette mesure, facile à exécuter dans les villes

de commerce de France, est possible à Paris; si le gouvernement qui attire tout à lui et ne permet d'indépendance nulle part, en souffrira pour les intérêts réels du commerce; c'est une grande question. Entre les capitalistes et les gouvernements, la partie est égale; les capitalistes font la loi aux gouvernements selon les besoins qu'ils ont, et les gouvernements font banqueroute aux capitalistes quand ils ne peuvent plus supporter les charges que ces messieurs leur ont imposées; cela existe de toute éternité et n'offre encore d'exception que chez les peuples marchands. La raison en est facile à saisir; on n'emprunte là que pour produire, et tout crédit est fondé sur des valeurs; il y a donc une certaine garantie. Tous les autres gouvernements empruntent pour consommer; il faut bien à la fin que le mouvement s'arrête. Si les capitalistes ne s'approchent des gouvernements qu'avec défiance, ils s'en approchent cependant, attirés par l'appât des bénéfices, et c'est ainsi que toute association de marchands d'argent finit par se confondre avec l'administration publique. Il ne peut en être ainsi des banques réelles de commerce; il leur faut liberté entière; comme elles ne veulent pas tromper, elles ne veulent pas s'exposer à être trompées; elles ont peur de l'action directe du gouvernement; et ce n'est jamais que de la seconde main qu'on a action sur elles, c'est-à-dire par l'in-

termédiaire de la grande Banque. Notre genre de gouvernement admettrait-il des procédés si doux, et consentirait-il à s'enchaîner au nom du crédit général, qui a bien aussi sa tyrannie quand on le laisse faire? C'est une grande question. Peut-être la traiterai-je dans la Note suivante; car je n'ai expliqué ici qu'une des causes de l'état malheureux dans lequel se trouve le commerce de Paris, et il y en a d'autres.

NOTE XLIII.

Février 1806.

Le gouvernement veut tout gouverner, l'administration tout administrer; il ne faut donc pas se fâcher quand le public s'attaque au gouvernement et à l'administration du malaise qu'il éprouve. Lorsque les ouvriers manquent d'ouvrage, ils s'en prennent au gouvernement; quand les artistes ne vont pas en carrosse, ils s'en prennent au gouvernement; le commerce lui-même, qui se vante de son indépendance, s'en prend aussi au gouvernement quand il souffre; il n'y a pas jusqu'aux comédiens qui ne demandent compte au gouvernement de la pauvreté de leurs recettes; et bientôt il faudra des gouvernements spécialement occupés de donner de l'activité aux ouvriers, de l'ouvrage aux artistes, des pratiques aux marchands, et de la vogue aux gens de théâtre. Oh! que j'aime mieux l'ancien temps où les gouvernements ne se mêlaient que de gouverner, où ils abandonnaient à toutes les localités, à chaque profession, à chaque métier sa police et son administration particulière, après avoir accordé à chaque corps les réglements qu'il sollicitait dans son in-

térêt. Il s'ôtait une grande responsabilité, et les choses n'en allaient que mieux. Je dis qu'il s'ôtait une grande responsabilité, puisqu'il est remarquable qu'on s'en prend au gouvernement de tout, depuis qu'on a demandé et obtenu la liberté illimitée, tandis qu'on le regardait comme hors de cause sous la hiérarchie des corporations. Il serait utile d'examiner si le malaise dont on se plaint ne tient pas positivement au système dans lequel on s'obstine; mais peut-être trouverait-on d'invincibles obstacles pour en sortir.

Si l'on pouvait écarter les causes secondaires qui ont empêché le commerce de prospérer depuis dix ans, on aurait bientôt la conviction que le mal qu'on attribue aux circonstances tient entièrement au système de la liberté illimitée. J'ignore s'il est quelque petit pays en Europe où chacun puisse prendre, quitter, reprendre et quitter encore à sa fantaisie une profession, moyennant patente; mais j'ose affirmer que partout où le commerce fait des progrès, a un esprit qui lui est propre, il y a des corporations[1].

(1) Les corporations ont été formées dans un système de liberté; l'ancien régime en avait fait un moyen de sujétion; depuis elles ont été abandonnées. Les avocats, les notaires, les avoués, les huissiers se sont de nouveau corporés; mais non le commerce et l'industrie. Cela serait impossible aujourd'hui en France, quoique les corporations existent en Angleterre, pays de commerce et de liberté; mais si elles y étaient un jour détruites,

Les marchands sont trop isolés les uns des autres maintenant pour pouvoir se connaître, se soutenir réciproquement; le marchand de soie est aussi étranger au marchand de soie qu'au marchand de vin et au marchand de bois; point d'intérêts communs entre gens exerçant la même profession; par conséquent point de capitaliste qui prête ses fonds de préférence à tel ou tel état, avantage dont le commerce jouissait autrefois et dont les résultats sont incalculables. En effet, le commerce opère à trop courte date aujourd'hui; le terme que le fabricant accorde n'est que le quart du terme en usage avant la Révolution; et le marchand qui trouvait à escompter des billets à un an est trop heureux quand on veut bien lui en prendre à deux mois. En cherchant la cause première de cette défiance générale, on trouverait qu'elle est due au système des patentes.

Celui qui a été élevé pour un état, qui l'embrasse avec la certitude d'y consacrer sa vie, doit naturellement inspirer une confiance plus grande que celui qui se livre tout à coup à une profession à laquelle personne ne le croyait destiné la veille, et que par conséquent on peut supposer qu'il quittera le lendemain. Pourquoi le fabricant de Lyon ou de Louviers enverrait-il pour cent

on ne parviendrait pas à les rétablir; le mouvement du commerce y est trop rapide et les produits nouveaux trop variés.

mille francs de marchandises payables dans un an à un homme qui, dans six mois, peut être juge, agent de change, pâtissier, sénateur ou architecte? La confiance dans le commerce s'établit avec lenteur; on y étudie les hommes peut-être plus attentivement que dans toute autre carrière; et tant qu'on n'aura point donné à chaque profession toutes les garanties possibles de stabilité, on peut être assuré que la défiance et les courts termes présideront à toutes les spéculations. Cependant, qu'est-ce que le commerce, s'il est obligé d'opérer à des termes rapprochés? Ce n'est plus qu'un misérable brocantage. Je crois l'avoir déjà dit : ce qui m'a le plus frappé en Angleterre, c'est l'immense crédit que les particuliers se font entre eux et les longs termes de ce crédit.

En France, le terme du fabricant au marchand étant très court, et le marchand ayant souvent de la peine à se faire solder de ses pratiques, chaque mois de retard qu'il éprouve diminue un pour cent sur ses bénéfices, puisque le moindre escompte est aujourd'hui de douze pour cent par an. Si on ajoute à cette diminution de gain les sacrifices qu'il a été obligé de faire pour payer les traites que le fabricant tire sur lui, alors que les marchandises dont on réclame le paiement ne sont point encore vendues, on sentira que le commerce, sans long crédit, ne peut plus s'appeler commerce, dans la véritable acception du mot. Le

marchand vit donc au jour le jour, plus embarrassé de solder les opérations qu'il a faites qu'occupé à en calculer de nouvelles; la moindre perte, le moindre retard dans sa vente le met à la merci des marchands d'argent; les intérêts dont il s'accable avancent sa chute, et le fabricant, toujours victime malgré sa défiance, finit par resserrer encore le peu de crédit qu'il faisait. C'est ainsi que depuis six ans il s'est fait en France si peu de fortunes dans le commerce; et marchands et fabricants n'ont en définitif travaillé que pour les capitalistes, pour ces capitalistes que j'appelle avec raison les aristocrates des richesses mobiles, et pour lesquels le monde industriel se ruine et succombe aujourd'hui.

Les détails, indispensables dans ces sortes de matières, ayant quelque chose qui fatigue celui qui gouverne, il faut citer des exemples, des faits, auxquels je défie toutes les chambres de commerce, qui sont aujourd'hui composées d'hommes étrangers au commerce, de répondre d'une manière satisfaisante.

Autrefois un marchand travaillait vingt ans à augmenter ses affaires; il pensait alors à se retirer, et la cession de son fonds, des marchandises et du crédit attachés à sa maison, était la partie de sa fortune qu'il se réservait; ses autres bénéfices avaient été employés à l'établissement de ses enfants. Dans le système des patentes, de liberté illi-

mitée, d'instabilité, cette ressource du commerce est entièrement détruite, et l'on ne pourrait dire combien elle diminue les capitaux en France. En effet, à qui le marchand qui veut se retirer cèdera-t-il un fonds de la valeur de cinquante mille écus ? Celui qui possède cette somme la fait valoir mieux que dans le commerce et n'a pas envie de se mettre en boutique. Ne pouvant espérer de céder au comptant, vendra-t-il à crédit ? Mais l'acheteur dissipera le tout en un an, fera banqueroute, et voilà le vieux marchand ruiné. Autrefois, un commis élevé dans sa maison, éprouvé pour sa probité et son intelligence, lui succédait; ce commis, devenu marchand, payait une partie de son fonds par un mariage que son ancien bourgeois trouvait plaisir à lui ménager; une fortune acquise était conservée, une fortune nouvelle s'élevait, et l'aisance devenait plus générale. Pourquoi cela ne serait-il plus ainsi, dira-t-on ? Parce que les institutions s'y opposent; et en voici la preuve.

Les notaires, les huissiers-priseurs, forment des corporations; les lois ont donné de la stabilité à ces états, et les charges des notaires, des huissiers-priseurs, qui représentent ce que les fonds sont pour les marchands, sont montées à un prix extrêmement élevé. Le capital premier de l'établissement d'un notaire, d'un huissier-priseur est triplé, tandis que le capital premier de l'établisse-

ment d'un marchand devient nul aussitôt qu'il pense à se retirer. Niera-t-on que les institutions soient pour quelque chose dans cette énorme différence? Niera-t-on que si les marchands du même genre étaient réunis dans un même intérêt qui ne peut naître des patentes, la stabilité des états ramènerait la confiance, la confiance les longs termes, la baisse de l'intérêt et la certitude de tirer parti, en quittant le commerce, de la réputation acquise à sa maison par vingt ans de travaux et de probité; ce qui est bien quelque chose en administration? Ne verrait-on pas chacun reprendre les mœurs de la profession pour laquelle il serait élevé; et l'économie, vrai fondement de toute fortune commerciale, succéder à un luxe aussi ridicule que désorganisateur quand il descend dans les classes intermédiaires de la société? Règle générale : le commerce ne prospère que dans les pays où le marchand excite le luxe des riches sans le partager, et je puis assurer que le plus petit boutiquier de Paris rirait de la simplicité de la cuisine et des habitudes d'un marchand millionnaire de Londres. Il se fait là plus d'affaires sur des planches portées par de vieux tonneaux qu'ici sur des comptoirs d'acajou, ornés de dorures et entourés de glaces.

Je ne chercherai pas si le gouvernement tire plus de profit des patentes qu'il n'en peut espérer de toute autre combinaison; ces considérations du

moment me paraissent au-dessous d'une des plus importantes questions de l'administration. Nous avons vu pendant l'absence de l'empereur ce qu'est devenu un crédit fondé sur les banquiers, et livré aux banquiers; l'expérience du passé a prouvé souvent quelles ressources l'État trouvait dans la prospérité du commerce; c'est là qu'est le vrai crédit, le crédit fondé sur des valeurs.

J'entends répéter que si les corporations existaient encore le gouvernement ne penserait point à leur préférer le système des patentes; mais qu'en revenant aux corporations on risquait de produire un nouveau bouleversement. Cette idée ne serait juste que si le système des patentes n'était pas un bouleversement continuel, et qu'autant qu'on ne pourrait revenir aux corporations que brusquement et pour ainsi dire révolutionnairement. Que l'administration ait des principes fixes, éprouvés par l'expérience, qu'elle y tienne, qu'elle se prononce hautement; et si le rétablissement des institutions favorables au commerce, au crédit public, aux mœurs, à la monarchie, est confié à des hommes qui aient la *conviction* de l'utilité de ces institutions, on les verra bientôt refleurir. J'ai souvent remarqué qu'aujourd'hui on ne met point assez d'importance à l'opinion particulière de ceux auxquels on confie la direction d'une combinaison adoptée, et je noterais plusieurs choses utiles essayées, abandonnées et condamnées pour cela sen-

lement. Un homme qui n'a point la *conviction* de la bonté d'une mesure dont il est chargé s'effraie aux premières difficultés, recule devant les secondes, et finit par déclarer impossible ce qu'il n'a jamais adopté au fond de l'âme. Sous ce rapport, je puis assurer que l'empereur ne connaît ni ce qui est, ni tout ce que le public attend de son gouvernement ; et bien des fois on lui présente comme l'opinion générale ce qui n'est que l'opinion de ceux qui n'ont appris l'administration que dans les livres. Lyon, la première ville de France où l'on sache ce que c'est que le commerce, est toujours en opposition avec la chambre du commerce de Paris : pourquoi ? C'est qu'à Lyon la chambre du commerce est composée de négociants, et que la chambre du commerce de Paris n'est qu'un club d'écrivailleurs économistes [1]. Cela est singulier à dire et n'en est pas moins vrai; mais j'affirme que l'empereur ne sait pas tout ce qu'il peut, et tout ce que son opinion ajouterait aujourd'hui de poids à la véritable opinion publique. Dans combien de choses ne reconnaît-on encore deux partis que parce que personne ne sait celui que le gouvernement adoptera !

Il faut donner au commerce de la stabilité et de la confiance en lui-même par des établissements

(1) Cela était vrai lorsque j'écrivais cette Note ; j'ignore ce qu'il en est aujourd'hui.

particuliers qui l'arrachent à l'empire des usuriers, capitalistes et marchands d'argent. Nos administrateurs me paraissent toujours d'étranges gens dans les rapports publics qu'ils font de l'état de la France; ils osent parler de la prospérité du commerce et de l'agriculture dans un pays où l'argent est ostensiblement à douze pour cent, où on n'escompte pas à la Banque des billets à plus de deux mois de date, et où le commerce n'a pas de banque qui lui soit propre. Il y a cependant un raisonnement bien simple à faire. Quand on trouve à tirer douze pour cent de son argent en tripotant sur le papier du gouvernement, on ne prête son argent à l'agriculture et au commerce qu'à des conditions au moins égales; dès lors tout ce qui emprunte se ruine; il n'y a que les marchands d'argent qui prospèrent; et il s'établit des marchands d'argent aux emprunteurs une situation plus dure pour ces derniers que ne l'était autrefois la situation des serfs à l'égard des seigneurs. Quiconque fait banqueroute n'attend plus sa subsistance que du gouvernement : de là le nombre des solliciteurs et des espions de police; de là l'immense quantité de gens qui, à des titres quelconques, se mettent à la suite des armées. Si la France avait la paix pendant deux ans, je ne sais si elle pourrait supporter cette situation, à moins que l'intérêt de l'argent ne tombât au-dessous de cinq pour cent. Règle générale : toute administration publique qui attire les capi-

tant par un intérêt que l'agriculture et le commerce ne peuvent supporter ruine l'agriculture et le commerce; toute administration publique qui coalise dans une banque les usuriers, capitalistes et marchands d'argent, ruine le commerce; et si l'empereur veut avoir la certitude de ce fait, il peut faire demander des renseignements au tribunal de commerce et à l'enregistrement.

Nous sommes dans un système tout contraire au système commercial anglais, et comme nous y restons par défiance et par incapacité, nous nous obstinons à ne pas attribuer à ce système le malaise que nous éprouvons. Faut-il s'étonner si le public s'en prend au gouvernement? Il faut bien qu'il s'en prenne à quelqu'un. Quand on fait la guerre, on dit que le commerce ne va pas à cause de la guerre; et quand on est en paix tout le monde dit que cela allait mieux pendant la guerre. La vérité est qu'il y a un désordre légal, et que du désordre il ne sort et ne peut sortir rien de bon, en commerce comme en toute autre chose.

Il serait facile d'établir un crédit particulier au commerce dans les villes de commerce, parce que les hommes de la même profession y sont corporés de fait, par cela seul qu'ils se connaissent. Pour Paris, il est impossible d'y former un crédit spécialement consacré au commerce, avec le système seul des patentes, parce que les hommes de la même profession sont trop nombreux pour se

connaître. Il serait trop long d'examiner si un gouvernement, dont la principale force jusqu'aujourd'hui repose sur l'isolement où la Révolution a mis les hommes dans notre malheureuse patrie, doit commencer le rapprochement et l'union des intérêts semblables par le commerce, et s'il n'y a pas vingt institutions plus nécessaires à recréer avant celle-ci. Le commerce a été bien fier avant la Révolution; on le vantait jusque sur nos théâtres; il avait ses tirades ambitieuses au moment où on immolait toutes les autres situations de la société. Le voici tombé dans l'esclavage des marchands d'argent; ce ne serait point un malheur, mais une punition, s'il connaissait la cause réelle du malaise qu'il éprouve. Au reste, c'est au gouvernement à choisir par quel bout il veut recommencer la France, qui est toute à refaire. Dans l'état où elle est, on peut l'entraîner; mais la gouverner et l'administrer, cela est bien difficile. Ce qui prouve l'ignorance générale où nous sommes des premiers éléments de l'ordre social, c'est que personne ne paraît se douter des causes de cette situation.

NOTE XLIV.

Avril 1806.

Une Note qui n'aurait d'autre but que de louer serait ridicule en ce qu'elle aurait l'air d'une approbation; quand une Note paraît en opposition elle peut du moins être utile en apprenant à celui qui gouverne les véritables dispositions de l'opinion publique, et, fût-on décidé à la braver, encore est-il bon de la connaître, afin de savoir ce qu'on brave. En politique, je ne connais rien de plus dangereux que l'ignorance des faits et des situations; c'est parce que la flatterie fait naître et entretient cette ignorance que les flatteurs ont été dans tous les temps en horreur aux peuples. L'instinct suffirait pour donner la conviction que celui qui peut tout ne fait jamais le mal avec connaissance de cause. Mais quelque peu disposé qu'on soit à louer, et pour si peu que l'on compte son suffrage, il n'en est pas moins vrai qu'on trouve du plaisir à dire que les dernières mesures arrêtées par l'empereur sont excellentes et dans le véritable esprit de la monarchie. Je suis fâché que le mot noblesse ait été discuté par des partis qui ont pris leur haine contre les distinc-

tions pour un arrêt irrévocable; mais en sortant des mots pour examiner le fond des choses, il deviendra impossible de nier la vérité de quelques idées que j'ai énoncées dans mes dernières Notes, et que je crois devoir développer ici.

Sans chercher si les hommes ont tort ou raison de se battre entre eux, il est certain que la guerre date de la création du monde, et que par conséquent toute nation entourée d'autres nations doit être constituée pour l'attaque et pour la défense. Une république aristocratique peut confier le soin de la défendre à des étrangers qu'elle paie, afin de ne donner au peuple aucune action même indirecte; mais toute monarchie continentale a toujours cherché ses défenseurs dans son sein; et comme sa véritable richesse est dans son territoire, toute puissance et tout commandement ont appartenu de droit aux plus grands propriétaires. On ne concevrait pas même comment cela aurait pu être autrement, quand il n'y avait point encore d'armées permanentes et soldées. Les grands propriétaires étaient alors les aristocrates de la propriété foncière; il ne pouvait y en avoir d'autres. Si on examine avec soin les choses qui se sont établies d'elles-mêmes, on verra toujours qu'elles étaient fondées en raison. Il n'y a en effet que le propriétaire du sol qui puisse quitter son domicile pour aller faire la guerre sans que sa fortune en souffre. Malgré les changements opérés dans

nos mœurs on trouverait, avec raison, ridicule le banquier qui abandonnerait son bureau, sa clientelle, ses spéculations, pour aller se mettre à la tête d'une armée, parce que tout le monde sent qu'il compromettrait ses intérêts et les intérêts qui lui sont confiés, tandis que le grand propriétaire ne compromet rien en s'absentant de chez lui. On revenait de la Palestine duc de Bourgogne et comte de Champagne quand on était parti pour la Palestine duc de Bourgogne et comte de Champagne; si on mourait en route, rien ne changeait encore, ni par rapport à l'Etat, ni par rapport aux familles, et les mêmes propriétés donnaient aux successeurs légitimes les mêmes devoirs à remplir et les mêmes moyens de remplir ces devoirs.

D'autres richesses se sont élevées; on les a appelées mobiles et on a eu raison; car rien ne se fonde sur elles, et leur déplacement continuel est une cause permanente de trouble. Dès que leur influence domine dans une monarchie, cette monarchie a perdu son équilibre. Qu'on lise les livres d'économie politique, on sera effrayé de tout ce que vantent les auteurs de ces livres. Le fonds de leur doctrine est que les écus n'ont pas de patrie, et que les capitalistes sont de tous les hommes les plus indépendants des gouvernements, puisqu'ils peuvent faire disparaître et transporter à volonté leur fortune. Cela est vrai; cela même serait consolant si les gouvernements n'étaient

que des tyrannies; mais comme on ne peut jamais admettre que la société soit organisée comme une troupe de brigands, les aristocrates des richesses mobiles, autrement dit les capitalistes, par cela même qu'ils ne tiennent pas au sol, offrent moins de garantie que les aristocrates de la propriété foncière, dont tous les intérêts sont compromis directement et indirectement quand l'Etat est en souffrance.

De la différence des positions il se forme entre ces deux supériorités des vues, des idées, des systèmes entièrement opposés. Quand la propriété foncière domine, l'esprit de la monarchie s'affermit; quand la richesse mobile prend le dessus, l'esprit de la monarchie s'éteint, et les pensées se tournent involontairement vers le régime démocratique, quel que soit le nom ou le voile sous lequel on les déguise. Tel est le fond de la grande querelle qui a agité la France pendant le dix-huitième siècle, et dont la solution a été de dégrader Louis XVI jusqu'au titre de fonctionnaire public avant de le conduire à l'échafaud. Cette querelle existe plus ou moins dans tous les Etats de l'Europe. En Angleterre elle a mis l'administration au-dessus du gouvernement. Les gens d'esprit, et qui n'ont que de l'esprit, prennent parti pour l'égalité, sans se douter d'abord qu'ils servent une aristocratie nouvelle, bien plus impertinente que l'ancienne, et sous laquelle ils ne jouiront d'au-

cune considération. On en a eu la preuve sous le Directoire, époque à laquelle les gens à argent formaient la première classe de la société. Mais les gens d'esprit, qui ont excité les prétentions des aristocrates des richesses mobiles pour abattre les aristocrates de la propriété foncière, s'élèvent bientôt contre les prétentions plus ou moins ridicules des riches, et dominent à leur tour. Comme l'influence de l'esprit et des passions n'est jamais que d'une courte durée dans ce monde où tout est positif, les factieux disparaissent bientôt, et le combat s'engage de nouveau entre ceux qui possèdent les terres et ceux qui possèdent les écus, c'est-à-dire entre le système territorial, qui est monarchique, et le système fiscal, qui est essentiellement républicain. Qu'on prêche aux hommes la soumission, la modération, l'attachement à la patrie, la nécessité de l'union, tant que le combat existera entre ces deux systèmes le désordre sera dans la société; les paroles n'y peuvent rien. Le morcellement des propriétés et ce qu'on appelle le crédit public mèneront toujours vers la démocratie. Les grandes propriétés territoriales, transmissibles sans division, reporteront donc toujours vers la monarchie; les titres ne sont ici que l'accessoire. Lorsqu'on les prend pour le fond des choses, on commet l'erreur la plus grave et la plus dangereuse; on se bat avec des vanités contre des hommes armés de pied en cape; car il ne faut pas

se le dissimuler, les écus sont une puissance. « Je suis noble, dit celui-ci. — Non, monsieur, vous êtes conscrit. — Moi, je suis marquis, dit un autre. — Non, monsieur, vous êtes commis au Trésor public. » Mais celui qui dit : « J'ai deux cent mille francs de revenu en fonds de terre, c'est dommage que je ne sois pas titré, » peut toujours trouver quelqu'un qui lui réponde : « Vous êtes un aristocrate de la propriété foncière ; le titre ne fait rien à cela. » De même le riche capitaliste qui regrette de n'être qu'un bourgeois est un sot qui ne sait pas qu'il est un aristocrate de la propriété mobile, par conséquent l'un des chefs naturels d'un des deux systèmes qui agitent le monde. On n'est pas un bourgeois quand on a cette influence, de même qu'on n'est pas noble quand on n'a qu'un titre.

Je ne chercherai pas si l'empereur a établi une noblesse, parce que le mot est aujourd'hui à la merci des opinions; mais il est certain qu'en attachant de grandes propriétés territoriales à des titres élevés, en rendant les propriétés et les titres transmissibles sans division, en fondant des fortunes durables si grandes que les fortunes mobiles en sont écrasées, il a terminé provisoirement la querelle qui divisait la France. Puissent les hommes, que les circonstances élèvent, savoir et ne jamais oublier que l'esprit qui crée les monarchies est le seul qui les soutient ! Puissent-ils sur-

tout connaître toute la différence qu'il y a entre des distinctions personnelles et l'institution publique qu'ils sont appelés à former! S'ils se comparent à l'ancienne noblesse, ou s'ils comparent les anciens nobles à eux pour apprécier ce qu'ils sont et ce qui leur manque, l'esprit du siècle surnagera. L'ancienne noblesse voit cette création plutôt avec plaisir qu'avec peine; elle a raison. En lui empruntant ses titres, on lui a fait hommage; elle sent qu'elle est rétablie par le fait. Je parle de l'ancienne noblesse qui a encore de grandes propriétés; car qui n'a rien n'est rien dans un ordre de société où une célébrité quelconque ne peut appartenir qu'à ceux qui ont les moyens de se mettre en évidence, où les vertus ne font certainement pas tant de bruit que les talents les plus frivoles, où les noms les plus anciens ne sont pas connus de la cent-millième partie des gens qui, tous les jours, répètent les noms si nouveaux de Geoffroy et de Brunet.

Dès que le pouvoir est reconnu héréditaire, pour qu'il soit par le fait ce qu'on accorde qu'il est de droit, il faut qu'il réunisse autour de lui d'autres intérêts également héréditaires, et que ces intérêts soient les plus grands possibles; autrement il resterait isolé, par conséquent facile à attaquer aussitôt que la force manquerait au chef du gouvernement. Par la même raison, ces grands intérêts héréditaires seraient eux-mêmes isolés

dans une nation de trente millions d'individus, si d'autres intérêts n'étaient fondés dans le même esprit, mais dans des proportions graduées de manière à ce que chacun puisse concevoir l'espérance d'y atteindre. Il faut diriger la démocratie, lui faire sentir qu'acquérir des richesses n'est qu'un moyen et non un but, et pourvu que les titres ne soient jamais séparés de la propriété et qu'ils imposent des devoirs, il est indubitable que l'esprit de la Révolution se retirera devant cette nouvelle hiérarchie sociale. Je l'appelle nouvelle, et dans le fait elle est ancienne comme le monde; car ceux qui ont la haine de la noblesse l'admirent quand ils la considèrent par les services que les patriciens ont rendus à Rome. Ce qu'on ne peut supporter en France, ce qu'on ne supportera maintenant nulle part, parce que cela est contre la nature des choses, ce sont des distinctions sans utilité; le temps a pu en amener de semblables en déplaçant des intérêts; mais dans aucun temps on n'en a créé qui ne fussent liées à des intérêts positifs.

Ces grandes créations sont tellement au-dessus de la portée du peuple qu'il ne les conçoit ni ne s'en occupe. Ce n'est pas d'ailleurs le peuple qui hait les classes élevées; tant qu'elles sont d'utilité publique il s'y attache. Une chose m'a souvent frappé dans les villes de province. C'est toujours

devant la cathédrale ou devant les grands monuments publics qu'on voit assemblés les paysans que leurs affaires amènent à la ville. On pourrait trouver cela tout simple, puisque devant ces bâtiments il y a presque toujours des places. Mais qu'on examine avec quelle attention ils considèrent ces superbes monuments, on verra qu'il y a de l'admiration sans envie, et que d'instinct le peuple ne se croit pas désintéressé dans tout ce qui est grand et d'utilité générale. Cet instinct est juste. D'ailleurs le peuple aujourd'hui n'est pas fâché de voir jusqu'où on peut s'élever en partant de sa classe; la bourgeoisie éprouve le même sentiment. On ne discute nulle part le fond des choses; on s'attaque aux hommes seulement, et le contraste frappe, parce que cela est naturel. Cependant il serait curieux d'examiner pourquoi l'élévation des militaires trouve grâce devant tout le monde, tandis qu'on est si rigoureux envers les hommes de l'administration. Est-ce le sentiment de la gloire ? est-ce l'attachement naturel pour la vie qui fait taire toute jalousie, quand il s'agit de ceux qui se sont souvent exposés sur le champ de bataille, tandis que personne ne sait ce qu'exposent les hommes civils, et que tout le monde s'exagère ce qu'ils gagnent ? Il faut laisser à l'envie la part qui lui appartient dans toutes les affaires de ce monde. Il y a de l'avenir dans cette créa-

tion, et si l'empereur sent qu'il ne pourrait détruire aujourd'hui ce qu'il a créé il y a quelques jours, il peut avoir la certitude d'avoir fait quelque chose de durable ; là est la véritable touche. Pourrait-on en dire autant de ce qu'on appelle les corps de l'Etat? Une des erreurs de la Révolution, et qui lui servit, a été de croire qu'on puisse faire des corps qui soient quelque chose en politique avec des hommes qui ne sont rien individuellement; cela est si étrange que la postérité ne le comprendra pas. On fait une faculté de médecine avec des médecins, un ordre des avocats avec des avocats, une corporation de savetiers avec des savetiers, et on prétend faire des corps dans l'Etat avec des hommes qui n'ont de position dans l'Etat que le jour où on leur en donne une! Fiction, épouvatable fiction, dont les conséquences sont incalculables. Qu'il y a encore de choses à faire pour nous ramener au vrai! mais nous voici dans la ligne, et quoique j'aie commencé cette Note par dire que je loue rarement, parce qu'une approbation de moi aurait l'air d'une prétention, je loue cette fois, et de bon cœur. Que les hommes ne manquent pas à l'institution, et l'institution ne leur manquera pas[1].

(1) Ces grands majorats fondés par la victoire, comme l'ont été toutes les grandes propriétés aristocratiques, ont disparu dans

la chance des combats, et les nouveaux nobles se trouvent à peu près dans la même position que les anciens; ils ne sont plus que titrés; aussi le système fiscal et populaire reprend-il de l'ascendant sur le système territorial, et nous sommes certainement plus loin de la monarchie que nous ne l'étions à l'époque où cette Note a été écrite. Bonaparte a fait la dernière tentative possible.

NOTE XLV.

Avril 1806.

On répand le bruit que le projet d'organisation de la Banque, présenté au corps législatif, va être retiré pour subir des modifications. J'espère que ce bruit est dénué de vérité, et qu'il ne repose que sur la prétendue impression produite par le livre que vient de publier à cet égard un de nos vieux économistes, M. Dupont de Nemours. Tous les principes donnés comme incontestables dans cette brochure sont faux considérés en eux-mêmes, et doublement faux si on n'oublie pas qu'il n'est aucun établissement qui puisse être jugé indépendamment de la forme du gouvernement. *Laissez faire et laissez passer* est la grande doctrine des économistes. Je ne sais où j'ai déjà dit qu'on laissait volontiers *passer* les gouvernements qui laissaient *faire;* mais comme on offre souvent l'occasion de rappeler cette vérité, il faut me pardonner de la répéter quelquefois.

Un banquier est un homme qui bat monnaie, et dont il est impossible de refuser le papier tant que l'opinion de sa solvabilité est entière; cela est bien, et le gouvernement n'a rien à y voir; mais

que tous les gens à argent forment une société; qu'ils battent monnaie au nom de cette société; que cette monnaie ait un cours égal au cours de la monnaie de l'Etat; qu'ils soient libres d'augmenter ou de diminuer le papier en circulation, et par conséquent de s'emparer de toutes les spéculations ou de déranger toutes les spéculations qui ne sont pas les leurs, et cela en contestant au gouvernement le droit d'intervenir pour autoriser et régler un mouvement de circulation dans lequel le public est intéressé, rien n'est plus fou. Telle est cependant la prétention du crédit public dont l'allure constante est de mettre en tout le gouvernement hors de cause. Qu'on cite un pays où une banque nationale est indépendante du gouvernement, et nous verrons ensuite par quelles causes particulières cela a pu arriver; mais jusqu'à présent on n'en connaît pas, et ces messieurs ne s'appuieraient certainement pas de l'exemple de l'Angleterre. Les capitalistes ont plutôt l'instinct de l'ascendant qu'ils peuvent acquérir qu'ils n'en ont la connaissance; et c'est certainement tout ce qui garantit la société de leur domination. Si la cupidité ne les détournait des idées politiques, ils deviendraient les maîtres du monde. Ils ont un grand avantage toutes les fois qu'ils parlent du crédit public, ce qui au fond ne signifie que leur intérêt particulier; c'est qu'ils trouvent rarement quelqu'un en état de leur ré-

pondre. Dans toutes ces questions les mots ne sont pas encore définis. D'ailleurs, en France, ceux qui redoutent l'action du gouvernement sur les caisses de crédit sont suffisamment justifiés dans les temps accomplis. Mais s'il est vrai qu'une monarchie agricole et continentale ne doive jamais faire de dettes; qu'elle n'en fait qu'au détriment du système territorial, et que, à moins qu'elle ne se perde elle-même et ne s'abîme dans la démocratie, le système territorial se relève et signale son réveil par une banqueroute devenue nécessaire, tous les raisonnements ne changeront rien à cela. Les coupables ne sont ni les rois qui abusent, ni les ministres qui manquent à leurs promesses, mais bien les capitalistes qui viennent mettre l'Etat au pillage sous le prétexte de lui fournir des secours. Cela ne veut pas dire que le gouvernement ait le droit de s'emparer de ce qui n'est pas à lui, ni qu'il fasse bien quand il s'y porte par d'affreuses nécessités ou par la faiblesse qui l'empêche de connaître toutes ses ressources; mais qu'un gouvernement ne doit jamais s'avilir jusqu'à laisser supposer que des établissements publics puissent s'emparer d'une action réelle sur la société sans son aveu, sa permission, et sans qu'il en ait réglé les conditions.

M. Dupont de Nemours dit que les banques de dépôt ont l'inconvénient de pouvoir être volées, et que cet inconvénient n'existe pas pour les ban-

ques d'escomptes; puis il cite deux banques d'escompte qui ont été volées, sans pouvoir parler d'une banque de depôt à laquelle ce malheur soit arrivé [1]. De même, il affirme que, toutes les fois que le public se met à craindre pour la sûreté des billets en circulation, le public a raison; et il cite la caisse d'escompte, la caisse du commerce, en dernier lieu la Banque de France, sur lesquelles le public a poussé ses craintes jusqu'à l'extrême, quoique dans chacune de ces circonstances l'événement ait prouvé qu'il n'y avait point de motifs fondés d'appréhension, puisque personne n'a perdu. Tout autre qu'un économiste aurait profité de ces trois événements si rapprochés pour combattre les terreurs paniques si communes en France dans tout ce qui tient au crédit; et dès qu'on s'en déclare le partisan, c'est ainsi qu'il faut le servir; mais un véritable économiste a bien d'autres pensées; il faut d'abord qu'il accuse et qu'il humilie le gouvernement. Ainsi il a mis sur le compte de l'empereur l'embarras qu'a éprouvé

(1) La Banque de dépôt de Hambourg est la première dont les fonds aient été détournés de leur destination, et cela est arrivé depuis cette Note et par l'empereur, quoique Hambourg fût alors une ville française. Lorsque les événements ont fait rentrer la France dans ses limites, la Banque de dépôt de Hambourg a obtenu les mêmes dédommagements que si le même fait fût arrivé dans une ville étrangère et seulement soumise par les armes; ainsi les banques de dépôt restent encore avec toute leur garantie.

la Banque. Tout le monde connaissait le fait, moi comme un autre, et je n'en soutiens pas moins que l'alarme n'est pas venue des fonds empruntés à la Banque par le gouvernement, mais de la faiblesse de l'administration en l'absence de l'empereur. J'en donnerai bientôt la preuve. M. Dupont affirme que le gouvernement a promis de ne plus employer la Banque pour son service, et il pose en principe que la solvabilité d'un gouvernement n'étant jamais aussi claire que celle d'un particulier, le gouvernement doit toujours payer l'escompte à plus fort intérêt; ce qui veut dire qu'il faut demander davantage aux contribuables pour le plus grand profit de messieurs de la finance. Je crois bien que l'empereur ne s'est pas humilié jusqu'à promettre de ne plus se servir de la Banque; s'il lui faisait la menace de ne plus se servir d'elle, je ne vois pas trop à quoi elle emploierait ses fonds dans la situation où se trouve le commerce, et où il restera longtemps par les fausses combinaisons de notre système administratif. Quelque chose que disent les économistes, messieurs de la finance seraient bien fâchés de ne pas avoir la pratique du gouvernement; il y a trop à faire avec lui; et comment repousser un trésor dans lequel il entre annuellement sept ou huit cents millions qui n'y restent pas et qui ne suffisent pas? Je puis affirmer que je n'ai point entendu faire contre le nouveau projet de banque

une seule objection à laquelle il ne fût très facile de répondre ; les billets sont restés dans toute leur valeur ; jamais ils n'ont été plus recherchés, ce qui d'ailleurs ne prouve rien, sinon qu'ils sont rares et commodes ; car pour très utiles jusqu'à présent, je ne l'affirmerais pas.

Je vois dans le livre de M. Dupont de Nemours, livre qui ne mériterait pas d'être réfuté s'il n'était donné comme l'opinion de la chambre de commerce de Paris, que la Banque n'a plus en circulation que pour cinquante-trois millions de billets. Si elle peut restreindre ses émissions jusqu'à cette modique somme, parce que les besoins du commerce n'en exigent pas davantage, il faudrait sans hésiter supprimer la Banque. Que sont cinquante-trois millions ajoutés au numéraire circulant en France ? M. Necker l'a estimé à un milliard ; il a pu acquérir les connaissances nécessaires pour inspirer confiance dans ses assertions à cet égard, puisqu'il y a eu de son temps une refonte générale des monnaies ; et quoique tout ne vienne pas à la refonte, par ce qu'il y vient il est possible d'estimer approximativement ce qui n'y vient pas. Avec un milliard de numéraire, que sont cinquante-trois millions de billets, qui ne laissent pas d'ailleurs supposer cinquante-trois millions de plus en circulation ; car ils ne peuvent servir qu'à empêcher le déplacement d'une somme égale à ce numéraire.

Si la Banque ne rend pas plus de services, non-seulement elle est inutile à l'Etat, mais elle est dangereuse et fait un grand mal. C'est ce mal que n'a point soupçonné M. Dupont de Nemours, et sur lequel je crois nécessaire d'appeler l'attention de l'empereur. Pour mieux me faire comprendre, je poserai en fait que :

« Dans un Etat aussi étendu, aussi peuplé que la « France, toute Banque privilégiée qui n'émettrait « qu'une légère somme en billets nuirait singuliè- « rement au crédit. »

En voici la preuve.

La Banque n'escompte que des billets à six semaines ou deux mois d'échéance. Comme par son nom, son évidence, elle règle le crédit, il s'ensuit que les capitalistes qui font des affaires particulières avec le commerce ne veulent prendre de leur côté que des effets à courte date; quand ils se prêtent à escompter de longs billets, ce n'est plus que comme usuriers; dès lors les longs termes deviennent impossibles dans le commerce. En effet, pourquoi le fabricant recevrait-il des billets à un an, puisqu'il est certain d'avance qu'il les gardera dix mois dans son portefeuille; par la même raison, pourquoi de négociants à marchands se ferait-il des affaires à longs termes? De l'impossibilité de rétablir un long crédit, il résulte nécessairement que le commerce est sans activité, ou qu'il se fait un tripotage de billets

souvent renouvelés, dans lequel la bonne foi finit toujours par être dupe. Peut-on calculer ce que cette absence de long crédit entre particuliers ôte de billets circulants en France? Si la Banque y contribue en accoutumant à n'escompter que du papier à six semaines ou deux mois d'échéance, on peut affirmer que, pour cinquante-trois millions de billets-monnaie qu'elle met en circulation, elle anéantit plus d'un milliard d'excellents billets de commerce qui circulaient en France lorsque les affaires s'y faisaient à un an, quinze et dix-huit mois[1]. Point de milieu cependant; il faut que les affaires se fassent à longs termes, ou qu'il ne se fasse que peu d'affaires, ou que la Banque jette dans la circulation une quantité considérable de billets valant argent; et lorsque M. Dupont de Nemours annonce que la Banque n'a que pour cinquante-trois millions de billets en émission, parce que les affaires n'en exigent pas davantage, il prend le mal qui existe pour un état permanent. Cinquante-trois millions peuvent suffire à l'agiotage des banquiers, mais au commerce! mais à l'escompte des effets du gouvernement mis dans

(1) La ville de Lyon avait toujours repoussé l'offre d'être une succursale de la Banque de France, dans la juste prévoyance que cet établissement, n'escomptant qu'à termes rapprochés, diminuerait le crédit que le commerce y trouve dans les capitalistes. Elle a depuis créé une Banque à son usage, qu'elle saura diriger dans ses intérêts.

la circulation à époque fixe! cela est si ridicule qu'on ne sait comment on ose l'imprimer. Si l'Europe ne connaissait mieux que nos écrivains les véritables ressources de la France, elle aurait pitié d'un royaume où on discute publiquement l'établissement d'une banque qui offre pour résultat cinquante-trois millions de billets. Que penserait-elle de notre gouvernement, s'il était vrai qu'il eût promis de ne plus employer cette banque pour son service? Quel beau service que ce qu'on pourrait mettre à sa disposition sur cinquante-trois millions! Et sans savoir ce qu'au commencement de la campagne l'empereur a fait emprunter à la Banque, c'est en considérant cette somme que je soutiens que celle empruntée alors par le gouvernement n'aurait produit aucune secousse si l'administration n'était d'une faiblesse extrême quand le chef n'est pas là; car, enfin, on n'a pas volé la Banque, on lui a donné des effets et de bons effets en remplacement de ce qu'elle a fourni, et la preuve en est dans sa situation actuelle. Pourquoi donc y a-t-il eu une crise? pourquoi cette crise s'est-elle prolongée?

Je reviens au mal que fait la Banque en accoutumant par son exemple tous les capitalistes à n'escompter qu'à court terme. Je ne suis pas bien vieux, et j'ai vu le temps où, dans les paiements un peu forts, on faisait entrer comme comptant des billets de commerce qui n'avaient plus que six

semaines à courir; cela ne souffrait pas de difficulté. Or, les billets de commerce qu'on regardait alors comme échus, parce qu'ils n'avaient plus que six semaines d'échéance, sont positivement les billets que la Banque escompte exclusivement. Dans ce cas, elle n'ajoute rien à la circulation. Ce court terme est le grand secret des banquiers, des capitalistes escompteurs, et l'infaillible moyen avec lequel ils font de tous les hommes industrieux des serfs qui ne travaillent qu'à leur profit.

Tout ce que j'ai voulu prouver en entrant dans ces détails, c'est que si cinquante-trois millions de billets sont tout ce que les affaires actuelles demandent à la Banque, la Banque dite de France est l'établissement le plus dérisoire qu'on ait jamais formé. Le nouveau projet qui met la surveillance du gouvernement en première ligne, et qui appelle, par une plus grande quantité d'actionnaires, une plus grande émission de billets, est donc rigoureusement bon dans ces deux points, à ne le considérer qu'en lui-même. C'est assez pour le moment.

NOTE XLVI.

Mai 1806.

La plupart de mes Notes étant fondées sur les rapports du chef de l'Etat avec l'opinion publique, il doit arriver que l'occasion d'écrire s'éloigne naturellement à mesure que le pouvoir gagne en stabilité. L'opinion publique est sans doute une chose respectable lorsqu'elle se fait entendre sur des intérêts généraux qu'elle peut comprendre; mais elle ne juge bien que dans les temps où règne l'ordre, où chacun a les mœurs et l'esprit de sa position. Au contraire, lorsque tous les individus veulent se mêler de politique et d'administration, comme on l'a vu en France depuis le règne des économistes, il peut y avoir rumeur sur tout, mais il n'y a vraiment opinion publique sur rien. J'en excepte les attaques à la liberté individuelle et ce qu'on appelle les coups d'Etat, parce qu'il n'y a personne qui ne puisse prononcer en toute connaissance de cause sur ce qui trouble sa sécurité. Cependant telle est la prudence nécessaire à un gouvernement qui succède à une révolution qu'il doit longtemps encore écouter la voix, les prétentions des partis, non pour y céder, mais pour

les connaître, pour ne pas les heurter sans nécessité, et pour n'appliquer le bien qu'autant que peuvent le supporter et le sentir ceux qui doivent en profiter. Pourvu que le prince ne sacrifie jamais les principes du gouvernement, tout ce qu'il accorde aux partis peut ne paraître que condescendance ou pitié. Dans cet état de choses, un écrivain isolé, s'il aime sincèrement son pays et la vérité, peut être un correspondant utile, parce que son isolement même le rend assez bon juge des prétentions actives; et, sous ce rapport, l'empereur me louait plus qu'il ne m'attaquait lorsqu'il me disait que j'avais la manie de faire un parti à moi tout seul. Otez le mot manie, j'accepte le jugement. Mais lorsque tout rentre dans l'ordre, lorsque les jugements deviennent rares, et surtout lorsque les succès de celui qui gouverne ont un si grand éclat qu'ils s'élèvent au-dessus des prévisions, les rumeurs finissent et celui qui vit dans la retraite n'a rien à dire, car l'opinion publique n'intervient pas. Certainement si on avait mis en discussion la question de savoir si l'empereur doit renverser la république de Hollande pour en faire un royaume au profit d'un de ses frères, et s'emparer du royaume de Naples pour le donner à un de ses beaux-frères, il y aurait eu de quoi discuter pendant l'éternité. On aurait dit de belles choses et même de bonnes choses sur la guerre, sur les droits que donne la victoire,

sur l'intérêt que peut avoir la France à s'étendre et à se faire un système fédératif entièrement dévoué à sa cause; on aurait dit également de belles et de bonnes choses contre la guerre, contre l'impossibilité de maintenir longtemps un grand système d'extension, contre l'incertitude des alliances les mieux calculées en apparence; et les bavards arrivant à la suite des politiques, et les gens passionnés à la suite des bavards, il y aurait eu grand tapage d'opinions. Cependant ces deux grands événements ne m'ont pas fourni le sujet d'une Note. Pourquoi? C'est qu'ils ont produit moins de conversations dans la capitale que n'en produisait autrefois un simple arrêt du conseil ou un discours philosophique prononcé à l'Académie. Bien des gens seraient capables de faire un plan de constitution et des volumes en faveur de la souveraineté du peuple, et ne savent pas que la Hollande et Naples tenant au système fédératif de l'Angleterre, c'est affaiblir cette puissance jusqu'ici maîtresse du monde que d'y porter l'ascendant de la France. Pour approuver comme pour blâmer des conquêtes faites sans combattre, et qui ne sont que la suite des victoires remportées sur les grandes puissances que l'Angleterre a mises entre elle et nous, il faudrait des connaissances que n'ont pas généralement les Français. On a dit longtemps de nous que nous étions le peuple le plus spirituel de l'Europe; je ne sais si

on le répètera encore longtemps; l'habitude a tant de puissance! mais à coup sûr on n'a jamais dit ni cru que les Français fussent forts en politique. La forme du gouvernement en éloignait sous l'ancien régime, et sans doute c'est à cette cause qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle les rêveries philosophiques ont été admirées par les hautes classes de la société. Elles avaient été mises en dehors des affaires depuis le cardinal de Richelieu; c'était sacrifier l'avenir à un intérêt présent; nous en avons subi les conséquences. Pendant la République, il y a eu plus de passions que de calculs, plus de souvenirs tirés des livres classiques que de connaissances réelles; on peut dire qu'alors la direction des affaires dans notre patrie était tombée bien bas. Aujourd'hui la politique extérieure se développe avec une hardiesse que le gros du public n'expliquerait certainement pas, mais dont les effets le subjuguent. On s'accoutume à croire que l'empereur n'entreprend rien sans les moyens de réussir, qu'il ne revient jamais sur ses décisions arrêtées; or, il est d'observation générale qu'on cesse de discuter ce qu'on ne croit pas sujet à changement. Grand motif pour ceux qui gouvernent d'imprimer à toutes leurs actions un profond caractère de stabilité.

Je vais moi-même servir de preuve à la vérité de cette observation, puisqu'il a fallu qu'un nouveau projet fût jeté dans le monde pour que je

rompisse le silence que j'ai gardé depuis si longtemps. Je parle de l'établissement de l'Université impériale.

C'est une excellente chose que l'institution universitaire. Unité d'administration, unité de doctrines autant que possible, c'est là ce qui fait qu'une masse innombrable d'hommes se discipline sans aliéner leur liberté. Quand l'unité n'existe pas dans des détails où elle produirait du bien, il ne faut pas détruire ce qui est pour l'établir, puisqu'il y a de l'autorité dans ce qui est ancien et qu'il ne peut y en avoir encore dans ce qui est nouveau; mais telle est maintenant la position de notre pauvre France que, tout ayant été détruit, tout est à recréer; et comme en voulant faire comme autrefois on ferait réellement autrement, puisqu'il faudrait reconstruire à neuf et de main d'homme ce qui s'était établi de soi-même et par la force du temps, on peut considérer toute création nouvelle par sa propre bonté.

Mes réflexions ne porteront pas sur le décret; je n'ai jamais su juger les lois sur le papier. Rien ne me frappe comme de voir les anciennes lois ayant produit un effet contraire à celui qu'on en attendait, et par cela même fait naître un bien qu'on n'en attendait pas. Cela arrive souvent quand les mœurs sont bonnes, les doctrines fortes et le gouvernement dans le sens qui convient à sa destinée. C'est ainsi que la vénalité des charges

judiciaires en France, vénalité impossible à soutenir par le raisonnement, a donné aux Français des magistrats, à l'Etat une magistrature, tandis que les autres nations n'avaient que des juges et des tribunaux. Nous avons rétrogradé sous ce rapport. Quand il n'y a pas de doctrines, quand les mœurs sont mauvaises et le gouvernement incertain dans ses principes, les lois peuvent être excellentes sur le papier sans que qui que ce soit puisse répondre qu'elles produiront le bien. Le décret de l'Université a de très bon qu'il établit une seule administration ; cela est matériel et ne passe pas notre portée ; quant à l'unité de doctrines dans l'enseignement, point de la plus haute importance, cela est au-dessus de notre pouvoir en ce moment, et ce sera beaucoup si on met assez de suite dans cette nouvelle création pour l'atteindre un jour. Voici par où il faudrait commencer ; si je ne suis pas galant, je tâcherai du moins de ne pas cesser d'être poli en présentant la vérité.

L'empereur fait trop volontiers abstraction des opinions particulières des hommes auxquels il confie l'exécution de ses desseins ; et j'ai souvent remarqué qu'une volonté juste, une idée sage se perdaient entièrement par la faute de ceux dont le devoir était de les réaliser dans leurs détails. Je suis loin d'accuser aucun ministre, aucun conseiller chargé d'une partie de l'administration, d'avoir le projet de lutter contre la volonté du

gouvernement; mais l'homme n'a de puissance que par conviction, il n'est fort que de ce qu'il croit, et celui qui n'est pas convaincu qu'un grand bien résultera de son courage à vaincre les obstacles qu'il rencontre se laisse aisément abattre par les difficultés; et où ne s'en trouvent-ils pas? Je ne chercherai pas mes preuves hors de mon sujet. L'empereur avait voulu améliorer le régime des lycées, commencer l'uniformité de l'éducation publique par un bon choix de livres classiques; rien n'a été complétement fait à cet égard; tout a été conduit sans volonté déterminée, avec un fonds d'opinion qui seul aurait suffi pour empêcher le succès. Aujourd'hui encore le ministre de l'instruction publique doute s'il a le droit de défendre que, sur le titre des livres, on ne trompe les parents et les enfants en paraissant avoir l'assentiment de l'administration pour présenter ces livres comme faits pour l'éducation. Quand on doute à cet égard, on n'est certainement pas convaincu du droit qu'a le gouvernement de fixer les livres classiques; et alors il est impossible d'aller droit au but déterminé. Quelque loin que soit le régime des lycées de l'établissement d'une université impériale, j'affirme qu'avec une volonté forte de rendre l'éducation ce qu'elle pouvait être on serait arrivé, même par les lycées, à une amélioration qui aurait rendu moins pressante la pensée d'un autre établissement. Les philosophes croient

que ce sont les royalistes qui, en vantant le passé, poussent le gouvernement à revenir aux anciennes institutions; cela n'est pas vrai. C'est l'obstination des philosophes et des révolutionnaires à faire avorter les premières améliorations qui entraîne sans cesse le gouvernement à en tenter de nouvelles. Quand l'empereur apprend que ce qu'il a voulu comme conciliation entre deux systèmes ne va pas, il faut bien qu'il se jette dans un des deux systèmes; c'est ainsi que la France devra la tentative d'un plan uniforme et complet d'instruction à ceux mêmes qui trouvaient qu'on avait déjà mis trop d'entraves à la liberté générale d'enseigner. Qu'on suppose un gouvernement faible et dominé, d'essais manqués en essais malheureux, on retomberait dans le gâchis de la Révolution, et on triompherait de voir l'opinion publique repousser tout retour vers le bien. Il n'en peut être de même sous un gouvernement fort, et quoique l'empereur ne sache pas pourquoi il n'a pu obtenir ce qu'il a voulu dans un intérêt si général que le sien ne s'y trouve que secondairement, il n'abandonne le premier plan qu'il a adopté que pour en former un meilleur dans le même sens. Il ne faut donc pas se plaindre des fautes faites, puisqu'il en résulte une tentative d'unité; mais comme on ne pourrait mieux faire maintenant, il faut que l'exécution réponde à la volonté première, ou que la France renonce à avoir une administration

stable de tout ce qui embrasse l'éducation publique. L'Université impériale, comme tout ce qui est public, sera jugée par ses résultats; elle doit parvenir à propager des idées en rapport avec l'état de la société, ou succomber devant les préjugés nés pendant le dix-huitième siècle. Peut-on douter que le parti philosophique ne travaille sourdement à la miner, comme il a travaillé de toutes ses forces à arrêter l'amélioration des lycées?

On ne rencontre déjà que des gens d'esprit qui ont étudié avec soin le décret sur l'Université impériale; ils savent qu'il y a dix conseillers à vie avec un traitement annuel de dix mille francs: ils s'agitent dans tous les sens, ils remuent toutes les puissances pour obtenir une de ces places. Ils ne s'informent pas si elles sont compatibles avec leurs habitudes, avec les autres places qu'ils occupent; car telle est encore la direction des esprits que l'argent est la première chose dont on s'inquiète *publiquement* lorsqu'il s'agit de demander. Il semble déjà qu'on puisse traiter l'Université comme la plupart des administrations, qui ont, je ne sais pourquoi, des conseillers qu'on ne consulte pas, qui ne sont pas bons à consulter, et qui ne savent qu'émarger la feuille des appointements. De ces conseillers-là, je suis persuadé qu'on en rencontrera parmi les solliciteurs de places universitaires, sous la condition qu'ils ne quitteront pas ce qu'ils possèdent déjà, tant ils sont persua-

dés qu'il n'y aura rien à faire. Belle disposition pour donner le mouvement à une grande institution !

Le décret laisse entendre que l'Université sera une corporation, je dirais même une congrégation, si le mot n'était pas encore aujourd'hui un peu effrayant, quoiqu'il soit plus honnête. Mais je n'aime pas qu'un décret fasse entendre ; il ne peut jamais s'engager trop fortement, et dès l'instant qu'on a eu la faiblesse de laisser la chose sous-entendue, il est clair pour moi qu'elle ne se réalisera pas. L'unique moyen cependant de donner à un corps toute sa valeur est de n'y admettre que des hommes qui ne soient rien hors de là. A cette condition, une grande considération s'attacherait promptement à l'institution et à ceux qui la composeraient ; mais si on peut être à la fois membre de l'Université et occuper une autre place, il arrivera nécessairement ou que la place qu'on occupera sera plus lucrative, plus agréable, et alors la fonction de l'Université ne sera regardée que comme secondaire ; ou bien la place qu'on occupera sera au-dessous de la fonction dans l'Université, et alors cet établissement en sera dégradé dans l'opinion. Ces conséquences sont de rigueur. Il n'y a que les ecclésiastiques qui puissent faire partie de cette institution sans nuire à sa dignité, parce qu'il est d'éternelle vérité qu'un ecclésiastique est un homme enseignant ; mais il ne faut pas qu'ils y

soient assez nombreux pour être tentés de la dominer.

Je sais bien qu'un article porte qu'un membre de l'Université ne pourra occuper aucune place publique ou particulière sans l'autorisation du grand-maître; je sais aussi qu'un autre article porte que les conseillers à vie ne seront choisis que parmi les recteurs et les inspecteurs, et les conseillers temporaires parmi les inspecteurs, proviseurs, etc. Mais les gens qui sollicitent ne s'effraient de rien; ils trouvent que ce qui nuirait à leurs prétentions ne peut être que pour l'avenir, puisqu'il n'y a encore ni recteurs ni inspecteurs, et ils en concluent qu'on sera obligé de choisir parmi les *hommes d'esprit*. Qu'est-ce qui n'a pas l'esprit suffisant pour toucher de l'argent? Il est de la plus haute importance de ne pas laisser s'établir cette opinion, et d'une plus haute importance qu'elle soit démentie par le fait. Ici je reviendrai à la première considération sur laquelle est fondée cette Note.

L'empereur peut sans vanité se regarder comme un homme extraordinaire; il n'en est pas vain sans doute, puisqu'il me disait un jour que tout homme est bon à tout, c'est-à-dire que tout homme est extraordinaire. Cependant du plus ou du moins d'importance que le grand-maître attachera à ses devoirs, du plus ou du moins de conviction qu'il aura de la nécessité de recréer l'éducation en

France, dépendra le succès rapide ou l'anéantissement insensible de l'Université. Je suppose à la tête de cet établissement un homme pris des idées philosophiques; nul doute qu'il ne voudra que des sujets selon ses opinions, il n'en connaît pas d'autres. S'agit-il des places élevées qui exigent du talent; cet homme ne croit pas qu'il y ait du talent, du bon sens parmi ceux qui combattent, ou seulement qui ne partagent pas ses sentiments. Ce que je dis ici par supposition n'est que trop réel depuis l'établissement des lycées; et je puis affirmer en toute connaissance de cause que les bons professeurs n'ont été rares que parce qu'on les a choisis bien plus selon le parti que selon leur mérite. C'est pour cela qu'il est nécessaire que l'empereur ne confie l'exécution des projets d'une utilité générale qu'à des hommes qui aient avant tout la conviction pleine et entière de leur utilité.

J'admets qu'en théorie, et après de longs troubles civils, il ne faille pas scruter trop vivement les opinions; mais cela n'est vrai que pour les emplois où les opinions sont sans influence; cela devient faux dans le cas contraire, en voici la preuve. L'empereur compte les opinions pour rien, et choisit Paul; Paul compte les opinions pour tout, et ne choisit plus que dans le sens de celles qu'il professe; l'impartialité du chef du gouvernement n'a été alors qu'une duperie, puisqu'il en résulte que, dans tous les détails, l'esprit de parti l'emporte

sur l'intérêt de l'institution; et c'est ce qui est arrivé trop de fois pour qu'il ne soit pas nécessaire aujourd'hui d'y faire une attention sérieuse.

En répétant que le décret est bien et séduit à la lecture, il faut répéter encore qu'une institution sur le papier ne peut prendre un caractère que par les hommes qui seront chargés de lui donner le mouvement.

NOTE XLVII.

Décembre 1808.

L'article inséré dans *le Moniteur* sur la discussion qui vient de s'élever dans l'Institut en faveur de l'égalité est un fort bon article qui devait faire et qui fait effectivement une très grande sensation. Quelqu'un a dit : *Cet article rend l'empereur présent à Paris;* le mot a été répété, parce qu'il est juste.

Jusqu'à présent il est impossible de ne pas remarquer que, toutes les fois que les absences de l'empereur se prolongent, l'esprit de républicanisme et d'indépendance philosophique reprend de l'ascendant; cette observation aurait déjà été pour moi le sujet d'une Note spéciale si j'avais regardé une telle disposition comme dangereuse; mais il est sensible que l'humeur contre la monarchie, que la fantaisie du républicanisme se concentrent dans les hommes en place, et qu'eux exceptés, la France propriétaire et industrieuse s'arrange fort bien de la stabilité. Comment les gens dégagés de toute ambition et de tout esprit de système se plaindraient-ils, lorsqu'on ne peut nier que les finances soient en bon état sans qu'il y

ait eu d'augmentation dans l'impôt, lorsque le commerce fonde les plus hautes espérances sur la paix qui doit résulter de cette campagne? Les fabricants et les marchands sentent fort bien que le nombre des consommateurs des produits de notre industrie augmente nécessairement avec le territoire et l'influence de la France; les opinions ne sont pour eux que des opinions qu'ils sont fort éloignés de mettre au-dessus de leurs intérêts. Il n'en est pas de même des hommes en place, qui n'ont acquis que par leurs opinions du crédit, de la fortune, et l'étrange privilége de faire partie du gouvernement quel qu'il soit. Autant en peut-on dire d'une fraction de nos hommes de lettres et de nos savants dont la réputation s'est élevée bien plus par la folie du temps que par leurs talents réels. Pour ces gens-là, tout est objet d'envie, de haine et de rivalité. Comme tous les ingrats, oubliant ce qu'ils ont obtenu, ils haïssent un ordre de choses qui n'est plus exclusivement le leur; ils s'effraient des réputations qui se font dans des principes opposés aux principes qu'ils professent; ils voient des rivaux dangereux dans tous les hommes de nom et de mérite que l'empereur appelle aux différentes places. Tout les inquiète, tout les irrite; et quand l'autorité n'est pas là pour leur rappeler par sa présence que les fonctions qui leur sont confiées dans une monarchie doivent être la garantie qu'ils ont renoncé à

leurs vieilles opinions, on les voit essayer toutes les manières d'introduire ces vieilles opinions dans l'ordre de choses qui s'est établi pour les confondre.

C'est ainsi que s'est élevée la question d'égalité relative à la réception du cardinal Maury à l'Institut. Déjà ce corps révolutionnaire avait éludé de reconnaître dans plusieurs de ses membres les qualifications consacrées par les lois, et cette indécence, pour avoir passé sans bruit, ne pouvait cependant être encore considérée comme fondée en usage. Pour moi, je m'y oppose. Il ne m'en coûte rien de donner à quelqu'un le titre que la loi lui adjuge; mais si un ramassis de révolutionnaires et de mauvais littérateurs croit pouvoir s'en dispenser, je ne vois pas pourquoi moi et tant d'autres nous ne nous en dispenserions pas? Est-on autre en devenant membre de l'Institut que la veille du jour où on y entre? Le cardinal Maury, devenu bien étranger à nos mœurs, aussi empressé de rentrer à l'Institut que si cela était un grand honneur et pouvait lui faire faire un pas de plus, se serait présenté sans défiance, et n'aurait su qu'en présence du public qu'on lui refusait les qualifications dues à sa dignité ecclésiastique; mais cela n'aurait pas satisfait les républicains; il leur fallait un scandale préparé et pour ainsi dire dogmatique. Dans leur première ferveur ils ont été jusqu'à prétendre que le cardinal de-

vait se présenter en uniforme de l'Institut, ce qui était d'autant plus extraordinaire qu'il n'est pas besoin d'être dévot pour savoir que les institutions de l'Eglise s'opposent à ce qu'un de ses ministres se dépouille entièrement des marques qui annoncent son caractère et son rang. Il eût été si bizarre de montrer un cardinal en uniforme et en épée qu'on ne demandait cela probablement que pour arriver à une transaction.

La ville de Paris a tant besoin de mouvement (ce qui atteste qu'on y éprouve beaucoup d'ennui) que tout y devient une affaire; on ne parlait plus que de cela dans les salons, dans les cabinets, et par suite dans les comptoirs. On devine aisément que le parti de l'égalité était triomphant, puisqu'il y avait trente-neuf intéressés directs contre un seul opposant, et que les gens sensés abandonnaient le cardinal Maury, non parce qu'il défendait sa dignité, mais parce qu'il la défendait à l'occasion de l'Institut. Ils se contentaient de dire : « Que diable allait-il faire dans cette galère? » Ainsi le scandale existait avant que les journaux le signalassent, et le premier chagrin de ces messieurs a été de voir leurs débats de coterie discutés publiquement. Je ne fais pas cette observation pour défendre les journaux; ce qui les concerne dans l'article du *Moniteur* est bien dit; cet article est parfait sous tous les rapports. Je défends mon journal encore moins que les autres; il n'a parlé

que le dernier, et par une raison de bienséance. Je ne sais pourquoi; mais le cardinal Maury s'est jeté à ma tête; on ne peut lui donner à dîner en intimité s'il n'y a vingt personnes; il lui faut du monde à tout prix. De lui-même et sans m'en prévenir, il s'était lancé à corps perdu dans le projet de me raccommoder avec M. Fouché, dont je ne lui avais jamais parlé, et j'ai eu toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il n'y avait pour moi que les haines publiques qui ne fussent pas dangereuses; en un mot, il est si démonstratif et si agissant qu'on pourrait nous croire liés jusqu'à la mort. Cette prévention m'a fait tenir le *Journal de l'Empire* dans une certaine réserve à son égard, parce qu'on aurait soupçonné qu'il avait de l'influence sur moi, et que je ne veux pas qu'on le dise, même sans le croire. Quand l'égalité a couru les rues, il ne faut plus d'égalité même académique, par la même raison qu'il ne faut plus recommencer les premiers arguments des schismatiques depuis qu'on sait où vont les dernières conséquences. Tel a toujours été mon avis sur cette discussion; mais je me suis bien gardé de l'imprimer; c'eût été changer l'état de la question, et je ne voulais pas offrir à ces messieurs un moyen de combattre sur un meilleur terrain que celui qu'ils avaient choisi.

L'article du *Moniteur*, extrêmement honorable pour le cardinal, le sauve de l'accusation d'entê-

tement que l'on commençait à faire circuler; et comme il faut toujours que les républicains accusent, ils disent maintenant que le cardinal n'a tenu bon que parce qu'il avait été mis en avant par l'empereur. Il n'y a pas de mal à cela. C'est reconnaître que l'autorité est disposée à déjouer les espérances du parti philosophique, et cette disposition, plusieurs fois de suite prononcée, suffirait pour les rendre plus timides à se produire désormais.

J'ai vu avec plaisir que l'empereur connaissait l'esprit qui domine à Paris quand il est absent; rien n'est plus vrai que ces mots : *L'éclat qu'on a voulu faire donne matière à de sérieuses réflexions.* Ah! sans doute, des réflexions bien sérieuses sur ce parti de républicains et de philosophes qui vivent du gouvernement sans vouloir l'unité qui en est la base; qui acceptent les bienfaits dont il les accable sans pouvoir lui pardonner la sûreté qu'il leur procure; et qui recommenceraient encore la Révolution avec le même enthousiasme si l'occasion s'en présentait, sans éprouver le moindre embarras pour expliquer pourquoi ils sont aujourd'hui si avides des titres, des dignités qu'ils ont proscrits dans les beaux jours de leur puissance. Les petitesses auxquelles ils se réduisent en ce moment finiront par nuire à leur considération; ce n'est vraiment plus que de la taquinerie.

Parmi ces petitesses, je citerai l'inquiétude où ils sont de ce qu'ils appellent mon crédit, crédit qui ne peut jamais être bien grand, puisqu'il ne serait que celui qu'on accorde à la vérité. De là le bruit qu'ils font courir que je suis tombé en disgrâce, et, par suite, la nouvelle de mon arrestation, devenue si publique que, le même jour, plus de trente personnes sont venues chez moi demander pourquoi on m'avait arrêté, et quelques-unes n'étaient pas sans crainte de se compromettre par cette preuve d'intérêt ou de curiosité. Heureusement j'étais chez moi pour les rassurer et pour leur apprendre que les haines ministérielles ne sont que des enfantillages sous un chef qui règne par lui-même, et seraient encore moins si le chef de l'État était faible; car alors que seraient les ministres? Il est vrai que M. Fouché, qui a le malheur d'être nerveux, avait crié, m'a-t-on dit, qu'il me ferait arrêter; et comme il y avait beaucoup de témoins, cela paraissait un engagement. Je m'imagine que c'est pour savoir ce qu'il devait en penser lui-même qu'il a rendu une visite à M. de La Valette, et qu'affectant alors une colère qu'il n'avait plus, il répéta qu'il me ferait arrêter. M. de La Valette, avec la douceur que l'empereur lui connaît, se contenta de lui répondre en souriant : « Vous ne le ferez pas. » Et il avait raison.

En vérité, je ne sais ce qui tourmente ces gens-là; je crois quelquefois que leur agitation conti-

nuelle est une punition de Dieu ; et lorsqu'ils parlent de mon crédit, s'ils savaient que je suis quelquefois trois ou quatre mois sans écrire à l'empereur (ce qui est un tort de ma part), ils seraient bien étonnés. Il est vrai que la haine qu'inspirait autrefois le *Journal des Débats* s'est concentrée sur moi qui en ai fait le *Journal de l'Empire*, et qui en ai augmenté le succès en lui conservant dans toute leur pureté ses doctrines morales et littéraires; ce qui prouve d'une manière incontestable l'esprit de la France qui lit, et déconcerte ceux qui présentent notre nation comme révolutionnée sans retour, ayant horreur de toute hiérarchie positive. L'empereur a répondu pour la hiérarchie positive, et je ne vois pas que ces messieurs aient une horreur invincible pour les titres et pour les majorats. Qu'ils nous laissent nos doctrines; et s'ils se croient sincèrement aujourd'hui les grands de l'État, ils y gagneront plus que nous, qui n'avons à perdre ni dignités, ni terres nobles substituées.

Au reste, *ces fluctuations*, dont parle l'article du *Moniteur, et les incertitudes dans lesquelles on paraît être plongé,* sont une conséquence nécessaire de notre Révolution, née des opinions au moins autant que des intérêts, et dans laquelle les opinions doivent survivre même à l'espoir de les réaliser. Ces fluctuations et ces incertitudes perdent chaque jour de leur danger, parce que les

esprits marchent plus vite qu'on ne le croit dans le sens de la monarchie. Au jour le jour cela ne paraît pas; mais si on se reporte par la pensée au 18 brumaire, époque de l'établissement du consulat; si on compare ce qu'on disait et ce qu'on croyait alors publiquement en politique à ce qu'on dit et ce qu'on pense publiquement aujourd'hui, on sera étonné des progrès que nous avons faits. Ce qui reste à faire pour fixer l'avenir ne dépend plus aujourd'hui que du gouvernement; c'est la plus importante vérité qu'on puisse lui exposer. Lorsqu'on pouvait croire la nation française balançant entre la république et l'unité de pouvoir, il était peut-être d'une politique au-dessus de ma raison de s'appuyer de la Révolution, des hommes et des principes qu'elle avait signalés; mais aujourd'hui pourquoi y a-t-il des fluctuations? pourquoi des incertitudes? Quels sont les hommes dont les variations continuelles ne peuvent s'expliquer que par l'envie de se trouver en position de profiter de la République comme de la Révolution, de la Révolution comme de l'Empire, et de l'Empire comme de tout ce qui pourrait lui succéder? Quelles sont les institutions de la République qui se sont glissées sous le gouvernement d'un seul, et y restent plus tard que le bon sens ne l'exige, puisque si elles étaient destinées à faire contre-poids au pouvoir, à coup sûr elles ne remplissent pas leur destination? D'ailleurs, si

elles avaient la force nécessaire de balancer le pouvoir, serait-ce dans le sens de la liberté ou dans le sens de la Révolution? Voici de bien grandes questions qui, comme tout ce qui est grave, amènent des réflexions que la raison s'efforce en vain d'éloigner. Nous avons fait des progrès, sans doute, et la France s'en aperçoit à la force qu'elle retrouve, à l'ascendant politique qu'elle reprend sur l'Europe; mais s'il y a encore des fluctuations, des incertitudes dans les esprits, n'en doit-on pas conclure que le gouvernement lui-même laisse trop de choses incertaines, et que, ne regardant pas encore sa destinée comme accomplie, la France elle-même est autorisée à croire que son sort n'est pas encore fixé. Les arrière-pensées de ceux qui gouvernent ont une singulière influence; on ne les devine pas toujours, mais on les sent par l'incertitude qui se glisse dans tous les esprits. C'est d'après cette observation que je disais tout à l'heure : Ce qui reste à faire pour fixer l'avenir ne dépend plus aujourd'hui que du gouvernement. Tant qu'on ne saura pas s'il veut constituer la France pour la stabilité et le repos, ou pour le mouvement et toutes les chances qui l'accompagnent, les esprits seront toujours à côté de la confiance, et rien ne sera plus facile que de les égarer. C'est cependant un pays bien facile à conduire que celui où un article du *Moniteur* suffit pour faire rentrer dans le silence messieurs de

l'Institut; l'ancien gouvernement ne menait pas aussi facilement messieurs de l'Académie; mais alors on avait peur de l'esprit. Depuis qu'on l'a vu à l'œuvre, on sait à quoi s'en tenir.

NOTE XLVIII.

Avril 1807.

Je disais dans ma dernière Note que plus l'absence de l'empereur se prolonge et plus l'esprit de la Révolution reprend d'activité : chaque jour confirme davantage la vérité de cette observation. Il est mille détails qui frappent, qui forment des preuves en les réunissant, et que cependant on ne peut écrire parce qu'on arriverait nécessairement jusqu'aux personnes ; ce qu'il faut toujours éviter. L'esprit public est travaillé avec une profonde habileté par les partisans de la Révolution et par les partisans de la philosophie ; or, il est certain que l'union de ces messieurs est toujours un signe déplorable. Il y a entre les révolutionnaires et certains philosophes cette différence habituelle que les révolutionnaires ont horreur de l'unité de gouvernement, qu'ils ne la supportent qu'autant qu'on l'impose par la force, tandis que certains philosophes aiment de bonne foi la monarchie. C'est une inconséquence d'après leurs principes ; mais jamais personne ne prétendra que nos philosophes doivent être conséquents. L'empereur m'a dit plusieurs fois qu'il était impossible de ne pas être

frappé du talent que j'ai pour observer; ce n'est point un talent, ce n'est pas même une disposition de l'esprit, mais une disposition du caractère, puisqu'on ne peut voir juste en politique qu'autant qu'on met un grand intérêt à l'ordre et qu'on est absolument désintéressé pour soi. Si je n'ai point perdu ce talent, j'oserai affirmer qu'on remarque en ce moment plusieurs des signes qui ont toujours précédé les crises révolutionnaires.

1° Les philosophes et les révolutionnaires, qui se désavouent réciproquement à toutes les époques où ils sont sans espérance, sont réunis depuis quelque temps. Ils ont sans doute quelque sacrifice à exiger.

2° La manie d'interpréter les opinions de celui qui gouverne, de le faire se prononcer dans les choses sur lesquelles il veut garder le silence, de le montrer d'un parti lorsqu'il est dans sa position, dans sa volonté et dans son intérêt de n'en reconnaître aucun pour les dominer tous, est encore un signe précurseur; et jamais il n'a été plus sensible qu'en ce moment. Il semble que tout le monde ait mission pour parler au nom du gouvernement; il semble qu'on n'imprime plus que pour montrer l'empereur engagé dans un système, et par conséquent pour fausser ou contrister l'opinion publique en son nom.

3° Lorsque la partie réfléchie de la nation est tourmentée de tout ce qu'elle entend au point de

ne plus savoir quels sont les amis et les ennemis du gouvernement, l'esprit public reste à la merci des factieux; et c'est encore ce qu'il est trop facile de remarquer aujourd'hui.

Examinons ces trois assertions.

M. Suard n'est point un révolutionnaire, ce n'est qu'un philosophe; il croit et a toujours cru à la monarchie, et jamais on n'a connu de lui un mot offensant pour la famille des Bourbons. Cependant le voici d'accord avec M. Chénier qui, dans une de ses satires, l'a appelé le *vil Suard*, et il fait au nom de la bande une chose que M. Chénier n'aurait osé faire avec aussi peu de pudeur. Dans une séance publique de l'Académie Française, M. Suard vient de dénoncer les rédacteurs du *Journal de l'Empire* (et par conséquent moi plus que tous les autres, puisque la responsabilité générale de la rédaction tombe sur moi) comme partisans des Bourbons et travaillant à les faire revenir. Cela est absurde sans doute, mais l'absurdité ici n'empêche pas l'odieux d'une telle attaque et son inconvenance sous tous les rapports. Il est vrai que M. Suard passe pour avoir répondu aux honnêtes gens qui lui reprochaient cette sortie : « s'ils étaient royalistes, je ne les aurais pas dénoncés. » Si cette manière de se défendre est réelle, c'est une infamie de plus; car il lui serait aussi difficile de prouver que nous désirons le retour des Bourbons que de prouver que nous ne le désirons pas. Cette question ne se

traiterait certainement pas dans les journaux, fût-ce d'une manière indirecte; et je puis affirmer que dans nos réunions intimes jamais elle ne s'est présentée même en conversation, ne fût-ce que parce que la disposition actuelle des choses n'y porte en aucune manière. Nous avons, il est vrai, le tort d'attaquer avec un succès toujours croissant cette philosophie du dix-huitième siècle, mauvaise en morale, en littérature, autant qu'en politique; et comme la réputation de M. Suard tient à cette philosophie, puisqu'il n'a fait aucun ouvrage qui puisse recommander sa mémoire, il ne peut nous pardonner notre irrévérence pour les maîtres, irrévérence qui réduirait à rien les disciples comme lui. Mais aller jusqu'à une dénonciation politique faite en pleine séance de l'Académie, appuyer avec un tel éclat les rapports secrets du ministre de la police, c'est une action d'autant plus lâche qu'on a dû calculer d'avance que le nom des Bourbons se trouvant mêlé dans cette attaque, il serait impossible de se défendre dans les journaux [1]. Cer-

(1) Je crois devoir saisir l'occasion de rappeler que les écrivains qui, à cette époque, attaquaient le système philosophique du dix-huitième siècle, parce qu'il était fort, protégé et pouvait se défendre, ont été, sous la Restauration, jusqu'à rompre d'anciennes amitiés en refusant de rendre compte de livres faits contre cette même philosophie. C'est qu'alors un article de journal pouvait étayer les déclamations d'un procureur du roi, et que la critique doit se taire quand elle risque de ressembler à

tes, quand l'empereur est à Paris, on ne se permettrait pas une tentative aussi étrange; il la punirait. Doit-il la tolérer parce qu'il est loin? et paie-t-il des académiciens pour annoncer publiquement qu'il y a des hommes qui travaillent à le renverser? Ou le fait est vrai, ou il est faux. Dans l'un ou dans l'autre cas, c'est au gouvernement seul qu'il appartient de décider si cette vérité ou cette fausseté forment une vérité ou un mensonge académique. Je resterai chargé de la rédaction en chef du *Journal de l'Empire* tant que l'empereur sera absent, positivement parce que ces messieurs viennent de me révéler l'importance qu'ils mettent à m'éloigner; mais, à son retour, je le prierai de me rendre à la tranquillité personnelle dont je jouissais. Je n'aime aucune fonction dans une monarchie où il faudrait combattre comme dans les convulsions d'une république, parce que si les philosophes et les révolutionnaires attaquent impunément avec des armes empoisonnées, il suffit d'être honnête homme pour sentir qu'on ne peut y avoir recours pour se défendre. Alors il faut chercher l'obscurité comme un refuge.

J'ai dit, 2° qu'il semble qu'on ne parle et qu'on n'imprime plus que pour interpréter l'opinion de

une dénonciation. Les choses sont bien changées à cet égard. On met dans les journaux des articles de provocation, et on condamne ceux qui tombent dans le piége en y répondant.

l'empereur, et le montrer d'un parti lorsqu'il est dans sa position, dans sa volonté et dans son intérêt de n'être d'aucun, s'il veut les dominer tous.

Ici les exemples seraient nombreux; je me contenterai de m'appuyer du plus marquant.

L'ouvrage de M. de Rulhière sur la Pologne n'est pas un bon ouvrage; mais il est piquant dans beaucoup de détails. Les hommes qui lisent pour s'instruire, et non pour croire comme on veut qu'ils croient, en concluront que tout royaume divisé est destiné à périr, ainsi que nous l'apprend l'Écriture-Sainte; que le projet de changer la constitution d'un Etat est un arrêt de mort; que la Porte est une puissance bien faible et la Russie un empire formidable. Dans un moment où il peut entrer dans la politique de l'empereur d'intéresser les esprits au sort de la Pologne, l'ouvrage de M. de Rulhière pouvait avoir un but, et rien ne devait en empêcher l'impression d'après les corrections légères que M. Ferrand avait faites au manuscrit. Mais, s'il faut en croire ce qu'on dit, quelqu'un qui dans cette partie a voix et autorité à la police a cru qu'en présentant quelques difficultés il obtiendrait un peu d'argent pour les lever; et de là tout le bruit qu'on a fait faire à cet ouvrage avant de l'imprimer. Bref on en confie, par ordre, l'édition à M. Dannon, membre de l'Institut, homme doux et instruit, mais lié par toutes ses habitudes au parti philosophique; et

voici le gouvernement directement intéressé dans la publication d'un livre, et d'un livre mauvais en ce sens que l'auteur ayant écrit avant la Révolution et dans les doctrines qui dominaient alors, son ouvrage s'en ressent. La conduite qu'il a tenue pendant la Révolution prouve qu'il l'aurait corrigé s'il avait survécu. Mais ce n'est pas assez, il faut encore que le gouvernement supporte les conséquences du travail de l'éditeur, travail que les journaux ont reçu ordre d'exalter plus que l'ouvrage même, ce que quelques-uns ont fait d'autant plus gaîment que les principes en sont plus crûment mauvais. Il est donc incontestable qu'on a voulu insinuer, et que le discours préliminaire affirme que l'empereur approuve les doctrines de M. de Rulhière et de M. Dannon; c'est trop au moins de moitié.

Les principes d'un gouvernement se manifestent dans tous les pays par ses formes, par les lois et par les réglements; ils sont de leur nature publics, et n'ont besoin d'aucune interprétation. Les opinions personnelles de celui qui gouverne sont à lui comme mes opinions sont à moi, et qui que ce soit n'a le droit de les produire, de les commenter sans son aveu formel. C'est là une de ces vérités qu'on oublie trop aujourd'hui, et dont le mépris caractérise l'esprit de parti. On peut imprimer que l'empereur a été à la messe; le fait est public; on ne pourrait pas dire, imprimer qu'il

ne croit pas à la messe, c'est son affaire particulière. De même on doit juger de ses principes en matière de gouvernement par la forme du gouvernement et la législation générale, et non par ses opinions personnelles. Tous les moyens qu'on emploie pour le réduire à n'être que le chef d'un parti le ravale; car alors on serait autorisé à demander : « Qui donc est le chef de l'Etat? » En examinant tout ce qui se passe aujourd'hui, on pourrait penser que la France est revenue à l'unité sans y croire, sans la comprendre, et même sans la vouloir.

Comme on ne dirige pas l'opinion sans avoir fait une étude particulière des moyens de la saisir, il est arrivé que l'ouvrage de M. de Rulhière, dont on avait fait tant de bruit avant l'impression, et auquel on avait donné un éditeur officiel, n'a obtenu aucun succès, positivement par les efforts faits pour le présenter comme philosophique. Dans cet embarras, le ministre de la police m'a demandé de servir l'ouvrage, en m'affirmant que l'empereur y portait intérêt; je le conçois, mais seulement sous des rapports politiques relatifs à la Pologne. J'ai fait un article qui devait exciter la curiosité des honnêtes gens; l'ouvrage s'est débité, et ces messieurs sont plus furieux que jamais. Je ne croyais pas que l'imbécillité pût aller aussi loin. Que voulaient-ils? que ce livre se répandît? Eh bien! il se répand. Ce que j'en ai

dit n'ôte pas un mot de ce qu'il contient; de même que les discours que les empiriques débitent avant de distribuer leurs drogues ne changent pas la nature de ces drogues. Si un ouvrage reste dans les magasins du libraire, il n'a aucune influence; et dès l'instant qu'il se répand, l'influence qu'il doit avoir dépend uniquement de ce qu'il contient. C'est pourtant ce que ne peuvent comprendre les personnes qui ont la prétention de diriger l'esprit public; elles s'imaginent que les journaux peuvent tout indépendamment de la manière, et que le public les adopte sans examen; c'est une grande erreur. Comment peut-on croire la France assez avilie pour lui refuser un certain nombre d'hommes instruits, qui ne prononcent qu'avec maturité, et dont le jugement finit toujours par être un jugement public. Parce que les sots, les enfants s'empressent d'imprimer aujourd'hui, on oublie combien il y a d'hommes de mérite qui ont pris tant de plaisir à étudier les bons auteurs qu'ils ont renoncé à écrire dans la crainte de rester au-dessous de ce qu'ils admirent. Ils forment le véritable public; ils jugent avec plus de talent, de goût et de sévérité que les journalistes; en un mot, ils font l'opinion qui reste.

Je ne parlerai pas de l'inauguration du buste de d'Alembert à l'Académie; ce sera dans quarante ans un si petit homme que d'Alembert, considéré comme littérateur, que j'aurais mieux aimé voir

cette solennité tout entière sur le compte de ces messieurs que d'apprendre que l'empereur s'en est comme chargé pour qu'elle ne parût pas faite malgré lui. Nous sommes dans le siècle des bustes, et si j'avais été consulté à l'occasion de la statue de d'Alembert, j'aurais conseillé à l'empereur d'ordonner que tout membre de l'Institut, après sa mort, aurait son buste inauguré à l'Institut; cela eût été comique avec le temps; au lieu que la part prise par le gouvernement à la béatification de d'Alembert a été présentée comme la manifestation de l'opinion de l'empereur. Le public raisonnable de Paris et des provinces ne sait plus que penser; et c'est ainsi qu'on égare l'opinion.

J'ai dit, 3° que la nation est tourmentée de ne plus savoir quels sont les amis ou les ennemis du gouvernement, et que cette incertitude a toujours été un des signes précurseurs des révolutions. Je ne puis rien ajouter à cet égard à ce que je marquais dans une de mes Notes sur l'inconséquence des hommes en place. On dirait qu'ils ont deux esprits : l'un qui appartient à l'homme public et les fait aller dans le sens du gouvernement; l'autre qui appartient à l'homme privé et les pousse dans le sens de la Révolution; d'où on peut conclure que le gouvernement seul est un obstacle à de nouvelles folies, qu'il les contrebalance et ne les surmonte pas. Quoique ces messieurs affectent publiquement de croire l'empereur dans leur parti,

ils ne se trompent pas sur leur position. Ils savent que la philosophie du siècle est l'exaltation des petites choses; que leurs petits écrits, leurs petites découvertes, leurs petits projets, leurs petits systèmes et leur petite perfectibilité se perdent au milieu des événements qui changent la face de l'Europe. Il ne se fait plus de réputations par de petites choses, et tel grand homme, qui a eu le bonheur d'être grand dès la fin du dix-huitième siècle, soupire en pensant qu'il serait mort incognito s'il avait attendu pour se produire quelques années de plus. C'est là le coup mortel porté à l'orgueil philosophique, et, sans être partisan des conquêtes, il n'est pas d'homme connaissant les conditions de l'état social qui ne préfère les réputations qui se font sur le champ de bataille aux réputations qui se font dans des coteries littéraires. Les sénateurs, les législateurs, les tribuns sentent que les généraux les éclipsent; ils vont partout se plaignant de ce qu'on ne peut plus travailler au perfectionnement de l'humanité. S'ils se rendaient justice, ils sentiraient qu'ils ne sont qu'une fiction dans le mouvement d'aujourd'hui, que les généraux y sont une réalité, et que le monde ne va pas avec des fictions. Mais comment croire qu'on n'est rien quand on est sénateur? On aime mieux se plaindre. De là la différence qu'il y a entre les opinions qu'on porte dans la société et celles qu'on manifeste comme homme public; de

là l'impossibité, pour l'immense majorité des Français, de savoir où sont les amis et les ennemis du gouvernement. En attendant, les idées monarchiques rétrogradent d'une manière effrayante; l'esprit de parti, n'osant s'attaquer directement au chef, veut du moins le mettre d'une faction, et y parvient plus qu'on ne le croit. Ce triomphe aura pour terme le retour de l'empereur; car, en sa présence, on met de l'amour-propre à paraître traiter légèrement les choses auxquelles, dans le fond du cœur, on attache le plus d'importance. S'il ne s'agissait pas de l'avenir, et par conséquent d'un intérêt sérieux, je comparerais l'esprit de nos philosophes titrés à ce que Dancourt dit des coquettes de Paris de son temps : « Quand les guer-« riers sont absents, les plus fières descendent « jusqu'aux robins et même jusqu'aux bourgeois; « quand les guerriers sont de retour, elles sont « toutes à la gloire. » De même nos hommes en place descendent jusqu'à l'Institut, et même plus bas s'il est possible, quand l'empereur est absent; quand il revient, ce ne sont plus ostensiblement que des hommes de cour tout entiers au gouvernement qui les enrichit.

NOTE XLIX.

Juillet 1807.

Bien des fois M. de Lavalette, instruit par sa position des tracasseries dont je suis l'objet, et de tout ce qui s'unit d'intérêts pour m'enlever la rédaction d'un journal qui a plus d'influence sur l'esprit public que toutes les forces de la police, m'a dit : « Vous êtes trop confiant ; écrivez à l'empereur. » Je ne suis pas plus confiant qu'un autre ; mais je suis prévoyant, et je sens que je succomberai dans cette lutte, parce que tout ce qu'on se permet annonce qu'on avance, et surtout parce que je m'y prêterai du meilleur de mon cœur. Je sais me défendre de la haine, et je pourrais aller jusqu'à braver l'autorité que j'estimerais ; mais quand elle descend jusqu'à la bassesse et à la bêtise, le dégoût qu'elle m'inspire est si grand que je croirais m'avilir moi-même en restant à son égard dans une position hostile. Il faut alors se détourner et penser à autre chose.

Ce n'est donc pas pour moi, mais pour que l'empereur sache le fond des petites choses dont on l'occupe, que je ferai cette Note. D'ailleurs le

fait que j'ai à raconter a été si public qu'il n'est pas sans intérêt d'en consigner les détails.

Le *Journal de l'Empire* a été arrêté à la poste sur un ordre du ministre de la police pour un article pris littéralement du *Moniteur;* en voici les preuves, elles sont irrécusables; et l'ordre du ministre, ordre que j'ai vu, est motivé de manière à ne laisser aucun doute.

Le *Moniteur* du 21 juin, deuxième colonne de la seconde page, portait à l'article Anvers :

« Depuis la prise de Dantzick, le vaisseau *l'Il-*
« *lustre* a reçu le nom de cette ville; *l'Anversois*,
« lancé le 7, est en armement; *le Commerce de*
« *Lyon* est prêt à mettre à la voile; *le César* et *le*
« *Duguesclin* seront mis à l'eau les 20 et 21. »

Si cet article a été mis dans le *Moniteur* pour apprendre à l'Europe que la marine française se relève, et si l'Europe y a fait attention, l'Europe est plus polie que le ministre de la police; car il n'y avait pas pris garde. Cela me paraît si plaisant que j'en voudrais conserver l'anecdote pour la postérité. Puisqu'on agite l'empereur avec des mensonges dans l'intérêt d'un parti, on le réduit nécessairement, à moins qu'il ne veuille être trompé, à écouter des détails assez fastidieux; car la vérité n'est pas aussi simple qu'on le dit communément.

Comme un journal a un cadre déterminé et qu'on ne peut étendre, un rédacteur en chef est

dans l'usage de donner beaucoup de petits articles qui doivent servir à remplir; et comme il est possible qu'ils n'entrent pas tous le jour même, il les numérote dans l'ordre de l'intérêt qu'il y attache, afin de guider les imprimeurs. L'article d'Anvers, pris du *Moniteur*, se trouva du nombre de ceux qui ne purent être admis dans le *Journal de l'Empire* le jour que je le donnai à l'impression. Comme il est honorable pour la France, et prouve qu'une guerre continentale dans des climats éloignés n'ôte rien à l'activité nécessaire pour rétablir notre marine, je le mis de côté pour la première occasion qui lui rendrait un air de nouveauté. En effet, *l'Oracle de Bruxelles* et le *Journal de l'Escaut* m'étant parvenus le 27, avec les mêmes détails pris dans le *Moniteur* et un récit du succès avec lequel avaient été lancés à Anvers, les 20 et 21 de ce mois, les vaisseaux de ligne *le César* et *le Duguesclin*, j'en profitai, me bornant au fait sans réflexion et sans commentaire.

C'est pour cet article que le *Journal de l'Empire* a été arrêté à la poste; l'empereur aura peine à le croire, et je le conçois, puisque le ministre de la police ne le croit pas lui-même. Lorsque je lui présentai cet article en regard avec l'article du *Moniteur* il resta confondu. Ses commis n'avaient certainement pas manqué de lui faire un rapport motivé sur ce que je révélais un grand secret à l'Angleterre, et ils auront trouvé que j'étais au

moins dupe de quelque correspondant vendu au cabinet de Saint-James. Ces commis sont si ignorants qu'ils ne savent pas qu'on ne peut lancer un vaisseau à Anvers que les Anglais n'y assistent d'assez près pour juger le mérite ou les défauts de sa construction, avec le soin d'en rendre compte dans leurs journaux. Mais comment un ministre de l'empereur est-il à cet égard aussi ignorant que ses commis? Il faudra quelque jour envoyer la police sur mer, comme un des personnages de Molière voulait qu'on y envoyât la justice. En vérité la haine est trop crédule, et, pour rendre ce fait incontestable, j'ajouterai quelques explications que je voudrais que M. Fouché connût; car, malgré ses procédés qui tiennent à des vues de parti, je répéterai de lui que toute petitesse est étrangère à son caractère. On le trompe par des motifs si ignobles qu'il m'en coûterait de les consigner s'il ne fallait faire connaître la vérité.

On voulait la spoliation du *Journal des Débats* et non qu'il devînt le *Journal de l'Empire;* n'ayant pu réussir à s'en emparer, la cupidité de tous les faiseurs de la police s'est jetée sur les autres journaux; ils ont été au pillage, et les gens chargés de les surveiller en ont attrapé des bribes plus ou moins clandestinement. Ces messieurs sont dans de bons principes; ce n'est pas une part de journal qu'ils voulaient, c'était de l'argent; les journaux qu'ils ont pris n'en rapportent guère, et le

journal qu'ils n'ont pu prendre en rapporte beaucoup. Que faire? Il faudrait avoir du talent et travailler; mais on n'a de talent que pour intriguer, dénoncer et spolier; et si on travaillait dans son cabinet, on ne pourrait suivre des affaires plus lucratives. On a essayé de tuer le *Journal de l'Empire* en favorisant d'autres journaux pour les nouvelles étrangères, ce qui n'a produit aucun effet, parce que la partie littéraire et l'esprit du *Journal de l'Empire* le soutiendraient, même sans nouvelles aucunes. Alors on nous a accablés de défenses; j'en ai quarante-six enfilées dans l'ordre de leur date, et qui réduiraient le journal à paraître en blanc si je m'étais prêté à les exécuter.

Dans le désespoir de tracasser sans succès jour par jour, on a voulu porter un grand coup et faire croire aux provinces que le journal était supprimé. C'était à l'époque d'un semestre, c'est-à-dire d'un renouvellement pour six mois, que l'ordre a été donné de l'arrêter à la poste, et avec défense à M. de Lavalette de m'en instruire. Cette défense le laissait certainement libre de parler s'il le voulait, et il a fait ce qu'il devait raisonnablement en ne la tenant pas secrète; d'ailleurs, il était impossible qu'elle le fût plus de vingt-quatre heures. Qu'un ministre de la police, qui doit tout savoir, serait honteux s'il apprenait à quoi ses commis le font servir! Mais, enfin, ce journal qu'on veut tuer appartient au gouvernement pour

une part déterminée; et le ministre qui dispose de cette part ne peut ignorer qu'elle a été de soixante-quinze mille francs du 1er janvier 1806 au 1er janvier 1807. En bon administrateur, il devrait veiller à la conservation de ce qu'il travaille à détruire.

Il est temps de passer à des réflexions sérieuses; il en naît des plus petites choses.

Depuis que le gouvernement, sautant à pieds joints pardessus la liberté de la presse, incompatible en effet avec ses projets et sa situation, a fait des journaux une chose privilégiée, le gouvernement est rigoureusement responsable envers le public de l'exactitude de leur service; comme il est responsable de l'exactitude du service de la poste, de la loterie; comme le préfet de police de Paris est responsable du service des voitures de place. Dès que le gouvernement ôte la liberté et restreint un droit, il prend un engagement. Si cela n'était pas ainsi, il n'y aurait de raison et de sens qu'à Alger et à Tunis. Quand le Directoire était une autorité et les journaux une autre autorité, le Directoire, dans un moment de triomphe, pouvait se venger d'un journal en l'arrêtant; c'était faire des prisonniers sur l'ennemi. Mais depuis que les journaux sont consacrés par des priviléges, qu'ils sont restreints dans leur nombre, qu'ils ont des rédacteurs en chef, toute arrestation de journal à la poste est un contresens, puis-

qu'on peut en conclure que si la poste n'appartenait pas au gouvernement, ou que si les journaux s'expédiaient par une autre voie que la poste, le gouvernement absolu dans cette partie ne pourrait cependant répondre de rien. Si le rédacteur en chef ne fait pas son devoir, il faut le changer; s'il commet une erreur, il faut faire recommencer à ses frais le numéro qui contient cette erreur, et ne retarder l'expédition du journal que le temps nécessaire. Mais arrêter pour un temps limité ou illimité la circulation d'un journal, c'est une vengeance d'enfant, un aveu d'incapacité, et une preuve d'esprit de parti dans le ministère. En effet, je demanderai comment, dans un gouvernement absolu, on désobéirait à un ministre qui ne serait pas homme de parti et qui ne serait pas reconnu pour tel? Et si l'empereur lui-même n'avait pas senti cette vérité, aurait-il voulu de premier mouvement confier le journal qui a le plus d'influence à quelqu'un en opposition constante avec les doctrines que protége son ministre? Toutes ces tracasseries, les petitesses et les vengeances qui en résultent, ont donc pour cause première la nécessité où se croit l'empereur de conserver à la tête de la police un homme fort du parti dont il répond, et l'envie de lui faire sentir que le pouvoir est en défiance contre ce parti. Tant que cette position durera, les effets seront tels que nous les

avons vus depuis qu'elle a commencé. Il faut donc qu'elle cesse, c'est mon refrain continuel; et comme l'empereur ne me sacrifiera pas son ministre de la police, parce qu'il n'y aurait pas compensation, il faudra bien qu'il consente à me sacrifier, non pas à son ministre, cela serait mal, mais à ceux qui prennent sourdement la place du ministre pour achever cette affaire, et qui, n'étant pas connus pour avoir des opinions révolutionnaires, sont tout propres à faire le mal d'une manière conciliante.

Comme je connais très bien ces personnes-là, je supplie l'empereur de garder pour lui seul le récit et les détails de ce bizarre événement et des motifs honteux qui le préparaient de loin; j'ai trop complétement raison et je suis trop vengé par l'opinion publique pour vouloir plus d'animosités; il y en a déjà au-delà de ce que je puis en supporter en son absence. J'irai sans fléchir jusqu'à son retour, résolu à ne pas voir une fois le ministre jusqu'à cette époque, et pour quelque cause que ce soit; étant persuadé que les hommes doivent éviter les paroles et même les regards qui mettraient entre eux une éternelle séparation. Il y a une grande différence entre se haïr pour des opinions et des partis contraires, ou se haïr personnellement; la Révolution m'a donné à cet égard des lumières que je n'oublierai jamais; et

j'ose croire n'être sorti sain et sauf de tant d'événements et de proscriptions, que parce que la haine qui s'attachait à mes opinions n'est jamais arrivée jusqu'à ma personne. J'espère qu'il en sera toujours ainsi.

NOTE L.

Juillet 1807.

Si je n'en avais acquis une de ces certitudes qu'il est impossible de repousser, jamais je n'aurais pu croire que l'empereur, pour se débarrasser de toutes les tracasseries dont l'entoure son ministre de la police relativement au *Journal de l'Empire*, eût demandé sérieusement si on ne pourrait pas établir un *journal impartial*. Je ne doute pas qu'on lui ait répondu que rien ne serait plus facile, et j'ose, moi, lui jurer que cela est impossible. Il y a des sots qui sont de toutes les opinions, positivement parce qu'ils ne comprennent les conséquences d'aucune; mais on ne trouverait ni en France ni en Europe un homme instruit et capable de réflexions qui ne penchât vers des doctrines de préférence à d'autres doctrines; or, ce n'est pas avec des sots qu'on ferait un journal qui aurait du succès. Le succès est la première de toutes les conditions; l'impartialité n'est que la seconde, puisque le journal qu'on ne lirait pas serait aussi inutile étant impartial, que peu dangereux s'il était partial.

Le *Moniteur*, dans sa partie officielle, est du

côté du gouvernement, et dans sa partie littéraire et scientifique il penche visiblement vers les doctrines philosophiques, en prenant ce mot dans son mauvais sens. Si le gouvernement ne peut obtenir la neutralité d'un journal qui est à lui, qui se rédige sous ses yeux, comment l'obtiendrait-il de tout autre journal?

Sans doute les esprits en France sont étonnés de la rapidité des exploits guerriers de l'empereur et entraînés dans la monarchie par quelques-unes de ses conceptions; mais il s'en faut beaucoup qu'ils soient revenus des maximes mises en crédit pendant le dix-huitième siècle. La Révolution a déshonoré ces maximes, et toutes les fois qu'on les prêchera au nom de la Révolution on jettera tous les hommes raisonnables du côté du pouvoir absolu. Mais qu'un écrivain doué de talent, ayant de l'imagination, une certaine connaissance du cœur humain et une réputation pure, s'empare de nouveau de tout ce qui a séduit le dix-huitième siècle; qu'il parle bien de la tolérance, bien de la liberté, bien des limites à donner au pouvoir; tous les esprits s'enflammeront de nouveau. Ces idées ont été présentées trop de fois aux Français, et d'une manière trop séduisante, pour que l'impression et l'espérance en soient détruites. D'ailleurs ces idées reposent sur quelque chose de vrai, sur des situations de la société qui leur donnent une force réelle; il ne s'agit pour

les rendre dominantes que de les développer avec art en les appuyant de raisonnements opposés aux raisonnements faux de la Révolution. Si le *Journal de l'Empire* triomphe en rappelant les anciennes doctrines, c'est que tous ceux qui combattent aujourd'hui en faveur de la philosophie du dix-huitième siècle manquent de talent. Les chefs du parti ont pris pour eux les places, les honneurs, l'argent, se réservant de plus les intrigues et les calomnies; mais ils abandonnent la défense de leur cause à des goujats. Je le répète, un homme de talent qui s'emparerait de cette cause, en la purgeant de tous ses excès, obtiendrait bientôt un crédit au-dessus de celui du *Journal de l'Empire*. Est-ce là ce que veut l'empereur? Alors qu'il descende de la hauteur où il s'est placé; qu'il admette la possibilité de la division des pouvoirs, qu'il reconnaisse en principe et en fait la liberté de la presse, et il peut être assuré que des succès bien plus éclatants que ceux du journal dont on le tourmente sans cesse viendront donner une nouvelle activité à son esprit.

Il est remarquable en France que ce n'est point par des ouvrages politiques qu'on obtient de l'ascendant en politique; il faut d'abord se faire une grande renommée, et alors on peut s'emparer de la société et l'agiter à sa fantaisie. M. de Voltaire a dû à ses tragédies et J.-J. Rousseau à ses romans le privilége de bouleverser les principes qui fai-

saient la sûreté de l'ancienne monarchie. Cette réflexion doit toujours être présente à l'esprit de ceux qui gouvernent, pour les tenir en haleine quand ils sont forts et pour les rendre prudents quand ils sont faibles. M. de Bonnald n'a point et n'aura jamais de popularité, comme prophète du passé, il n'est que publiciste; la popularité de M. de Chateaubriand deviendrait immense s'il le voulait. Cette différence entre deux talents remarquables tient à ce que l'un ne s'est encore adressé qu'au raisonnement et l'autre plus volontiers à l'imagination. Aucun des deux n'est impartial, parce qu'il est impossible d'avoir des idées fixes sans conviction.

Quelle est donc, après tout, la valeur de ce mot impartialité dont on a fait tant de bruit de nos jours qu'on pourrait le regarder comme la bannière d'un parti? Entre un sot et un homme d'esprit, est-on impartial? Entre une femme jolie et une femme laide, reste-t-on indifférent? Dans les arts, ne se décide-t-on pas pour ce qui flatte contre ce qui choque? Les lois tiennent-elles une balance égale entre le crime et la vertu? L'histoire parle-t-elle de même de saint Louis et de Charles IX? Est-ce par impartialité qu'on admire ce qui est grand, qu'on blâme ce qui est exagéré, et qu'on méprise la petitesse d'esprit dans les affaires importantes? Pourquoi donc exigerait-on qu'on fût sans préférence entre des doctrines mo-

rales, politiques et religieuses? Et même lorsque les hommes n'ont pas la liberté du choix dans les choses d'un intérêt général, ne se décident-ils pas encore par comparaison. Les feuillants valaient mieux que les jacobins, le Directoire mieux que la Convention; le pouvoir qui rend à la France unité de moyens vaut certes mieux que tout ce qui n'atteindrait pas ce but; ne sera-t-il pas permis de choisir entre les doctrines qui ont pour elles l'expérience des siècles et les doctrines qui n'ont encore pour elles que le mal qu'elles ont fait? Le gouvernement qui laisse à cet égard le choix n'est pas impartial, il est dupe. On se rit aujourd'hui des efforts du parti philosophique, parce qu'on n'est plus averti de ses succès par du talent; mais c'est bien plus la faute des philosophes que la faute de cette philosophie; encore une fois, qu'il s'élève un homme d'une imagination vive, étranger aux folies passées, qui présente sous des formes nouvelles et des expressions neuves cette doctrine qui a perdu la France, et on verra si elle n'a pas le même succès et si elle ne trouve pas des partisans jusqu'au pied du trône. On a dit avec raison que le monde était balancé entre deux systèmes, l'un qui crie à la pauvre humanité : *Abstiens-toi*, l'autre qui se contente de lui dire : *Jouis*. Le premier de ces systèmes domine quand les nations commencent; le second vient toujours annoncer leur chute. Peut-

on gouverner une nation et rester impartial entre ces deux doctrines et leurs conséquences?

Je sais qu'on dit à l'empereur que les partisans des doctrines morales et religieuses sont royalistes. Rien n'est plus vrai, et cela fait certainement beaucoup d'honneur à la royauté. On n'a pas besoin de lui dire que les partisans des doctrines opposées à la morale, à la religion, à l'expérience, à l'unité de pouvoir, sont jacobins; il le sait sans doute. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il y a en France des royalistes et des jacobins. Quand tous ceux qui sont nés sous l'ancienne monarchie, qui ont été élevés dans les principes qu'elle aurait dû défendre pour se conserver elle-même, seront morts, il est probable que le nombre des royalistes sera bien petit; mais il n'est pas prouvé que le nombre des jacobins n'augmentera pas en proportion, puisqu'il n'y a jusqu'ici de choix possible qu'entre les anciennes doctrines et les nouvelles, c'est-à-dire entre le gouvernement d'un seul et le gouvernement de plusieurs. Le gouvernement impérial n'a encore de doctrines sur rien; rapporter tout à la personne de celui qui gouverne, rattacher même beaucoup d'intérêts à lui, ne suffit pas; et si l'empereur veut s'en convaincre, il n'a qu'à remarquer qu'il est parvenu en effet à unir à son gouvernement beaucoup d'intérêts nés de la Révolution; mais que ces intérêts se détacheraient de lui avec plus de facilité encore si l'oc-

casion s'en présentait. Tous les cris poussés aujourd'hui ne signifient rien autre chose, sinon que la Révolution ne veut pas tant s'unir à l'Empire qu'elle ne puisse se défendre contre les combinaisons ultérieures de l'empereur.

Je crois avoir eu déjà l'occasion de l'avouer, et pour moi et pour tous ceux qui sont de la même école que moi; si un régime de liberté était possible en ce moment, nous n'hésiterions pas à le vouloir; l'extrême modération de nos désirs nous rend éminemment propres à vivre dans un pays où les lois seules contraindraient les volontés; et alors, au lieu d'abandonner les doctrines que nous défendons, nous les prêcherions avec plus de zèle encore; car loin de regarder l'ancienne législation française, la religion et la morale comme contraires à la liberté, nous sommes convaincus qu'on ne l'obtiendra jamais qu'à condition qu'on les respectera. Mais nous ne sommes dupes ni des mots ni des hommes; et il nous est impossible de ne pas sentir que les partisans des idées libérales vont droit à l'anarchie, et que les chefs de ce parti, désabusés pour leur compte sous le rapport des opinions, n'ont plus qu'un intérêt auquel ils sacrifieraient tout, et cet intérêt c'est le leur. Prétendre que les Bourbons profiteraient de nos principes, c'est croire que les principes poussent les hommes. Si cela est vrai, de quoi peut se plaindre le pouvoir qui est? S'il avait encore son

chemin à faire, on conçoit ce qu'il aurait à redouter; mais quand le chemin est fait, quel intérêt peut-il avoir à repousser les écrivains qui apprennent aux nations comment elles se reposent?

Faut-il trancher le mot? Personne en France, du moins parmi les hommes que les événements ont mis en évidence, ou qui s'y mettent par leurs écrits, ne pense à renverser l'empereur, parce que cette pensée est impossible à suivre; mais il serait permis de croire que ceux qui se sont élevés par la Révolution voudraient tenir les choses dans un état tel que, l'empereur de moins, ils pussent revenir à la république plus ou moins mitigée par les circonstances, tandis que les hommes qui ont toujours été opposés à la Révolution préféreraient, en admettant la même supposition, rentrer dans l'ancienne monarchie. Et qu'importe à l'empereur la possibilité d'un triomphe entre deux partis qui ne peuvent se trouver en présence que lorsqu'il ne serait plus? C'est bien à cet égard qu'il pourrait être impartial s'il ne s'agissait que de l'avenir; mais il s'agit aussi du présent. Il s'agit (et de tous les intérêts il n'en est pas de plus grand) de savoir si le pouvoir d'un seul se sera élevé au-dessus de tous les partis et même de toutes les libertés, pour faire triompher les doctrines de la Révolution, ou pour rendre à l'expérience des siècles toute son autorité.

Si, dans ces circonstances, on peut trouver le moyen de faire un journal impartial, avec des hommes qui aient du talent et de la conscience, ce sera une belle entreprise, et pour mon compte j'y applaudirai de grand cœur. En attendant, le plus simple sera de me faire quitter la rédaction en chef du *Journal de l'Empire*, parce que toutes les propositions mises en avant ne sont qu'une manière d'arriver là, et qu'il faut en finir. En voici la raison; elle est grave.

Peu de personnes lisent un journal comme il est fait; on met de la finesse à lui prêter des intentions. La police, à force de répéter que le *Journal de l'Empire* est royaliste, et l'Académie en le dénonçant comme tel, finiraient par lui donner un vernis d'opposition; le public est si léger qu'il ne faut jamais le tenter sous ce rapport. Dès qu'on ne le lirait plus que dans un sens, on trouverait effectivement qu'il est fait dans ce sens. Quand la perversité est tenace, on ne peut croire tout ce qu'elle obtient; et dès que l'empereur n'a pas de premier mouvement repoussé les insinuations et fait taire les accusateurs, il s'est mis dans la nécessité de leur donner satisfaction. Plus je réfléchis, plus je me demande ce que c'est que le pouvoir quand il n'y a plus, ou qu'il n'y a pas encore de doctrines dans un Etat.

EXPLICATION.

A cette époque un changement eut lieu dans ma situation; je quittai la rédaction en chef ou plutôt la garantie du *Journal de l'Empire*, et quoique j'eusse plusieurs fois provoqué cette mesure, je ne l'acceptai pas sans humeur, bien plus parce que je ne retrouvai pas en même temps toute mon indépendance que parce que l'empereur appuya ou feignit d'appuyer sa décision, non sur le désir que je lui avais témoigné à cet égard, mais sur un mécontentement personnel qui n'avait pas le sens commun s'il était vrai, et qui ne pouvait que me décourager si j'étais conduit à y voir une preuve de faiblesse. Il m'accusait d'avoir *le dessein de l'entraîner dans une autre monarchie que celle qu'il voulait former*. Hélas! j'avais toujours eu la conviction qu'il ne comprenait pas plus la monarchie que la liberté, et qu'il ne saurait jamais faire que du pouvoir. Depuis sa chute cela est arrivé à bien d'autres qu'à lui, les difficultés ayant dû nécessairement s'accroître à chaque changement de système et de dynastie. On verra plus tard comment je répondis par écrit à cette accusation; je dis par écrit, parce que j'eus un entretien avec lui dans l'intervalle qui s'écoula avant la Note suivante, et qu'à peine s'il fut question de mes prétendus griefs. Après quelques paroles fort insignifiantes sur ce sujet, la conversa-

tion prit un cours qui nous éloignait naturellement de toute explication personnelle. Il y avait à cela beaucoup de bienséance. Je ne prétends pas nier les brusqueries, le ton de déclamation qu'on a reprochés à l'empereur, ou que les courtisans ont cités avec admiration. Je ne parle que de ce que je sais. J'affirme que je l'ai toujours trouvé simple, naturel dans ses expressions et strict observateur des convenances. Le seul inconvénient des conversations qui se prolongeaient était pour moi de rester debout; mais cela est d'usage devant les souverains, dont la politesse est, par compensation, de ne pas s'asseoir. Il s'astreignait à cette étiquette.

A la Note que M. de Lavalette m'avait communiquée, je ne répondis point par une Note, mais par une lettre, comme je le faisais toutes les fois qu'au lieu d'une affaire qui me paraissait d'un intérêt général il s'agissait d'une chose qui m'était personnelle, ou d'un service à rendre, ou d'une injustice à prévenir; et je n'en ai pas gardé de brouillon, parce qu'il n'est pas nécessaire de faire des brouillons pour écrire des lettres [1]. Celle-ci

(1) Dans les services que j'ai rendus et les injustices que j'ai pu prévenir, ce qu'il y a de particulier c'est que la plupart des personnes qui en ont profité n'ont jamais su qui les avait protégées. Je ne pouvais alors les en instruire sans indiscrétion. Après la chute de l'empereur, à quoi cela aurait-il été bon?

d'ailleurs était fort courte. Je disais à l'empereur qu'après la preuve que je venais d'acquérir de l'ascendant qu'on avait pris sur lui, je ne trouvais qu'un moyen de me mettre à l'abri des animosités, d'empêcher qu'on ne me fît parler et qu'on essayât de me mêler à des tripotages; c'était d'aller vivre à la campagne, et que je lui en demandais la permission.

M. de Lavalette vint me communiquer la réponse, bien plus courte encore que ma lettre. « L'empereur ne devine pas pourquoi M. Fiévée s'imagine qu'il a contre lui le moindre mécontentement; il est pour lui ce qu'il a toujours été. »

Cela pouvait être sous un rapport général, et j'en ai eu la preuve dans la probité avec laquelle il a tenu sa part de l'engagement que nous avions pris : moi, de lui dire la vérité, non la vérité absolue que personne ne connaît, mais la vérité qui ressort des faits et des situations politiques; lui, de ne jamais m'abandonner, même quand j'aurais tort, aux animosités que ma position provoquerait nécessairement. Ce *même quand j'aurais tort* fut d'abord pris en gaîté de sa part, puis accepté sérieusement avec un compliment un peu ironique sur ma prévoyance. Ma prévoyance n'allait pas trop loin, comme on le verra plus tard, puisqu'il vint un moment où il me dit : « Je ne peux plus vous défendre, il faut prendre une position; » c'est-à-dire renoncer à votre isolement et entrer

au conseil d'état, ce que j'aurais cru ne devoir jamais m'arriver.

Au reste, s'il restait pour moi ce qu'il avait toujours été, je ne puis pas dire qu'il en était absolument de même de moi à son égard. Ce que j'avais fait avec zèle, même en admettant qu'il y entrât de l'esprit de parti, perdait beaucoup de son intérêt. Dorénavant il me faudrait étudier pour l'empereur seul une partie de ce que j'apprenais sans y penser dans un intérêt plus général, soit comme travaillant au *Journal des Débats*, soit plus tard comme garant de l'existence du *Journal de l'Empire*, puisque l'une ou l'autre de ces positions, la dernière surtout, me faisait passer sous les yeux les journaux français et étrangers, tous les livres nouveaux, me donnait des relations qui allaient me manquer, et rompait mon intimité de tous les jours avec les hommes de talent qui travaillaient alors à ce journal. C'est quelque chose que le bureau de rédaction d'un journal pour remuer l'esprit, même aux époques de prudente discrétion. De plus, dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis le commencement de ma correspondance avec le premier consul, la censure s'était établie et parfaitement mal établie. Je ne pouvais plus décemment écrire pour le public, ce à quoi il me coûtait de renoncer par goût et comme le seul moyen de prévenir les calomnies générales qu'on allait ajouter aux attaques qu'on me por-

tait auprès de l'empereur, en répandant des mensonges sur ce que contenait ma correspondance. Or, ce que j'écrivais publiquement était la garantie de ce que j'écrivais confidemment, puisqu'on ne pouvait admettre que l'empereur aurait accordé une longue confiance à un homme qui aurait eu à la fois deux langages opposés et des opinions diverses selon les lecteurs auxquels il s'adressait. Je me trouvais donc comme isolé. Quoique j'eusse pris de la Révolution l'habitude de ne compter pour longtemps sur aucune position (ce qui du moins est consolant pendant les proscriptions), et quoique les positions diverses qui sont venues me chercher aient toutes été plus prolongées que je ne m'y attendais, tout changement de situation m'a toujours déplu au premier moment, parce qu'il dérange souvent jusqu'aux habitudes de la vie privée, et que c'est la seule vie qui soit quelque chose. A cet égard il y eut encore lettre de moi à l'empereur, réponse et satisfaction complète en deux heures par l'intermédiaire de M. de Lavalette; et il fut convenu que la correspondance reprendrait son allure.

NOTE LI.

Août 1807.

J'ai remis à une époque à laquelle on ne pourrait plus me soupçonner d'avoir de l'humeur le soin d'examiner ce qu'on appelle la cause et le souvenir des Bourbons, et la prétendue différence qu'on fait remarquer à l'empereur entre la monarchie comme nous l'entendons et celle qu'il veut établir. Je commencerai par deux observations décisives : la première, que ceux qui parlent de cette différence seraient fort embarrassés d'expliquer en quoi elle consiste ; la seconde, qu'il est ridicule de dire que nous voulons ou prêchons une monarchie quelconque. Par le choix des doctrines qu'ils professent, les écrivains indiquent en effet le genre de gouvernement qu'ils préfèrent ; mais il faut remarquer qu'aucun gouvernement né de la Révolution, n'ayant assez duré pour se lier à des doctrines et moins encore pour en établir, il n'y a véritablement pas de choix. Ou défendre les principes, les exagérations des partis qui se sont succédés pendant la Révolution, ou retourner vers l'expérience du passé pour y chercher du moins un point d'arrêt, ne fût-il que

transitoire, telle est l'alternative de l'ordre social que les troubles civils nous ont fait. En aplanissant les voies qui rendront de l'autorité *morale* au pouvoir, les écrivains aident en effet à l'action d'un bon gouvernement, indépendamment de celui qui l'exercera; et, en vérité, je ne vois pas de quoi ait à se plaindre celui qui l'exerce; mais ils mériteraient d'être tournés en dérision s'ils se présentaient à l'opinion comme régulateurs des empires. Cette manie est trop philosophique pour qu'elle puisse nous atteindre. Par *nous*, je n'entends ni les journalistes, ni les littérateurs monarchiques, mais cinquante ou soixante hommes de bon sens en France qui, dégagés de tout système comme de tout intérêt personnel, font au jour le jour l'opinion qui, dans le terme de six mois, devient toujours l'opinion générale.

Quelles idées dominaient en France à l'époque du 18 brumaire? Les hommes de la Révolution, fatigués de l'anarchie et de leur impuissance, demandaient un protecteur dans l'intérêt de leur conservation et ne le voulaient que temporairement. Les hommes de bon sens savaient d'avance que ce protecteur serait faible s'il était choisi, et qu'il ne laisserait pas limiter son pouvoir s'il se choisissait lui-même. Entre ces deux chances qui ne renfermaient que des conséquences opposées, c'est le général Bonaparte qui a prononcé. Les écrivains n'y ont été pour rien; mais ils ont exa-

miné la société dans le sens de la chance qui avait prévalu. Pour rappeler au respect dont un pouvoir fort a besoin, ne fût-ce que pour être modéré dans ses actes ; pour rendre à une génération élevée dans toute la licence de la démocratie une idée de l'éclat que la monarchie avait répandu sur la nation française, ils ne pouvaient choisir ni le règne de Louis XV, livré aux courtisanes, ni le règne de Louis XVI entre les mains duquel la monarchie s'était écroulée, qui n'intéresse que comme martyr, titre bien grand selon la religion, mais le dernier qui puisse tenter un souverain et plaire à une nation. Les souvenirs se reportaient naturellement vers le règne de Louis XIV dont le pouvoir avait imprimé un respect si profond, si durable que, malgré le scandale des faiblesses du monarque, malgré les malheurs et les torts graves de ses dernières années, sa mémoire est restée imposante. Que cette mémoire puisse fléchir devant un vrai système de liberté, que le cardinal de Richelieu ait préparé la facilité de ce règne en abattant les grands, et le cardinal Mazarin l'action absolue de l'administration en détruisant les franchises des provinces, il n'en reste pas moins vrai que cette époque a de l'éclat et que l'impression s'en conserve dans les esprits. Voici pourquoi. Quand on a nommé Charlemagne, on a tout dit; c'est un grand homme qui n'a eu aucune action prolongée sur la nation,

et sur lequel la nation n'a eu aucune réaction. On peut en dire autant de saint Louis. La France de ces temps-là n'était pas la France qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Mais le siècle de Louis XIV nous appartient encore tout entier par les arts, les monuments, par la réunion étonnante de tous les hommes célèbres prodigués par la nature à cette époque, et leur mémoire se lie à celle du monarque, comme la mémoire du monarque se lie à tout ce qu'ils ont produit. Que des révolutionnaires disent à l'empereur qu'on ne relève la réputation de ce roi qu'en faveur des Bourbons et pour la lui opposer, c'est la preuve qu'il ne leur en coûte pas plus de dire une sottise double que de la dire simple. On ne compare pas un règne achevé à un règne à peine commencé; on ne compare pas des circonstances qui n'ont rien de semblable; on ne relèverait pas au profit des Bourbons un système politique qui s'est écroulé entre leurs mains. Si Louis XIV revenait aujourd'hui, il lui serait certainement impossible de se recommencer; la foi n'y est plus. Je le répète, il n'a pas fait seul son siècle, et ce qui en reste est la propriété de la France. Il était donc impossible de sortir de l'anarchie pour rentrer dans l'unité de pouvoir, d'essayer de revenir à la raison, aux bienséances, aux usages, aux formes, à l'esprit de la monarchie, sans que les souvenirs du public ne se portassent vers cette époque. Cela était inévitable, et il n'en

est résulté que du bien. Quand la première impulsion donnée par le gouvernement est bonne, tous les détails finissent par prendre une direction heureuse, et ce qui nuirait à un prince faible peut tourner à l'avantage d'un prince puissant. Les souvenirs du siècle de Louis XIV ne sont certainement pas hostiles dans l'état actuel des choses, puisqu'en discutant même pourquoi on a donné le nom de Louis XIV à ce siècle, personne n'oserait dire que ce n'est pas le plus brillant siècle de la nation française, et le seul qui se lie à tout ce que nous sommes encore aujourd'hui, révolution à part.

On nous accuse, en séance publique de l'Institut, de ne nous agiter que pour reculer. Il est certain que si on a toujours fait des progrès de Louis XIV à Louis XV, de Louis XV à Louis XVI, de l'Assemblée constituante à l'Assemblée législative, de celle-ci à la Convention, nous avons singulièrement rétrogradé depuis six ans; mais en vérité les paroles écrites des littérateurs n'y ont été pour rien. Au fait, en voyant se placer à la tête du gouvernement un homme qui n'avait consulté, pour faire ce grand pas, que sa force et l'état de la société, on ne pouvait lui supposer que trois projets : rappeler les Bourbons, adopter la monarchie limitée, ou ne chercher les limites de son pouvoir que dans son propre intérêt, c'est-à-dire dans la justice.

Rappeler les Bourbons était facile; les rétablir devenait impossible pour celui qui les aurait rappelés, puisque l'effet même de leur retour aurait été d'annuler sa puissance, et que plus il aurait mis de conditions au service qu'il leur aurait rendu, plus il leur aurait inspiré de jalousie. Hors de France les Bourbons sont des hommes; qu'ils reviennent, ils sont tout un système par les prétentions inévitables de tout ce qui les entourera; et certes, après le 18 brumaire, et même encore aujourd'hui où nous avons des codes, des lois, des usages, des formes qui nous séparent déjà de la Révolution, on peut mettre en doute qu'il leur fût possible de se maintenir; car si l'empereur nous a déjà beaucoup séparés des temps d'anarchie, son système militaire, à l'égard de l'Europe, nous a placés dans une situation dont l'ancien régime ne nous tirerait pas, puisqu'il lui serait impossible de s'y soutenir par des victoires, tandis qu'il y aurait honte et danger à laisser l'Europe réagir sur nous.

La monarchie limitée est ce que voulait l'Assemblée constituante; elle la voulait, comme la France, dans l'intérêt général et sans aucune ambition personnelle; c'est ce qui la distinguera de toutes les assemblées qui l'ont suivie. Elle ne désirait qu'émanciper l'administration; elle a été conduite à affaiblir le pouvoir par les résistances qu'elle a rencontrées. Dans ce combat, le pouvoir

et les libertés se sont évanouies. Le pouvoir et les libertés pourraient-ils ressusciter ensemble? C'est à l'empereur lui-même de répondre, puisqu'il connaît mieux que personne les factions comme il les a trouvées, les prétentions comme elles existent encore. Mais, après tout, n'est-ce pas une monarchie extrêmement limitée qu'il avait établie, puisqu'il avait créé d'un seul coup trois assemblées politiques, ce qui ne s'était jamais vu, le sénat, le corps législatif et le tribunat. Le tribunat avait seul une parole publique; qu'est-il devenu? Sont-ce les écrivains monarchiques qui l'ont détruit? Eh non! ce n'est pas même l'empereur, quoiqu'il soit bien persuadé que c'est lui; c'est la jalousie des autres corps constitués qui sentaient bien que la popularité se fixerait là où il y aurait une défense publique des intérêts généraux. L'empereur n'y a été que pour une chose qui n'est pas petite, il est vrai, l'impossibilité qu'il sentait de lutter à la fois contre l'Europe entière et contre une opposition constituée dans l'intérieur, c'est-à-dire d'avoir la force de faire sa volonté partout, excepté en France.

Il n'a pas fallu longtemps aux Français, accoutumés à réfléchir, pour sentir que le premier consul serait emporté par les circonstances et par ses passions dominantes, les seules choses qui mènent les hommes et les événements; dès lors il s'est établi entre les révolutionnaires et les roya-

listes d'opinion (je laisse à part les royalistes d'intérêt) une lutte qui n'est pas encore terminée, dans laquelle les royalistes d'opinion ont toujours succombé, mais dont ils auront l'honneur dans l'avenir, puisqu'ils se bornent aujourd'hui, comme depuis 1793, à faire triompher la France *sociale* de la France *révolutionnaire*[1]. Les fauteurs de nos troubles civils exaltent le chef de l'Etat en combattant sans cesse les idées, les principes, les institutions inséparables de la monarchie; ils offriraient jusqu'au despotisme, pourvu qu'il fût viager. Les royalistes d'opinion, au contraire, voudraient que le chef de l'Etat confondît le passé et l'avenir, et qu'il restât neutre dans un combat de doctrines où il n'a rien à perdre. Dans le système de la monarchie, le souverain qui exagère le pouvoir, même pour faire le bien, qui met sa volonté à la place des institutions, devient toujours le plus grand ennemi de ses successeurs. S'il se jette à travers des combats d'opinions littéraires et philosophiques, il peut se tromper au point de servir ses ennemis contre ceux qui ne lui sont pas contraires.

M. le ministre de la police me disait un jour que l'empereur ne trouvait pas mauvais qu'on attaquât la philosophie du dix-huitième siècle, mais

(1) La Restauration s'est perdue en voulant faire triompher la France *théocratique* de la France *sociale*.

qu'il ne fallait pas s'y prendre comme on le ferait si les Bourbons revenaient. Je ne pus que lui répondre : « Si les Bourbons revenaient, cette philosophie triompherait de nouveau. » De cela, j'en suis convaincu, moins parce que les Bourbons se sont déjà laissés détrôner par les philosophes, que parce que cette philosophie n'a été que l'exaltation des petites choses contre des institutions si usées qu'on n'y croyait plus. Or, que de petites choses il faudrait élever pour faire oublier le grand spectacle dont nous sommes les témoins! Comme il faudrait crier contre la gloire qui coûte tant de sang et tant de larmes! Comme tant d'années, passées dans la retraite, exigeraient des maximes d'étrange modération! Combien de petits intérêts se jetteraient à travers l'intérêt public et nous mettraient encore une fois hors d'une politique nationale! L'empereur occupe trop la renommée pour que les petites choses et les petites réputations puissent faire du bruit; c'est là le coup mortel porté à la philosophie du dix-huitième siècle. Pour connaître l'esprit d'autrefois non modifié, il faut se rappeler que les émigrés rentrés allaient criant dans les salons que Geoffroi, en attaquant l'actrice Duchesnois dans son feuilleton, s'était brouillé avec l'aristocratie. Geoffroi n'y pensait guère, et ne parviendrait jamais à comprendre en quoi les émigrés rentrés sont l'aristocratie, ni quels rapports il y a entre

l'aristocratie et une actrice. Il faut avoir vécu dans un monde qu'il n'a pas connu pour saisir tout ce qu'il y a du passé dans cette niaiserie. Nous ne voulons certainement pas, ne fût-ce que comme modèle, de l'ancienne monarchie telle qu'elle était quand elle a fini; nous n'en avons pas présenté de nouvelle; et alors, qu'on s'explique donc sur cette prétendue monarchie que nous voulons autrement que l'empereur ne la fait.

Qu'est-ce que la monarchie? Celle qui régissait la France durait depuis quatorze siècles, sans avoir été cinquante ans de suite la même; et lorsqu'à l'ouverture des Etats-Généraux de 1789 on provoqua des discussions publiques sur notre constitution, le résultat de toutes les recherches fut que nous n'avions pas de constitution. Il y a dans toutes les constitutions créées par le temps, et même dans celles que les hommes peuvent essayer de faire, une partie flexible à la merci des événements, et que le temps interprète selon les mœurs, les intérêts et les préjugés. La constitution anglaise ne ressemble pas plus à la grande charte que l'Alcoran à l'Evangile; les Anglais n'en ont pas moins une constitution. Toute la monarchie en France est dans l'histoire et dans les mœurs de la nation. Chaque fois que l'empereur a fait un pas vers cette forme de gouvernement, le public ne s'est pas mis à examiner si c'était comme Charlemagne ou Louis XIV; il n'a vu que le re-

tour vers l'unité de pouvoir, chacun en particulier comme il concevait cette unité. Il ne faut pas regarder les souvenirs des Français comme l'effet de l'influence d'une coterie. Malheur à celui qui entreprendrait de gouverner en roi un grand peuple pour qui la monarchie serait nouvelle! il mourrait avant de la lui faire comprendre. On reconnaît aujourd'hui des altesses impériales, des altesses sérénissimes; on crée des princes, des ducs; on jette des qualifications pardessus les hautes fonctions de l'Etat; et la simple énonciation de tous ces titres suffit pour qu'ils existent à l'égard du public, sans qu'on prenne la peine de lui expliquer ce qu'ils signifiaient autrefois; ce qui d'ailleurs serait assez embarrassant. A quoi donc se fiet-on de l'explication? aux souvenirs des Français. L'empereur gouvernerait fort bien la France et l'Europe sans avoir besoin d'une cour et de tout ce qui s'ensuit; mais lorsqu'il reprend les titres, les classifications et les usages du passé, il ne faut pas ensuite qu'il souffre qu'on accuse auprès de lui ceux qui disent que l'on reprend les titres, les classifications et les usages du passé; l'accusation porterait contre tout le monde. En effet, si le prince par sa volonté agit sur la nation, la nation, par ses habitudes, agit sur les déterminations du prince; c'est ce que, dans la phrase de l'empereur que j'ai rapportée dernièrement, il appelait *essayer*. Dans un état de choses donné, toutes les

conséquences s'enchaînent. Quatorze siècles de monarchie ont fait un peuple d'une manière qui est la sienne; cette manière est-elle la meilleure? c'est ce qu'on peut examiner philosophiquement. Mais le monde ne s'arrête pas pendant qu'on l'examine, et la politique ne va point par spéculations. Gouverner la France selon ses habitudes, lui en inspirer de meilleures, mais toujours conformes aux idées inséparables de son existence, ce n'est pas céder à l'opinion, c'est employer la force du présent au profit de l'avenir. Je ne suis pas de l'avis de Montesquieu donnant la *vertu* pour base aux républiques et l'*honneur* aux monarchies; je crois que l'*ambition* est fondamentale dans les républiques, et la *vanité* dans les monarchies. L'empereur fait ou fera pour les vanités beaucoup plus peut-être qu'il ne l'aurait cru d'abord; et ce sera par une vanité de plus que les hommes qui ont demandé, accepté des qualifications en usage sous l'ancien régime, tout en s'agitant pour se confondre avec ceux qui en jouissaient de droit sous la vieille monarchie, nous reprocheront, à nous qui sommes restés ce que nous étions, de travailler à en faire renaître le souvenir.

vrai

NOTE LII.

Janvier 1807.

Depuis quelque temps on parle beaucoup du mécontentement que l'empereur témoigne à l'égard de la cour de Rome. J'ignore sur quel motif ce mécontentement est fondé, et je n'ai nulle curiosité de le savoir, puisqu'il ne me viendrait jamais dans la pensée de discuter de quel côté se trouvent le droit et la raison ; mais ce qui peut agiter les esprits, et surtout les consciences, méritant beaucoup d'attention, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'examiner dans quelle situatiou s'est mis l'empereur en traitant avec le Pape, ne fût-ce que pour le préparer à la patience dont il pourra avoir besoin.

Si la France avait été religieuse au commencement de la Révolution, la France se serait faite protestante ; elle est restée catholique, parce qu'elle était, dans sa spiritualité, au-delà du protestantisme. On peut en donner la preuve.

L'Assemblée constituante aurait rougi de se jeter dans des questions de dogme ; mais elle disposa des biens du clergé et le soumit à une constitution civile ; c'était beaucoup. Mais, avec ou

sans connaissance de cause, elle fit plus; elle proclama la fin du catholicisme dans un article de sa déclaration des droits de l'homme, qui porte que dorénavant toutes les fautes seront personnelles; article qui répondait si complétement à l'opinion générale qu'il n'y eut à cet égard aucune réclamation. En voici pourtant les conséquences.

Le catholicisme repose sur la faute du premier homme pesant sur son inépuisable postérité. Cette malédiction prononcée par Dieu, et acceptée religieusement, avait pris un tel empire sur les esprits qu'elle s'était introduite sans résistance dans la législation criminelle de tous les peuples chrétiens. Le crime d'un membre d'une famille retombait sur tous les membres de la famille; on s'en prenait même aux choses inanimées qui leur appartenaient; on démolissait leurs maisons; on jetait du sel sur le terrain, je ne sais plus pourquoi; en un mot, on les faisait à la fois infâmes, pauvres et proscrits. Les nobles furent les premiers qui cherchèrent, dans la forme du supplice, à se soustraire à ce qu'il y avait d'humainement barbare dans cette responsabilité; ils en préparèrent ainsi l'abolition générale quand l'égalité fut admise comme principe.

Du jour où la raison publique repoussa la responsabilité des peines, par une conséquence qu'il est impossible de nier, elle mit en doute la nécessité de l'expiation du juste pour le rachat du pé-

ché originel qui pesait sur l'humanité entière, et ébranla ainsi la base du christianisme considéré comme dogme, c'est-à-dire ce qui doit être cru sans examen. Tout cela n'a point été dit, que je sache; mais quand on cherche pourquoi l'idée de la transmission des peines s'est trouvée sans force devant l'Assemblée constituante, il est impossible de ne pas voir que c'est parce qu'elle n'était plus ni dans les esprits, ni dans les mœurs, ni dans les consciences. L'homme se proclamait plus équitable que son Créateur.

De ceci on peut conclure qu'il y a, dans la société française, une force qui n'a pas besoin d'être excitée pour rassurer maintenant celui qui gouverne contre les anciens procédés des Papes mécontents, et qu'il peut par conséquent être patient sans risques et sans efforts. Les honnêtes gens qui font loi dans ces matières, même quand ils ne sont pas les plus nombreux, se contenteront de juger les actes de part et d'autre comme dans une affaire ordinaire, c'est-à-dire selon les procédés réciproques.

L'établissement religieux n'en restera pas moins une chose extrêmement compliquée par tous les souvenirs séculaires qui s'y rattachent. Comme institution religieuse, c'est un intermédiaire avoué entre l'homme et la Divinité; comme institution sociale tombée à la charge du trésor public, c'est un appui pour le pouvoir qui saura

s'en servir et ne pas s'en laisser asservir; mais, comme vieille institution théocratique, c'est un pouvoir rival qui tendra longtemps encore à dominer. La liberté de conscience acceptée par les mœurs, reconnue par les lois, lui répugnera toujours. En comptant le nombre de ses fidèles, la théocratie pourra difficilement renoncer à sa suprématie, bien que l'expression de *liberté de conscience* exclue logiquement toute idée de supériorité. Certes il y a, dans cette complication, beaucoup de difficultés et d'embarras possibles; mais en cela comme en beaucoup d'autres choses, il suffit d'aller selon le temps et de s'en rapporter à l'avenir.

D'après les besoins du temps, le concordat a en effet obtenu une approbation générale, tout le monde comprenant que la religion ne peut pas plus se renfermer exclusivement dans la famille que l'éducation, et que tout besoin reconnu public doit être soumis à des réglements fixés par le gouvernement. Or, le gouvernement ne pouvait rien régler pour les catholiques qu'en se rapprochant du Pape. Le concordat n'a rien ôté aux cultes religieux en minorité; il les a inscrits dans le même chapitre du budget, et il a réduit au strict nécessaire ce qu'on appelle le haut clergé. Il ne pouvait mieux et moins faire. Comment le concordat sera-t-il jugé dans l'avenir? comme je le juge aujourd'hui, et indépendamment de tout

ce qui peut arriver, si on se reporte à la situation de la France, en n'oubliant pas qu'après une Révolution multiple on ne réunit les esprits divisés qu'à une opinion qui a survécu à tous les essais inutilement tentés.

Depuis l'Assemblée constituante jusqu'à la fin du Directoire, il n'est point de genres de gouvernement qui n'aient été vantés ou essayés. Chaque parti qui triomphait à son tour ne permettait, sous peine de mort ou de déportation, d'autres écrits que ceux qui étaient dans le système qu'il voulait établir. Les esprits agités, tourmentés, divisés dans tous les sens, se prêtaient autant que possible à tous les essais; rien ne se fondait. Lorsque Bonaparte prit les rênes de l'Etat, sa réputation était déjà si haute qu'elle domina toujours dans le public la constitution consulaire. La loi montrait trois hommes; l'opinion s'obstina à n'en compter qu'un. L'unité de pouvoir se trouva ainsi *l'opinion dominante*. C'est à cette opinion dominante que les autres opinions trompées ou flottantes se sont réunies. Croit-on qu'une opinion nouvelle, jetée à travers toutes les opinions qui avaient divisé les Français, aurait produit le même effet? Qui ne sent au contraire qu'elle serait devenue un sujet de division de plus.

En matière de religion, les questions sont bien plus nombreuses et bien plus subtiles qu'en politique, puisqu'elles s'adressent à la conscience, ou



à l'esprit dont les folies sont inépuisables. Aussi avons-nous vu les choses poussées si loin que Robespierre se crut obligé de restaurer l'Être-Suprême. Il est vrai qu'au fond, et quoi qu'on en dise de nos jours, c'était vraiment sa personne qu'il essayait d'introniser sous ce nom; c'était bien à lui que s'adressaient ces deux vers qu'on chantait sous son nez, dans lesquels on disait du peuple français :

S'il a rougi d'obéir à des rois,
Il est fier de t'avoir pour maître.

Ce fut son arrêt de mort pour quiconque avait un peu de prévoyance. Mais qu'importe! Le désordre des choses religieuses était à son dernier terme, lorsque le concordat les rattacha, non à une opinion nouvelle qui n'eût été qu'une nouvelle cause de division, mais à *une opinion dominante*, c'est-à-dire au catholicisme. Que l'empereur ne s'y trompe pas cependant; tout lui a été facile dans cette grande affaire, non parce que l'esprit religieux est vif, on a eu des preuves contraires surtout à Paris, mais parce qu'on a la conviction que les prêtres ne domineront jamais sous son gouvernement. A cette condition on veut bien oublier le passé.

Cette disposition est rassurante et offre un motif de plus pour ne pas oublier qu'en matières religieuses toutes les conséquences sont grandes, tous les changements dangereux, rien de nouveau

ne s'y produisant sans obstacles et sans discussions. Soit contre, soit pour la religion catholique, il serait impossible de citer un seul souverain qui, une fois engagé, n'ait été entraîné bien au-delà de sa pensée première. Sous la terreur, malgré l'activité des révolutionnaires, il n'est pas un bref du Pape qui n'ait été distribué en France à plus de deux cent mille exemplaires. Si un gouvernement parvient à empêcher l'éclat, c'est aussi sans éclat que les croyants communiquent, s'entendent et s'appuient; et les persécutions elles-mêmes s'exercent avec si peu de bruit que le souverain n'en connaît jamais la rigueur et l'étendue. Personne n'ose plus dire la vérité dans la crainte de s'attirer des soupçons; les hommes légers parlent seuls alors en toute liberté; on les aime de ce qu'ils ne mettent d'importance à rien, tant on craint d'être amené à considérer sérieusement la triste situation dans laquelle on s'est jeté.

C'est donc dans l'intérêt de l'empereur, et tout esprit religieux à part, que les hommes de bon sens s'alarmeraient de débats qui agiteraient, diviseraient l'opinion que le concordat avait proclamée dominante. Par une disposition particulière à notre époque, si de nouveaux troubles religieux s'élevaient, les hommes les plus à craindre seraient encore une fois ceux qui font profession de n'avoir aucune religion. Le Pape est devenu le Pape de l'empereur bien plus que le Pape de l'Eu-

rope, depuis que l'ancienne France, l'Italie, la Belgique, la Savoie, le Piémont, Naples, l'Espagne, le Portugal sont sous la domination ou la direction de l'empereur. Que de pays catholiques à surveiller en cas de rupture avec la cour de Rome! A quelles mesures ne serait-on pas conduit à se porter tout d'abord, comme l'unique moyen de prévenir d'un seul coup les appels du Pape à ses fidèles? Je le répète, cette complication de pouvoir spirituel et de pouvoir temporel, de théocratie et de royauté, demande à être démêlée avec prudence et modération; autrement l'empereur paraîtra n'avoir vu dans le Pape qu'un moyen politique tout à son usage; et, que ce soit ou non son intention, l'avenir prouverait qu'il aurait pour sa part avancé de quelques degrés la fin du catholicisme.

NOTE LIII.

Février 1808.

On s'occupe beaucoup dans le public de l'organisation définitive de l'Université impériale, soit que le public ait l'espérance de voir cesser, par cet établissement, les désordres qui se sont introduits dans les maisons d'éducation, soit que les esprits s'éveillent par les démarches de ceux qui ont la prétention de se classer dans cette nouvelle institution. Les articles discutés et imprimés ne peuvent jamais régler que le matériel d'un établissement, et c'est déjà une chose importante que de fixer l'unité de discipline dans une administration qui sera grande à sa naissance de toute l'étendue de l'empire. Cet empire si vaste, pour lequel il faut tout refaire à neuf, présente un spectacle qu'on n'avait pas encore vu dans le monde, surtout à l'égard des corps enseignants; et si la volonté de l'empereur ne s'offrait à toutes les imaginations comme au-dessus des obstacles qui se trouvent dans la nature même des choses, on ne croirait pas qu'on pût établir l'unité de discipline là où il est impossible qu'il y ait unité de doctrines, puisque nous admettons comme un fait irrécusable la di-

versité des religions. Je dis comme un fait irrécusable, et non comme un principe. Un principe pourrait se discuter, un fait ne se discute pas; et certes ce n'est pas sous un prince conquérant qu'on tenterait d'effrayer les peuples par l'idée d'une religion dominante; la tolérance existe de droit dans tous les grands États de l'Europe, ne fût-ce que comme un moyen de plus de former des réunions de territoire. Il est remarquable que les royaumes purement catholiques sont les seuls qui soient restés stationnaires, ou qui aient été en décadence depuis le triomphe de la réformation. Ce serait trop en effet de prétendre réunir des populations en les menaçant dans leur existence politique et dans leurs libertés religieuses; Louis XIV était fini comme guerrier quand les jésuites en firent un convertisseur.

Le décret sur l'Université n'en réglera donc que la partie administrative. Quel en sera l'esprit? c'est ce que le temps seul décidera. La société est faible aujourd'hui comme l'est toute société qui sort d'une révolution; mais le repos lui rendra la faculté de se reconnaître, et alors il n'y aura dans l'Université, comme dans toutes les autres institutions, que ce qui sera dans les esprits. C'est une chose singulièrement remarquable que toutes les créations durables ne se font que dans les temps d'ignorance, comme tous les beaux ouvrages littéraires, qui sont également des créations, précèdent

les époques de goût et de critique. Quand les siècles sont assez mûrs pour qu'on sente d'avance le besoin de répondre à toutes les objections, ou de les éluder, l'esprit créateur perd toute confiance; on arrange les choses, on ne les soulève plus. Au reste, il ne faut pas se décourager. L'instruction en France était faible avant la Révolution, et l'éducation publique n'était certainement pas bonne, puisque personne n'y avait plus l'esprit de sa position, ni le pouvoir, ni les magistrats, ni les prêtres, ni les grands, ni les petits. Ce qui est le plus à craindre pour l'Université qu'on va établir, c'est qu'on ne s'exagère le bien et le mal qu'elle peut faire, en oubliant, comme il est d'usage, que la seconde éducation, la seule qui reste, est celle qu'on reçoit de l'esprit dominant de la société. Certes tant que l'esprit militaire sera en première ligne, tant que les voies de l'ambition s'élargiront dans toutes les carrières, l'esprit militaire et l'ambition de parvenir seront la préoccupation des écoliers comme de leurs parents, et des derniers professeurs comme des grands dignitaires. Si c'est un mal, il tient aux circonstances, et passera quand les circonstances deviendront pacifiques.

La force monarchique de l'Université est commandée par l'étendue de l'empire et par la difficulté de tout ramener d'une autre manière à un point d'unité; l'esprit monarchique qui doit y régner tient non-seulement au choix du grand-maî-

tre, mais encore à ce qu'il soit nommé seul, avant tous les autres, afin que cette priorité établisse d'une manière sensible l'idée de sa prééminence. Je ne sais si l'empereur se rappellera que j'ai fait la même observation à l'époque de la formation de l'empire. Où l'opinion peut apercevoir unité de temps dans la création des titres, elle est conduite à supposer un partage entre des droits à peu près égaux, supposition toujours défavorable au pouvoir qui doit tout diriger. Il est donc essentiel que la nomination du grand-maître précède le choix des autres membres de l'administration de l'Université. Ce n'est pas que je croie que ce grand-maître puisse ensuite choisir quiconque lui conviendra personnellement; c'est l'idée de son pouvoir, plus que son pouvoir, qu'il s'agit d'abord d'établir. Les nominations importantes resteront au prince dans cette partie comme dans les autres; mais le grand-maître du moins paraîtra consulté; c'est vers lui que ceux qui prétendent porteront leurs sollicitations; son influence restera entière; et la subordination s'établira sans effort comme un principe fondamental de l'institution. Le choix du grand-maître, s'il précède tous les autres choix, sera d'autant plus généralement approuvé qu'aucune prétention secondaire ne restant alors sans espérance, personne n'osera se prononcer contre celui dont il aura encore tout à attendre; le premier moment sera tout en approbations.

Quoique je me sois imposé la loi de ne point parler des hommes sans une absolue nécessité, le choix du grand-maître me paraît si difficile et si important, que je crois devoir présenter quelques réflexions à l'empereur, non sur tous ceux qui prétendent à cette dignité, mais sur ceux qu'on nomme dans le monde, et qui sont le cardinal Maury, M. de Talleyrand et M. de Fontanes.

Le cardinal Maury a pour lui le souvenir du caractère qu'il a déployé aux premières époques de la Révolution, son goût pour les lettres, son âge et la dignité de son état qui se présentent comme une garantie de ses mœurs. Il a contre lui d'avoir été assez longtemps hors de France pour être devenu étranger à l'esprit, aux habitudes qui y dominent maintenant; d'avoir plutôt de l'amour qu'un goût pur pour les lettres; de s'être prodigué, en rentrant en France, au-delà de ce qu'exigeait sa position, et par-dessus tout d'être avare. Toutes nos passions, bonnes ou mauvaises, nous jettent hors de nous et nous apprennent à connaître les hommes; l'avarice seule concentre en nous toutes nos pensées et nos affections, et nous rend peu propres à nous conduire dans les relations multipliées de la vie. Si la connaissance des hommes est nécessaire au premier grand-maître de l'Université, elle manquera totalement de ce côté. L'Université appartenant à tous les cultes, si un prince de l'Église catholique, apostolique et romaine, peut la diriger

avec impartialité, cela séra admirable; mais si j'étais cardinal, je ne me soucierais pas d'être exposé à cette admiration.

M. de Talleyrand est en tout l'opposé du cardinal Maury; aussi ne lui refuse-t-on pas une profonde connaissance des hommes. Son esprit a la grâce qu'on aimait autrefois et le positif du siècle présent. Allant constamment et patiemment à son but dès qu'il s'en est proposé un, s'il mettait de l'amour-propre à être grand-maître de l'Université, je ne doute pas qu'il n'en réglât l'organisation première avec habileté. Il faut observer cependant que la connaissance des hommes, qui est propre à M. de Talleyrand, le porte plus à s'en servir dans des vues personnelles que pour l'avantage de l'emploi auquel on les destine; que le travail de détail de l'administration universitaire rebuterait bientôt un esprit comme le sien, plutôt fait pour la protéger que pour la diriger, si l'empereur n'était le protecteur naturel des institutions qu'il crée. M. de Talleyrand est vice-grand-électeur, vice-archichancelier d'état; il possède une des premières charges de la cour; les rapports qui naîtront de la grande-maîtrise de l'Université exigent peut-être des habitudes plus simples que n'en donnent le titre de prince et des emplois aussi élevés.

Si on écoute ceux qui aiment véritablement les lettres, M. de Fontanes ne trouve que des partisans. Formé à une bonne école, il n'a cessé de ré-

clamer en faveur du goût à une époque où notre littérature était livrée aux barbares. Ses discours, comme président du Corps législatif, ont été lus avec plaisir ; il possède le talent rare de bien faire parler l'autorité. Quoiqu'il soit devenu homme public, il est resté homme de lettres dans l'opinion, sans que ce titre ait diminué la considération attachée à la dignité qu'il exerce. Je fais cette observation, parce que quiconque connaît la France sait combien, dans ce pays, tout en aimant les lettres, on trouve mauvais qu'un homme public conserve la réputation de littérateur. Si M. de Fontanes a su échapper à ce singulier anathème, il faut lui en faire un mérite, en reconnaissant qu'il a eu la sagesse d'abjurer toute prétention particulière, et de ne se servir de son talent que pour honorer sa place. On dit qu'il n'a encore rien administré ; on pourrait en dire autant de bien d'autres ; mais si on tient à rappeler dans l'Université nouvelle ce qui reste de l'ancienne Université, si on veut donner à des hommes de mérite, timides et presque inconnus, le courage de se présenter, M. de Fontanes aura un grand avantage sur ses concurrents ; il recevra bien ceux qui viendront à lui, et ira au-devant de ceux qui hésiteraient. Il connaît les ressources de la France littéraire, il sait aussi combien elle renferme de dissentiments auxquels ne sont pas étrangers des hommes en place et en faveur ; s'il aime son repos, il lui est permis de crain-

dre un choix qui lui donnera peu d'espérance de le conserver; mais ce sera son affaire. » ..

A ces noms, il faudrait en joindre beaucoup d'autres, si on comptait tous ceux qui annoncent des prétentions. Comme on ignore le secret de l'empereur, qu'on ne sait pas si cette place sera protégée par les titres déjà acquis de celui auquel elle sera confiée ou si elle sera la première dignité de celui qui l'exercera, il n'est pas étonnant que les avis se partagent entre des hommes placés dans des situations différentes. Si l'Université peut devenir un point de rapprochement entre des opinions divergentes, elle produira un grand bien. Pour arriver à ce but, il n'est pas nécessaire qu'elle forme une corporation religieuse, comme le voudraient ceux qui font abstraction des époques, de la pente des esprits, et surtout des intérêts consacrés. La pluralité des religions reconnue en France exige que toute doctrine utile à l'État se présente sous des formes civiles et ne soit considérée que sous des rapports politiques. Le premier projet de décret que j'ai vu exigeait le célibat des professeurs de l'Université; tout célibat qui n'est pas entouré d'une prévention religieuse est un célibat libertin; et même lorsque la prévention religieuse enveloppe le corps entier, il ne défend pas les individus, puisqu'il est une condition imposée. Je sais tout ce qu'on peut dire sous le rapport de l'économie; mais outre qu'on ne crée pas à volonté une

corporation religieuse enseignante dans un vaste pays où il n'y a aucune corporation religieuse, la science et l'humilité sont si peu compatibles qu'elles ne mènent pas à l'abnégation, mais au besoin de dominer. Si les jésuites n'avaient pas eu l'ambition qu'on leur a toujours reprochée, on pourrait demander pourquoi ils étaient jésuites.

Le prix de l'éducation a augmenté comme le prix de toutes les choses de ce monde, et les corporations religieuses dont on vante l'économie ne professaient pas autrefois pour rien. Nous avons vu nouvellement des institutions particulières faire des fortunes dont on ne se doutait pas jadis, et payer chèrement des professeurs dans tous les genres; il ne s'agit donc que de servir le public à son gré. La première condition du succès de l'Université impériale est qu'aucune place n'y soit créée sans utilité ni accordée légèrement. Qu'on n'y compte pas de ces administrateurs qui n'administrent rien, de ces fonctions qui ne donnent qu'un titre, de l'argent et de l'assurance pour solliciter des faveurs nouvelles. Partout où l'administration de l'éducation sera mieux rétribuée que le professorat, il y aura désordre; et ce désordre paraîtra plus grand encore si on persiste à prendre les frais de l'administration sur le prix de l'éducation. Cet impôt mis sur l'instruction et la soupe des élèves marquerait un grand changement dans les mœurs scientifiques de la France.

NOTE LIV.

Avril 1808.

Une révolution politique peut mener à la liberté comme au despotisme; tant qu'elle dure, on ignore où elle aboutira; et plus cette révolution a présenté de partis se succédant, plus il est incontestable qu'elle a multiplié les chances de destruction. Lorsqu'un pouvoir s'élève enfin et produit le calme, le besoin de recréer est si vif que personne n'a le temps et l'impartialité nécessaires pour examiner dans quel sens il faudrait reconstituer la société. On se rejette sur les idées du passé qui prend alors l'autorité de l'expérience, et c'est à lui qu'on demande des conseils pour sortir de l'anarchie qui s'est introduite dans toutes les conditions. Cela est inévitable en politique, en administration et même en littérature. Par exemple, on a dit souvent à l'empereur, qui le croit un peu, que tous les hommes de lettres qui défendent les principes littéraires et les grands auteurs du siècle de Louis XIV sont partisans de l'ancienne royauté; je n'en répondrais pas même aux Bourbons s'ils revenaient. Tout ce que je puis affirmer, c'est que la Révolution n'ayant pas plus créé de système lit-

téraire que de système politique et administratif, force est de réunir les esprits autour de ce qui a été, sauf à juger plus tard ce qui a été, et même les motifs pour lesquels les esprits s'y sont réunis. La routine acquiert du respect de toutes les innovations qui n'ont conduit qu'au désordre; qu'elle revienne encore à n'être que de la routine, c'est alors seulement qu'on pourra la juger. La seule vérité sur laquelle on puisse s'appuyer en attendant, est qu'il n'est pas de système d'administration indépendant de la forme du gouvernement.

C'est dans ce sens que je veux entretenir l'empereur de deux projets sur l'imprimerie et la librairie, qui viennent d'être imprimés et discutés dans les journaux, qui ne s'en sont guère occupés qu'en ce qui concerne les auteurs. On devait s'y attendre. La Révolution avait proclamé la liberté illimitée d'écrire et de publier ses pensées; elle tuait ceux qui en usaient et pillait les imprimeries. Le Directoire déportait les écrivains, parce que, après la Convention, il était de bon ton de ne pas tuer, mais de faire mourir. Il n'y a pas de liberté déclarée par la loi sous un pouvoir qui s'est élevé de lui-même au-dessus des partis; on le sent si bien qu'on appelle les usages d'autrefois comme une garantie. Le gouvernement n'a donc point à préparer les esprits; s'il est juste, il répondra à ce qu'on attend de lui.

Pour être juste dans cette partie, il ne faut ja-

mais considérer les *professions libres* que règle le gouvernement comme les *emplois* qui sont à sa disposition. Il n'y a pas d'homme qui, en acceptant une place, ne sache que celui qui la lui donne peut la lui ôter; au contraire, celui qui prend un état en se soumettant aux conditions exigées par la loi, entre dans une *profession libre* qu'il ne peut perdre que juridiquement. Cette distinction essentielle tient à la plus haute politique, puisqu'elle répand une idée générale de stabilité, et qu'après une révolution qui a tout détruit, ce qu'il importe le plus est de reporter la confiance de l'avenir dans toutes les conditions. Comme le gouvernement est le premier intéressé à la stabilité, il s'affermit de tout ce qui l'assure et ne limite réellement son pouvoir qu'au profit de sa durée. Les hommes de police ne comprendront jamais cette vérité. Les administrateurs la saisissent sous le rapport de la prospérité publique qui n'est que l'ensemble de toutes les prospérités privées; et, pour connaître ce que la stabilité donnée par les lois ajoute à la valeur des *professions libres*, il suffit de considérer à quel prix se vend maintenant une étude de notaire.

Je ne parlerai pas du projet de M. Catineau-la-Roche, que j'ai fait passer à l'empereur il y a huit à neuf mois, et qui n'est pas beaucoup perfectionné pour avoir été soumis à la rédaction de M. Bonnet, ancien directeur de l'Opéra. Je m'arrêterai

au projet de M. Cholet de Jetphort, qui reçoit de l'éclat de la dédicace adressée au chef du gouvernement.

Cet ouvrage est remarquable en ce qu'il rappelle toutes les anciennes lois, et qu'ainsi il est bon à consulter; mais il a le défaut d'embrasser trop de petits détails faciles à contredire, et de confondre par conséquent ce qui doit être abandonné à des réglements avec un décret d'administration qui ne doit contenir que les articles généraux indispensables pour organiser une profession. Au reste, ce défaut est commun à tous les projets de loi qui ont paru depuis vingt ans.

M. Cholet ignore les premiers principes d'une bonne administration, et traite les *professions libres* comme des *emplois*, lorsqu'il propose d'appliquer les trop nombreuses amendes qui sortent de son projet à fonder des pensions en faveur des imprimeurs et libraires infirmes, de leurs veuves et de leurs enfants. Qu'il y ait des pensions pour les militaires, pour les agents directs du gouvernement et de l'administration, cela s'entend sans peine; ces pensions sont la récompense des services rendus au public, ou un dédommagement de la modicité de leurs appointements; l'Etat soigne la vieillesse de ceux qui lui ont consacré leur vie. Mais qui comprendra jamais la nécessité de faire une pension à des gens qui choisissent une profession, qui en jouissent dans toute

la plénitude des réglements, et dont tous les soins sont consacrés à leur fortune? Les pensions faites par l'Etat sont une dette de l'Etat, et la pente de nos mœurs ne nous portera que trop à en abuser comme sous l'ancien régime.

M. Cholet se trompe encore lorsqu'il propose des récompenses en faveur des imprimeurs qui feront les éditions les plus belles et les plus correctes, et lorsqu'il veut qu'on accorde gratis un brevet d'imprimeur au correcteur d'épreuves, appelé prote, qui se distinguera par sa capacité. L'imprimerie n'est un art qu'en la considérant dans son ensemble; dans chaque partie, c'est un métier et une spéculation dont le succès dépend des sommes qu'on y consacre. Il n'y a pas de motifs pour que le gouvernement intervienne; c'est l'affaire du public. L'imprimeur qui fera le mieux et à meilleur compte aura le plus de vogue; n'est-ce pas tout ce qu'on peut désirer? De même on ne voit pas pourquoi le gouvernement accorderait un brevet d'imprimeur au prote qui, pendant un certain espace de temps, aurait le mieux fait son devoir. Un prote n'est guère connu que de l'imprimeur qui l'emploie; ses fonctions sont si simples qu'elles n'exigent pas une grande capacité, et le gouvernement n'a jamais de motifs pour intervenir entre un commis et son chef. D'ailleurs, que servirait à un prote de recevoir gratis un brevet d'imprimeur? Cela lui donnerait-il l'argent

nécessaire pour acheter une imprimerie et la somme indispensable pour faire aller son établissement pendant la première année? Tous ces petits encouragements sont des niaiseries en spéculation; en réalité, elles font entrer l'administration publique dans les détails qui n'appartiennent qu'à la famille, et finissent par être des prétextes de tyrannie sous les mauvais gouvernements.

M. Cholet a fort mal conçu les anciens réglements sur les apprentis; il suppose que tout apprenti a l'espérance de devenir maître; ce qui ne se peut pas, puisqu'il est impossible qu'il n'y ait pas vingt fois plus d'ouvriers que de maîtres. Alors, pourquoi demander que tout apprenti sache expliquer le latin et lire le grec? Ceux qui sont destinés à n'être que des ouvriers peuvent-ils avoir reçu une éducation aussi soignée? Savoir le latin et le grec pour avoir le droit de gagner quinze à vingt francs par semaine! On n'en demandait pas autant pour être de l'Académie.

Il est vrai que, sous l'ancien régime, il fallait avoir subi un examen de latin et de grec devant le recteur de l'Université pour être reçu apprenti breveté par la chambre syndicale, ce qui donnait le droit de concourir avec les fils de maîtres, lorsqu'il y avait une imprimerie vacante, chose rare; car elles se conservaient dans les familles. Eh bien! la chambre syndicale, pour éluder ce droit, refusait de breveter des apprentis, et il m'a fallu

un ordre direct de M. de Miromesnil, alors garde-des-sceaux, lorsque mes parents m'ont destiné à cette profession. L'obligation du latin et du grec n'était donc pas imposée à tous les apprentis, au contraire; c'était une exception pour ceux-là seulement qui pouvaient se destiner à être maîtres un jour.

M. Cholet est impitoyable pour le grec et le latin. Afin de réduire suffisamment le nombre des imprimeurs et des libraires, il veut qu'on ne conserve que ceux qui sauront ces deux langues. J'aimerais autant qu'on décidât qu'on réformera de nos généraux tous ceux qui ne pourraient traduire Xénophon et les *Commentaires* de César. Qu'on mette des conditions à ce qui veut être et n'est pas encore, cela se conçoit; c'est demander des garanties; mais lorsqu'il y a exercice d'une profession, qu'un nom est connu, un crédit établi, c'est le passé qui a donné une garantie; et celle-ci vaut bien le latin qu'on ne sait guère, et le grec qu'on ne sait pas. D'ailleurs, puisque les veuves succédaient à leur mari, il reste au moins prouvé que, sous l'ancien régime, un établissement formé paraissait une garantie suffisante. L'idée de M. Cholet bouleverserait les plus riches établissements de la librairie. Cette idée d'ailleurs est fausse; car si on demandait, pour la forme, du grec et du latin à la renaissance des lettres, je ne vois point pourquoi on ne demanderait pas, de nos jours,

la connaissance de l'allemand, de l'anglais, de l'italien, et même des langues orientales.

Pour réduire le nombre des imprimeurs, le moyen le plus simple, celui qui entraînera le moins d'injustices, c'est de tout considérer par l'argent, c'est-à-dire par la valeur de l'établissement, à quoi on arrivera sans peine en mettant un prix au brevet; car il y a tant de pauvres imprimeries qu'elles n'attendent qu'une occasion pour se dissoudre; et du prix des brevets des grandes imprimeries conservées on dédommagerait les petites imprimeries qui disparaîtraient. J'ai entendu parler d'un projet du conseil d'Etat sur l'imprimerie et la librairie; je ne l'ai pas vu. Tout ce qu'on m'en a dit, c'est qu'il a le mérite d'être court, et qu'il fixe à quinze mille francs la somme que devrait fournir tout imprimeur ou libraire. Cette somme est trop forte, ne fut-ce même qu'à titre de cautionnement. Il est contre l'intérêt du gouvernement d'ôter des capitaux à la production pour les faire passer entre ses mains, car il les consomme et il les doit. M. Cholet est plus sage, il fixe le prix du brevet à six mille francs; et, comme la réduction du nombre des imprimeries tournera au profit des imprimeurs conservés, que les imprimeurs conservés retrouveront ce prix et au-delà quand il leur plaira de céder leur établissement, ils n'auront pas à se plaindre. Le tort de M. Cholet est d'avoir en ceci confondu les li-

braires avec les imprimeurs; et comme j'ai lieu de croire qu'il en est de même dans le projet du conseil d'état, je présenterai quelques explications à cet égard.

Quoique la législation ait toujours mêlé l'imprimerie et la librairie, je ne crois pas que la fiscalité puisse les confondre. La librairie est un *commerce* comme tous les autres commerces, dans lequel on peut s'enrichir ou se ruiner par des spéculations; l'imprimerie n'est qu'une *entreprise* dont les bénéfices modiques sont réglés d'avance, et qui n'offre d'autre danger que de travailler pour des libraires ou des particuliers insolvables. Le nombre des imprimeurs peut être fixé et non pas le nombre des libraires; car vingt libraires peuvent quitter à la fois, ou parce qu'ils auront fait leurs affaires, ou parce qu'ils n'auront pu les faire, sans que d'autres personnes se présentent pour les remplacer; ce qui n'arrivera pas pour les imprimeries dès que le nombre en sera déterminé. L'imprimerie ne s'applique qu'aux livres nouveaux, aux éditions nouvelles; la librairie vit en grande partie des livres et des éditions d'autrefois; elle achète comme elle revend; je le répète, c'est un commerce, et, comme tel, il doit rester dans le système des patentes. Fixer le nombre des libraires est impossible; tout auteur a toujours pu être son propre libraire, c'est-à-dire annoncer et vendre ses ouvrages chez lui, annoncer

des souscriptions chez lui. Quand nous ne ferons plus la guerre, et il faudra bien que cela arrive, puisque le monde qui vaut la peine d'être conquis a des limites connues, force sera que les professions lucratives s'élargissent à proportion des concurrents; et le système des patentes s'y prêtera pour les libraires comme pour les autres professions commerciales, sans que le gouvernement ait à s'en occuper. Il n'en serait pas de même s'il fallait augmenter le nombre des imprimeurs, puisqu'il y aurait nécessité de nouveaux brevets.

Je ne parlerai pas des autres erreurs de M. Cholet; elles sont nombreuses parce qu'il a voulu tout détailler. Sa manière de considérer la propriété littéraire est fausse en ce qu'il la met au-dessus des autres propriétés, tandis qu'elle ne peut pas même être conduite par les lois générales applicables à la propriété. En effet, c'est un principe de droit que nul ne peut posséder malgré lui par indivis; or, comment partagerait-on entre plusieurs héritiers les œuvres si inégales d'un auteur? Un héritier dévot refuserait la part qu'il aurait obtenue pour une édition des œuvres de Voltaire; un héritier philosophe retiendrait la dernière partie des ouvrages de La Harpe, et tous ne permettraient que des commentaires louangeurs. Personne ne prendra un arpent de mon jardin pour le citer dans le sien; dans les citations qu'on prend d'un auteur, où sera la limite en ce qui est licite et ce

qui ne l'est pas? Il est prudent d'ajourner tout ce qui est relatif à cette question. Les auteurs demandent au gouvernement protection, grâces, places, pensions, et réclament sans cesse leur indépendance; c'est beaucoup à la fois. Mais si haut qu'ils eussent élevé leurs prétentions jusqu'à ce jour, il ne leur était pas encore arrivé de demander, comme le fait M. Cholet, que le gouvernement se chargeât pour eux et en leur nom de percevoir les rétributions qu'ils tirent des théâtres de province. Le gouvernement agent des faiseurs de drames, d'opéras-comiques et de vaudevilles! c'est bien la plus singulière idée qui soit sortie de la confusion de toutes les idées!

NOTE LV.

Mai 1808.

Ainsi que je l'avais annoncé dans ma dernière Note, la révolution qui vient de s'opérer en Espagne a peu occupé les esprits. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de rechercher pourquoi rien ne frappe, rien n'émeut aujourd'hui, quoique l'histoire n'offre aucune époque où des événements plus grands dans leurs conséquences se soient accumulés avec plus de rapidité.

Une des raisons de l'insouciance avec laquelle les Français reçoivent aujourd'hui les nouvelles du dehors est sans doute dans l'idée qu'ils se sont faite du caractère de l'empereur; rien ne les étonne, par l'habitude qu'ils ont prise de ne lui voir rien entreprendre qu'il ne mette promptement à fin; un événement prévu devient par cela même toujours un événement accompli. Aussi, bien avant que les scènes d'Aranjuez fussent connues à Paris, on y prédisait un changement qui réduirait tous les Bourbons de la branche espagnole à la condition de simples particuliers. Qu'ils aient avancé cette époque par leurs scandales et leurs divisions, ou qu'ils l'aient attendue avec

patience, cela ne change rien au fonds d'un événement qui, je le répète, était annoncé si publiquement que sa conclusion ne pouvait produire ni surprise ni émotion. On raconte que M. de Turenne, voulant tromper les ennemis sur un mouvement qu'il préparait, avait ordonné des travaux qui annonçaient la résolution de fortifier la position qu'il occupait. En visitant les travailleurs, il remarqua un vieux soldat qui se reposait, et lui en demanda la cause; ce soldat lui répondit qu'il devinait bien que ces travaux n'étaient qu'une manière de cacher le véritable mouvement qu'il méditait. On a souvent cité ce fait pour prouver l'intelligence du soldat français; on pourrait citer beaucoup de prévisions qui prouveraient qu'en politique comme à la guerre, une fois le caractère du chef connu et les événements entamés, les Français ont une aptitude incroyable pour aller au-devant de l'avenir. C'est ainsi qu'on regarde généralement la maison d'Autriche comme destinée à descendre du rang qu'elle occupe encore, et qu'on croit que la Russie interviendra dans ce conflit, pour ou contre, parce qu'il est dans sa politique, où les opinions n'entrent pour rien, de se faire à tout prix puissante en Europe. Dans l'indifférence qu'on remarque aujourd'hui en France sur ce qui se passe ou se prépare au dehors, on peut dire qu'il n'y a rien de plus original qu'un pays où l'on ne s'aborde qu'en de-

mandant ce qu'il y a de nouveau, et où personne ne met d'intérêt à la réponse qu'il va recevoir.

Au calme qui naît de la confiance dans ce qu'on appelle l'étoile de l'Empire, il faut ajouter un autre motif pris dans les intérêts nationaux. Les Romains ont marché à la conquête du monde en réunissant les provinces conquises au petit territoire qui portait le nom de Rome; et quoique Rome ne soit pas devenue plus heureuse pour avoir étendu si loin sa domination, on conçoit cependant que l'ambition d'acquérir était l'affaire de tous. Il n'en est pas, il n'en peut être de même pour nous. L'empereur des Français est roi d'Italie sans que l'Italie soit à la France; il serait maître du monde que la France ne se croirait jamais maîtresse de tous les pays soumis à la domination impériale; dans ce qui se passerait au loin, elle n'aurait aucun intérêt territorial, et l'intérêt secondaire qu'elle pourrait y prendre ne peut jamais être de nature à dominer le sentiment national. En étudiant l'histoire, on voit qu'il n'y a eu de peuples essentiellement conquérants que ceux qui méprisaient le commerce. C'était l'esprit des Romains, et ils étaient constitués dans ce sens. Nos idées n'étant pas les mêmes, il en résulte de grandes différences dans nos désirs, dans nos mœurs, dans nos intérêts, et surtout dans notre manière de considérer la guerre. La gloire a des moments d'entraînement, mais seulement des moments; la

France est guerrière sous un prince conquérant; mais la nation n'est pas conquérante. De là vient qu'elle regarde ce qui se passe au loin comme un grand spectacle auquel elle ne prend intérêt que par le nom de son chef et par l'avantage qu'il lui a procuré jusqu'ici de pouvoir considérer les événements sans en éprouver aucune crainte. Elle a payé de quinze années de révolution sa part des malheurs qui accompagnent nécessairement une recomposition des idées et des intérêts politiques de l'Europe; le peu de pitié qu'elle a trouvée alors dans les rois, qui souffrent maintenant, est aussi une des causes du sang-froid avec lequel elle regarde leur chute. On pourrait dire que la France croyait aux rois du temps de la République, car les républicains les combattaient comme puissants; tandis qu'on ne croit plus aux rois maintenant, ce titre n'étant qu'un mot quand il ne rappelle plus l'idée de force, de droit et d'indépendance. « Qu'importe qui soit roi d'Espagne quand il n'y a plus de rois », disait un bourbonien qu'on voulait piquer en lui parlant de la situation de l'Espagne. Ce mot est d'un grand sens et pourrait dater de plus loin qu'on ne pense.

Je ne chercherai pas quels seront les résultats de la déconsidération dans laquelle tombe la royauté. Notre avenir repose encore tout entier sur la tête d'un seul homme, ce qui m'a fait dire que, les regards se portant sans cesse sur l'empereur, on

ne s'occuperait sérieusement à Paris des affaires d'Espagne qu'au moment où il partirait pour aller les terminer; aussi a-t-on vu avec plaisir la résolution prise de tout régler de Bayonne. Si l'empereur avait été jusqu'à Madrid, la France aurait été aussi inquiète qu'elle se montre tranquille. Le peuple espagnol est superstitieux comme tous les peuples qui vivent sur des vieilles idées; mais s'il était blessé dans ses habitudes, peut-être pousserait-il le fanatisme jusqu'aux derniers excès.

On a tant parlé de superstition et de fanatisme dans le dernier siècle qu'il ne sera pas sans intérêt de marquer la prodigieuse différence qu'il y a entre ces deux mots, et par conséquent tout ce qu'ils annoncent de contraire dans la disposition des esprits. La superstition peut n'être pas dangereuse; elle repose sur des idées anciennement établies, et se confond avec l'habitude de respecter tout ce qu'on a trouvé vénéré avant soi. Les nations constantes dans leurs mœurs, dans leurs lois, dans leur religion, sont superstitieuses; les populations isolées le sont nécessairement dans tous les pays. Le fanatisme au contraire n'est jamais sans danger, puisqu'il n'est toujours qu'une passion exaltée par des idées nouvelles. Croire que les esprits livrés à la routine sont fanatiques et que les provocateurs de systèmes nouveaux ne le sont pas est une grande erreur en politique; il peut y avoir superstition dans les premiers, il y a

toujours fanatisme dans les seconds. Les Espagnols de nos jours ne sont plus que superstitieux; provoqués, ils peuvent s'exalter jusqu'au fanatisme, sans avoir cependant pour la famille qui va cesser de les gouverner plus d'estime qu'il ne lui en est dû.

La première de toutes les libertés pour un peuple est le droit de vivre selon ses habitudes; j'appuie sur cette vérité non contestée dans les siècles qu'on appelle barbares, et qu'on ne comprend plus dans les siècles légaux, où on croit refaire les hommes à coups de lois; j'appuie sur cette vérité comme la plus importante à imposer à quiconque sera choisi pour gouverner l'Espagne. Jusqu'à présent l'empereur n'a eu affaire qu'à des rois que je n'ai jamais pu comprendre dans leur facilité à demander ou à accepter la paix à la première défaite. Probablement je n'ai pas les connaissances suffisantes pour deviner les motifs de cette combinaison. Ce que je sais d'après ce que j'ai vu, c'est que cette combinaison est toute favorable au vainqueur, qu'elle laisse libre de choisir le moment qui lui conviendra le mieux pour reprendre ses projets, plus fort des concessions qu'il a obtenues, plus grand dans l'opinion de la réputation pacifique qu'il s'est acquise. Salut aux rois! Mais pour un peuple, pour le peuple espagnol surtout, depuis des siècles bien plus gouverné par ses moines et ses prêtres que par ses

rois, si, blessé dans ses habitudes, il s'exaltait jusqu'au fanatisme, on ne saurait où le reprendre, et l'Angleterre trouverait là le point qu'elle cherche pour agir militairement sur le continent, sans jamais s'éloigner assez de la mer pour ne pouvoir se retirer à volonté et reparaître selon des circonstances nouvelles.

P. S. Au moment de terminer cette Note, je reçois le *Journal de l'Empire* du 23 mai, contenant un long article fort bien fait sur l'abdication de Charles IV. Cet article se termine par l'aveu que ce qui nuit à la majesté d'un trône affaiblit le respect dû à tous les autres. C'est la même idée que j'ai développée dans cette Note sur la déconsidération dans laquelle tombe la royauté. Il faut qu'il y ait quelque chose de bien évident dans cette observation pour que, sous des rapports différents, on en soit en même temps frappé à Bayonne et à Paris. L'abdication brusque et forcée de Charles IV est moins une cause qu'un résultat du discrédit dont la royauté est frappée en Europe; le prestige s'efface de plus en plus; et, à moins d'événements bien extraordinaires, on pourra voir se réaliser cette prédiction faite par un haut républicain : « Nous n'avons pas perdu la partie; elle n'est qu'ajournée. »

NOTE LVI.

Juin 1808.

Le renchérissement des denrées coloniales devient un sérieux objet d'inquiétude pour le public. Comme il est impossible de croire que le gouvernement n'avait pas prévu cette hausse progressive avant d'adopter la grande mesure qui tend à isoler l'Angleterre du continent, je n'en n'aurais pas fait le sujet d'une Note si quelques articles qu'on vient d'insérer dans les journaux sur cet objet important ne semblaient annoncer une grande ignorance du fond de la question, une ignorance plus grande encore des effets de la cupidité et du pouvoir de l'habitude sur les hommes, choses qu'on n'a jamais changées avec des discours. Il est donc nécessaire d'examiner les conséquences de la privation des denrées coloniales pour le continent et particulièrement pour la France.

La découverte du Nouveau-Monde a changé les intérêts, les mœurs de l'Europe, en donnant à la richesse mobile, c'est-à-dire aux capitaux et au commerce, une importance qu'ils n'auraient jamais eue sans cela. C'est par le commerce que les

villes ont absorbé la population des campagnes; c'est par le commerce que le tiers-état a grandi, qu'il s'est élevé au-dessus de la noblesse, ou plutôt qu'il a confondu tous les ordres dans une seule classe et tous les projets dans l'ardeur d'acquérir; c'est surtout par le commerce que la vie privée est devenue si douce qu'il a fallu toute la force d'une révolution pour rendre aux devoirs qu'impose la vie publique une partie de leur séduction; je dis une partie, parce qu'il est probable qu'on cherche encore aujourd'hui dans les fonctions élevées bien plus les jouissances personnelles qu'elles amènent à leur suite, que la gloire, l'honneur, l'éclat, en un mot, ce qui élève l'âme et anoblit les passions.

Les productions du Nouveau-Monde ont fondé le commerce de l'Europe, non-seulement par leur propre valeur, mais en excitant les Européens à tirer un meilleur parti de ce qu'ils possédaient déjà. Si l'on retranchait aujourd'hui par la pensée toutes les denrées coloniales, il semble d'abord que le commerce du continent serait encore assez brillant; on se tromperait. Banques, crédit public, circulation du numéraire, manufactures, arts, luxe, impossibilité de reporter la population des villes dans les campagnes où les chevaux, qui sont les machines de l'agriculture, ont remplacé les hommes, tout est lié maintenant au système d'outre-mer, par l'invincible raison que le mode

actuel d'exister en Europe est le résultat de la découverte du Nouveau-Monde; et comme ce résultat ne s'est généralisé qu'avec le temps, rien ne serait plus facile que d'en suivre les progrès époque par époque et même selon les localités. Ainsi il est encore beaucoup de contrées en France où l'isolement des métairies, la difficulté des communications ont laissé les mœurs, le langage des habitants ce qu'ils étaient au quinzième siècle, le commerce y ayant si peu pénétré que tout ce qui sert aux habitants, jusqu'à leurs vêtements, est à bien peu de chose près le produit grossier de leur propre industrie. Que conclure de ce rapprochement? que s'il faut du temps pour changer les habitudes d'une nation, même dans ce qui augmente ses jouissances, à plus forte raison le changement doit-il éprouver de longues résistances lorsqu'il est fondé sur des privations. L'entreprendre, c'est ce que j'appelle combattre la nature des choses; la Convention s'y est brisée.

Personne ne croit donc, comme on le dit dans les journaux en se faisant moquer de tout ce qui est au-dessus de l'intelligence des portières de Paris, qu'il ne s'agisse que de sucre et de café. Il n'est question de rien moins que d'un mouvement rétrograde dans le système de l'Europe, première vérité qu'il fallait établir avant d'entrer dans les détails qui intéressent le moment présent.

En supposant qu'il ne s'agisse que de sucre et de café, pourquoi s'adresser aux consommateurs par les journaux? Si le consommateur préfère son argent à la denrée rare et chère, il s'abstiendra; s'il préfère la denrée à son argent, il consommera; aucun discours, aucune puissance ne changera rien à ce résultat. C'est l'ensemble de la situation commerciale qu'il faut considérer. Ce que je demande à l'autorité, c'est qu'elle n'abandonne pas au hasard les suites inévitables de ce grand changement dont elle pourrait elle-même être déconcertée, et qu'elle forme pour cet objet spécial un établissement plus ou moins avoué, qui empêche que l'agiotage des denrées coloniales vienne ajouter à l'élévation de leur prix.

Si la lutte entre le continent et le ministère anglais doit se prolonger, il est facile de prévoir une crise financière, d'autant plus effrayante qu'elle arriverait à la suite de victoires continues, c'est-à-dire de tout ce qui frappe les imaginations d'idées de grandeur et d'espérances de prospérité. L'Angleterre, gouvernée par un roi absolu, céderait devant le blocus continental; l'Angleterre, gouvernée par une aristocratie, ne cédera pas. Il faut donc faire des calculs dans lesquels le temps soit compté pour ce qu'il amènera; or, toute prohibition qui dure est toujours violée, et le commerce clandestin précipite alors la ruine du véritable commerce.

On dit généralement que la hausse est avantageuse aux marchands, c'est une erreur; elle appauvrit toujours le débitant, et n'enrichit même l'agioteur que sous la condition qu'il portera alternativement ses fonds des objets qui sont en hausse aux objets qui sont encore stationnaires; d'où il résulte progressivement que toutes les denrées qui peuvent être soumises à l'agiotage éprouvent une augmentation de prix. On s'en aperçoit déjà. J'ignore si ce que je viens de dire est aussi clair que je le conçois. A tout hasard, je vais développer cette assertion de manière à la rendre palpable.

Le marchand, et j'appelle ainsi celui qui débite, qui a magasin ouvert, qui, après avoir vendu, est obligé de se remplacer ou de quitter le commerce, le marchand qui a acheté cent livres de sucre à trois francs la livre, et qu'il a revendu à quatre, n'a pas gagné cent francs, s'il rachète cent livres de sucre à cinq francs la livre. Il aura réellement perdu cent francs ou vingt livres de sucre; et s'il veut avoir la même quantité de sucre qu'il avait d'abord, il faudra qu'il mette de sa bourse cent francs au-dessus du produit de sa vente. Que l'on suive les progrès de cette opération on verra qu'en vendant toujours plus cher, mais rachetant toujours à plus haut prix, il court à une ruine inévitable. C'est ce qui est arrivé sous les assignats et les mandats. Or, que ce soient des assignats, des

mandats ou du numéraire, le résultat est le même, dès qu'en ajoutant son bénéfice à sa première mise de fonds on ne peut avoir la même quantité de marchandises qui formait là totalité de l'établissement premier.

Si la hausse mène invinciblement le marchand à sa ruine, il n'en est pas de même de l'agioteur, autrement dit spéculateur, financier, banquier ou capitaliste. J'ai cent mille francs, dont j'aurais acheté une ferme qui m'aurait rapporté annuellement quatre mille francs, ou que j'aurais mis dans les fonds publics pour en tirer six pour cent. De cette somme, j'achète une partie de sucre; en peu de jours, j'ai gagné vingt-cinq pour cent; en un mois, je puis avoir doublé mon capital. Comme je n'ai point boutique ouverte, que je n'ai aucun rapport obligé avec le public, rien ne m'engage à racheter du sucre, et je ne suis pas assez niais pour le faire; je porte mon capital doublé sur les denrées dont le prix est resté stationnaire. Tant d'autres calculent comme moi que ces denrées augmentent de prix. Alors je vends. Portant ainsi mes capitaux d'objets en objets, je m'enrichis en ruinant le public, et surtout les malheureux marchands qui paient patente, qui ont des frais d'établissement, tandis que le fisc ne peut m'atteindre par aucun côté. Ce que je mets ici en supposition est l'histoire des capitalistes grands et petits. Les femmes aussi commencent à se jeter

dans ces spéculations, comme du temps des mandats. Tel est l'esprit du commerce qu'on a si fort exalté dans le dix-huitième siècle, et qu'il faut accepter comme tout ce qui a grandi par des conséquences irrésistibles, mais qu'aucun gouvernement ne peut plus abandonner à lui-même quand il en a dérangé la marche sur des combinaisons qui tiennent à sa politique.

D'une part, si l'on est bien convaincu qu'un brusque changement dans le système commercial a pour conséquence un grand déplacement dans les professions, dans les fortunes; qu'il ruine le marchand, appauvrit le consommateur, diminue les ressources de l'Etat et fait fléchir la probité; d'autre part, si l'on est convaincu que le goût général des denrées coloniales conduirait, dans le système du blocus continental, à surmonter la loi au détriment de notre numéraire, on sentira que, dans l'impossibilité de choisir entre des extrêmes également dangereux, il faut prendre un parti mixte, c'est-à-dire soutenir un renchérissement qui diminue la consommation des denrées coloniales, et être assez maître des effets de ce renchérissement pour culbuter les agioteurs, afin d'empêcher la ruine violente des professions fondées sur la vente de ces denrées et pour éviter que la hausse ne pousse à des spéculations criminelles; témoins plusieurs procès ouverts depuis quinze jours sur des ventes de poivre, qui n'est

qu'un mélange de chaux et d'autres ingrédients qui peuvent attaquer la vie.

Quels sont les moyens d'arriver à ce résultat? Je l'ignore, comme tout homme étranger aux spéculations et qui n'a jamais administré que sa maison. Mais ces moyens doivent exister, puisqu'ils sont indispensables. C'est à l'administration des douanes et aux hommes de haut commerce qu'on peut lui adjoindre que l'empereur doit confier le soin de les trouver.

Le seul fait, à ma connaissance, qui se rapporte à cette situation, remonte à l'époque où une imprudente philanthropie mit nos colonies en feu. Des royalistes constitutionnels qui craignaient, pour le roi contre lequel on tournait tous les événements, l'effet du renchérissement des denrées coloniales, formèrent une association dans le but d'en maintenir le prix, et Louis XVI y entra pour cinquante mille écus. Il ne pouvait pas davantage, tandis que l'empereur dispose de toutes les ressources d'une administration sans contrôle, et que, dans les mesures qu'il demandera, il doit positivement faire comprendre que ce n'est pas le renchérissement qui lui paraît à craindre, mais les variations continuelles dans les prix qu'il faut empêcher.

P. S. La décision qu'on vient de rendre publique, par laquelle l'empereur annonce l'intention

de s'intéresser dans tout armement en guerre et en commerce, confirme les idées fondamentales de cette Note; mais des armements en guerre et en commerce n'offrent que des probabilités incertaines, et des probabilités ne suffisent pas dans l'état actuel des choses[1].

(1) De la commission à laquelle fut confié l'examen des mesures qu'on pouvait prendre, sortit le système des licences, système qui n'était pas bon; aussi l'Angleterre l'accepta-t-elle comme une première renonciation au blocus continental. Mais je ne crois pas qu'on pût mieux faire dans les circonstances où l'on s'était placé.

NOTE LVII.

Juillet 1808.

Depuis ma dernière Note, l'activité donnée aux discours par le renchérissement des denrées coloniales a été remplacée par les bruits d'une conspiration dont on parle d'autant plus que l'autorité se tait à cet égard, et qu'on sait que le ministre de la police traite de rêverie cette découverte dont le préfet de police soutient la réalité, appuyée d'ailleurs par des arrestations. De ce conflit d'opinions entre le ministre et le préfet on conclut dans le monde qu'à cette conspiration, dont la couleur est toute républicaine, succédera bientôt la découverte d'une conspiration royaliste; c'est un usage constant depuis le Directoire. On aime mieux inventer des dangers, supposer des intentions, grossir de petits objets, que de renoncer à ce malheureux système de balance dont le résultat est de montrer le gouvernement sans parti, bien que toujours entouré de partis. Je n'ai nul désir particulier de savoir ce qu'il y a de vrai ou de faux dans la conspiration dont on parle; je n'en connais qu'une bien réelle, suivie avec une grande

persévérance; et cette conspiration, à laquelle presque tous les hommes en place prennent part, les uns par calcul, les autres par la force de leurs vieilles opinions, n'est pas dirigée contre l'empereur, mais contre l'ensemble du système monarchique qu'il essaie de rétablir. La preuve que rien ne se fonde à cet égard, c'est qu'on ne parle jamais de conspiration tant que l'empereur est présent; mais à peine est-il loin de la capitale qu'on l'entretient et qu'on s'entretient de conspiration, tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre; ce qui, traduit littéralement, signifie que, la monarchie n'étant que dans la personne du chef de l'État et nullement dans les opinions, à peine est-il absent que les pensées se tournent avec inquiétude sur l'avenir et que les esprits entrent en fermentation. Je prie l'empereur de se rappeler qu'il n'est jamais rentré dans Paris sans être assombri de rapports de ce genre, et que j'ai souvent fait des efforts pour réduire à la pauvre vérité ces prétendues conspirations qui, dans mes idées, ne sont que les machinations secrètes du ministre de la police pour connaître quelles seraient les forces des partis dans la supposition où l'empereur ne reviendrait pas; supposition qui peut toujours s'appliquer à quiconque va livrer des batailles comme l'Europe avait perdu l'habitude d'en voir. Si le préfet de police, de son côté, fait aussi ses petites machinations dans ce genre,

par opposition aux machinations du ministre de la police, ce sera à n'en pas finir.

Il n'y aurait certainement pas de projet plus fou que celui d'opérer un mouvement à Paris lorsque l'empereur, revenant sur la capitale, pourrait réunir à lui telle portion de ses armées qu'il lui plairait d'appeler. On parlera donc de conspiration lorsqu'il y aura des personnes arrêtées pour avoir conspiré, parce qu'une arrestation est un fait; mais on n'y croira pas. Cependant, comme les hommes de la Révolution ne sont arrivés à l'Empire qu'en jurant toujours que le général Bonaparte n'irait pas plus loin que le consulat, et qu'il a été obligé de les traîner à la remorque jusqu'à l'unité du pouvoir; comme ils rêvent sans cesse aux moyens de concentrer en eux l'autorité, ne fût-ce que comme une garantie de leurs méfaits passés, dans la supposition où la France viendrait à perdre celui qui la gouverne; et comme l'avenir devient un sujet mortel de craintes quand l'empereur est absent, n'est-on pas autorisé à conclure : 1° que la monarchie n'est que dans le chef de l'État, qu'elle n'avance nullement dans les idées, dans les sentiments, et que chaque année rend cette observation plus frappante; ne pas avancer en stabilité à la suite d'une révolution comme la nôtre, c'est reculer; 2° que si toutes les places dans l'Empire n'étaient pas occupées par des hommes qui n'ont acquis leur réputation que par

leurs faits et leurs discours républicains, les idées d'avenir retourneraient moins vers la république. L'empereur croit avoir changé les hommes en leur donnant des intérêts nouveaux; le public au contraire est persuadé que ces hommes ne voient dans ces intérêts nouveaux que ce que les grands d'autrefois voyaient dans les gouvernements des provinces et les commandements des places fortes : un moyen de se défendre. Qui se trompe de l'empereur ou du public? je l'ignore; mais il est triste de laisser quelque chose d'aussi sérieux à décider à l'avenir.

Je sais qu'on répond : «Si les opinions ont tant « de puissance qu'elles l'emportent sur les inté« rêts, pourquoi se fierait-on plutôt aux royalistes « qu'aux républicains? Il n'y a donc que des partis « de tous les côtés; alors quelle serait la raison « plausible d'une plus grande confiance dans les « uns que dans les autres? Les républicains ont « du moins pour eux le mérite d'avoir combattu « pour le sol et d'avoir tout osé pour conserver « son indépendance. »

Qui que ce soit ne leur refusera cette justice. Mais il ne s'agit pas de ce qu'ils ont fait, moins encore de donner la préférence à un parti sur un autre parti. En voyant l'agitation qui se réveille dans les esprits et l'affaiblissement de la confiance dans l'avenir, je me borne à examiner ce qui produit cet effet, et si les forces et les positions que

les deux partis possèdent pour influencer le gouvernement peuvent être mises en comparaison. Les républicains ont été forts et puissants par eux-mêmes, cela est incontestable; les royalistes d'intérêt ont cherché leur appui hors d'eux-mêmes et ne sont aujourd'hui que de véritables amnistiés; cela est encore incontestable. Tout ce qu'on peut en conclure, en ne considérant que les uns et les autres, c'est que les premiers ne croient pas que l'avenir de la France dépende absolument de l'empereur, et que les seconds sont convaincus que leur sécurité y est attachée. Mais, entre les républicains et les royalistes d'intérêt, il y a la masse de la nation qu'il ne me paraîtra jamais indifférent de laisser flotter entre les *opinions* républicaines et les *sentiments* monarchiques. Quoique cette distinction puisse paraître subtile, ce n'est que sur elle cependant qu'on peut appuyer quelques idées de prévoyance.

L'amour de la monarchie est le sacrifice des opinions individuelles; l'amour de la république en est au contraire l'exaltation. Le sentiment qui attache une nation à une famille peut se transporter à une autre, le temps usant le souvenir de ceux qui ne sont plus au profit de ceux qui sont. Il n'en est pas de même des opinions; elles se conservent, se propagent, et, lorsqu'elles sont opposées au principe du gouvernement, elles finissent par le tuer. Louis XVI était aimé; peu de souve-

rains ont produit des émotions plus vives que lui lorsqu'il a paru dans l'Assemblée constituante; cela allait jusqu'à l'attendrissement. A peine était-il dehors que les délibérations contre son pouvoir reprenaient avec la même ardeur, tant les opinions dominantes l'emportaient sur les sentiments. Je le répète avec la conviction d'un homme qui a employé beaucoup de temps à approfondir l'état de la société : dans l'ordre actuel, les opinions seules sont puissantes, seules elles ont changé et changeront le sort de l'Europe. La force comprime, la force fait des révoltes; mais les opinions font des révolutions. Et s'il faut en dire la raison, c'est que les opinions qui se comprennent le moins d'abord ne sont pourtant que la bannière d'intérêts qui existent, cherchant à se faire jour sans connaître souvent le but vers lequel ils tendent.

Quant aux hommes de la Révolution, devenus des hommes de pouvoir et de cour sous l'Empire, leurs intérêts étant tout personnels, ils les comprennent fort bien. L'unité de pouvoir leur a paru une garantie à la fois inévitable et nécessaire pour eux-mêmes, ainsi que l'a prouvé le mémoire du général Moreau lors de son procès; ils l'ont acceptée pour eux, mais toujours avec le regret de se voir entraînés plus loin qu'ils ne croyaient aller. Dans les intérêts matériels nés de la Révolution, ils acceptent le pouvoir comme garantie gé-

nérale; sur ce point tous les esprits éclairés sont d'accord. Les faits accomplis ont une autorité contre laquelle il est toujours dangereux de récriminer. Ils redoutent le pouvoir absolu; en cela encore ils n'ont pas de contradicteurs, et le pouvoir actuel est très absolu, malgré les protestations contraires et les formes d'assemblées représentatives. Mais les gens sensés savent ce qu'il faut accorder aux circonstances. Ce qu'ils craignent dans le pouvoir absolu, c'est l'entraînement, la mobilité qui s'opposent à ce que rien se fonde; dans nos mœurs, d'ailleurs, ce pouvoir ne peut être qu'une exception. Où donc est la division entre les hommes de la Révolution et la France non-révolutionnaire, mais instruite? Les hommes de la Révolution ne veulent pas qu'on en garantisse seulement les intérêts matériels; ils veulent de plus la garantie des intérêts moraux, c'est-à-dire que des opinions monarchiques ne s'établissent pas dans les esprits, parce que leur sécurité présente et à venir est dans le maintien des opinions contraires. Leur calcul est juste, comme l'instinct de tous les partis. Ils seraient bien étonnés, je crois, s'ils savaient que je leur rends cette justice. Mais ce calcul est-il dans les intérêts de l'empereur, et leur doit-il le sacrifice des doctrines qui seules peuvent fonder son gouvernement tel qu'il doit se modifier naturellement pour ne pas être une exception? La liberté n'est pas incompatible avec

l'unité de pouvoir, et elle l'est avec les intérêts moraux de la Révolution employés comme garantie personnelle par les révolutionnaires.

Telle est la question; si l'empereur n'en comprend pas comme moi les conséquences; si, comme moi qui n'ai rien de mieux à faire qu'à rêver, il ne les suit pas dans leurs développements; si le parti révolutionnaire et philosophique ne lui a jamais dit aussi franchement qu'à moi : *Ou avec nous ou contre vous,* qu'il laisse du moins les doctrines se combattre, sans permettre qu'on se serve du pouvoir qu'il délègue dans un intérêt général pour écraser les unes aux dépens des autres; il y gagnera en tranquillité et n'entendra plus parler de ces conspirations à la fois avouées et désavouées, qui jettent dans la société un trouble qui remonte nécessairement jusqu'à lui.

NOTE LVIII.

Août 1808.

Depuis ma dernière Note, comme il n'y a eu ni nouvelles politiques, ni événements, ni projets de loi annoncés, l'opinion ne s'est prononcé sur rien; ce sont toujours les nouveautés qui lui fournissent l'occasion de se faire entendre. Le retour prochain de l'empereur est la seule chose dont on s'occupe. Mais lorsqu'on voit des préparatifs faits à la fois en Bretagne et sur les bords du Rhin, on en conclut que l'empereur veut laisser des doutes sur sa marche, et que, dans tous les cas, s'il vient à Paris, ce sera pour fort peu de temps.

A défaut d'objet positif que je puisse traiter, j'entrerai dans quelques détails qui ne sont pas indignes d'attention comme étude de l'esprit qui survit au régime républicain.

Je remarquais dernièrement qu'on se trompait en croyant que les intérêts que l'ordre actuel donne aux hommes qui ont participé à la Révolution leur deviendraient plus chers que les opinions qu'ils ont professées. Un fait, moins important par lui-même que par le personnage qu'il

concerne, vient de confirmer la vérité de mon observation.

Dans une compilation faite par MM. Barbier et Désessart, et publiée sous le titre de *Bibliothèque d'un homme de goût*, ces messieurs ont cru devoir ranger, parmi les hommes de lettres, la plupart des orateurs de la Révolution; ils en ont mis de si peu distingués par leurs talents, de si peu estimables par leur conduite, que raisonnablement on pouvait regarder comme un honneur de n'être pas compris dans cette classification. Soit que les compilateurs aient cru que la dignité de prince archi-chancelier de l'Empire ne leur permettait pas de parler de lui, soit qu'ils l'aient oublié tout simplement parce qu'il a toujours eu une réputation de bon sens plus que d'éloquence, on cherche en vain dans ce livre l'article *Cambacérès*. Cette lacune ayant déplu à celui qu'elle concerne, il a fait réclamer dans le *Journal de l'Empire*, feuilleton du 27 juillet, par un article aussi ridicule de style que de pensée, et qui a été pour la société spirituelle de Paris le sujet de bonnes plaisanteries. En disant que l'archi-chancelier de l'Empire a fait réclamer, je ne prétends pas lui attribuer l'article signé du nom fabuleux de *Memnon;* mais il lui avait été communiqué, puisqu'il est venu de sa part, et que l'ordre donné par lui-même à tous les journaux est de ne jamais le nommer sans son aveu pour aucun fait particulier.

Comment se fait-il que le seul homme peut-être de la Révolution dont l'esprit soit étranger aux principes de la Révolution tienne encore aux opinions qu'il a émises dans ce temps de malheur, jusqu'à être blessé de ne pas se voir confondu dans un livre fastidieux avec des orateurs qu'il rougirait de recevoir? Si, dans un homme d'un jugement sain et voué à l'ordre actuel, la vanité a pu aller jusqu'à mettre du prix à une réclamation, jusqu'à ne pas sentir que, quoiqu'elle fût ridiculement écrite, le style était cependant plus tolérable encore que le fonds des choses, que ne doit-on pas attendre des révolutionnaires dont le jugement est et restera toujours faux?

De la réclamation insérée au *Journal de l'Empire* je n'examinerai que cette phrase: « La pompe et « les honneurs qui environnent à si juste titre le « prince archi-chancelier de l'Empire n'ont point « fait oublier les *services et les talents du citoyen « Cambacérès.* » Si cela est vrai, qu'importe alors que le citoyen Cambacérès ne soit pas cité dans une compilation faite par MM. Barbier et Désessart; et quand (à Dieu ne plaise!) ces messieurs seraient en France les juges des *talents*, faudrait-il pour cela reconnaître qu'ils sont les juges des *services* rendus à la patrie? La récompense des services n'a-t-elle pas été accordée par l'empereur au citoyen Cambacérès d'une manière assez positive pour qu'il ne soit plus nécessaire de s'adresser à

l'opinion publique; et, s'il persiste à s'adresser à l'opinion publique quand de citoyen il est devenu archi-chancelier de l'Empire, ne paraît-il pas regarder la récompense comme une chose qui lui était due populairement plutôt que comme une distinction dans l'intérêt du rétablissement de l'ordre? On dirait bien: «La retraite, l'abandon dans « lesquels vit tel homme, ne doivent pas faire ou-« blier ses talents et ses services; » mais on ne peut pas dire que la pompe et les honneurs qui environnent un homme ne doivent pas faire oublier ses services et ses talents, lorsque cette pompe et ces honneurs en sont la récompense, à moins que ce ne soit au parti révolutionnaire qu'on s'adresse pour lui faire entendre qu'au besoin le prince serait encore le citoyen.

Cette réclamation serait moins frappante pour moi si elle n'avait été imprimée à une époque où l'esprit de la Révolution reprend de l'ascendant, où on répand clandestinement le bruit que quelques sénateurs seront compromis dans la conspiration dont on continue à parler sans détails, quoiqu'on en soit déjà à poser en principe que, fussent-ils coupables, ils ne pourraient être jugés que par le sénat. Il y a des gens qui vont vite; mais c'est surtout à l'occasion des événements qu'on dit se passer en Espagne, toujours sans donner de détails, qu'il s'est opéré un grand changement dans l'opinion.

Dans les premiers jours, on était calme; il ne s'agissait que de déplacer des rois, ce qui n'agite personne maintenant; mais la résistance d'un peuple abandonné à lui-même a quelque chose qui flatte les passions des peuples, et particulièrement de notre nation, naguère encore soulevée contre toute espèce de gouvernement. Pour bien connaître jusqu'à quel point surnage l'esprit de la Révolution, peut-être suffirait-il de remarquer que, dans les grands et nombreux changements qui ont lieu en Europe, l'intérêt ne commence à se faire sentir en France qu'au moment où les peuples s'insurgent. Si les Espagnols avaient été assez avancés pour prendre les armes, non en faveur de tel ou tel maître, mais en proclamant la république, il n'est pas douteux qu'ils auraient trouvé une vive sympathie dans l'empire français. J'avais dit d'abord que le changement de dynastie en Espagne n'était pour Paris qu'un objet de conversation, et cela était vrai. Si un vif intérêt s'est tout à coup attaché aux insurrections populaires qu'on dit avoir éclaté dans ces contrées, comme cet intérêt n'est lié à aucune pitié, à aucun désir de retour pour la famille qui y régnait, il est impossible de ne pas l'attribuer à cet esprit qui se complaît dans toute résistance à l'autorité. En effet, ce sont nos vieux révolutionnaires, soi-disant convertis, qui jouent le rôle qu'ont joué les royalistes dans les premiers temps de nos troubles civils, c'est-à-

dire qui fondent sur le dehors la première base de leurs espérances; qui discutent avec un effroi plus ou moins réel les conséquences des insurrections espagnoles; qui donnent les nouvelles les plus affligeantes des parties méridionales de ce royaume. Cette ardeur qui s'attache à tout ce qui résiste n'a jamais cessé de se faire sentir; c'est ainsi que celui des frères de l'empereur, qui ne se lie pas aux intérêts de sa famille, occupe plus les esprits dans la vie privée qu'il paraît avoir choisie que s'il était placé sur un trône; c'est ainsi que la persistance des Anglais à repousser tout rapprochement leur fait regagner dans l'opinion ce qu'ils avaient perdu par la honteuse faiblesse de leurs expéditions sur le continent.

L'établissement d'une nouvelle dynastie en Espagne a cependant occupé les esprits par un côté qui regarde la France, en ce qu'il a placé M. de Talleyrand dans une singulière position qu'on met quelque intérêt à débrouiller. De tout ce qu'on raconte à son égard, il est résulté assez généralement qu'il passe pour être en disgrâce, et qu'il se regarde comme humilié de la position dans laquelle il se trouve. Pour contrebalancer l'effet de ces bruits, ses courtisans disent confidemment qu'à son retour l'empereur doit s'arrêter à Valençai. Personne ne le croit. Quoique j'aime dans M. de Talleyrand l'esprit qu'il a, bien supérieur à mon gré à l'esprit en bons mots qu'on lui prête, il est un temps où

j'aurais souhaité sa disgrâce ; c'est lorsque entre lui et le ministre de la police régnait cette grande rivalité à laquelle les intérêts de la France étaient étrangers ; rivalité qui n'a produit que du mal, qui n'a servi qu'à éloigner du gouvernement des hommes de mérite, lorsque l'un et l'autre, se disputant l'*espoir* de paraître premier ministre, avaient un intérêt égal à louer ceux qui leur étaient dévoués, à déprimer ceux qu'ils regardaient comme attachés à leur rival. Ce fut le règne des intrigues, et je crois que l'empereur y a perdu [1]. A cette époque, c'eût été un grand bonheur pour lui et pour la France que cette rivalité de prétentions finît par l'éloignement des deux concurrents ; mais aujourd'hui la disgrâce de M. de Talleyrand serait toute personnelle, et par cela même elle frapperait.

Du reste, M. Fouché, son rival, est aussi fort vivement attaqué, mais pour une autre cause et sans doute par d'autres intérêts. On l'accuse hautement

(1) Je ne pouvais et ne voulais m'expliquer davantage, soit parce que j'en sentais l'inutilité, soit parce que rien ne m'aurait décidé à me jeter dans de nouvelles animosités *déclarées*. Mais si la postérité est curieuse de savoir comment l'empereur a fini par mettre la complaisance dans ceux qui l'entouraient au-dessus de toute capacité, elle découvrira sans doute que c'est moins parce qu'il était sensible à la flatterie que parce qu'il trouvait la complaisance commode et la capacité trop égoïste. Ce serait un livre curieux que l'histoire de ses combats dans l'intérieur de son palais.

de répandre avec une incroyable constance des bruits de divorce, de faire naître ainsi des inquiétudes sur l'avenir. Le soin qu'il prend de se justifier prouve qu'il comprend fort bien que les véritables intéressés à ce qu'il n'y ait pas de divorce sont en position de lui faire redouter leur crédit. Ainsi, M. de Talleyrand et M. le duc d'Otrante ont chacun leurs soucis personnels, et cela distrait le public.

Cependant, il ne serait pas indifférent, quand M. de Talleyrand tomberait en disgrâce, qu'on pût le croire humilié par le choix fait de son château pour les Bourbons d'Espagne, et que, sous le prétexte de leur en faire les honneurs, il y parût lui-même en surveillance. Sans doute nous ne sommes plus au temps où les grands pensaient à se venger d'une disgrâce; mais il n'est aucune époque à laquelle un homme humilié ne soit un homme dangereux lorsqu'il a eu longtemps une grande influence. M. de Talleyrand est le seul parmi nous propre à réunir tous les partis, parce qu'il tient à tous par les diverses situations de sa vie politique, par les opinions qu'il a professées et par sa naissance; cependant il est remarquable que les doléances les plus vives sur son sort ont été poussées par la société d'autrefois. Le principal caractère de son esprit est de traiter avec légèreté les choses auxquelles dans le fond il met le plus d'importance; de cette légèreté est née l'idée assez

générale que partout où il trouverait sûreté pour sa fortune, crédit pour sa personne, il ne regretterait rien. Ses divers intérêts pendant la Révolution l'ont mis en rapport avec tous ceux qui y ont pris part, depuis la maison d'Orléans jusqu'au Directoire; ses places, son activité lui ont donné une grande connaissance du cœur humain; et, par un privilége particulier, il n'a jamais inspiré de haine, de même que le peu d'estime qu'ont pour lui les gens rigoristes n'a jamais été jusqu'au mépris. Sous tous ces rapports, il ne peut être humilié sans devenir dangereux; et je distingue ici l'humiliation de la disgrâce. J'ignore jusqu'à quel point il est vrai que la sienne soit fondée; je me contente de rapporter les bruits publics à son égard et d'en tirer une conclusion bien monarchique, puisqu'on la trouve dans les conseils donnés par Charlemagne à son fils. La disposition des esprits est telle que ce qui ne méritait aucune attention il y a quelques années exige aujourd'hui beaucoup de réserve. On compte sur le retour de l'empereur pour dissiper ce qu'il y a de sombre dans l'atmosphère qui nous entoure.

NOTE LIX.

Août 1808.

La plus sûre manière de laisser l'opinion publique s'égarer, et même de la rendre insolente, est de montrer qu'on la craint. Rien n'annonce cette crainte comme le silence du gouvernement sur des faits qui ne peuvent être cachés, puisqu'ils intéressent la nation entière; qu'elle ne peut s'empêcher d'y prendre part dans l'intérêt de sa gloire, et plus encore par l'inquiétude qu'elle éprouve sur le sort des parents, des amis qui composent les armées et l'administration des pays étrangers soumis en ce moment à la domination française. Depuis trois mois, il n'a été donné dans nos journaux aucune nouvelle du Portugal; depuis que l'empereur a quitté Bayonne, il n'a paru aucun article sur l'Espagne. Il en résulte qu'on juge de la grandeur du mal et de ses progrès par la persévérance du gouvernement à garder le silence, et que, des bruits sans cesse répétés, commentés, retournés dans tous les sens, il s'établit une présomption qui équivaut à la certitude. Ce que tout le monde proclame sans contradiction finit par être cru de tout le monde.

On croit donc généralement que le général Junot, isolé de la France par l'insurrection du midi de l'Espagne, a été obligé de traiter avec les Anglais pour sauver l'armée qu'il commande de la fureur des Portugais insurgés; on croit également que le roi Joseph a quitté Madrid, se dirigeant sur Vittoria, et que les troupes françaises laissées à sa disposition se sont ainsi rapprochées de nos frontières, en attendant des secours. On croit encore que les Anglais, tout en secondant l'agitation du Portugal et de l'Espagne, jouent dans ces pays la modération, le désintéressement, la loyauté, pour engager les provinces anciennement conquises par nos armes à tenter de reprendre leur indépendance par des soulèvements. Je sauve les détails que chacun exagère au gré de son imagination; mais je remarquerai que c'est par la variété de ces détails que l'exaspération se glisse et s'entretient dans les esprits. Tel est le résultat du silence des journaux.

Il me semble qu'il n'y aurait eu nul inconvénient, et qu'il y aurait encore aujourd'hui avantage à ne pas taire la vérité, toujours plus rassurante que ce qu'on y ajoute, quand l'autorité ne parvient pas à l'étouffer entièrement. Des articles pris dans les feuilles anglaises qu'on discuterait d'abord dans des notes, et auxquels on ajouterait ensuite d'autres articles faits avec soin, suffiraient pour présenter l'état des choses tel qu'on veut

qu'il soit connu, sans avoir l'air de reculer devant la vérité, et sans paraître s'astreindre à rendre compte à l'opinion, qui, après tout, a bien le droit de connaître des faits d'une aussi grande importance. En France, on ne reproche que les actions dont on n'ose pas se vanter; on y prend toujours le silence pour l'aveu d'un tort, et la morale ne devient sévère qu'au moment où le succès manque. C'est de cette observation qu'il faut toujours partir pour apprécier avec justesse s'il y a moins d'inconvénients à parler qu'à se taire.

Pour ne pas se tromper sur les dispositions de l'esprit public, il faut le considérer comme malade d'inquiétude plus que de mécontentement; l'inquiétude est le sentiment qui domine; il est commun à tous; le mécontentement n'est sensible que dans un petit nombre. J'ai déjà eu plusieurs fois occasion de remarquer qu'il n'y avait pas une distance assez grande entre la cour et la ville, entre les hommes qui sont tout et ceux qui ne sont rien, pour que ce qui est su par une classe soit ignoré des autres; l'empereur ne dit rien à ses audiences qui ne soit répété partout le soir même. Des observations sévères qu'il a adressées à l'ambassadeur d'Autriche sur les armements que fait cette puissance, on a conclu que la guerre était imminente. Ce serait beaucoup de guerres à la fois. On s'en alarme d'autant plus que personne n'ose se fier à la neutralité de la

Russie. Cet empire n'est pas estimé des Français; on sait que les revirements dans ses alliances sont aussi brusques et aussi fréquents que l'exigent ses projets de domination. Tout ce qu'on a dit et imprimé de la perfidie du cabinet russe pendant la dernière guerre a porté coup, d'autant plus qu'on ne faisait qu'exprimer l'opinion des hommes instruits; et, malgré les politesses dans lesquelles engage l'état de paix, on peut affirmer que les Russes ne seront longtemps considérés en France que comme un peuple trop peu civilisé pour qu'on ne redoute pas de le voir s'immiscer aussi fréquemment dans les affaires de la vieille Europe. La guerre avec l'Autriche reste donc dans l'opinion comme un fait décidé, tandis que la neutralité de la Russie est à la merci des événements; et même lorsque cette neutralité aurait lieu, on verrait encore avec chagrin la prépondérance de cet empire s'accroître de tout ce dont la guerre affaiblit les autres Etats. L'avenir de l'Europe peut un jour s'en trouver compromis.

La guerre avec l'Autriche ne donne de graves inquiétudes que par sa complication avec les affaires d'Espagne. Toute conquête qui ne paie pas avec usure les frais qu'elle entraîne est fatale au peuple qui l'entreprend, et personne ne voit le dédommagement de ce qu'il en coûtera pour soumettre les Espagnols. Leurs vaisseaux seront perdus pour l'Europe ou tomberont au pouvoir des

Anglais ; la séparation de leurs riches colonies deviendra inévitable ; il restera un pays pauvre, dénué d'hommes laborieux ; c'est toujours sur cette classe que tombe le poids de la guerre ; et il faudra longtemps contenir par la présence d'armées françaises une nation subjuguée et non soumise, qui n'a pas, comme l'Autriche et la Prusse, l'habitude de croire qu'elle appartient à quiconque possède sa capitale. En attendant, les Anglais, maîtres de la Méditerranée, tireront de l'Espagne toutes les richesses disponibles ; et si ce pays nous reste enfin, il sera pour la France comme ces antiques domaines qui montrent la gloire plus que la fortune du dernier qui en a hérité. Telles sont les réflexions auxquelles tous prennent part selon leur position, les propriétaires et les gens de finances plus encore que les hommes politiques.

Cette double guerre en Espagne et en Autriche fait aisément prévoir une nouvelle levée d'hommes. Plus ces levées se rapprochent, plus elles produisent de fâcheuses impressions. Sans doute le gouvernement, seul bien instruit du véritable état de la population, essaiera de concilier les besoins de l'agriculture et du commerce avec ce qu'exige l'entretien des armées; mais on a tant l'habitude, depuis quelques années, d'entendre gémir sur la dépopulation des campagnes, que deux guerres à la fois entrent pour beaucoup dans l'inquiétude qui se fait remarquer. Il faut ajouter

que le vieux parti révolutionnaire, plus craint que l'empereur ne peut se l'imaginer, a tant de fois prouvé qu'il plaçait ses dernières espérances dans la complication des événements, que jamais de nouveaux événements ne s'avancent sans que les craintes du passé ne se réveillent avec force. Peut-être les propos imprudents que tiennent les hommes de la Révolution annoncent-ils plus l'espoir de se ressaisir de l'empereur par le besoin qu'il aura d'eux qu'une réelle intention de lui nuire; on n'en est pas moins frappé de leur hardiesse et de leur impunité. Cependant, il est vrai de dire que le même public, qui s'alarme de ce qu'il regarde comme des ménagements en faveur d'un parti qui lui paraît dangereux, ne voudrait pas le voir traiter avec sévérité dans un moment où la situation de la France se complique. Ce sentiment est bon.

C'est en examinant ces différentes causes de l'agitation des esprits qu'on se convaincra qu'elle tient à l'inquiétude plus qu'au mécontentement. Il n'y a mécontentement que dans les circonstances où le gouvernement se fait des intérêts contraires aux intérêts des gouvernés. Ici tout ce qui occupe le public occupant également l'empereur, l'inquiétude n'est point une preuve de dissentiment. Le point de séparation réelle est dans le silence gardé sur les événements accomplis, silence dont on ne trouverait d'exemple dans au-

cun pays, et qui laisse entrevoir trop de mépris, ou soupçonner que le gouvernement appréhende que l'opinion ne jouisse du défaut de succès, ce qui seul suffirait pour mettre les esprits dans cette malheureuse disposition. Savoir ce qu'on s'efforce de cacher est effectivement un triomphe pour la vanité. Comme jusqu'ici la vérité est moins alarmante que les conjectures qu'on y ajoute, je persiste à croire qu'il y a mille motifs de la dire. Tout dépend des formes.

NOTE LX.

Septembre 1808.

Si les articles mis dans le *Moniteur*, pour rassurer les esprits sur la guerre avec l'Autriche, n'ont pas produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre, il ne faut pas s'en étonner, mais on peut en gémir. On a trop longtemps oublié que si l'autorité peut quelquefois taire la vérité, elle ne doit jamais la déguiser. Les finesses réussissent rarement avec les Français qui se piquent *généralement* d'être fins; celui qui s'aperçoit qu'il a été trompé une fois en croyant aime mieux risquer de se tromper lui-même vingt fois en refusant de croire que de s'exposer à être dupe. Les partis même, si faciles dans leurs illusions, sont en garde aujourd'hui contre ce qui peut les flatter; une faveur qu'on leur accorde ne sert qu'à leur faire craindre un revers; et, dans tout ce qu'on annonce publiquement, on cherche bien plus ce qu'on peut deviner que ce qui est effectivement. Cette disposition des esprits tend à isoler de plus en plus l'opinion publique du gouvernement. Si l'empereur est bien instruit de ce qui se passe, il doit s'apercevoir enfin du tort irréparable que

lui ont fait les hommes qui s'étaient vantés de diriger cette opinion. Quelle situation que celle d'un peuple qui compte toutes les fausses nouvelles qu'on lui a débitées pour s'armer d'avance contre tout ce qu'on peut lui dire pour diminuer ses alarmes! Un pareil peuple ne laisse plus de prise à qui le gouverne, et le vrai ou le faux, le bien ou le mal restent également à la merci des interprétations. On ne croit pas à la soumission de l'Autriche, moins encore à son acquiescement aux vues de l'empereur; on reste persuadé qu'elle guette un moment favorable, et que si elle n'éclate point par faiblesse, cette faiblesse même sera bientôt la cause de la guerre que la France lui fera. Telle est l'opinion dominante à cet égard, opinion entretenue par les détails qu'on trouve dans les journaux sur le mouvement des troupes des princes de la Confédération du Rhin.

Mais c'est particulièrement vers l'Espagne que les regards restent fixés; chaque jour ajoute aux récits de ce qui se passe dans ce malheureux pays et donne plus de violence aux sentiments qu'on exprime; ils sont tels que les cruautés exercées par le peuple sont regardées comme les preuves d'un courage indomptable; et les hommes raisonnables qui veulent opposer des considérations à ce qu'on débite de plus furibond sont traités à la fois comme des imbéciles et des partisans du despotisme.

A travers cette exaltation, quelques personnes qui se vantent d'être au courant des nouvelles assurent que les insurgés espagnols ont fait passer au roi Joseph des propositions qui ont été communiquées à l'empereur, et qu'ils s'engagent, si elles étaient acceptées, à faire reconnaître son pouvoir. C'est là un de ces bruits qu'on ne croit pas facilement, mais dont il est impossible de ne pas s'occuper une fois qu'on en a été frappé, parce qu'il offrirait un changement dans la position des affaires et permettrait d'exposer avec sincérité le vœu de la France.

La guerre contre l'Espagne est pénible pour tous les Français indistinctement. Toute nation qui combat pour son indépendance inspire un intérêt qui n'est étranger à aucun parti, je dirais à aucun homme, et je n'en excepterais pas l'empereur qui, plus que personne, doit estimer le courage employé à une cause aussi sainte. La nécessité d'égorger des gens que l'on estime, et qu'on imiterait dans des circonstances semblables sous peine de s'attirer le mépris de la postérité, est à bon droit regardée comme un malheur; ainsi cette guerre a cela de particulier que le succès même ne pourrait réjouir, qu'il y aura peu de gloire à vaincre, et qu'il est impossible de calculer l'effet qu'une résistance longue et efficace produirait sur l'opinion en France et en Europe. La guerre, non d'armées

contre armées, mais contre une nation, révolte l'humanité, parce que la victoire s'assure moins encore par des combats que par des massacres et des proscriptions. Les individus persistant dans leurs opinions, même après que la force armée est vaincue, celui qui triomphe est entraîné à des mesures qui épouvantent les contemporains et provoquent le blâme de l'histoire. Déjà des lettres écrites par des officiers qui servent en Espagne ont fait une impression telle que l'ardeur des jeunes gens pour entrer dans la carrière militaire s'en trouve ralentie; les parents profitent de cette disposition pour rappeler leurs fils aux professions civiles et indépendantes dont l'amour de la gloire les avait éloignés. Cette guerre a donc été jugée par l'opinion d'une manière bien différente de celles qui l'ont précédée, puisque l'effet des premières a été d'augmenter l'ardeur militaire, et que l'effet de celle-ci est de l'affaiblir.

Cependant il n'est pas de Français qui voulût voir l'empereur céder aujourd'hui sur l'élévation de son frère. Dans les affaires qui tiennent à de hautes considérations, l'humanité même se tait; ce n'est point ici l'orgueil, mais la véritable politique qui commande. Si une longue résistance de la part des Espagnols doit frapper les esprits en France et en Europe, à plus forte raison l'abandon d'une cause aussi solennellement entreprise produirait-elle une déconsidération qui n'aurait pas

de terme. Mais s'il se présentait une occasion d'amener par des traités une conciliation qui sera mal opérée par la force, la France approuverait l'empereur de ne pas s'y refuser.

La politique, dans la plus juste définition qu'on puisse donner de ce mot, n'est que la conciliation des intérêts. Lorsqu'elle veut concilier des opinions, elle s'égare. Voilà pourquoi, depuis la Révolution, la politique a presque toujours été misérable en France. Laissons donc les opinions relatives à l'Espagne et arrêtons-nous aux intérêts.

L'intérêt de l'empereur, tel qu'il le conçoit, est l'élévation de sa famille et la ruine de la famille des Bourbons; toutes les autres considérations doivent donc être abandonnées par lui, si ces conditions sont remplies. L'intérêt des Espagnols est leur indépendance nationale telle qu'ils l'entendent, la liberté pour tous les peuples étant le droit de vivre selon leurs habitudes et non par des constitutions plus ou moins bien rédigées. S'il est vrai que les insurgés espagnols aient fait des propositions, l'intérêt de l'empereur et l'intérêt de l'Espagne ne sont pas inconciliables, et l'honneur des deux partis peut être sauvé, puisque l'histoire atteste que tout est honorable dans les traités faits les armes à la main, et par ceux qui cèdent de leurs prétentions pour éviter de grands malheurs, et plus encore pour celui qui accorde

beaucoup, même lorsque les probabilités de succès sont en sa faveur.

On dit que les Espagnols demandent à conserver, pendant un temps limité, la neutralité avec l'Angleterre, et que cette proposition semble intolérable à l'empereur.

S'il n'y avait que cet obstacle à une conciliation, en l'examinant bien, je crois qu'il paraîtrait moins grand qu'on ne se l'imagine. Il ne faut pas se faire illusion : le projet de chasser les Anglais de la Méditerranée est maintenant déconcerté; en les expulsant de nouveau des Espagnes et même du Portugal on n'empêcherait pas qu'ils n'y eussent séjourné assez longtemps pour en avoir tiré des bénéfices qui les mettront en état de prolonger la lutte; et ce résultat acquis doit avertir que l'avenir renferme d'autres événements qui, d'intervalle en intervalle, aideront les Anglais à vider leurs magasins. Par exemple, s'il est vrai que Mustapha Baraictar soit un homme d'un caractère ferme, n'est-il pas probable qu'il ne mettra la Turquie sous la protection ni de la France, ni de la Russie, ni de l'Angleterre; qu'il voudra rester neutre, sauf à chercher, selon les circonstances, ses alliés où il sera le plus assuré de ne pas trouver les plus dangereux de ses ennemis? L'expérience a déjà prouvé que l'habileté ne manque pas aux Anglais pour introduire leurs marchandises dans les provinces soumises à la Porte, et que

lorsque nous allons chercher des denrées coloniales à Smyrne, nous ne rapportons encore que des marchandises anglaises. L'alliance présente de l'Angleterre avec l'Espagne et le Portugal étant un fait accompli, ce serait une erreur de vouloir marcher sans variation à l'exécution d'un projet dérangé. Si l'empereur exigeait que la rupture entre les Espagnols et les Anglais fût brusque, au mal accompli il faudrait joindre la perte de la marine espagnole, l'affranchissement révolutionnaire du Mexique, du Pérou, du Chili, et la perte de tous les transports d'argent confiés en ce moment aux vaisseaux anglais. Si une rupture brusque doit amener toutes ces conséquences, une neutralité provisoire entre l'Espagne et l'Angleterre est toute en faveur de l'Espagne; je dis plus, elle est une condition de son existence. Autrement, que resterait-il même au roi Joseph? rien qu'une pénible retraite à faire. La véritable politique, c'est-à-dire la conciliation des intérêts, ne s'opposerait donc pas à ce que la rupture entre les deux nations fût faite avec ménagement. N'y a-t-il pas en effet une grande différence dans les résultats d'avenir entre le roi Joseph accepté par conciliation ou maintenu par la terreur? N'est-ce rien qu'il soit fort de tous les moyens de son peuple, ou que la France soit obligée d'entretenir des armées dans un pays devenu trop pauvre pour pourvoir à la subsistance de ses oppresseurs, et

qui serait d'autant plus disposé à saisir les occasions de se révolter qu'il aurait plus d'injures à venger? L'exemple du marquis de La Romana montre jusqu'à quelle hardiesse de combinaisons peut s'élever un peuple qui se regarde comme humilié; sa conduite est pour les peuples du Nord une dangereuse leçon, dont il est plus facile de rompre les conséquences par une conciliation que par une soumission opérée par la force. Il est impossible de dire le bien que produirait en France un rapprochement sincère des Espagnols, et l'on sera difficile sur les preuves. Plus cette guerre est antipathique à notre nation, plus on se réjouirait de la voir se terminer par un traité également favorable aux deux partis. L'empereur doit être instruit de la manière dont on s'explique généralement et publiquement à cet égard, et jamais on n'a pu moins dire avec un poète de nos jours:

L'opinion publique est celle qui se tait.

Au reste, il n'est peut-être pas vrai que les Espagnols aient fait faire des propositions, et, quand même le fait serait incontestable, il faudrait les connaître jusque dans leurs expressions pour pouvoir les juger. Mais comme négocier et combattre sont deux choses inséparables dans une guerre de ce genre, j'affirme que, dans la disposition des esprits en France, tout traité qui montrerait la nation espagnole ménagée dans son

indépendance et dans ses préjugés aurait des conséquences plus heureuses, quelles que soient d'ailleurs les conditions secondaires, que ne pourrait en avoir aujourd'hui une victoire qui soumettrait à l'empereur le nord de l'Europe. Il devient chaque jour bien plus pressant de rendre au gouvernement la confiance publique que d'ajouter à sa puissance. Pour peindre l'état moral de la France, on pourrait dire qu'il n'y a plus de dupes maintenant que ceux qui font encore des calculs sur la crédulité publique.

NOTE LXI.

Juin 1809.

Les détails donnés sur les combats du 21 et du 22, dans les îles du Danube, ont produit à Paris une sensation d'autant plus forte qu'on n'est point accoutumé à voir l'empereur rencontrer des obstacles dans ses dispositions guerrières, et que les bulletins précédents avaient plusieurs fois présenté les armées autrichiennes et leurs chefs dans un état de désordre et d'abattement qui ne laissait prévoir aucune forte résistance. Personne parmi nous ne s'intéresse à la conquête du monde; la plus constante passion d'un Français étant d'être quelque chose par lui-même, chacun pressent aisément que les individus deviennent petits à proportion de la grandeur des empires; mais puisque l'esprit militaire l'emporte, et que l'Europe, confondue dans les mêmes mœurs, semble marcher vers l'unité par la liberté ou par le despotisme, on se résigne provisoirement à la gloire, sous la condition cependant qu'elle ne coûtera pas de trop grands efforts; et la France fait constamment des vœux pour le prompt succès des conquêtes dans l'unique espérance d'arriver enfin

au terme où elle se reposera. Ce n'est donc point par la facilité que les hommes ont à passer de l'enthousiasme au découragement qu'on entend les Français exalter l'empereur arrivant à Vienne douze jours avant l'époque qu'il avait lui-même fixée, puis murmurer d'un combat glorieux, mais qui n'offre aucun résultat. L'humeur ne vient pas de ce que l'on croit que l'empereur sera obligé de renoncer à ses projets, mais de ce qu'il faudra plus de temps pour les accomplir que la prévention nationale ne lui en avait accordé. Presque tous les généraux, partant pour l'armée, se plaisaient à dire qu'il ne s'agissait que d'une campagne de quelques semaines, et les premiers événements militaires avaient été d'accord avec leurs prédictions. En effet, cette guerre aurait à peine duré un mois, s'il n'eût été question que de dicter la loi à la maison d'Autriche et de lui faire bien comprendre qu'elle était tombée du haut rang qu'elle occupait en Europe. Mais dès qu'il s'agissait de sa destruction complète, peut-être légèrement annoncée, on devait s'attendre qu'une famille aussi ancienne, aussi fière par ses souvenirs, mettrait du moins son ambition à s'enterrer d'une manière digne de s'attirer l'estime de la postérité, ne fût-ce que pour l'honneur général des monarchies dont la fin avance plus rapidement qu'on ne le croit. Les Français, qui n'avaient pas élevé leurs prévisions jusque-là, ont pris de l'hu-

meur en rencontrant une résistance que les historiens célèbreront parce qu'ils jugeront les événements dans un temps calme, tandis que, ne jugeant que d'après nos idées, nous nous affligeons de tout ce qui prolonge nos incertitudes. Nous ne sommes plus au temps des batailles glorieuses, mais au temps des batailles utiles, ce qui n'est peut-être pas trop s'éloigner de la raison et de la véritable politique. Si la maison d'Autriche veut jouer son avenir dans une bataille, elle rendra un grand service aux Français; si elle veut et peut traîner la guerre en longueur, elle leur procurera dans le présent toutes les douleurs dont elle est menacée dans l'avenir. Telle est au juste la disposition des esprits : du calme tant que les événements vont aussi vite que la pensée; de l'impatience et de l'humeur au premier obstacle, mais point de découragement; ce qui tient moins au caractère de la nation qu'à l'habitude déjà prise de voir l'empereur ne revenir jamais sur une détermination annoncée.

Il ne faut pas oublier cependant que les combats du 21 et du 22, dans les îles du Danube, n'occupent pas seuls les pensées. L'insurrection du Tyrol, les mouvements en Westphalie, l'esprit turbulent des militaires prussiens, la résistance opiniâtre des Espagnols, le mécontentement sourd de quelques contrées d'Italie, la révolution de Suède et ces chefs de bandes en Allemagne, dont

l'existence rappelle les temps de barbarie, tout prouve que l'Europe a perdu sa sécurité; que, vieille pour l'ancien état de choses, elle ne se plie qu'avec peine au nouveau qui la menace, et qu'un seul homme, un seul nom la maintient dans un ordre apparent. Cet homme de moins dans l'état où sont les choses, l'Europe aurait de la peine à se retrouver. Cette appréhension se fait sentir même à la France qui donne le mouvement, mais qui n'a pas et ne peut avoir de garantie pour une domination universelle, parce qu'une pareille garantie n'est jamais donnée par un homme. A cet égard, l'histoire ne laisse aucun doute. Il n'est donc pas extraordinaire qu'on soupire après une tranquillité qui donnerait le temps d'affermir les changements accomplis; je dis plus, qui permettrait aux Français de s'accoutumer au pouvoir que leur patrie est désormais condamnée à exercer, sous peine d'être un jour victime de ses propres succès. Ces pensées, devenues communes à toutes les classes de la société, prennent un caractère différent selon la direction de nos armées. Elles ont rendu la guerre d'Espagne pénible pour les Français, parce que les Français ne craignaient rien dans l'avenir des Espagnols tels qu'ils étaient; elles sont favorables aux guerres dirigées contre le Nord, parce que le Nord a toujours pu se présenter sous un aspect menaçant. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'antipathie des Français pour

les Russes, antipathie qui existe bien complète, malgré l'alliance des deux gouvernements. Chefs instruits, initiés à tous les secrets de la civilisation, commandant à des peuples barbares, voilà ce qui doit réellement faire trembler pour l'avenir de l'Europe; car c'est à ces conditions que se sont faites les grandes et durables conquêtes. En voyant tomber ou s'affaiblir les Etats intermédiaires entre la Russie et la France, on sent trop que la Russie et la France finiront par se combattre. L'Europe, qui a pu vivre sous vingt dominations, ne saurait exister tranquille sous deux princes qui ne pourront jamais connaître eux-mêmes leur puissance réelle qu'après l'avoir mesurée les armes à la main [1]. Il nous faut donc des conquêtes

(1) Cela était inévitable. Plus tard j'ai entendu l'empereur développer, devant son conseil d'état, les motifs qu'il avait pour porter la guerre en Russie. Il s'exprima avec un rare talent, fut spirituel, et cita même avec gaîté les vers que Boileau prête au confident de Pyrrhus, qui lui développe la nécessité où il est de faire la conquête du monde, afin de n'avoir plus qu'à jouir des douceurs de la vie :

> Et, seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
> Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?

L'empereur prétendait que c'était l'Angleterre qu'il allait attaquer en Russie. Il trompait ou se trompait. Il n'y avait plus alors en Europe que deux puissances *continentales;* elles devaient se disputer la prééminence. Tel était l'inévitable motif de cette guerre, motif qui s'est toujours produit dans des circonstances

promptes, parce que seules elles fournissent de nouveaux moyens de faire la guerre et qu'elles laissent entrevoir à la génération vivante le terme où elle jouira du repos. Aussi, toutes les fois qu'on n'aura à annoncer que des combats glorieux, on peut être assuré qu'ils ne produiront à Paris que de la tristesse, de l'impatience et de l'humeur. L'impossibilité de retourner en arrière fait que tout le monde crie : En avant! et le refrain de nos soldats est ainsi devenu celui des citadins les moins guerriers. On n'a jamais plus complétement entraîné une nation que ne le fait l'empereur; mais entre l'entraînement et la constance il y a beaucoup à dire. Pour connaître l'effet que produisent en France les détails des combats dernièrement livrés en Allemagne, il lui suffira de se rappeler la sensation qu'ils ont produite sur les armées.

Une observation importante, qui repose sur une circonstance nouvelle de notre société, servira à faire comprendre pourquoi Paris est devenu le lieu où les détails de nos batailles sont recherchés avec le plus d'avidité et excitent les plus vives alarmes. Autrefois nos armées étaient entière-

semblables, et qui devait par conséquent se reproduire à cette époque. De nos jours, la prééminence se dispute entre la Russie et l'Angleterre pour la domination de l'Orient. Malgré tout ce qu'on tentera pour éviter la guerre à cet égard, elle éclatera.

ment composées d'hommes étrangers à ce qu'on appelle le monde; ils n'avaient ni aïeux, ni familles connues; ils s'élevaient et tombaient sans que leur chute ou leur élévation eussent un grand ressentiment. Mais depuis que l'empereur a classé des familles, qu'il a rappelé les anciennes auprès de lui, qu'il se forme des alliances entre les unes et les autres, que l'esprit de parenté a repris son ascendant sur l'ordre social, il se trouve un grand nombre d'individus ayant un intérêt particulier dans l'intérêt général qu'inspire toujours l'annonce d'une bataille livrée; et comme tous les grands propriétaires titrés, anciens et nouveaux, ont un domicile et une famille dans la capitale, il en résulte inévitablement une joie des succès, une tristesse des pertes, une appréhension et une exagération des dangers dont on avait perdu le souvenir pendant le règne de l'égalité, mais dont on trouve de nombreux témoignages en lisant les correspondances et les mémoires écrits pendant les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Il y a des institutions de la monarchie qui ne s'accordent pas avec l'esprit de conquête, comme nous comprenons ce mot aujourd'hui; on peut mettre au premier rang la noblesse transmissible, considérée comme tendant à la perpétuité des familles. Je suis sûr que si le ministre de la guerre faisait tenir des listes de tous ceux qui, à la suite des bulletins, se sont présentés chez lui pour avoir

des nouvelles des parents qu'ils ont à l'armée, on verrait combien la création d'une noblesse et l'emploi des hommes d'autrefois ont rendu de vivacité à l'esprit des familles, et par conséquent contribué à prolonger la tristesse et l'inquiétude qu'on remarque à Paris. Le peuple s'en tient à savoir s'il y aura réquisition nouvelle; les bourgeois s'inquiètent de la possibilité d'impôts nouveaux; les nobles seuls mettent un intérêt bruyant à la conservation des parents qu'ils ont sous les armes et leur agitation se communique. Tout cela est naturel[1]. Le calme renaîtra au premier bulletin qui annoncera des progrès; je le répète, pour les citadins comme pour les soldats, tout consiste aujourd'hui à aller en avant, et la guerre a pris les allures de la fatalité.

(1) En voyant l'empereur créer une noblesse et rapprocher de lui les anciens nobles, on aurait pu croire qu'il voulait faire succéder une armée monarchique, c'est-à-dire conservatrice, aux armées conquérantes et par conséquent populaires; mais il n'y a jamais eu de fondamental dans ses combinaisons que l'esprit guerrier qui le dominait.

NOTE LXII.

Juillet 1809.

Les articles mi-officiels, insérés dans les journaux, témoignent que le gouvernement n'ignore pas les bruits divers qui agitent les Français, puisque ces articles ont évidemment pour but d'affaiblir l'effet des nouvelles répandues, ou de redresser l'opinion publique sur les conjectures plus ou moins tristes qu'elle tire des nouvelles véritables. Il est permis de regretter qu'on occupe l'empereur de ce qui se dit à Paris, et bien plus encore qu'on lui désigne un lieu, un rassemblement d'hommes comme le foyer des alarmes, le centre des agitations, le propagateur des anecdotes qui courent la capitale et se propagent ensuite dans la France et dans l'Europe. Autrefois c'était l'hôtel de Luines, maintenant c'est le Salon des étrangers. J'ignorais qu'il y eût un Salon des étrangers; je ne sais pas encore où est l'hôtel de Luines; mais j'affirme que, dans l'état actuel de nos mœurs, les hôtels, les salons, les cafés et les rues ne font qu'un, et que quiconque demande à son cordonnier ou à son tailleur si l'on dit quelque chose de nouveau, entendra répéter les

mêmes faits ou les mêmes contes qui ont été débités par la personne la plus considérable qu'il ait vue une heure avant. Désigner une société particulière, c'est tromper l'autorité sur la disposition des esprits, et ne montrer qu'une petite opposition calculée, lorsqu'il serait plus loyal d'avouer que généralement on est agité, inquiet, mécontent, et, par une conséquence naturelle, enclin à accueillir tous les bruits. On voudrait apprendre une nouvelle toutes les heures. Quand l'esprit public en est là, il n'y a pas plus à gagner sur les Français par des articles de journaux qu'on ne gagne dans quelques villes d'Allemagne par des ordonnances qui défendent de s'entretenir d'affaires politiques. L'agitation qu'on veut calmer avec des phrases n'est déjà plus celle qui existe; le mensonge qu'on croit réfuter n'est plus celui qui a crédit; on commente les articles mi-officiels avec l'intention de les trouver ridicules; et comme ils ne peuvent répondre à tout, on en conclut que les bruits sur lesquels ils se taisent sont vrais. Cela est poussé si loin qu'aucun homme de sens ne voudrait essayer, même dans son intimité, de faire remarquer les contradictions et le défaut absolu de probabilité des nouvelles qui circulent. On ne consentirait à croire que celui qui serait assez habile pour révéler l'avenir, ce qui n'est possible à personne. Tant que les deux grandes armées française et autrichienne reste-

ront en présence et immobiles, ce qu'on affirmera et démentira peut d'avance être rangé sur la même ligne. Une victoire remportée aura seule la puissance de dissiper les inquiétudes; toutes les paroles du monde resteront sans effet jusque-là. Qu'on ne croie pas cependant que l'esprit public soit perverti parce qu'il s'obstine à chercher des éclaircissements, et parce qu'on tient à ne pas lui faire connaître aujourd'hui la vérité tout entière; s'il était possible que nos armées éprouvassent un échec, et qu'on sût alors parler à la nation le seul langage qu'elle puisse entendre, on verrait toutes les petites oppositions d'esprit disparaître et faire place aux sentiments les plus nobles et les plus généreux.

Dans la réalité il n'y a rien de nouveau en France, puisqu'il n'y a rien de nouveau aux armées, et que, depuis le départ de l'empereur, on n'a publié aucune nouvelle ou ajouté à aucune mesure connue. Si l'on parle de réquisition rétrograde, il est certain qu'on remarque parmi les jeunes gens qui seraient destinés à être rappelés moins de chaleur militaire qu'au commencement de cette campagne; si l'on parle d'augmentation d'impôts, les cris des propriétaires et du commerce sont plus élevés que dans les circonstances précédentes; mais tout cela passe avec les bruits qu'on a fait naître. Pour s'en étonner il faudrait

oublier qu'il en a été de même en France et dans tous les pays aux époques des longues guerres, par la raison toute simple que la guerre n'est pas et ne doit pas être l'état naturel de l'ordre social dans les pays civilisés.

Je crois devoir remarquer qu'on ne connaît plus le véritable esprit des Français, du moins à en juger par les moyens qu'on emploie pour acquérir de l'influence sur leurs opinions; ce qu'on imprime sur la situation des choses s'adresse souvent aux Polonais, aux Anglais, aux Russes, aux Allemands, aux Espagnols plus qu'à la France. Serait-on en droit de lui reprocher de n'en prendre que sa part? Ce n'est probablement pas pour nous que, depuis cinq semaines, les journaux ne cessent de répéter qu'une bataille décisive est au moment de se livrer; c'est pour maintenir les alliés douteux et dans l'espoir d'affaiblir l'exaltation qui règne en Espagne; mais, à notre égard, cette annonce si souvent répétée est un tort qui s'augmente à mesure que le temps se prolonge. Depuis les journées des 21 et 22 mai, s'il avait été franchement convenu que notre armée avait besoin de temps pour se recomposer, en la voyant conserver ses positions depuis cette époque, le calme aurait régné en France, et c'est avec autant d'intérêt que de confiance qu'on aurait attendu le résultat des nouvelles combinaisons de l'empereur.

Pour avoir fait trop et surtout trop promptement espéré, on a provoqué une opposition qui n'aurait été réellement qu'une extrême impatience si on n'avait pas cru nécessaire de lui faire la leçon. Qu'on soit sobre de promesses et de paroles; qu'on se persuade bien qu'il y a des temps où les phrases sont sans crédit, où les raisonnements ne font que provoquer les contradictions; et l'on sera convaincu sur les bords du Danube qu'il ne peut y avoir rien de nouveau à Paris, tant qu'il n'y aura pas de changement dans la position des armées ou de nouvelles officiellement annoncées.

Une affaire de Bourse, dont les journaux ministériels ont fait grand bruit, me paraît avoir été prise à contresens. Des capitalistes jouaient à la hausse. Puisqu'on tolère l'agiotage, encore faudrait-il plutôt soutenir les agioteurs qui ont confiance dans la fortune du gouvernement que leurs antagonistes. Les premiers avaient fait une spéculation bien hardie; ils en sont dupes, et l'on annonce un procès dans lequel les agents de change qu'ils ont employés seront compromis. Qu'en résulte-t-il? que ces agents de change usent de toutes leurs ressources pour ne pas courir la chance d'un jugement qui les condamnerait d'après leurs statuts, quoiqu'ils n'aient fait qu'agir d'après leurs usages. Pour trouver des ressources, ils vendent les rentes, les actions de banque qu'ils possèdent

ou que leurs amis leur prêtent; une forte baisse se fait aussitôt sentir dans les fonds publics. Au lieu d'un procès, il me semble que le moment était favorable pour frapper l'agiotage et soutenir les effets publics. On n'a pu vendre réellement treize cent mille livres de rentes ni les acheter à la fois; il n'y en a pas sur la place pour cette somme. Ce n'est donc qu'un marché fictif, un jeu, une différence à payer. Eh bien! si l'on avait déclaré que de pareils marchés ne sont pas reconnus, et que les treize cent mille livres de rentes seraient payées quand elles seraient fournies *effectivement*, on aurait tout suspendu sans éclat ou fait monter la rente au plus haut; car pour trouver treize cent mille livres de rentes réellement disponibles, il aurait fallu tenter même les possesseurs qui n'ont jamais songé à s'en défaire. Dans tous les cas, on devait penser que la menace d'un procès aurait une réaction sur le crédit public; c'est ce qu'on a oublié, en supposant que les joueurs à la baisse ne soient pour rien dans tout ceci.

P. S. Un second article qu'on vient d'insérer dans les mêmes journaux ministériels proclame que des capitalistes, qui ont pleine confiance dans le gouvernement, se sont empressés d'acheter les rentes mises en abondance sur la place. O les bons citoyens, les braves gens qui ont la confiance d'a-

cheter à soixante-dix-neuf francs des rentes qui étaient à quatre-vingt-deux francs lorsqu'ils ont jeté l'alarme qui les a fait tomber! Comme on se moque du public! avec de la cupidité, comme on se fait des vertus!

NOTE LXIII.

Août 1809.

Jamais Paris n'a été plus silencieux que depuis la conclusion de l'armistice; on renonce même à faire des conjectures, car pour conjecturer il faut du moins savoir quelque chose, et l'ignorance de ce qui se prépare est générale. En effet, comment deviner pourquoi l'empereur a tout à coup arrêté la marche de ses armées? Doit-on attribuer la suspension des hostilités à des victoires achetées par trop de sang? à la situation de l'Espagne, où la division qui règne entre les généraux appellerait la présence du maître? au besoin de veiller sur l'expédition anglaise et de la déconcerter dans ses projets? à l'agitation qui se fait sentir sur presque tous les points de l'Empire où les armées françaises ne dominent plus? au peu de bonne foi dont on accuse le cabinet de Pétersbourg? De toutes ces causes qui méritent d'être comptées, quelles sont celles qui ont le plus contribué à retarder la destruction si hautement annoncée de la maison d'Autriche, et quels avantages cette maison en retirera-t-elle si la paix se conclut? Voilà ce que personne ne peut savoir, et l'impossibilité

de soulever le voile qui cache l'avenir met un terme à toutes les conversations. On cesse de prévoir; on attend. L'affaire du Pape n'est pas même une distraction; on n'en parle que sous les rapports des procédés, et nullement sous les rapports politiques. Rien n'est plus conséquent à une époque où la religion est sans influence sur les destinées du monde, la question présente n'étant pas de savoir quelles seront les opinions religieuses de l'Europe, mais si l'Europe marchera sous une seule domination ou sous plusieurs. Cela est très important, tandis que les religions quelconques sont devenues si peu de chose qu'on craindrait de se donner un ridicule en mêlant les prêtres, les ministres et les rabbins dans ces grands débats. L'esprit de Paris ne peut donc être agité que par les chocs guerriers et les affaires politiques; comme tout est en suspens depuis la conclusion de l'armistice, toutes les bouches sont muettes, toutes les pensées stagnantes. Si la paix se conclut avec la maison d'Autriche, les yeux se tourneront de nouveau vers l'Espagne. Ce pauvre pays, auquel on a comme cessé de prendre intérêt lorsque l'empereur s'en est éloigné, deviendra de nouveau le sujet de toutes les conversations, à moins que la Prusse ne nous présente d'autres champs de bataille. Jusque-là, je le répète, on ne s'occupera de rien; on attendra. La situation de l'Europe est si compliquée qu'elle pèse sur les

esprits, les écrase; et le peuple le plus causeur du monde est tout étonné de ne rien trouver à dire par l'impossibilité de lier ensemble les objets dont il voudrait s'occuper. On expliquerait fort bien l'engourdissement de l'opinion publique en disant que les conversations qu'on essaie ressemblent à quelques chapitres de l'*Histoire du Bas-Empire,* sur lesquels tout le talent imaginable ne saurait fixer l'attention des lecteurs, parce que l'esprit humain ne s'intéresse qu'à ce qu'il peut embrasser. Il est incontestable que l'unité d'intérêt nous manque absolument aujourd'hui.

NOTE LXIV.

Septembre 1809.

Il est pénible de faire entendre la vérité au milieu de l'enthousiasme que le sénat et les journaux attribuent aux Français; mais comme cet enthousiasme est purement imaginaire, que personne ne s'y trompe, moins encore ceux qui le proclament que tous autres; surtout comme mes observations s'adressent directement à l'empereur et restent entre lui et le secret de ma pensée, je ne dois pas plus hésiter dans la circonstance actuelle que dans d'autres situations critiques où je n'ai consulté que l'engagement pris par moi d'être toujours vrai. A coup sûr cela ne m'amuse pas.

La mise en activité des gardes nationales, qu'on annonce comme un projet arrêté, est une mesure toute révolutionnaire, dont l'unique résultat sera de faire rétrograder le peu d'esprit monarchique qui reste en France; elle sera inutile pour l'emploi qu'on veut en faire, et si dangereuse dans ses conséquences qu'il est impossible, quand on n'a point pris son parti sur la fin de l'ordre présent, de ne pas frémir en voyant un tel mouvement donné par une tête trop imbue des idées de la Ré-

volution pour être capable de sentir ce que les institutions nouvelles ont mis de différence entre le passé et le temps où nous vivons[1].

Dès le 19 du mois dernier, tout le monde savait à Paris que la ville de Flessingue était tombée au pouvoir des Anglais le 14 au soir, et Flessingue était défendue par des troupes de ligne. Si des soldats, depuis longtemps soumis à la discipline militaire, n'ont pu retarder cet événement décisif, que fera-t-on avec des bourgeois levés à la hâte, sans aucun accord, qui ne connaissent pas leurs chefs, qui ne les reconnaîtront jamais parce qu'ils raisonnent, et qu'une armée qui raisonne n'est pas une armée? On va sur la supposition que les Anglais vont se précipiter sur le territoire français. C'est une erreur. Ils ne l'aborderaient qu'avec une extrême prudence, et toujours en calculant des moyens assurés de retraite. Ils voulaient Flessingue, ils l'ont. Ce n'est pas avec des bourgeois qu'on reprendra une ville maritime défendue par les maîtres de la mer. Ce que veulent encore les Anglais, c'est détruire notre flotte retirée dans l'Escaut; mais la défense de cette flotte dépend du service des batteries établies, service qui exige le plus de connaissances acquises et de capacité dans l'art de la guerre, et nullement de combats dans

(1) On attribuait l'idée première de cette mesure au ministre de la police Fouché.

lesquels des bourgeois armés puissent être pour quelque chose. Comme il est probable, si les Anglais ont compris quelques régiments de cavalerie dans leur expédition, leur cavalerie maraudera sans obstacle dans un pays aussi plat que l'est cette partie de la Flandre, à moins qu'on ne leur oppose de la vraie cavalerie de ligne; et alors les bourgeois armés ne seront encore d'aucun secours. Enfin, si les Anglais, redoutant de perdre beaucoup de monde pour arriver jusqu'à notre flotte, se bornaient à tenter d'encombrer l'embouchure de l'Escaut, que pourraient opposer à ce projet des bourgeois rassemblés à la hâte? Les gardes nationales ne rendront aucun service dans toutes ces suppositions, sauf celle où les Anglais voudraient s'avancer sur le territoire français, folie trop étrangère à leurs calculs pour la redouter. Tout se passera donc des soldats anglais aux soldats français; leur expédition réussira complétement ou manquera en partie indépendamment des bourgeois armés; il ne restera de cette mesure que les mauvaises conséquences; et plus on multipliera les rassemblements, plus le danger s'accroîtra.

Aux premières époques de la Révolution où tous les rangs étaient confondus, toutes les convenances anéanties, une levée précipitée ne donnait que des hommes égaux; s'il y avait quelque supériorité, elle était en faveur de ceux qui étaient

à la fois le plus enthousiastes et le plus dépourvus d'idées, de fortune et d'avenir probables. Depuis le rétablissement de l'unité de pouvoir et des formes monarchiques, le propriétaire et le métayer, le maître et le valet, l'artisan et le légiste, l'ignorant et l'homme instruit ne peuvent marcher sur la même ligne; il y a au fond des choses à cet égard une opposition que rien ne pourra surmonter. Dans la Révolution même, les levées précipitées n'offraient d'abord que désastres et confusion; ce n'était que par la désertion que l'ordre s'établissait; il ne restait sous les armes que ceux qui se sentaient portés à suivre la carrière militaire, nombre d'autant plus considérable alors que la guerre n'avait pas épuisé la population, et que les avancements, livrés à toutes les espérances, étaient aussi rapides que séduisants. D'une levée précipitée qui s'épurait elle-même par la désertion, il restait une armée de ligne d'une bravoure à toute épreuve. Peut-on espérer le même résultat en enrégimentant les gardes nationales?

Au commencement de la Révolution, les levées précipitées avaient pour but de défendre le territoire français sérieusement menacé, de maintenir la liberté telle qu'on l'adorait alors, adoration qui soutenait les faibles et doublait l'enthousiasme des forts. Aujourd'hui assurément il serait impossible de faire croire aux Français que les Anglais menacent notre liberté, que notre patrie court le

risque d'être envahie, lorsque la France domine l'Italie, la Vistule, le Danube, les îles de la Grèce, et lorsque ses armées en ce moment peut-être s'éloignent encore, attirées par de nouvelles conquêtes. Charlemagne, dit-on, versait des larmes en voyant les pirates qui parcouraient les côtes de son empire, prévoyant le sort dont ces forbans menaçaient la France après lui. Comme presque tous les conquérants, Charlemagne prévoyait un peu tard, et peut-être était-il cependant le seul dans son empire capable de jeter un regard profond sur l'avenir. Les Français n'ont pas même aujourd'hui les lumières que donne la crainte; ils regardent l'expédition des Anglais comme un intermède qui se glisse à travers vingt autres événements, et non comme un danger territorial.

Dans les premières guerres de la Révolution, les déserteurs des levées précipitées qui rentraient dans leurs foyers s'y tenaient tranquilles, trop heureux qu'on voulût bien les oublier pour plus ou moins de temps; ils ne se vantaient pas de leur rébellion, parce qu'il y avait partout de l'entraînement. Il n'en serait pas de même pour les levées bourgeoises. Le défaut de population, en permettant de compter les hommes valides, a affaibli l'esprit guerrier. On soupire après le repos. Les gardes nationaux qui reviendraient d'eux-mêmes au gîte ne cacheraient pas leurs mécontentements et seraient entendus. Que leur oppo-

sera-t-on ? N'est-ce rien pour un gouvernement de provoquer une désobéissance qu'il ne pourra punir sans risquer d'accroître les résistances morales? N'est-ce rien surtout à une époque où les levées de conscription cessent d'être faciles, où les jeunes gens n'ont peut-être besoin que de ne plus être isolés dans leurs doléances pour les exprimer avec hauteur? Lorsqu'il y a dans les cœurs un levain qui fermente de plus en plus, rassembler les hommes établis de plusieurs départements, les faire communiquer et les armer dans de pareilles circonstances, c'est risquer au-delà de ce qu'on peut dire. La France et l'Europe avec elle vont apprendre un fait qu'on ne croyait plus depuis quinze ans, et qui influera sur notre avenir : savoir, que pour combattre même des soldats anglais, il faut des soldats français, et non pas seulement des Français. En perdant ce qu'il entre d'illusion dans ce qu'on appelle notre esprit national militaire, nous risquons de perdre beaucoup.

Si les Anglais viennent attaquer la France, il faut les repousser, nul doute à cela, mais en laissant les gardes nationales à la défense des villes; c'est là leur seule destination guerrière. Je persiste à dire que les obstacles que les Anglais trouveront dans l'artillerie, dans les troupes de ligne disponibles, ne seraient pas augmentés par les rassemblements des gardes nationales, parce qu'ils ne

veulent pas s'avancer en France; j'en ai pour garant le pays qu'ils ont choisi, et où ils ne tenteront pas même de soulever les esprits. Il est d'autres contrées sur lesquelles je ne serais pas aussi rassuré. Je terminerai cette Note par une observation qui, je crois, mérite de fixer l'attention de l'empereur.

La mesure d'une levée précipitée de bourgeois peut avoir de graves inconvénients; si on l'exagérait, le danger deviendrait plus pressant. L'empereur, qui doit connaître mieux que personne l'esprit des hommes auxquels il délègue une partie de son pouvoir, ne peut-il pas appréhender que quelques-uns d'entre eux, dupes les premiers d'un enthousiasme qu'ils se donnent et croient communiquer, ne se laissent entraîner jusqu'à oublier que ce qui sauve les républiques peut souvent n'être qu'une combinaison propre à perdre les monarchies?

NOTE LXV.

Octobre 1809.

Jamais un souverain n'a eu, plus que dans ce moment, intérêt de bien connaître l'opinion publique; jamais aussi écrivain n'a eu besoin de plus de courage pour l'exprimer. Il existe un système général de mensónges si bien établi que quiconque s'en écarte s'expose à être regardé comme un bourru, qui prend son humeur personnelle pour la véritable expression de l'esprit public. Mentir pour arriver à un but peut être un moyen politique; mais mentir quand il est si facile de s'apercevoir qu'il n'y a plus de crédulité, quand au contraire le défaut de confiance se témoigne à haute voix, c'est se tromper soi-même et perdre la partie la plus essentielle de l'autorité.

Pendant les incertitudes de la dernière guerre, l'opinion est devenue factieuse, opposée à tout ce qui se fait gouvernementalement, comme à tout ce qui se dit officiellement. Doit-on s'en étonner quand on est parvenu, à force de précautions, à faire des journaux que les dernières classes du peuple trouvent aussi par trop bêtes? Il était utile de diriger les journaux, quand les journaux diri-

geaient l'opinion publique; c'était un ressort entre les mains de l'autorité; on l'a brisé maladroitement. Toutes les gazettes ont le même ton, la même couleur, parce que la grande main de la police s'y fait également sentir et que la même frayeur frappe tous ceux qui y coopèrent. Je me rappelle que l'empereur chargea un jour M. de Lavalette de m'offrir la rédaction d'un journal qui avait toujours été payé par le gouvernement, et qui, par cette raison, n'avait pu avoir de succès entre les mains de ceux qui alternativement avaient été chargés de le faire valoir. En refusant, j'adressai à l'empereur quelques observations, qui seront toujours vraies, sur l'inutilité et même le danger des journaux mi-officiels, et sur l'avantage qu'il y aurait à employer toutes les feuilles publiques, sans préférence, en leur laissant une certaine liberté et leur conservant toujours l'esprit et les formes qui les caractérisent. On a compris d'abord, puis on a fini par craindre cette apparence de liberté, qui seule cependant donnait un auditoirequi ne manquait pas de confiance. On s'est tant attaché à alarmer l'empereur sur des phrases mal interprétées que la direction des journaux est devenue absolument le contraire de la direction de l'opinion publique; ce qu'on imprime ne sert plus qu'à indiquer ce qu'il ne faut pas croire; et, pour connaître aujourd'hui ce que les Français pensent en tout et sur tout, il suffirait de rassem-

bler les faits dont on essaie de détourner leurs pensées. Il y a peu de temps encore, ceux qui voulaient des nouvelles uniquement pour eux-mêmes ne formaient qu'un bien petit nombre ; maintenant c'est une épidémie générale ; on peut tout débiter, tout hasarder, pourvu qu'on soit en opposition aux nouvelles politiques ; on peut se permettre tous les raisonnements, pourvu qu'ils contredisent les raisonnements imprimés. Quant à ceux-ci, on les répète avec une dérision, on les commente avec une ironie qu'il a bien fallu finir par supporter ; car à qui reprocher ce qui est commun à tout le monde ? Mirabeau s'écria un jour à la tribune : *Je méprise l'histoire !* Je ne sais plus quel député lui répondit : *Elle vous le rendra bien !* Il en est de même entre le public et les journaux ; ils en sont à se mépriser réciproquement. On est plus scrupuleux et plus adroit en Angleterre ; les ministres ont quelquefois même sur les journaux de l'opposition une influence qu'on se garderait bien de laisser soupçonner, et les journaux attachés au système du ministère sont loin d'avoir entre eux le même ton et la même couleur ; aussi dirige-t-on les esprits dans ce pays avec les gazettes ; et, ce qui vaut mieux encore, le gouvernement peut-il se faire une idée juste des opinions qui dominent par les articles de ces mêmes gazettes ? Depuis qu'on est arrivé chez nous à ne diriger que les journalistes, l'esprit public s'est ré-

volté et reste abandonné à lui-même, disposition plus dangereuse qu'on ne le croit. Lorsque je m'affligeais de voir la direction de l'opinion publique confiée exclusivement à ceux qui ont trop sujet de la craindre pour ne pas chercher à l'étouffer, je savais d'avance qu'ils ne la tueraient que dans les livres et dans les journaux, sans être capables de deviner qu'elle n'en serait que plus disposée à se tourner contre l'autorité.

Ainsi que je l'avais prévu, la tentative de mettre la garde nationale en activité, à Paris surtout, a montré jusqu'à quelle liberté pouvaient s'élever les murmures. En ce moment, toute dissimulation a cessé, et la stupeur est du côté de ceux qui croyaient follement inspirer de l'enthousiasme. J'ai vécu au milieu de la Révolution, et je n'ai jamais entendu de railleries si amères, de menaces aussi hautement exprimées. Heureusement la mesure était inutile, et on pourra la laisser s'anéantir d'elle-même. Il n'y avait ni projets, ni complots, ni mauvaises espérances jetées dans l'avenir; mais quiconque exprimait le blâme était si sûr de trouver de l'écho que personne ne se gênait. Les brocards dont le peuple accablait les petites patrouilles bourgeoises, l'air hébété avec lequel il s'arrêtait devant les corps-de-gardes, tout annonçait qu'un seul acte de rigueur aurait produit une commotion, et l'on aurait pu calculer alors les forces de cette bonne ville de Paris,

comme disaient les rois, mais à laquelle ils n'ont jamais accordé de grâces et de priviléges que par la facilité qu'elle a de se faire craindre. On a essayé de brouiller le peuple et la bourgeoisie, petite combinaison qui prouve l'ignorance de ceux qui l'employaient. Pour savoir d'avance quelles sont les classes qui auraient été prudentes dans des circonstances données, il suffira de noter que, pendant huit jours, les voitures à armoiries et chargées de laquais en livrées étaient devenues fort rares. Cette simple observation en dit plus que tous les rapports des agents de police. Quiconque a vécu à Paris au milieu des troubles civils peut toujours, en s'y promenant lorsqu'il y a agitation, deviner le secret des espérances et des craintes des partis divers. Comme il n'est rien de sérieux qui n'ait un côté comique, on s'amuse maintenant du patelinage avec lequel les hommes du pouvoir cherchent à se défendre d'avoir provoqué l'armement de Paris; tout s'y est fait contre le gré de tous; personne ne l'avait voulu; on n'a fait qu'obéir. J'ignore qui a été chargé de répandre le bruit que l'empereur n'avait pas approuvé cette mesure; mais les raisons qu'on donne à l'appui de cette assertion sont si offensantes qu'on aurait mieux fait de garder le silence. En général, la peur de déplaire est si grande parmi les faiseurs de l'opinion publique qu'on répond toujours trop tard aux bruits qui agitent les esprits. Combien de

propos tomberaient en vingt-quatre heures, que d'affaires même s'éclairciraient sans explication si on connaissait mieux le public auquel on s'adresse. Par exemple, tout ce qui venait de Vienne sur la prise de Flessingue arrivait si tard qu'il y avait un contraste singulier entre la chaleur qui régnait dans les articles du journal officiel et l'indifférence où le public était retombé à l'égard de la perte de cette ville. L'empereur, maître de la capitale de l'Autriche, avait suffisamment répondu au triomphe momentané des Anglais.

Puisque je viens de parler du journal officiel, je saisirai l'occasion de dire que les articles qu'on y imprime sur l'Angleterre ne produisent pas l'effet qu'on espère; qu'ils sont trop uniformes, d'une politique au-dessous des intérêts qu'ils embrassent, et surtout qu'ils passent le but en montrant sans cesse les Anglais comme déplorant leur misérable situation. Paris est plus fort encore par les connaissances qui y sont répandues que par sa population, et tout ce qui n'y atteint pas les hommes éclairés reste sans influence sur les autres; ce sont toujours les premiers qui font l'opinion.

Le système des expéditions sur le continent est plus dans le goût de sir Windham que de M. Pitt; c'est-à-dire que Windham, naturellement chevaleresque, ne voudrait point attendre, et que M. Pitt, au contraire, veut d'abord détruire toutes les marines de l'Europe, afin de pouvoir dimi-

nuer le trop grand nombre des vaisseaux et disposer ensuite d'une partie de la population employée sur ces vaisseaux pour augmenter l'armée de terre. Le parti dernièrement adopté de caserner les soldats anglais, qui vivaient d'habitude chez les bourgeois et comme des bourgeois, est dû à ce ministre, à la fois prévoyant et patient. Du moment que l'empereur a menacé l'Angleterre, tout s'est accordé dans ce pays pour réveiller l'esprit militaire. Les badauds de Londres peuvent rêver des conquêtes sur le continent; Windham peut en désirer; M. Pitt se borne à espérer qu'il se formera de bons officiers, des généraux, et que des troupes auxiliaires des étrangers qui auront vu le feu, supporté les fatigues de la guerre, déjà combattu les Français sur le continent, vaudront mieux pour la défense de leur pays, s'il est attaqué un jour, que des soldats en plus grand nombre qui n'auraient passé que des revues. Tels sont les projets qu'il faut accorder au ministère anglais, quels que soient à l'avenir les hommes dont il se composera; il a l'appui de la reine qui exerce une influence sans bornes sur le conseil privé. En avouant ces projets, on peut les discuter avec avantage, en faire sentir les parties faibles, et mettre les lecteurs de son côté, avec d'autant plus de facilité qu'on leur présentera plus d'idées justes et neuves pour eux en ce moment. Mais quand on se bornera à faire des ar-

ticles sur l'Angleterre tout en faveur de la France, et dans lesquels on n'accordera ni vues d'avenir ni bon sens à la seule nation qui soutienne une rivalité constante contre le vainqueur de l'Europe, on obtiendra d'autant moins de confiance que l'existence seule de l'Angleterre est plus forte que toutes les paroles; et fût-elle assez folle pour risquer une partie de sa population sans espérances probables, comme une pareille folie ne peut appartenir qu'à une nation puissante, il ne faudrait pas nier la puissance si on veut en faire sentir l'abus. Il y a eu un temps où l'empereur faisait traiter avec plus de soin ce qui avait rapport à l'Angleterre; on obtenait alors crédit sur l'opinion; on a beaucoup perdu sur ce point comme sur beaucoup d'autres, depuis qu'on s'est imaginé qu'il suffisait de parler seul pour avoir raison.

La paix, publiée entre un rappel sur les anciennes conscriptions et l'approche d'une conscription nouvelle, n'a produit qu'un faible effet. A force de comparer le sens qu'on attachait autrefois aux mots et le sens qu'il faut y attacher de nos jours, on perd beaucoup d'illusions. Autrefois la paix signifiait la cessation de la guerre, l'assurance de la tranquillité dans un ordre social fixe, le rapprochement des peuples, le rétablissement des relations commerciales et la prééminence que les affections douces reprenaient sur l'agitation qui

accompagne toujours les grandes expéditions militaires. Depuis qu'on juge les choses indépendamment des mots qui servent à les exprimer, on ne voit, dans la cessation des hostilités en Allemagne, qu'un moyen de pousser plus vivement la guerre contre les Espagnols et les Anglais. Par le traité de paix, si l'Autriche n'est pas contrainte à réduire ses trop nombreuses armées, nous n'aurons obtenu de ce côté qu'un provisoire rempli d'incertitudes; mais le public ne le discutera pas tant que l'empereur restera au milieu de nous. S'il était vrai, ainsi que plusieurs journaux l'ont annoncé, qu'il y eût alliance entre la France et la Russie pour chasser les Turcs de l'Europe, ce serait un nouveau sujet de désespoir pour notre patrie fatiguée des projets, de conquêtes lointaines, et qui troquerait sans hésiter ce qu'elle peut prétendre encore dans le partage du monde connu contre la certitude d'une véritable paix. Ce n'est pas que je croie qu'une paix durable satisfît longtemps tous les vœux; nos mœurs nous éloignent du repos autant que les événements, et si nous n'avions pas à nous plaindre de la succession trop rapide des combats, nous nous ferions d'autres sujets de mécontentements. Nous demandons un bonheur incompatible avec les idées, les prétentions, l'orgueil et les erreurs qui nous dominent; aussi, dans le lugubre tableau que je présente n'y a-t-il rien qui m'appartienne. Je dis ce qui est; je

montre les Français tels qu'ils sont devenus, parce qu'il est plus facile encore de les gouverner que de les changer, et que, pour les gouverner, encore faut-il les connaître. C'est mon refrain habituel.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME II.

FIN DE LA TABLE.

